

Conditions pour l'Abonnement.

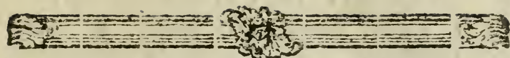
On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

ESSAI de traduction de quelques épîtres & autres poésies latines DE MICHEL DE L'HOPITAL, *chancelier de France, avec des éclairciſſemens ſur ſa vie & ſon caractere, avec cette épigraphe :*

> Manibus puris & pectore caſto
> Aſtreæ ſacras acceſſi ad virginis aras
> *Ep. ad Olivarium.*

1 *vol. in-8vo. de* 334 *pag. avec le portrait de* Michel de l'Hôpital, *gravé d'après l'original de Frédéric Zucchero.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, Hôtel de Clugny, rue des Mathurins. 1778.

LA France retentiſſoit des éloges du chancelier de l'Hôpital ; le meilleur des rois venoit de lui faire ériger une ſtatue; les gens de bien applaudiſſoient au triomphe de la vertu récompenſée, lorſqu'un journaliſte étranger, abuſant

de ſon génie, profanant la ſtatue, & démentant les éloges, a voulu perſuader à la France, au monarque, aux honnêtes-gens, que ce l'Hôpital, qu'on révéroit comme un grand homme, ne fut qu'un intrigant, & que ce prétendu héros de la patrie favoriſa les attentats de ſes prédéceſſeurs. Nous ne prendrons pas la peine de le juſtifier.

Si ſa naiſſance obſcure & ſon élévation à la premiere dignité de la magiſtrature; ſi tant d'édits, de déclarations, qu'il fit publier, & dont il fut l'auteur; ſi les changemens heureux qu'il opéra dans la légiſlation; ſi ſes écrits & ſes vues profondes ſur la juriſprudence & ſur l'adminiſtration; ſi ſon eſprit de tolérance & de douceur, qui lui ſuſcita ſouvent les haines des partis qu'il vouloit concilier; ſi le témoignage de deux ſiecles d'une célébrité non conteſtée des hiſtoriens contemporains; ſi le témoignage de Médicis même, ſon ennemie, & celui de Henri III, qui ne purent refuſer des éloges à ſon zele & à ſa probité; ſi enfin le glorieux ſuffrage de Henri IV, pouvoient encore laiſſer quelque nuage dans l'eſprit de ceux qui ont le malheur de ne pas croire à la vertu, qu'ils liſent ſes poéſies; & s'ils y trouvent le moindre veſtige du caractere dont ils l'accuſent, qu'ils le citent: c'eſt la ſeule reſſource qui leur reſte, pour appuyer leurs doutes injurieux.

La poéſie eſt le miroir le plus fidele de l'ame: elle trahiroit malgré lui l'auteur hypocrite qui voudroit déguiſer ſa perverſité. Comme elle tient de l'inſpiration & de l'ivreſſe, le poëte

entraîné par le Dieu qui l'agite (*), n'eſt pas le maître de réfléchir & de modérer ſon eſſor; l'ame toute entiere livrée à elle-même, s'y montre avec ſes vices ou ſes vertus. L'auteur qui n'a que de l'eſprit, le poëte par art, peuvent calculer, analyſer leurs penſées; le génie ne laiſſe point à ceux qu'il inſpire la liberté de diſſimuler ce qu'ils penſent, parce que tout ce qu'ils penſent, ils l'ont déja ſenti. Que les ouvrages de Bacon, remplis de philoſophie, écrits de ſang-froid, contraſtent avec le vice qu'on lui reproche; que Séneque, avec trois millions dans ſes coffres, écrive ſur le mépris des richeſſes; ces contradictions n'ont rien qui étonne : mais il eſt impoſſible qu'un malhonnête homme qui ſe livre à la poéſie & qui eſt né poëte, produiſe un certain nombre d'ouvrages dignes de la poſtérité, & s'obſerve aſſez pour ne pas s'y montrer, au moins quelquefois, tel qu'il eſt.

La lecture des poéſies de l'Hôpital diſſipera les foibles nuages dont on a eſſayé d'obſcurcir ſa gloire. C'eſt dans ſes épîtres à ſes amis & à ſes protecteurs qu'il a déployé ſon ame toute entiere : tout y reſpire la vertu la plus pure, le zele le plus ardent pour le bien de l'état, l'amour de la paix & de l'humanité. C'eſt là qu'on reconnoît le véritable caractere de ce grand homme, jetté dans un ſiecle pervers & corrompu, comme autrefois Caton au milieu des guerres civiles, & qui toujours ferme &

(*) *Eſt Deus in nobis, agitante caleſcimus illo.*

inflexible au milieu des vices & des passions qui s'agitent autour de lui, s'occupe presque seul du bien public, tandis que les autres ne songent qu'à leurs intérêts particuliers. On sait que le P. Daniel & Bayle ont regardé la douceur & la modération de l'Hôpital comme l'effet d'une indifférence criminelle pour toute sorte de religion. Il seroit bien triste de supposer qu'un homme sans religion eût eu autant de droiture, d'humanité & de désintéressement, tandis que des catholiques zélés se livroient aux plus honteux excès. Catherine de Médicis, très-indifférente sur la religion, n'en fut pas moins cruelle à l'égard des protestans. *On diroit que le P. Daniel, non plus que Bayle, n'ont jamais lu les lettres de l'Hôpital.* (*) C'est la réflexion que fait à ce sujet l'abbé Fraguier. Les ennemis du chancelier, qui ne concevoient pas qu'on pût être bon catholique sans égorger les protestans, l'ont accusé de pencher secrétement vers le calvinisme. On disoit à la cour : *Dieu nous garde de la messe de M. le chancelier.* Il est certain que s'il ne s'étoit opposé à la guerre qu'on vouloit faire aux protestans, que dans le dessein de favoriser leur secte ; s'il avoit caché sous l'extérieur d'un catholique les sentimens d'un calviniste, ce déguisement honteux seroit capable de flétrir sa mémoire ; mais on ne trouve rien dans ses ouvrages qui puisse autoriser un pa-

(*) Notes manuscrites sur les poésies de l'Hôpital, qui se trouvent à la bibliotheque du roi.

reil ſoupçon. La grandeur d'ame & la noble fermeté qu'il a fait paroître dans toute ſa conduite ne peuvent s'allier avec une telle baſſeſſe, & dans une matiere auſſi grave, on ne doit pas condamner un grand homme ſur de légeres conjectures.

Il paroît peut-être ſurprenant qu'au milieu des occupations continuelles dont l'Hôpital étoit accablé, au milieu des intrigues des courtiſans, & des ſecouſſes violentes que donnoient à l'état les efforts de deux factions puiſſantes, il ait eu aſſez de loiſir & de liberté d'eſprit pour cultiver les muſes, qui aiment le repos & la ſolitude; mais les inſtans que d'autres perdent dans des amuſemens frivoles, l'Hôpital les conſacroit à la poéſie latine pour laquelle il avoit un goût décidé. L'étude étoit pour lui le plus agréable délaſſement; la langue d'Horace lui étoit devenue plus familiere que la ſienne même, & l'habitude du travail la lui rendoit plus facile. On pourroit auſſi s'étonner qu'au ſein du fanatiſme & de la barbarie, dans un ſiecle où tous les eſprits ſembloient ne reſpirer que la guerre & le carnage, le mérite littéraire de l'Hôpital lui ait ouvert la carriere des honneurs; il eſt conſtant que ſon talent pour la poéſie contribua plus à ſa fortune que des qualités plus ſolides & des connoiſſances plus eſſentielles. Les lettres venoient de renaître à la voix de François I, & le goût pour les ſciences étoit d'autant plus vif qu'il étoit nouveau. Les modernes, n'offrant point encore de modeles, on avoit une eſpece de vénération pour les

ouvrages des anciens. Les ſavans étoient accueillis & honorés. La langue latine, reléguée aujourd'hui dans les colleges, étoit alors à la mode parmi les courtiſans & même chez les femmes. Marguerite de Valois, Anne d'Eſt, ducheſſe de Guiſe, Renée de France, ſa mere, entendoient & liſoient les auteurs du ſiecle d'Auguſte. Marie Stuart, femme de François II, compoſoit des harangues latines. On avoit alors moins d'eſprit qu'aujourd'hui, mais plus de connoiſſances : l'étude des langues ſavantes & des grands modeles de l'antiquité formoit inſenſiblement les eſprits, & préparoit le beau ſiecle de Louis XIV. Aujourd'hui l'ignorance & le mépris de ces mêmes modeles nous conduiſent à grands pas vers la barbarie.

L'Hôpital, dans ſes épîtres, paroît avoir adopté le goût & la maniere d'Horace. Il n'a pas, il eſt vrai, l'enjouement, la politeſſe & les graces du poëte latin; mais ſa morale eſt plus pure, ſes penſées plus grandes & plus fortes, & dans ſa ſimplicité même, il a plus de nobleſſe & de dignité; c'eſt ſans doute un avantage très-conſidérable pour cet illuſtre chancelier d'avoir réuni la gloire d'un homme d'état à celle d'un homme de lettres. Chez les Grecs & chez les Romains il étoit aſſez ordinaire de voir les mêmes citoyens tenir le premier rang dans la république & dans la littérature ; mais ce double mérite a été beaucoup plus rare en France. Cependant, ſans parler du cardinal de Richelieu, qui devoit toujours être le protecteur & jamais le rival des gens-de-lettres, on a vu ſous Louis XIV le cardinal de Polignac acqué-

rir autant de gloire par ſes vers latins que par ſes négociations. De nos jours, on a confié l'adminiſtration des affaires publiques au chantre aimable des quatre parties du jour, & d'Agueſſeau a été le premier orateur comme le premier magiſtrat de ſon ſiecle.

Ces poéſies du chancelier de l'Hôpital n'étoient connues que d'un petit nombre de gens-de-lettres, ſoit à cauſe de la langue dans laquelle il les a compoſées, ſoit à cauſe de la rareté des exemplaires. M. de Thou en parle ainſi: » Les » vers de l'Hôpital, conſervés par Gui-Dufaur-» de-Pibrac, ont été depuis mis en ordre par » Scevole de Sainte-Marthe & par moi. Ils ſont » comparables à ce que l'antiquité a fait de plus » beau, ſoit par la pureté du langage, ſoit par » la clarté, les traits & la nobleſſe des pen-» ſées. Par-tout ils nous peignent le grand hom-» me, qui ne reſſembloit pas ſeulement à Ariſ-» tote de viſage, comme on en peut juger » par les portraits de l'un & de l'autre, qui » ſe rencontrent par-tout; mais encore à Solon, » à Lycurgue, à Charondas & à Platon, ces » légiſlateurs immortels, par ſon ame, ſes » mœurs, ſon érudition & ſon grand ſens. «

Le traducteur de ces poéſies, dont il auroit dû donner une édition & une traduction complette, ne leur reproche qu'un peu trop d'abondance: défaut qui tenoit au ſiecle où elles ont été compoſées. D'ailleurs, il y trouve de la morale, une philoſophie douce, des détails ſur la vie champêtre, des traits ſur l'hiſtoire de ſon tems, de grandes vues miſes en vers,

& toujours le ſtyle de la choſe. Les pieces auxquelles il paroit donner la préférence, ſont *une épître à Jean Morel ſur les meres qui ne nourriſſent point leurs enfans*; une *imprécation contre les procès*, à l'abbé Dufaur, frere de Pibrac; deux *épîtres* adreſſées à Olivier pendant ſon exil; pluſieurs *épîtres* au cardinal de Lorraine. Les autres ſont adreſſées aux perſonnages les plus illuſtres de ſon tems, ſoit par leurs dignités, ſoit par leur ſavoir.

Celle qu'il adreſſe à Pibrac contre les procès eſt ſi belle, que des ſavans célebres l'attribuerent à différens poëtes de l'antiquité. On fit des commentaires; on obſerva des vers qui paroiſſoient interpolés; on s'étudia à rectifier le texte; & lorſque la critique ſe fut bien exercée ſur cette piece, l'Hôpital s'en déclara l'auteur.

Les amuſemens du poëte ne prenoient rien ſur les occupations de l'homme d'état. Il a fait des vers, dit ſon traducteur, ſous quatre regnes, depuis François I, juſqu'à Charles IX. Les ſujets qu'il a traités ſont très-variés. Devenu le chef de la juſtice, il ne ceſſa point de cultiver les muſes: mais alors ce n'étoit que pour renouveller ſes idées & pour changer d'objets. Toujours plein de l'importance de ſon miniſtere & de ſes grandes vues patriotiques, après en avoir parlé dans les conſeils des rois, il aimoit encore à s'en pénétrer, en les ornant des charmes de la poéſie.

Le traducteur fait une réflexion très-ſage ſur la langue que l'Hôpital adopta préférable-

ment à la sienne. S'il avoit, dit-il, écrit en vers dans sa langue, son ouvrage en seroit beaucoup moins précieux aujourd'hui; il seroit confondu peut-être avec tous les poëtes de son tems. Sa muse, comme celle de Ronsard, qu'il compare au cygne de Mantoue, auroit aussi parlé sans doute grec & latin en françois. La langue d'Horace le sauva de cet écueil. Le traducteur cite à ce sujet des vers de l'Hôpital, avec la traduction en vers françois de du Bellai. Celle-ci est aujourd'hui aussi barbare que le texte est agréable. Ces vers sont adressés au cardinal de Lorraine, en lui envoyant le discours sur l'instruction de François II; ouvrage qui est perdu, & dont il ne reste qu'une traduction de du Bellai, dont l'extrait fait partie de ce recueil. L'ouvrage de l'Hôpital parut si beau à François II, qu'il l'apprit par cœur. Voici cet envoi :

Hoc etiam munus loculis tibi, Carole nostris
Mittimus; hoc gratum, Carole, munus habe;
Est parvum, fateor; verum quo forma regendi
Expressa est magni quælibet Imperii.
In multis hæc pauca manu præcepta notavi.
Visa mihi nostris moribus apta magis;
Quæ Rex te longè discet meliore magistro,
Seque patris dignum reddet imaginibus.

Voici la traduction de du Bellai, vers par vers.

Je t'offre ici, prélat, un présent de mon coffre;
Reçois, prince & prélat, le présent que je t'offre,
Le présent est petit; mais tel que le devoir

De prince, tant soit grand, exprimé s'y peut voir.
J'ai recueilli en bref, de maint & maint passage,
Ce qui mieux à propos m'a semblé pour notre âge;
Que de toi beaucoup mieux notre prince apprendra,
Et du nom paternel digne fils se rendra.

Aujourd'hui que notre langue est à-peu-près fixée, & connue dans presque toute l'Europe, un poëte françois n'auroit rien à gagner à préférer la langue latine.

Pour donner à nos lecteurs une idée des talens poétiques du chancelier, nous allons mettre sous leurs yeux quelques morceaux de ses épîtres, & nous choisirons ceux qui contribuent à faire connoître son caractere & la noblesse de son ame. La modération & l'amour pour la paix, sont les vertus qui lui ont mérité surtout l'admiration & les éloges de la postérité. Ces généreux sentimens respirent dans tous ses ouvrages; ami des hommes, il eût desiré de les voir tous unis comme des freres. Dans une cour barbare & féroce, environné de guerriers accoutumés au carnage, & qui ne connoissoient d'autre gloire que celle de répandre le sang, il étoit sans cesse occupé du soin de calmer les esprits, de rappeller l'humanité dans les cœurs, & quand malgré ses conseils & ses exhortations, il voyoit les François furieux courir aux armes & s'entr'égorger comme des bêtes féroces, alors il déploroit avec amertume les malheurs de la patrie. » Quoi! s'écrioit-il, la furieuse Bellone » nous rappelle aux *armes*, elle s'*arme* encore » de son fouet ensanglanté, elle souffle dans nos

» cœurs la rage des combats.... Malheureux » citoyens, quel eſt donc votre aveuglement? » Quoi! tous, vous avez le même Dieu, le » même roi, la même patrie, vous reſpirez le » même air, vous jouiſſez du même ciel; ville, » tribunaux, loix, jugemens, tout vous eſt com» mun! O troupe de freres, une animoſité im» pie vous met cependant à tous les armes à la » main; vous allez vous entr'égorger comme » ſi vous arriviez des deux extrêmités du glo» be, inconnus les uns aux autres, différens » d'armure & de langage...... C'eſt que nous » ne fréquentons pas les mêmes temples, que » nous différons de culte, & que *le ſacrifice* » *varie parmi nous.* Eh! n'avez-vous donc jamais » entendu parler des Grecs, des Arméniens & » des peuples de l'Inde? Toutes ces nations, qui » adorent la divinité d'une maniere ſi différen» te, nous regardent-elles comme des profanes? » Ne leur rendons-nous pas auſſi les ſervices » mutuels de l'humanité? Les Juifs eux-mêmes, » les Juifs, ennemis perpétuels du nom que » nous portons, ne vivent-ils pas tranquille» ment au milieu de nous? Les Turcs, les peu» ples les plus barbares & les plus éloignés, ne » fréquentent-ils pas impunément nos villes, & » n'emportent-ils pas ſans rien craindre nos mar» chandiſes au-delà des mers? Et la France, ô » douleur! ne produit-elle pas à préſent des Pro» tagore, des athées, des Epicure? On ne les » pourſuit pas pourtant en juſtice; on ne fait » pas de loix contre eux, quoiqu'ils ſoient bien » plus éloignés de la voie que Jeſus-Chriſt nous » a tracée. «

Plein de zele pour le bien public, l'Hôpital ne voyoit qu'avec la plus vive indignation les énormes abus qui troubloient l'ordre de la société. Long-tems conseiller au parlement, il avoit été témoin des maux que causent aux citoyens les longueurs des procédures & les détours infinis de la chicane; il gémissoit sur-tout de voir des nobles qui auroient pu rendre des services utiles à la patrie, passer leur vie au palais & dans les anti-chambres des juges, se consumer en procès, & dissiper tout leur patrimoine. » La » noblesse s'oublie au point d'aller dès l'aurore » se placer *en védette* à la porte d'un vil secré» taire, de l'accompagner au palais, de rester » à ses côtés les journées entieres, de le rame» ner le soir chez lui, & lorsque la barre de » fer indique en se fermant le moment de l'au» dience, on regarde humblement & avec res» pect les licteurs assis fiérement sur des sieges » & orgueilleux de leur sceptre; on leur de» mande en tremblant la permission d'entrer. » A leur refus, on se mêle dans la foule, on » entre à la faveur d'un flot, ou bien chassé » honteusement, on ne gagne que des insultes, » les huées de la populace & souvent des coups. » Nobles rampans, les honneurs futurs dont se » repaît votre ambition, & la joie qu'ils cau» sent d'avance à vos cœurs, sont-ils capables » de vous faire ainsi renoncer à votre liberté? » Homme si fier de votre sang & de vos glo» rieux ancêtres! Est-il donc plus magnanime » de courber la tête, de descendre à tant de » bassesse, que de céder à un parent ou à tout

» autre une foible portion de vigne, que de
» paroître enfin un peu moins riche? En quoi
» différez-vous de ce coursier qui, pour se
» nourrir seul dans une prairie, & en chasser
» le cerf, employa une assistance étrangere, &
» consentit de porter l'homme.... Et vous,
» pour ne pas renoncer à un vil intérêt, pour
» frustrer votre compétiteur d'une bagatelle,
» cœur invincible, vous donnez à votre tête
» tant de maîtres superbes, vous êtes le com-
» plaisant de ces méprisables esclaves, de ces
» juges mercenaires. Ne donnez pas, *s'il vous*
» *plaît*, tant de prix à vos intérêts personnels,
» & ne croyez pas qu'il soit plus beau de faire
» la guerre, au palais, à vos concitoyens, que
» d'imiter les généreux exploits de vos aïeux,
» & d'égaler ces brillans titres d'honneur que
» pour vous transmettre, ils ont acheté avec
» tant de peine. «

Ce vertueux magistrat s'éleva aussi avec force contre l'usage barbare des meres qui confient la nourriture de leurs enfans à des femmes étrangeres; il fit voir les suites funestes d'une conduite si contraire à la nature. De nos jours, des écrivains célebres ont combattu ce préjugé dont la nation n'est pas encore guérie; on a regardé leurs réflexions judicieuses comme des fruits de la philosophie moderne, & l'on ne se doutoit pas qu'ils ne faisoient que répéter ce que l'Hôpital avoit dit long-tems auparavant avec autant de bon sens que d'éloquence. (*).

(*) Voyez dans le journal *d'août* 1776, page 49, un

Voici en entier la lettre de l'Hôpital à Jean Morel : elle offre des détails assez intéressans, pour que nous ne pensions pas devoir en rien élaguer.

» Je ne croyois passer que cinq jours à la » campagne, j'y suis encore dans le neuvie-» me ; &, si la chose publique ne me rappel-» loit, si je ne devois pas à Henri (*) l'exer-» cice de ma charge, je crois que je serois » absent tout le mois d'août ; car indépendam-» ment de mon éternel amour pour les champs, » j'avois amené ici tout ce qui pouvoit me » reposer, après les embarras de la ville, & » toutes les peines du palais : j'y avois ma fem-» me, ma fille, mon gendre, mon petit-fils. » C'est le plus charmant enfant, si l'amour qui » aveugle les peres, n'aveugle pas aussi son » aïeul. A trois mois, il rit déja ! Quand il » pleure, ses larmes mêmes sont agréables & » douces à mon cœur ; je trouve des char-» mes jusques dans les cris qui fatiguent son » gosier délicat. Il lui falloit une nourrice ; » sa mere l'avoit amené ici dans une litiere, » & fort chaudement. On lui avoit cherché » en vain une nourrice à Paris ; on espéroit

---

discours du philosophe Favorinus, traduit du grec par Aulu-Gelle, & donné dans notre langue par M. l'abbé de V****. Ce discours sur l'obligation où sont les meres de nourrir leurs enfans, est un des morceaux le plus intéressant des *nuits attiques*.

(*) Henri II.

» lui en trouver une à la campagne. On choisit
» dans les trois villages d'alentour celle qui pa-
» roissoit avoir le plus de lait : je me flattois
» déja que le ciel avoit répondu à mes vœux,
» lorsque voilà l'enfant saisi d'une fievre brû-
» lante ; il paroissoit tetter cependant, mais
» sa nourrice n'avoit point de lait. A cette dé-
» couverte, sa mere & ses deux aïeules font
» courir dans les hameaux & les bourgs voisins.
» Il nous arrive des meres de toutes parts ; au-
» cune ne peut appaiser la soif de l'enfant. Il
» pompe tout le lait de l'une, puis celui de
» l'autre, non en même tems : les médecins
» s'y opposent ; ce mêlange étant, disent-ils,
» peu salubre & dangereux même. Mais la mé-
» decine a tort ; elle devroit céder à la nature,
» quand son besoin impérieux se fait entendre.

» En réfléchissant alors sur les peines sen-
» sibles & les tourmens attendrissans des me-
» res, j'étois surpris de trouver tant de diffé-
» rence dans les objets qui s'offroient à mes
» yeux ! Dans les campagnes, sous les toits
» rustiques, je voyois des enfans gras & ver-
» meils pendus au sein de leurs meres ;
» & quand je demandois la raison d'une santé
» si fraîche, si peu connue à la ville, ces fem-
» mes me répondoient qu'elles n'usoient pour-
» tant d'aucun charme, d'aucun sortilege ; mais
» que toute leur magie consistoit à ne pas
» donner un sein étranger à leurs enfans ; qu'ils
» étoient forts, parce qu'elles les nourrissoient
» elles-mêmes. Ces réponses ingénues me frap-
» poient, & je n'étois plus étonné de voir deux

» nourrices suffire à peine au nôtre, tandis
» qu'une mere, aux champs, a toujours assez
» de lait pour les siens, & qu'elle n'est jamais
» obligée d'en aller chercher ailleurs. La na-
» ture est trop sage, pour nous avoir épargné
» ce premier aliment. Comment seroit-elle cou-
» pable? n'a-t-elle pas attaché au sein des fem-
» mes, dequoi nourrir deux enfans à la fois?
» On n'accouche guere que de deux ensemble,
» ou, si ce nombre excede, une vie si divi-
» sée n'est pas longue. L'enfant trouve donc
» en naissant sa nourriture préparée. Toute
» femme, comme toute femelle qui porte, ne
» manque jamais de lait. "

» Mais nos beautés, élevées dans les délices
» d'une ville voluptueuse, uniquement occu-
» pées de leurs charmes, ne sont déja que
» trop fâchées d'être assujetties à la grossesse.
» Accouchées une fois, toutes refusent la nourri-
» ture à leursenfans. Comme d'injustes marâ-
» tres, elles dissipent le plus beau don des immor-
» tels; elles détournent la source de cette li-
» queur pure, pour épargner la maigreur à
» leur corps, des taches légeres à leur sein,
» un peu moins de fermeté à leur gorge. Elles
» craignent qu'en passant une nuit par hasard,
» elles ne se réveillent avec un visage trop
» pâle. La conservation de leurs graces, de leurs
» attraits, les intéresse bien autrement que la
» vie & la santé de ces infortunés. Ils sont nés
» à peine, qu'on les bannit sans pudeur de la
» maison paternelle, & que l'usage dénaturé les
» prive de la vue de ceux qui les ont fait naî-

» tre. Un jeune agneau eſt bien mieux traité;
» un chien même eſt mieux accueilli de ſa maî-
» treſſe; il ſuit par-tout ſes pas, il ſe repoſe
» juſques ſur ſon ſein, ſa mort répand le deuil
» dans toute la maiſon.

» Ces premiers principes de notre exiſtence,
» ces premiers alimens que la nature réprouve,
» & que le ciel condamne, ont donné accès
» à bien des maux. Jeunes encore nous bu-
» vons avec le lait le germe de la corruption
» qui ſe développe avec nous. Cette nourri-
» ture eſt un adultere, qui dénature le vieux
» ſang de nos aïeux. Rarement auſſi le fils
» reſſemble à ſon pere; & quand la couche
» nuptiale feroit ſans tâche, ce lait merce-
» naire n'en déprave pas moins la nature &
» le cœur. Une fille ſortie de parens généreux,
» prend les mœurs d'une ſuivante: voluptueuſe
» comme elle, ſans pudeur, elle aimera la
» licence des repas, la danſe, les liaiſons qui
» égarent. Un fils ſera bas, cruel, libertin,
» avare, ſemblable enfin à celle dont il aura
» ſucé le ſein.

» Et nous ſommes étonnés que les races s'a-
» bâtardiſſent, tandis que nos meres n'ont plus
» de lait pour nous, & que l'aride ſein d'une
» femme ſervile eſt le ſeul aliment qu'on nous
» donne!

» Ce vice de notre enfance diſparoît-il dans
» l'âge adulte? Non, puiſque nous voyons
» cette inaction & cette indifférence s'accroître
» encore avec les années. Les peres eux-mêmes
» donnent-ils de grands exemples de vertu à

» leurs enfans : où ſont les maîtres reſpectables
» dont ils les entourent ? Leurs fils, ſans ex-
» périence encore, incapables de diſcerner le
» bien, apprennent déja à ſe paſſionner pour
» l'or : on leur dit que rien ne tient lieu de
» richeſſes, que rien n'eſt plus affreux que la
» pauvreté.

» La premiere leçon d'une mere à ſa fille,
» eſt de lui apprendre à diſtribuer avec grace
» l'édifice de ſes cheveux, à dénaturer l'éclat
» d'une beauté qui eſt à elle, à orner ſa tête
» de diamans. Elle la mene aux ſoupers ſi pro-
» longés & ſi licentieux des prélats. La malheu-
» reuſe eſt perdue, quand elle revient. Ainſi,
» les maux ſe ſuivent, ſe propagent; ainſi, de
» cette ſource dérivent, pour le tems futur,
» des excès qui groſſiront encore.

» Auſſi, voulez-vous que je vous apprenne
» le juſte tribut réſervé aux meres, pour avoir
» fermé à leurs enfans les deux ruiſſeaux ali-
» mentaires qu'elles leur devoient ? Les herbes
» froides, avec leſquelles on s'efforce de ſup-
» primer leur bienfaiſante liqueur, la diſper-
» ſent & la font refluer dans tout le corps :
» alors un engagement froid & douloureux s'é-
» tablit dans les articulations; la fievre les vient
» ſaiſir ; des douleurs cruelles déchirent leurs
» ſeins délicats; le lait qu'on y avoit détenu
» captif, lutte, peſe en vain pour en échapper.
» Origine criminelle de tant de dépôts ! & ſi
» l'on ne ſe hâte d'y remédier, le dépôt de-
» viendra cancer, ou bien il embraſſera toute
» l'étendue des entrailles ; en vain vous épui-

» ſerez tout l'art du fils d'Apollon, pour le fixer
» dans un point donné : plus vous le captiverez,
» plus il envahira d'eſpace, juſqu'à ce que,
» vainqueur de l'art, il s'établiſſe enfin ſur le
» viſage, & vous conduiſe, par les langueurs,
» à une mort, dont la cauſe eſt un crime.

» Eclairées par tant d'accidens ſi communs,
» ô meres, abjurez donc un uſage criminel,
» redoutez la colere des Dieux, & ne rendez
» pas inutile le don de la raiſon, cette lumiere
» émanée du ciel, & refuſée à tous les autres
» animaux.

» Eh! n'ont-ils pas plus d'humanité que vous?
» Regardez la tendreſſe de la louve, l'amour
» de la lionne pour leurs petits! regardez les
» autres animaux, tous les combats cruels aux-
» quels ils s'expoſent, tous les dangers qu'ils
» bravent pour les fruits de leurs amours : ne
» dévouent-ils pas leur vie pour un intérêt ſi
» cher ? Avec quelle ſollicitude charmante les
» oiſeaux bâtiſſent leurs nids ? voyez leur tra-
» vail étonnant, dès l'inſtant qu'ils ont trouvé
» un lieu ſûr; comme ils ſuſpendent leurs in-
» duſtrieuſes maiſons ſur les plus hauts arbres,
» ou les cachent dans les buiſſons épais, inac-
» ceſſibles aux regards, dans la frayeur mor-
» telle que le barbare épervier, ou l'oiſeleur
» plus barbare encore, ne leur raviſſent tout
» ce qu'ils aiment! comme la paille & le gazon
» préparés par l'amour, tapiſſent mollement
» leurs nids! combien de tems ils ont la pa-
» tience de reſter immobiles ſur leurs œufs !
» & quand leurs petits écloſent enfin, regardez

» la nourriture qu'ils leur donnent. Comme ils » vont la chercher au loin! avec quelle joie, » après l'avoir préparée, avec quels transports » ils la partagent à leurs familles chéries!

» Les tigresses ont cet amour elles-mêmes; » nul animal sur la terre n'est privé d'un sen» timent si doux.

» O femmes! apprenez donc la vertu qui » vous est propre. Si votre volonté y répugne » encore, si vous n'avez rien d'humain que la » figure, apprenez-la cette vertu des bêtes les » plus féroces, ou du moins accordez-leur l'hu» manité, dont vous usurpez le nom «.

Lorsque François II fut sacré à Reims le 24 avril 1559, l'Hôpital, alors âgé de 54 ans, composa à ce sujet un très-beau poëme, qui contenoit des instructions pour le jeune roi. Cette piece reçut dans le tems les applaudissemens de tous les gens-de-lettres, & ce qui fait autant d'honneur au monarque qu'au poëte, c'est que François II voulut en orner sa mémoire. Voici quelques traits choisis de cette instruction. » Que notre roi n'aime pas tant le titre de brave » que celui de juste, & qu'il fuie ces noms pom» peux acquis par le sang & le carnage.....
» Quand il choisira un magistrat ou un ponti» fe, il cherchera lui-même, beaucoup, long» tems, le citoyen qui mérite un si grand hon» neur..... Il ressuscitera l'usage antique, & » fera écrire en public le nom du pontife ou » du juge qu'il désigne, puis il entendra les dis» cours, les jugemens des hommes; par ce » délai, son choix en sera meilleur, il n'aura

» point le repentir tardif d'être tombé dans une » erreur honteuſe..... Quant à ſon domaine » & à l'argent que la république lui fournit, » un roi n'en doit point détourner l'uſage, il » n'en gratifiera point des gens indignes, les li- » bertins ou les paraſites; mais comme un bon » tuteur qui ſera comptable un jour, il admi- » niſtrera fidélement ſon dépôt, retranchera la » vaine parure d'un luxe nouveau, & ramenera » la mode ancienne ſur les habits & ſur la ta- » ble..... Une contagion affreuſe eſt venue *s'é-* » *tablir* dans ce royaume, elle dévore la ſubſ- » tance de l'empire. A peine on rend au roi le » quart ou le tiers de la recette : tant de gens » *allongent* leurs doigts *recourbés* dans les ſacs du » prince; il faut réduire le nombre de ces hom- » mes dangereux...... Notre roi donnera un » accès facile au peuple qui viendra à lui : ſa » main recevra les requêtes, il écoutera les » plaintes gémiſſantes, il répondra lui-même. » Ah! penſez combien nous aimons à voir no- » tre prince, combien cette vue eſt douce au » citoyen : rien, rien n'approche de ce bon- » heur. Aucun refus de ſa bouche ne nous pa- » roît dur, il nous fait un ſigne d'approbation; » ce ſigne *eſt une dette pour nous*. Il nous refu- » ſe, mais il nous a du moins entendus; auſſi » preſque jamais nous ne ſortons triſtes de ſa » préſence «.

L'Hôpital n'a peut-être jamais paru plus grand que dans ſa diſgrace : forcé de quitter une cour où ſes vertus auſteres étoient déplacées, où ſes ſages conſeils n'étoient plus écoutés, il ſe re-

tire dans sa terre de Vignai. Là rendu à lui-même, il commence à goûter le repos & la liberté qu'on ne trouve point dans les cours; bien différent de ces vils courtisans, qui, dans leurs terres, au milieu de leurs vassaux & dans le sein de leurs familles, se regardent comme exilés, qui, dépouillés de cet éclat imposant que donne la faveur des rois, laissent voir la foiblesse & la pusillanimité de l'homme le plus méprisable, qui ne peuvent oublier la cour qui les oublie, qui se consument & s'épuisent en vains regrets, & ne trouvent rien dans eux-mêmes qui puisse les consoler de la perte de ces honneurs frivoles auxquels ils attachoient le bonheur suprême, l'Hôpital, dans sa retraite, se croit un esclave échappé de sa chaîne; c'est du moment qu'il rentre dans l'obscurité d'une vie privée qu'il se regarde comme vraiment libre & maître de lui même. Ces sentimens se trouvent exposés dans une de ses pieces, qui, sans contredit, est la plus intéressante du recueil, & la plus propre à faire connoître la grandeur d'ame de cet illustre magistrat. Après avoir fait la peinture des dégoûts & des désagrémens qu'il a éprouvés dans son ministere, il ajoute que son dessein n'est pas de rebuter les gens de bien, ni de les détourner du service de la patrie, & il s'écrie à ce sujet : » Si votre ame contient de » grands desseins, si elle est capable de quel» que chose de sublime, si vous la sentez su» périeure à votre état; jeune encore, suivez » l'impulsion de la nature, entrez dans l'admi» nistration publique; car, après les dieux, la patrie

» patrie mérite notre premier amour. Consacré
» une fois à son service, persistez, souffrez jusqu'à votre derniere heure, jusqu'à l'entrée de
» la tombe, tant que la patrie vous agréera
» pourtant. Si elle vous rejette, ou si, ennuyée
» de vous, elle se fait de nouvelles amours,
» partez joyeusement, & allez retrouver votre
» femme & vos enfans en sauvant votre réputation & votre gloire, comblé d'honneur,
» & sur-tout muni de la conscience d'une vie
» sans tache. Il est beau de se reposer dans ses
» foyers des travaux heureux entrepris pour la
» république; il est beau de voir un vieillard
» couvert de gloire occupé dans son champ *du
» ménage rustique*, alignant son verger, lisant,
» écrivant encore pour l'instruction de ceux qui
» viendront après lui; il est consolant, si près
» du but, de reposer son corps & son ame
» dans les embrassemens de sa femme & de ses
» enfans qu'on aime, avant d'aller dormir dans
» la tombe de ses peres. Mais vous croyez peut-être que, dépouillé des orgueilleux faisceaux
» & pauvre, on se voit dédaigné des grands
» & des petits, & que la vie même est exposée
» alors à bien des hasards; oui, souvent dans
» un magistrat, c'est la dignité seule qu'on révere; quand cette dignité n'est plus, tous l'abandonnent; mais la véritable gloire est plus
» durable; elle reste après les honneurs. Un
» sage n'est jamais seul ni sans cortege, & quand
» il seroit seul, n'est-il pas là pour se parler à
» lui-même? A-t-il donc un si grand besoin de
» compagnie & de paroles étrangeres? Eh!

» qu'a-t-il à craindre ? a-t-il jamais inſpiré la
» crainte aux autres ? a-t-il offenſé *perſonne ?* Eh,
» quand on a ſes mains pures de ſang, quand
» on ne conſeilla jamais de cruautés, quand on
» n'a jamais fait porter le deuil, ſeul, qu'auroit-
» on à craindre dans une campagne déſerte ?
» Ne pourroit-on pas goûter un ſommeil paiſi-
» ble à l'ombre d'un bois écarté «.

On a pu voir par les différens morceaux que nous avons cités, que le ſtyle du traducteur n'eſt point aſſez ſoigné, & qu'il manque ſouvent de pureté & d'élégance ; mais on y trouve du moins un ton ſimple & naturel, très-conforme à l'eſprit de l'original. On auroit pu néanmoins imprimer auſſi le texte à côté de la traduction, pour mettre le lecteur à portée de juger de la fidélité de la ſeconde & de la beauté du premier, d'autant mieux que l'édition des poéſies de l'Hôpital eſt rare. Cette traduction eſt précédée de quelques éclairciſſemens ſur la vie & le caractere du chancelier. C'eſt un morceau curieux & vraiment intéreſſant ; nous en extrairons deux anecdotes rapportées par Brantome : elles peuvent ſervir à faire connoître quelle étoit l'auſtérité des mœurs du chancelier & ſa ſévérité dans l'exercice de ſa charge. » C'étoit un autre Caton, celui-là, & qui
» ſavoit très-bien cenſurer & corriger le monde
» corrompu. Il en avoit du tout l'apparence
» avec ſa grande barbe blanche, ſon viſage
» pâle, ſa façon grave, qu'on eût dit à le voir
» que c'étoit un vrai portrait de ſaint Jérôme,
» auſſi pluſieurs le diſoient à la cour. Tous les

» états le craignoient, & ſur-tout meſſieurs de
» la juſtice. Je me ſouviens qu'une fois, à Mou-
» lins, j'avois prié M. de Strozze de lui parler
» de quelque affaire que j'avois; il me dépê-
» cha auſſi-tôt & me fit dîner très-bien (du
» bouilli ſeulement, car c'étoit ſon uſage), &
» n'étions pas quatre à table. Devant le dîner
» ce n'étoit que beaux diſcours & belles ſen-
» tences, & quelquefois auſſi de gentils mots
» pour rire. Après dîner on lui dit qu'il y avoit
» là un préſident & un conſeiller nouveaux qui
» vouloient être reçus aux états qu'ils avoient
» obtenus. Soudain il les fit venir devant lui
» qui ne bougea ferme de ſa chaiſe. Les au-
» tres trembloient comme la feuille au vent.
» Il fit apporter un livre du code ſur la table,
» & l'ouvrit lui-même, leur faiſant des queſ-
» tions. Ils lui répondirent ſi impertinemment,
» qu'ils ne ſavoient que vaciller, ſi bien qu'il
» fut contraint de leur dire, que ce n'étoient
» que des ânes, & qu'encore qu'ils euſſent près
» de cinquante ans, ils s'en allaſſent aux éco-
» les étudier. M. de Strozze & moi, qui voyions
» toutes leurs mines, plus ébahis qu'un pauvre
» homme qu'on mene pendre; nous en rions
» ſous la cheminée notre ſaoul. «

» A Bayonne, le marquis de Trans eut un
» ajournement perſonnel au conſeil-privé. Etant
» devant M. le chancelier, qui lui vouloit re-
» montrer ſes folies, ſes paſſe-tems & jeux
» cuiſans dont il étoit coutumier d'uſer, il ſe
» mit à rire : *Comment*, *vous riez*, dit-il, *au-*
» *lieu de vous attriſter & de montrer un viſage re*

» *pentant de vos folies! Vous vous pourriez bien* » *donner de garde qu'avec vos risées & vos bouf-* » *fonneries je vous ferois trancher la tête, & re-* » *remerciez bien le roi & M. de Fizes, car vous* » *l'auriez toute à cette heure, encore ne sais-je à* » *qui m'en tenir.* Qui fut bien étonné? ce fut » M. le marquis. Assurez-vous que le rire lui » passa bien. Il ne falloit pas se jouer avec ce » grand juge & rude magistrat. «

L'Hôpital devoit tout à la maison de Lorraine. On trouve un grand nombre de pieces adressées au cardinal, & de grands éloges prodigués au duc François de Guise, son frere, le plus grand homme de son siecle, si l'ambition ne l'eût point égaré. L'Hôpital, qui prévoyoit sa destinée, lui donne des louanges qui sont des leçons adroites. » La reconnoissance que leurs » hauts faits méritent, dit-il, en parlant des » deux freres, ne les rendra-t-elle pas trop puis- » sans, n'ajoutera-t-elle pas encore à l'amour » des citoyens pour eux? — Non, Guise aime » la patrie; *la faveur populaire ne le tentera pas:* » *il n'en serviroit pas moins l'état, s'il éprouvoit* » *l'ingratitude publique.* « Si l'Hôpital n'eût voulu que flatter, il se seroit bien gardé de parler ainsi.

Par-tout éclate sa philosophie; rien dans ces poésies n'annonce que l'Hôpital fût faux & intrigant; il aimoit sa patrie; il a tout sacrifié; il s'est sacrifié lui-même à cet amour; il mérite nos éloges & notre reconnoissance. Puissent les monumens érigés à sa gloire, exposés à la vénération publique, ranimer, dans le cœur

des François, ce patriotisme qui s'affoiblit tous les jours!

(*Année littéraire; journal des sciences & beaux-arts; journal des dames; journal encyclopédique; gazette universelle de littérature; journal de* Paris.)

Lettres de Stéphanie, roman historique, en trois parties, in-12. de plus de 250 pages chacune. A Paris, rue de Tournon, au bureau du *journal des dames*, & chez les libraires qui vendent les nouveautés. 1778.

Ce roman intéressant, dont l'auteur a la modestie de cacher son nom, (*) est dans la forme épistolaire. Ce sont des lettres entre l'héroïne miss Stéphanie Rosémont, miss Clarence, son amie, & les autres personnages, tous Anglois ou Espagnols, à l'exception de deux. La scene principale est placée en Espagne, &, ce qu'il y a de singulier, elle est censée se passer sous le regne de Ferdinand-le-Catholique & d'Isabelle, quoique le ton de l'ouvrage, dans quelques endroits, paroisse plutôt tenir du costume de ce siecle, ce qu'il n'étoit guere pos-

(*) On avoit d'abord annoncé l'ouvrage sous le nom de M. Dorat, dans quelques papiers publics; on l'attribue aujourd'hui à Mde. la comtesse de B***.

ſible d'éviter. D'ailleurs, cette date ſi ancienne, déterminée par les particularités hiſtoriques que l'auteur a fait entrer dans ſon plan, doit être regardée comme indifférente pour le fond du roman.

Le rédacteur du *journal des dames*, qui a été chargé de la publication de ces lettres, en avoit inſéré une partie, l'année derniere, dans quelques tomes conſécutifs de ſon recueil, ce qui inſpira dès-lors le deſir le plus vif & le plus général d'en connoître la totalité. Nous nous empreſſons de ſouſcrire aux éloges de l'éditeur, ſuivant lequel il n'a paru depuis long-tems une production ſi élevée, plus noble & plus ſenſible; où les caracteres ſoient plus fiérement deſſinés, où la vertu ſoit plus touchante, & où le langage des paſſions ait à la fois plus de chaleur & de délicateſſe.

Le lord Roſémont, marié & devenu veuf dès ſa premiere jeuneſſe, s'eſt livré depuis à des égaremens qui ont détruit ſa fortune : il a voulu ſe donner la mort; mais Stéphanie, ſa fille, lui a retenu le bras; Stéphanie, à peine âgée de dix-ſept ans, ſenſible, intéreſſante, a déja fait pour ſon pere le ſacrifice de l'héritage que ſa mere lui a laiſſé en mourant; tout eſt diſſipé, ce pere eſt le ſeul bien qui lui reſte; il ſe détermine à vivre pour elle. Ils quittent enſemble l'Angleterre, & partent pour l'Eſpagne avec une amie de la mere de Stéphanie, mariée dans ce dernier royaume, & que des affaires avoient amenée pour quelque tems à Londres avec dom Almanza, ſon époux. Sté-

phanie laiſſe en Angleterre une amie inconſolable dans miſſ Clarence, & cette derniere fait part de ſes regrets à madame de Norſey, jeune veuve françoiſe, auſſi ſon intime amie, & avec laquelle elle a paſſé ſon enfance au couvent.

Roſémont, qui a pris en Eſpagne le nom de Sidley, aigri par le malheur, vient à laiſſer échapper quelques propos imprudens, qui ſont recueillis & envenimés par des ſatellites de l'inquiſition. On l'arrête, il eſt empriſonné, condamné; &, malgré les alarmes, le déſeſpoir, les ſollicitations inutiles de Stéphanie, il va être jetté dans le bûcher. Sa fille, qui s'eſt élancée au lieu de l'exécution, le tient embraſſé & veut en vain le diſputer aux bourreaux, lorſque tout eſt ſuſpendu à la voix de dom Fernand Ximenès, jeune ſeigneur de la plus haute naiſſance, & favori du roi, qui, touché d'un tel ſpectacle, prend ſur lui de ſe ſervir du nom de ſon ſouverain pour arracher l'Anglois aux flammes. Il court au roi, avoue ce qu'il a fait, en demande pardon, & lui préſente l'infortuné Sidley. Ferdinand accueille cet étranger avec bonté, aſſure qu'il n'oubliera rien pour faire éclater ſon innocence; mais, afin de ſatisfaire à la juſtice, il le renvoie en priſon pour qu'on revoie ſon procès. En même-tems le généreux favori eſt exilé pour la forme, pendant quelques jours, après avoir remis Stéphanie entre les mains de madame de Céléria, une des dames les plus diſtinguées de la cour d'Eſpagne, dont il doit épouſer la fille. Cette dame prodigue à Stéphanie les ſoins les plus tendres. Cependant on

trouve dans la prison de Sidley un cadavre percé de mille coups & défiguré, qui ne peut être que le sien. Cette nouvelle funeste, qui a percé jusqu'à Stéphanie; lui cause une fievre brûlante qui la conduit au bord du tombeau, & dont elle ne réchappe que par miracle. A peine guérie, désespérée d'une perte qui lui rend la vie odieuse, elle apprend tout-à-coup que son pere est en vie, & en reçoit une lettre où il l'instruit de son sort.

Le comte Felici, l'un des principaux ministres de la cour d'Espagne, & parent du cardinal Ximenès, a vu Stéphanie, & en est devenu amoureux; il forme le dessein de l'épouser. Comme il a pénétré le mystere de sa naissance, l'ambition de s'allier à un sang illustre, pour relever sa noblesse très-peu ancienne, entre pour beaucoup dans son projet. Ce Félici est un homme faux, ambitieux, intrigant, ennemi de tout ce qui met obstacle à ses desseins, & employant toutes sortes de moyens & de ruses secretes pour parvenir à ses fins. Secondé par Alvarès, son confident & son principal agent, auquel seul il ouvre le fond de son cœur, c'est lui qui a tiré Sidley de sa prison, & substitué à sa place le cadavre d'un criminel condamné à mort, afin de tromper l'inquisition, & faire croire que le prisonnier n'existoit plus. Il n'a pas donné à connoître à Rosémont qu'il étoit instruit de son vrai nom, & lui laisse croire qu'il n'a agi que par un pur mouvement de générosité. En même-tems il l'a fait charger par le roi, auquel il a tout découvert, d'une négociation secrete au-

près de la cour de France, & l'a fait partir avec le plus grand myſtere.

Dom Fernand a conçu, de ſon côté, l'amour le plus violent pour Stéphanie. Ce favori du roi eſt un jeune héros, un être accompli, admiré de toute l'Eſpagne, & dont les grandes qualités n'ont pas manqué de faire une forte impreſſion ſur le cœur de la jeune Angloiſe. Mais, d'un côté, l'honneur, les volontés d'un pere, le vœu de la cour, & une foule d'autres circonſtances preſſent & obligent Fernand à s'enchaîner à Florizene, fille de madame de Céléria; &, de l'autre, l'attachement & la reconnoiſſance de Stéphanie pour cette dame, lui impoſent le devoir de renfermer ſoigneuſement une paſſion propre à traverſer l'union de ſa fille & de Ximenès. Madame de Céléria, qui retient toujours Stéphanie auprès d'elle, l'aime d'autant plus tendrement, qu'elle a connu autrefois Roſémont, & brûle pour ce lord d'une paſſion que lui-même ignore, & qu'elle s'eſt d'autant plus attachée à étouffer, que ſon époux, quoique fort avancé en âge, mérite d'ailleurs toute ſon affection & ſa reconnoiſſance.

Pendant que Stéphanie intéreſſe tout ce qui l'entoure, elle eſt un objet de haine & de vengeance pour la ſeule Florizene. Cette Eſpagnole, qui n'a que dix-huit ans, eſt du caractere le plus odieux, le plus vindicatif, le plus noir, & d'une méchanceté ingénieuſe, profonde, qui ſemble au-deſſus de ſon âge & de ſon ſexe, & qui étonne & révolte même le comte Félici, avec lequel elle agit de concert. Elle a tout découvert, la

naiſſance de Stéphanie, ſa paſſion pour Fernand, l'amour de ce dernier. Malgré tous les moyens que Ximenès a de plaire, elle ne l'aime point; l'ambition & la jalouſie ſeules la portent à deſirer de l'épouſer; elle eſpere ſe venger de lui, en l'arrachant à ſa rivale & le rendant malheureux; elle eſpere ſur-tout ſe venger doublement de Stéphanie, en lui ôtant Fernand, & en procurant ſon mariage avec le comte Félici qu'elle a en horreur. Pour Félici, en uniſſant ſes complots à ceux de Florizene, il ſe propoſe en même-tems de parvenir à épouſer miſs Roſémont, & de contribuer à faire le malheur de ſon rival, en preſſant ſon union avec l'infernale Eſpagnole. On ſent combien doit être vif l'intérêt que répandent dans le roman ces paſſions & ces intérêts oppoſés des différens perſonnages; il eſt vrai que cet intérêt y eſt ſi prodigué, qu'il en rend la marche compliquée.

Les reſſorts que font mouvoir de concert Florizene & Félici, & qu'il ſeroit trop long de détailler, ſont dérangés tout-à-coup par la mort du vieux marquis de Céléria, pere de Florizene, mort qui arrive au moment où alloit ſe faire le mariage de cette furie avec Ximenès. Elle a la rage de le voir encore retardé par une guerre qui ſurvient avec les Maures. Fernand court ſervir ſon roi & ſa patrie, & ſe diſtingue par des exploits brillans. Il ſauve même la vie au roi dans un combat. Roſémont, caché ſous le nom de Ramire, revenu de ſa miſſion ſecrete, qu'il a remplie avec ſuccès, obtient auſſi un commandement dans cette guerre, & y rend d'im-

portans services à l'Espagne. Stéphanie a la joie de voir revenir son pere couvert de gloire, ainsi que l'amant qu'elle chérit en secret.

Cependant, diverses circonstances déterminent Fernand à déclarer son amour pour Stéphanie, & à rompre son engagement avec Florizene. La rivalité de cette derniere éclate. Stéphanie, de son côté, n'a pu cacher à tout ce qui l'environnoit sa tendresse & ses alarmes, pendant une maladie dangereuse de son amant. Elle fait donc l'aveu de son amour à madame de Céléria; &, quoiqu'elle voye le mariage de Florizene rompu sans retour, quoiqu'elle soit instruite de son indifférence pour Ximenès, quoiqu'elle ait en main des preuves de sa fausseté & de sa perfidie, loin de dévoiler cette fille abominable, elle prend la résolution généreuse de s'immoler à sa reconnoissance envers son amie & sa bienfaitrice, & aux intérêts de son pere. Elle renonce donc à Fernand, & prend le parti, dicté par le désespoir, de donner la main à Félici, mariage bientôt suivi de celui du lord Rosémont & de la marquise de Céléria. Ximenès est désespéré. Stéphanie, résolue à lui demeurer fidelle, même en devenant comtesse de Félici, avoue courageusement au comte, le jour même de ses nôces, son aversion pour lui, sa passion insurmontable pour son rival, les circonstances qui l'ont forcée à lui donner la main; elle finit par lui laisser entrevoir l'horreur avec laquelle elle le verroit user de ses droits. Félici, furieux de voir son ardeur si cruellement trompée, mais plus ambitieux qu'amoureux, dévore

ſa rage, & renonce à la poſſeſſion de Stéphanie. Sa paſſion pour elle s'eſt changée en haine; il ne roule dans ſa tête que des projets de vengeance, & veut commencer par perdre Fernand. Il ſe ſert de Florizene, qui ne veut plus que la mort de celui qui devoit être ſon époux, & qui apoſte des émiſſaires pour l'aſſaſſiner. Stéphanie, avertie à tems, vole à ſon ſecours, ſe jette au milieu des aſſaſſins, & lui ſauve la vie. Félici, au déſeſpoir de voir ſa victime échappée, tourne ſa rage contre ſon innocente épouſe; &, réſolu de la faire périr par une mort lente, la fait conduire loin de Madrid, dans un déſert affreux, où elle eſt enfermée & gardée à vue. Du moment où elle a diſparu, Fernand, mylord Roſémont, Clarence ſon amie, qui ſe trouve alors en Eſpagne, ſont occupés à la chercher. Fernand découvre enfin, après des peines incroyables, le lieu de ſa détention; il y pénetre, & la trouve expirante de foibleſſe & de déſeſpoir, dans le moment où Florizene s'introduiſoit dans ſa priſon par une autre porte, un poignard à la main. Ximenès s'élance, la déſarme, veut la tuer, mais elle s'échappe. Roſémont & Clarence arrivent: Stéphanie revient à elle & ſe trouve dans les bras d'un pere, d'un amant & d'une amie. Elle eſt encore quelques jours en danger, mais enfin elle ſe rétablit. Son pere l'emmene en France avec miſs Clarence, & la ſouſtrait pour jamais au pouvoir de Félici, à qui ſa barbarie a fait perdre tous ſes droits. Ils rejoignent à Paris milédi Roſémont, & l'amie de Clarence, madame de Morſey. Le chevalier de Roſeane,

frere de cette derniere, aime miſs Clarence & en eſt aimé, mais Clarence ne veut point de bonheur tant qu'il manque quelque choſe à celui de ſon amie.

Fernand eſt reſté en Eſpagne. Séparé peut-être pour jamais de ſon amante, il a du moins la conſolation de la ſavoir plus tranquille, & d'être aſſuré de ſa tendreſſe, par une lettre qu'il a ſurpriſe dans ſa priſon lorſqu'il l'y trouva évanouie, où elle lui laiſſoit voir ſon cœur à découvert, & qu'il ne devoit recevoir qu'après la mort de l'infortunée comteſſe. Les choſes ne reſtent que quelques mois dans le même état. Florizene, voyant que tous ſes coups ont porté à faux, veut au moins ſe venger de Félici. Elle fait remettre au gouvernement une copie qu'elle s'eſt procurée de quelques lettres de ce miniſtre propres à le perdre, puiſqu'elles prouvent clairement qu'il a trahi l'état, & entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Eſpagne. Il eſt dépouillé de ſes emplois & arrêté. On lui fait ſon procés; mais Fernand a encore la générofité d'employer ſon crédit auprès du roi pour le ſauver de l'échafaud, & obtient qu'il ne ſera qu'envoyé en exil dans une de ſes terres. Félici ne peut ſurvivre longtems à la perte de ſes dignités, & s'empoiſonne de déſeſpoir. Florizene tombe dans des convulſions de rage, & devient folle. Ximenès, déſormais tout entier à l'eſpoir d'être bientôt heureux, va rejoindre à Paris Stéphanie, & leur union eſt enfin décidée. Les deux amans, mylord & & milédi Roſémont, miſs Clarence, madame

de Norſey, le chevalier de Roſenne, partent tous enſemble pour l'Eſpagne, où ſe fait le mariage de Fernand & de Stéphanie, & celui de Roſenne & de Clarence.

Il y a eu peu de romans plus intéreſſans à lire que celui-ci. Indépendamment de l'amour ſi tendre, ſi vif & ſi bien exprimé de Ximenès & de Stéphanie, preſque tous les perſonnages ſont des héros d'amitié. Rien de plus touchant que celle qui réunit Stéphanie, lady Roſémont, miſs Clarence, & madame de Norſey. Cette derniere, en ſa qualité de Françoiſe, y apporte quelquefois un ton un peu plus gai & plus léger, mais n'en eſt pas moins raiſonnable & moins ſenſible. Le même ſentiment anime Fernand, ſes amis dom Lope & dom Almanza, & le chevalier de Roſenne. Le lord Roſémont intéreſſe par ſes malheurs, par la nobleſſe de ſes ſentimens, & ſa tendreſſe pour ſa fille, qui, de ſon côté, eſt un prodige d'amour filial autant que d'amour & d'amitié. Félici eſt odieux, mais bien moins encore que Florizene, ſur laquelle l'auteur paroît avoir épuiſé ſes crayons en ce genre, & qui eſt un des caracteres les plus atroces qu'on ait vus peints dans aucun roman, frappant ſur-tout par le contraſte d'un ſexe foible & d'un âge tendre, avec le ſang froid de la ſcélérateſſe & l'énergie effrayante de la cruauté. Le ſtyle n'eſt pas le moindre mérite de cet ouvrage; il eſt ſoigné par-tout; peut-être même l'eſt-il trop; peut-être n'eſt-il pas aſſez épiſtolaire; mais la partie des caracteres nous a paru ſu-

périeure. Enfin ce roman nous a ſemblé un des meilleurs que l'on nous ait donnés depuis très-long-tems. On ne devine pas pourquoi l'auteur a craint de ſe nommer. Une telle production ne peut que faire honneur à ſon eſprit & à ſon ame. Elle doit ſur-tout plaire aux femmes, diſent les auteurs du *journal* de Paris : car l'amant, dans ces lettres, eſt charmant, & le mari eſt un monſtre.

(*Mercure de France ; Journal* de Paris ; *affiches & annonces* de Paris.)

Les adieux du duc de Bourgogne & de l'abbé de Fénelon ſon précepteur ; ou *dialogue ſur les différentes ſortes de gouvernemens.* Brochure *in*-12. de 200 pages, imprimée en Allemagne, & ſe vend à Douay.

LA nature ſe plaît quelquefois à former des hommes extraordinaires, dont la poſtérité ne rappelle les vertus qu'avec vénération, & dont on ne prononce le nom qu'avec une eſpece d'attendriſſement : tel eſt le célebre archevêque de Cambrai, à qui l'on attribue ce dialogue. L'éditeur, bien convaincu que tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet illuſtre prélat, avoit des droits à l'admiration publique, s'efforce d'en démontrer l'authenticité. Il ſe fonde d'abord ſur la reſſemblance qui ſe manifeſte, au premier coup-d'œil, entre les autres ouvrages de M. de Fé-

nelon, & celui-ci, tant pour le fonds que pour les graces du ſtyle. Une autre preuve plus déciſive encore, c'eſt l'avertiſſement de l'auteur qui a recueilli ce dialogue, & qui aſſure le tenir d'un eccléſiaſtique honoré de toute la confiance du digne inſtituteur de M. le duc de Bourgogne. Cet eccléſiaſtique ayant été chargé de mettre en ordre la bibliotheque & les papiers de ſon bienfaiſteur, en avoit obtenu la permiſſion de prendre copie de ſon manuſcrit, après la mort du prince; & c'eſt par cette voie que cet ouvrage a vu le jour.

Comme les perſonnages qu'on nous cite pour témoins de ce fait, ne nous ſont pas aſſez connus, nous ne ſaurions accorder à leur témoignage toute la foi qu'ils peuvent mériter, ni nous porter nous-mêmes pour garans de cette importante découverte, envers le public : nous nous contenterons d'obſerver, qu'il eſt aſſez vraiſemblable qu'un prince philoſophe, aimant ſes devoirs & voulant rendre ſes ſujets heureux, ait demandé à ſon précepteur, avant de ſe ſéparer de lui, un entretien particulier ſur la meilleure forme poſſible de gouvernement. Il eſt également vraiſemblable que M. de Fénelon, s'étant preparé à cette converſation, en ait mis le réſultat par écrit; mais qu'il n'ait pas voulu le publier enſuite, de peur d'exciter la rage de ſes perſécuteurs. Au reſte, on attribue tant d'ouvrages poſthumes aux auteurs qui ont laiſſé une grande réputation après eux, que le public ne ſauroit être trop ſur ſes gardes, à cet égard, contre la fraude & la ſupercherie.

Nous voudrions pouvoir présenter ce dialogue en entier à nos lecteurs, pour qu'ils pussent juger, plus facilement, si on y retrouve en effet cette touche élégante, ce ton doux & persuasif, cette éloquence noble & naturelle, qui caractérisent ses productions immortelles. Mais les bornes de nos extraits ne nous permettent que d'en citer quelques morceaux. Le sujet est d'ailleurs si important par lui-même, & les principes qu'on y établit sont si conformes à ceux de cet éloquent prélat, qu'on ne devroit pas, ce semble, faire un crime à l'éditeur de ce dialogue, d'avoir pris le masque de l'auteur du *Télémaque.* Il ne pouvoit obtenir plus sûrement des succès, qu'en renouvellant ses maximes.

Le duc commence par se plaindre de ce qu'il ne sera plus à portée de voir aussi souvent son cher instituteur : il lui dit qu'il a bien des questions à lui faire, bien des éclaircissemens à lui demander sur les objets les plus importants.

M. de Fénelon répond qu'il s'estimera heureux, s'il peut voir de près la noblesse, la constance avec laquelle le prince remplira ses devoirs. » Quelle consolation pour moi, continue-t-il, s'il m'est permis de le dire comme » je le sens, de vous voir porter le flambeau » de la vertu, dans l'empire des illusions & du » mensonge ; démêler le sentier de la vertu, » parmi les chemins si frayés du vice ; toujours » pur au sein de la corruption ; toujours bon, » malgré les conseils du courtisan, & toujours » juste, malgré leurs intrigues. — Vous vous

» êtes nourri des maximes de ſageſſe que nous » offre la religion; des grands principes de » morale, qui doivent diriger la conduite des » princes, & des regles que la prudence peut » fournir aux hommes publics. La nature vous » a donné, avec un cœur ſenſible, une ame » élevée, un eſprit droit & réfléchi. Vous avez » cultivé ces heureuſes diſpoſitions. Que ne » devons-nous pas en attendre! Et ſi les bons » princes ſont des dons du ciel, que d'actions » de graces les François n'auront-ils pas à lui » rendre un jour, pour vous avoir fait naî» tre & vous avoir deſtiné à monter ſur le » trône!

» Je ne répondrai pas, dit le duc, aux com» plimens que vous me faites. Vous m'avez » appris à les mériter, plutôt qu'à les enten» dre.--- Oui,..... ſi jamais je tiens le ſceptre, » je ferai tous mes efforts pour gouverner ſe» lon les loix de la juſtice & de l'humanité: » je maintiendrai la dignité & la gloire de la » nation. -- Je ſais combien les devoirs ſont ſa» crés, & combien il eſt glorieux de les rem» plir. Mais eſt-ce-là que doit ſe borner l'am» bition d'un grand prince? .... Ne devroit-il pas » remettre à la nation elle-même le ſoin de ſe » gouverner; & en abdiquant l'autorité, deve» nir plus que roi, devenir citoyen? "

Un principe ſi héroïque ſeroit preſque incroyable dans tout autre prince qui n'auroit pas eu Fénélon pour inſtituteur. Le duc de Bourgogne, qui ſentoit bien que cette propoſition ne trouveroit pas grace devant ſon précepteur,

s'efforce de la justifier par plusieurs raisons assez spécieuses. » Tout se réduit enfin ici, dit-il, à » examiner s'il est une forme de gouvernement » plus heureuse que la monarchie. Si cela étoit, » je mourrois jeune, ou je ne mourrois pas » roi... soyez-en assuré.... Et à vous dire le » vrai, je crains bien que la monarchie ne soit » pas aussi avantageuse à l'état, qu'elle est pro- » pre à flatter le monarque. "

M. de Fénélon, prévoyant que le duc alloit tirer de grands avantages, pour son opinion, de l'état florissant de la plupart des républiques, se hâte de lui présenter le tableau en abrégé des troubles, des guerres civiles & des malheurs publics qui les déchirent presque toujours, lorsqu'elles sont parvenues à un certain degré de splendeur & d'agrandissement.

De l'exemple des républiques anciennes (*), il passe aux modernes ; &, pour achever de convaincre son auguste éleve, que l'état monarchique est de tous les gouvernemeus, le plus convenable aux grandes nations, il établit plusieurs principes sur lesquels il fonde son systême.

(*) Carthage, devenue trop riche, se seroit détruite, quand même Scipion ne l'auroit pas anéantie. Rome ne vit plus naître dans son sein que des enfans ingrats & sanguinaires, lorsqu'elle fut devenue trop puissante pour n'être plus qu'une république. Athenes ne se vit en proie à l'avidité de ses voisins, que lorsqu'elle se fut agrandie & enrichie par ses victoires & ses forces navales. Sparte ne se soutint long-tems que lorsqu'elle resta pauvre. Mais qui voudroit avoir été Spartiate ?

Nous allons parcourir ces principes, en abrégeant leurs développemens, ſans rien faire perdre, s'il eſt poſſible, à ces vérités fondamentales, de leur force & de leur évidence.

PREMIER PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique eſt le plus naturel de tous les gouvernemens.

Des peuples ſimples, groſſiers, bornés dans leurs connoiſſances, ont dû, en ſe réuniſſant en ſociété, ſuivre la forme de gouvernement la plus facile à concevoir, & la plus aiſée à exécuter. Ce qui ne peut convenir, qu'à la monarchique; car dans une monarchie, il n'y a qu'un maître à entendre, une loi à connoître, un intérêt à ménager. Ils ne pouvoient d'ailleurs ſe tracer de plan à cet égard que d'après les premieres idées que leur fourniſſoit le ſpectacle majeſtueux de la nature. Or, toutes ces idées ramenent à la monarchie, tout dans la nature en préſente l'image, tout tient à l'unité, à la ſubordination, à un ſeul chef. Il n'y a qu'un Dieu qui gouverne tout. Toutes les rivieres, tous les fleuves, tous les ruiſſeaux roulent leur tribut dans le ſein d'un ſeul & même océan. Voyez une plante, un arbre, il n'y a qu'une tige à laquelle appartiennent toutes les branches. Notre ſyſtême enfin n'a qu'un ſoleil pour nous éclairer, nous échauffer, nous vivifier & donner la fécondité à notre globe.

» Je pourrois, ajoute Fénélon, pouſſer l'é-

» numération plus loin; mais il me suffit de
» l'indiquer comme une preuve, que le gou-
» vernement monarchique est le plus conforme
» à la nature, celui que la nature semble le
» plus recommander aux hommes, celui qu'elle
» leur indique le mieux, & auquel elle semble
» les appeller. «

IIe. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique est nécessairement le premier de tous.

Ce principe est démontré par le témoignage de l'histoire & par celui de la raison. » Adam, » dit Fénélon, roi de sa race naissante, les pa- » triarches rois de leur famille, Moyse & les » juges rois du peuple Juif sous un autre nom, » puisqu'ils étoient tout à la fois les ministres » de Dieu, le seul roi de ce peuple, les or- » ganes & les interpretes de ses volontés, les » exécuteurs de ses ordres, en un mot, les » seuls rois sensibles de la race d'Abraham. Voilà » ce que nous offre la Genese. Parmi les téne- » bres & les fables, qui couvrent l'origine des » nations, qu'y trouvons-nous? Que ces na- » tions ne sont que des colonies, ou bien qu'elles » ont commencé par avoir des rois. L'Egypte, » la Perse, Babylone, Ninive, la Chine, le » Japon, les Indes, toute l'Asie nous présen- » tent des rois à la plus ancienne époque de » leur histoire. Les premiers peuples Celtiques, » Gaulois, Bretons, Germains, les premiers

» habitans de l'Ibérie, de la Grece & de l'Italie, » sont presque tous dans le même cas. Didon » fut reine de Carthage; Romulus fut roi de » Rome; quoique les peuples qui fonderent ces » deux villes, ne doivent être regardés que » comme des colonies, c'est-à-dire, comme un » assemblage de personnes libres, dont l'intérêt » étoit de se ménager une portion de l'autorité, » & par conséquent de se choisir un gouverne» ment républicain, ou mixte. « Fénélon fait venir la raison à l'appui de l'histoire, pour prouver son second principe: il montre que les premiers hommes ayant commencé par vivre en familles, lesquelles sont dans le fond autant de petites monarchies, & ayant pris l'habitude de vivre dans la dépendance d'un seul, ont dû se gouverner par la même habitude lorsqu'ils se sont réunis en société.

Le duc prétend que les deux principes qu'on vient de voir, ne prouvent rien en faveur de la monarchie. » Le premier pas de l'homme, » dit-il, doit être le plus incertain & même le » plus propre à occasionner une chûte: la pre» miere idée de l'homme doit être la plus obs» cure de ses idées & la plus voisine de l'er» reur: le premier ouvrage de l'homme est tou» jours le plus imparfait: on sait ce que sont nos » essais en tout genre. Ainsi de ce que le gou» vernement monarchique est de fait le premier » de tous, & celui auquel la nature nous con» duit du premier pas, je conclurois qu'il est le » moindre. Ne pourrois-je pas ici recourir à » l'histoire, & prouver qu'à mesure que les na-

» tions se sont éclairées, elles ont mis de nou-
» veaux freins à l'autorité de leurs premiers
» maîtres & souvent même ont fini par les
» chasser? Carthage, Rome, Athenes ont com-
» mencé par des rois, & se sont hâtées de de-
» venir autant de républiques. «

Quelque spécieuse que soit l'objection du duc contre les monarchies, l'archevêque de Cambray la réfute, en convenant que l'histoire fourniroit peut-être des armes égales, tant pour les républiques que pour les monarchies, & en priant S. A. R. de vouloir bien laisser de côté les faits historiques, par le moyen desquels on ne termineroit jamais la dispute, & de s'en tenir au seul raisonnement. Il avoue que le premier pas de l'homme est le plus chancelant de tous, mais il ajoute, qu'il est le plus nécessaire.
» C'est, continue-t-il, l'esquisse de tous ceux
» que l'homme doit former pendant sa vie:
» les premieres idées de l'homme doivent être
» les plus obscures, mais elles sont les plus
» convenables à sa destination: c'est le fruit
» des impressions les plus naturelles qu'il puisse
» éprouver, le trésor le plus essentiel à sa con-
» servation; en un mot, ce sont les idées les
» plus vraies qu'il puisse former, & le germe,
» le modele de toutes les autres. Le premier
» ouvrage de l'homme doit être le plus impar-
» fait de ses ouvrages & en même-tems le
» plus intéressant pour lui, celui que le be-
» soin réclame le plus impérieusement. Nos es-
» sais en tout genre ne sont que des ébauches
» grossieres; mais le plus souvent nous ne

» parvenons au beau & à la perfection, qu'en
» travaillant sur le plan de nos premiers essais.
» Ainsi les premiers gouvernemens monarchi-
» ques ont dû fourmiller de défauts : mais cette
» forme de gouvernement n'en est pas moins
» en général la plus convenable à la société.
» C'est à l'expérience & au génie des grands
» hommes à la perfectionner ensuite selon les
» circonstances.

IIIme. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique est celui auquel tous les autres doivent le plus naturellement aboutir.

Ce principe est si évident, que nous ne nous arrêterons pas aux preuves sur lesquelles Fénelon l'établit. Nous remarquerons seulement qu'il ne veut pas qu'on honore du nom de *gouvernement* le *despotisme absolu*, ni l'*aristocratie rigoureuse*, non plus que l'*anarchie*. Il définit l'*anarchie*, un état de guerre de tous contre tous, le *despotisme absolu*, un anéantissement de tous sous la main d'un seul. L'*aristocratie rigoureuse*, le despotisme remis à plusieurs. Dans ces trois états, il n'y a ni biens, ni propriété, ni liberté, ni loix, ni défenseurs, ni titres; il n'y a que des oppresseurs & des opprimés. Tout y est devoir, charge, esclavage d'un côté, & de l'autre, caprices & fantaisies.

IVme.

IVme. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique est le plus facile à rétablir.

» Un gouvernement, dit Fénelon, est altéré » ou par des troubles publics, ou par la cor- » ruption générale des mœurs & le mépris des » loix. « Les troubles publics dans une monarchie finissent presque toujours par la ramener à son premier état. La France, si souvent ébranlée par les révoltes des grands vassaux de la couronne, & toujours victorieuse de leurs efforts, auroit pu fournir de grandes preuves à l'archevêque de Cambrai pour appuyer ce quatrieme principe, mais il ne les a pas rappellées au duc, sans doute parce que ce prince les savoit déja trop bien. Il se contente de raisonnemens, dans lesquels nous ne le suivrons pas, pour ne point copier le livre entier.

Quant à l'altération des gouvernemens, occasionnée par l'altération des mœurs & le mépris des loix, on ne peut nier que le monarque n'ait infiniment plus de moyens pour y remédier, que les chefs d'une république. Ces derniers étant tous corrompus eux-mêmes, ou du moins pour le plus grand nombre, les sages proposeroient en vain des réformes, ils ne seroient point écoutés, tandis que le premier a l'autorité pour sévir contre les transgresseurs des loix, & son exemple pour faire revivre la pureté des mœurs.

Vme. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique eſt le plus aiſé à perfectionner.

On fait voir d'abord, combien il eſt difficile de rien changer, de rien innover dans une république, quelque vice, quelque défaut qu'on y remarque, à cauſe de la diverſité d'opinions dans les chefs, & de l'aveugle attachement du peuple pour ſes anciens uſages, pour les loix auxquelles il eſt habitué : inconvéniens qui ne ſont pas les mêmes dans une monarchie, où tout dépend de la volonté d'un ſeul dirigée par ſon conſeil. On prouve enſuite ce cinquieme principe par l'exemple de la France, dont le gouvernement, ſous la troiſieme race des rois, eſt parvenu pas à pas & de ſiecle en ſiecle, ſans troubles & ſans beaucoup de révolutions, au plus haut dégré de perfection, où il ſemble qu'il puiſſe atteindre. Les changemens heureux qui y ont été faits dans cet intervalle, ſont, comme le remarque Fénelon, l'affranchiſſement des ſerfs, l'affoibliſſement de la puiſſance des grands vaſſaux, la réunion de leurs fiefs à la couronne, la conſidération accordée au tiers-état, parmi lequel on prit des conſeillers & des juges pour ſiéger ſur le tribunal des pairs, & prononcer avec eux ſur les affaires les plus importantes de la monarchie ; outre l'honneur que leur firent les rois de France, de leur confier le glaive de la juſtice, & le dépôt ſacré des loix.

Le duc. » Vous m'avez fait trembler, il semble d'après ce que vous avez dit de la France, que notre forme de gouvernement soit prête à décliner. «

M. de Fénelon. » J'espere que ce malheur n'arrivera jamais, & que si dans quelque époque funeste, on en étoit menacé de plus près, la sagesse de nos rois arrêteroit & répareroit promptement le mal fait par les premieres atteintes. J'en ai pour garant ce sang qui coule dans les veines de l'auguste maison de France; je compte beaucoup sur vos heureuses dispositions & sur la protection spéciale que le ciel a toujours paru accorder à notre monarchie. Sans doute que le caractere noble & loyal des grands de l'état, doit encore fortifier nos espérances. « Ici le prélat auroit pu faire mention aussi de l'amour du peuple françois pour ses rois, amour qui va jusqu'à l'idolâtrie, & qui sera toujours le rempart le plus ferme du trône, & par conséquent le soutient de la monarchie.

Fénelon rapporte deux causes capables d'amener de dangereuses révolutions dans un état; la premiere est le nombreux militaire, que tous les souverains de l'Europe s'efforcent d'entretenir à l'envi les uns des autres. La seconde, l'esprit philosophique mal entendu. La quantité de troupes, que les rois ont en tout tems sur pied, épuise les campagnes de cultivateurs & anéantit l'agriculture; elle rend les princes trop redoutables aux yeux du reste de la nation, & paroît trop favorable au pouvoir arbitraire.

Les loix ſe taiſent devant des armées, & les peuples gémiſſent en ſilence : tout prêts à ſecouer un joug qui les accable.

Quant à l'eſprit philoſophique, ce qui le rend dangereux, c'eſt ſa manie de vouloir tout ſoumettre au calcul, de porter l'audace juſqu'à peſer les droits reſpectifs des ſujets & des ſouverains, à voir ſur quels fondemens porte l'édifice des ſociétés. Cet eſprit, s'il n'eſt ſoutenu par la juſteſſe des réflexions, & une ſageſſe de raiſonnemens, dont la plupart des penſeurs ne ſont pas capables, conduit au mépris des mœurs, de la religion, des loix, de l'autorité, il devient murmurateur, il devient frondeur.

Le prélat ne voit aucun remede propre à prévenir les effets de la premiere cauſe; parce que le ſouverain qui commenceroit le premier à diminuer ſa milice nombreuſe, courroit riſque d'être écraſé par ſes voiſins. » Il faudroit, » dit-il, trouver le moyen d'abréger l'étude de » l'exercice, afin de laiſſer au militaire le loiſir » d'habiter la campagne & de cultiver la terre » pendant la majeure partie de l'année; de ma- » niere qu'en tems de paix on dérobât moins » de monde à l'agriculture, & qu'on eût moins » de dépenſe à faire pour l'entretien des trou- » pes, ſans qu'on eût moins de ſoldats en tems » de guerre, ni moins bien diſciplinés.

Pour prévenir les abus de l'eſprit philoſophique, Fénelon ne prétend pas qu'on interdiſe l'étude des ſciences & des arts, il veut au contraire, qu'on les encourage par tous les moyens poſſibles. » C'eſt, dit-il, la hardieſſe de penſer

» ſéparée de l'eſprit de réflexion & d'obſerva-
» tion, qui fera le mal : eh bien, il s'agit d'ac-
» coutumer les eſprits à réfléchir & à obſerver,
» alors la hardieſſe ne ſera plus dangereuſe,
» elle ſera utile «. Pour cet effet, il demande qu'on réforme les ſyſtêmes actuels d'éducation dans les villes & dans les campagnes, ou plutôt qu'on en crée ; car il n'y en a pas encore qui méritent ce nom ; qu'on accoutume de bonne heure les enfans à penſer, à diſtinguer ce qui doit être ſacré pour tous les citoyens, d'avec ce qu'il eſt permis de diſcuter ; que leur éducation ne ſoit point le fruit de leur mémoire, mais de leur raiſon ; qu'on leur fourniſſe enfin des catéchiſmes ſimples, clairs, mais ſolides & bien raiſonnés de tout ce qu'il eſt utile & convenable de ſavoir & de reſpecter dans les principes & les loix de l'humanité, de la religion & du gouvernement.

VIme. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique eſt celui ſous lequel les établiſſemens avantageux ſont le plus faciles à exécuter.

VIIme. PRINCIPE.

C'eſt le plus favorable aux beaux-arts & au bon goût.

Les preuves de ces deux principes ſont trop ſenſibles pour qu'il ſoit beſoin de les rapporter.

Mais le prince demande si le goût des arts est réellement utile dans un état.

» Le goût des arts, répond Fénelon, tient » à celui des sciences; ce goût n'est d'ailleurs » qu'un résultat de plusieurs qualités morales de » l'homme, cultivées & perfectionnées; & com» ment peut-on douter des avantages de ce qui » est un degré de perfection? Ce goût tient à » l'honnêteté & y mene; il adoucit nos pas» sions, les modere & les dirige; le goût aug» mente la sociabilité des hommes en répandant » plus d'agrémens & de charmes sur leur com» merce; il ajoute à nos vertus, supplée à celles » qui nous manquent; il affoiblit, diminue ou » corrige nos vices; il contribue à l'éclat & à » la richesse d'un état au-dehors; il attire les » étrangers; il perfectionne les mœurs. Un sou» verain doit donc le protéger, d'autant plus que » le goût des beaux-arts produit & augmente » le goût dans toutes les branches de l'industrie, » des fabriques & du commerce. «

VIIIme. PRINCIPE.

Le gouvernement monarchique est celui qui s'accorde le mieux avec les passions de l'homme.

» VOULOIR détruire nos passions, dit Féne» lon, est une chimere; vouloir leur refuser » toute sorte d'aliment en est une autre; il faut » savoir les plier sans violence, les diriger vers » des objets faits pour elles, & les amuser quand » on ne peut pas les satisfaire. Or, c'est ce que

» je trouve de plus admirable dans les monar-
» chies, puisqu'on y remplit toutes ces vues pour
» le bien de l'état. «

Selon lui, l'homme est trop gêné dans une république. Les choses les plus indifférentes ailleurs, cessent de l'être pour un républicain. La maniere de vivre, le choix des mets, les meubles, les vêtemens, le nombre des domestiques, tout ce qui tient à l'aisance & aux commodités de la vie; les sociétés particulieres, les discours, le ton, les airs, les manieres, tout ce qu'il y a de moins important dans l'homme moral, en un mot, tout ce qui est entiérement libre & permis sous un monarque, devient de conséquence dans une république, & y est ou ordonné comme un principe de mœurs, ou défendu comme un vice funeste. La cupidité trouve une sphere plus étendue dans une monarchie que par-tout ailleurs. Les grandes fortunes s'y font plus aisément ; & si elles sont légitimes, elles rendent le citoyen précieux ; elles lui attirent de la considération ; au lieu qu'une fortune trop grande rend un républicain suspect & malheureux. L'ambition trouve aussi plus d'alimens dans un état monarchique; les titres, les honneurs, les dignités, les prérogatives, la faveur, le crédit, y nourrissent cette passion & la font servir au bien de la patrie. Ces avantages manquent dans une république, ou s'ils existent, on ne les obtient qu'à son tour, & le tems de la jouissance est limité. Après ce tems on rentre dans la foule, on redevient presque nul. » Quand
» tout ce que j'avance ne seroit pas sans repli-

» que, ajoute le prélat, au moins avouera-t-on » que ces fêtes publiques, les ſpectacles, les » cours, le cortege, la magnificence, la pom» pe, tout cela égaie, réjouit, occupe, amu» ſe, diſtrait, conſole & flatte le citoyen d'une » monarchie. Son caractere en prend une teinte » de gaîté, de politeſſe & d'agrément, que vous » ne trouverez jamais dans une république, où » tout eſt triſte, dur & auſtere. «

Le duc objecte à M. de Fénelon, que la premiere, la plus chere & la plus précieuſe de toutes les paſſions de l'homme; c'eſt la liberté; qu'il en jouit pleinement dans une république, au lieu qu'elle eſt étouffée ſous le ſceptre du monarque.

Le prélat réfute cette objection en diſant que la liberté des républiques n'eſt guere qu'un fantôme brillant qui éblouit de loin, & diſparoît quand on le regarde de près; ce qu'il prouve par des argumens moraux. A quoi ſe réduit la liberté d'un républicain? A avoir une voix, un ſuffrage, un avis à donner? Mais cette petite ſatisfaction peut-elle compenſer les contradictions, les plaintes, les murmures, les chagrins, dont elle eſt preſque toujours accompagnée? — Il puiſe une nouvelle preuve de ſon aſſertion dans la définition même de la liberté. C'eſt, ſelon lui & ſelon la raiſon, le pouvoir de diſpoſer de nous-mêmes & de ce qui nous appartient, conformément à de ſages loix : ainſi, plus il y a de choſes que les loix nous permettent de faire ſans qu'il en réſulte aucun dommage pour les autres, plus nous ſom-

mes libres. » En ce cas, dit-il, il eſt évident » qu'on eſt plus libre dans une monarchie que » dans une république, puiſque dans la pre» miere nous pouvons à notre gré diſpoſer de » nous mêmes pour le choix d'un état & pour » le genre de vie, & de nos biens, pour la » maniere de les acquérir, de les faire valoir » & d'en jouir de mille manieres différentes, » que l'eſprit d'économie, d'égalité & de mé» fiance interdit dans les républiques.

Les principes que M. de Fénelon établit encore en faveur de la monarchie, ſont : *que leur gouvernement eſt plus propre à former de grands hommes dans tous les genres*; *qu'il eſt le plus favorable à l'accroiſſement des fortunes particulieres*; *qu'il eſt le plus équitable dans la diſtribution de la juſtice ; le plus doux & le plus humain; le plus durable*; *le plus tranquille au dedans, & le plus redoutable au-dehors.* Nous ne le ſuivrons pas dans les preuves qu'il en apporte.

Le duc convaincu que le gouvernement monarchique eſt le plus avantageux aux hommes, demande quelle eſt la meilleure forme qu'une monarchie puiſſe avoir ? Fénelon, pour ſatisfaire à la demande de ſon auguſte éleve, lui expoſe briévement les loix propres à rendre une monarchie parfaite ; ces loix ſont priſes dans la conſtitution même de la monarchie françoiſe. Nous nous contenterons de les indiquer. La premiere, eſt que le trône ſoit héréditaire; la ſeconde, que le roi ſoit ſeul légiſlateur ; la troiſieme, qu'il ſoit ſeul le protecteur des loix ; la quatrieme, qu'il ait le droit de faire la paix &

la guerre; la cinquieme, qu'il ait le droit de disposer du trésor public; la sixieme, que le revenu de l'état soit le tiers du produit de tout le royaume; la septieme, que le roi seul nomme à tous les offices publics.

Le duc fait remarquer au prélat, que par toutes les loix qu'il vient d'exposer, il établit un despotisme pur & absolu au lieu d'un gouvernement monarchique.

Fénelon lui répond, que si les loix qu'on vient de voir sont nécessaires à une monarchie, elles ne sont pas les seules nécessaires. Il en est d'autres, dit-il, qui acheveront de donner la forme monarchique au gouvernement, & qui empêcheront qu'on ne puisse le confondre avec le despotisme. Voici ces loix : Les charges publiques seront inamovibles; c'est-à-dire, que ceux qui en seront revêtus, ne pourront point en être dépouillés, à moins qu'on ne leur fasse légalement leur procès. Il n'y aura point de jugement, que la cause n'ait été plaidée contradictoirement & publiquement. Le souverain ne fera jamais lui-même les fonctions de juge. Les formalités seront le moins compliquées qu'il sera possible, pourvu qu'elles soient suffisantes. Ecoutons ce que le prélat dit à ce sujet. » Les formalités sont la sauve-garde » du citoyen & des loix contre la brigue, » la chicane & l'iniquité. Il faut qu'elles soient » uniformes, simples, justes, connues, inaltérables, & respectées peut-être plus encore » que les loix, ou du moins qu'elles soient » considérées comme faisant partie des loix pri-

» mitives & essentielles de l'état. Il en faut » pour le choix de toutes personnes à qui l'on » voudra confier quelques charges publiques, » & sur-tout de celles qui concernent la jus- » tice. Il en faut pour la rédaction & publica- » tion des loix, des ordonnances & des régle- » mens du souverain. Il en faut pour la pro- » cédure tant en matiere civile que criminel- » le, & rien ne doit être plus sacré aux yeux » du monarque que les formes publiques, aux- » quelles la nation est accoutumée, & qu'elle » regarde comme le garant de ses doits. « Chaque citoyen sera jugé par ses juges naturels & légitimes. Ici Fénelon s'éleve fortement contre l'abus des commissions particulieres, en convenant néanmoins qu'elles sont quelquefois indispensables. Le souverain ne doit, dit-il, y recourir qu'en gémissant & dans le cas d'une nécessité absolue. Que la justice soit rendue le plus promptememt qu'il sera possible ; qu'elle soit gratuite. Aucun citoyen ne sera gêné dans la libre disposition de sa personne & de ses biens.

Telles sont les loix qui, selon le prélat, constituent une monarchie parfaite. Le duc de Bourgogne fait à ce sujet une objection trop délicate & trop importante, pour que nous ne rapportions pas ici la maniere dont Fénelon la réfute. — Et si le gouvernement, dit le prince, veut violer les formes publiques, que devient la sûreté des citoyens ?

Le souverain, répond M. de Fénelon, ne le voudra pas, ou le voudra rarement, & en de-

petites choses ; encore ne tardera-t-il pas à réparer le mal. Il sentira que ce n'est qu'en respectant ces barrieres, qu'il peut avoir la confiance, l'estime & l'amour de ses sujets : il sentira qu'il ne peut violer ces loix sans éprouver quelque résistance de la part des magistrats. Ces actes de résistance ne pouvant être secrets, porteront la cause, en quelque maniere, au tribunal de toute la nation & de toute l'Europe. Si elle est grave, le souverain perdra encore plus à la soutenir, parce que son injustice sera plus manifeste, & que les esprits en seront plus allarmés & plus irrités. Il faudroit lui supposer un vrai délire, un aveuglement absolu, ou une ignorance inconcevable pour imaginer qu'il voulût, de dessein prémédité, s'aliéner tous les cœurs & agir contre ses propres intérêts. Il faudroit supposer la même ignorance ou le même délire dans les ministres qui lui conseilleroient ces violences ; & s'ils trompoient le monarque, ou plutôt s'ils se trompoient eux-mêmes, l'erreur ne tiendroit pas long-tems contre la réclamation générale.

Le reste de l'entretien roule sur des questions relatives aux droits du parlement. L'archevêque de Cambrai les discute en homme d'état ; c'est-à-dire, de la maniere la plus favorable à l'autorité souveraine, à laquelle il avoue cependant que le parlement pourroit & devroit même quelquefois résister ; par exemple, s'il s'agissoit du violement d'une loi fondamentale, mais en suppliant, & jamais en menaçant.

Voilà les dernieres leçons que M. de Féne-

lon eſt ſuppoſé avoir données au duc de Bourgogne en finiſſant l'éducation de ce prince. Si elles ne ſont pas véritablement de lui, ce que nous ne pouvons point aſſurer, elles ſont au moins le réſultat de ſes principes.

(*Bibliotheque du Nord; journal des ſciences & beaux-arts.*

ÉPITRE à M. DESFORGES-BOUCHER, *ancien gouverneur général des iſles de France & de Bourbon, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, commandeur de l'ordre de Chriſt; par M. le chevalier* DE BERTIN. A l'Iſle de Bourbon, & ſe trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés. Petit *in-8vo.* de 24 pages.

M. le chevalier de Bertin eſt avantageuſement connu par quelques jolies poéſies fugitives, inſérées dans pluſieurs recueils, & par le *Voyage de Bourgogne*, badinage très-agréable dont nous avons donné un extrait dans le journal de décembre de l'année derniere (*). Cette épître contribuera à juſtifier les eſpérances que l'on a conçues de ce jeune auteur. Sa phraſe poétique a de la préciſion & du nombre, & ſes vers ont du coloris : mais la marche de cette épître eſt

---

(*) Page 74 — 85.

un peu lente & le ton en eſt ſérieux. Le talent de l'auteur paroît plus marqué pour la poéſie légere & enjouée. Il prêche à ſon ami le goût de la ſolitude, dont il eſt lui-même épris.

Moi-même, hélas! qui dans la fleur de l'âge
N'ai point l'orgueil ni le tems d'être ſage,
Plus d'une fois, loin du bruit de la cour,
Cherchant l'abri des bois de Feuillancour,
Je préférois aux rives de la Seine
Ces bords fleuris qu'une ſimple fontaine
Mord ſourdement d'un flot tranquille & pur;
Ce beau vallon me plaît mieux que Tibur.
Là le premier, ſous l'herbe renaiſſante,
Je viens cueillir la fraiſe rougiſſante,
Et du rameau détache le dernier,
Ces dons mûris qui tombent le panier.
Au ſeul hyver nous cédons nos retraites, &c.

L'auteur a traduit littéralement ces deux vers d'Horace.

Et rura quæ liris quietû
Mordet aquâ, taciturnus amnis.

Cette expreſſion de *mordre* eſt-elle auſſi heureuſe en françois qu'elle le paroît en latin? s'en ſert-on dans un ſens agréable? nous n'oſerions le décider.

Le poëte rappelle le moment où il a quitté l'iſle de Bourbon, ſa patrie, ſéjour de ſon enfance, & dont le ſouvenir lui eſt toujours cher : il exhorte ſon ami à oublier les affaires publiques & les frivolités de la capitale, pour goûter les jouiſſances du ſéjour qu'il habite.

O jour préfent à mon ame attendrie,
Où de ton fein, jeune encore, enlevé,
Aux doctes fœurs nourriffon réfervé,
Sous d'autres cieux cherchant un autre monde,
J'ai vu tes bords s'enfuir au loin dans l'onde!
Que de regrets ont fuivi mes adieux?
Combien de pleurs coulerent de mes yeux?
Que j'aime encore, après quinze ans d'abfence,
Ce Gol (*), témoin des jeux de mon enfance!
Sur le penchant d'un fertile côteau,
Il m'en fouvient, s'éleve le château.
L'art a mêlé, fous fon riche portique,
Le goût françois au luxe afiatique,
Et j'admirois ces tapis précieux,
Que brode en Perfe un peuple induftrieux;
Ces fins tiffus d'une écorce docile,
Et cet émail tranfparent & fragile,
Qu'au fleuve jaune a pêtri le Chinois,
Vafes brillans arrondis fous fes doigts.
Or dites-moi, quand des mers du Bengale
La Chine antique & fa fiere rivale,
L'Inde en tribut vous portent leurs tréfors,
Quand dans vos bois, fur vos fertiles bords,
Tout s'embellit, quand vous buvez à table
D'un vin du Cap la féve délectable,
Ou ce café qui porte un feu nouveau
Dans tous les fens, & *monte le cerveau*;
Qu'importe alors qu'au joug de la Tamife,
Howe ait rangé l'Amérique foumife,
Où qu'il ait fui fous les murs de Bofton?
Que dans Paris le frivole Agathon,
Sans nul deffein courant la ville entiere,
Lorgne au Vauxhal & foupe à la barriere?
Qu'un traîneau peint, fur nos remparts glacés,

(*) Château de M. Desforges.

Laiſſe en fuyant de longs ſillons tracés
Ou qu'à la courſe un beau cheval de race,
Dont les aïeux ont vaincu dans la Thrace,
Emporte au but le Jockey noir ou blanc,
Qui rend la bride, & lui ſerre le flanc?

L'auteur ſe croit pour un moment tranſporté dans ſon ancienne patrie.

Je vous revois, palais ſimple & ruſtique,
De mon berceau dépoſitaire antique;
O doux moment à mon cœur éperdu!
Je vous revois! & toi qui m'es rendu,
Toi *qu'en s'ouvrant* mes yeux virent éclore,
Des doux baiſers de Vertumne & de Flore,
O compagnon, cher à mes premiers ans,
Jeune arbriſſeau (*) qui diſtilles l'encens,
Retiens tes pleurs, quand le ſort nous raſſemble:
Te ſouvient-il que nous croiſſions enſemble?
Ah! ſi mon bras moins débile aujourd'hui,
Fit de bonne heure, en t'offrant ſon appui,
De l'amitié le doux apprentiſſage,
Etends ſur moi ton fraternel ombrage, &c.

Voilà des mouvemens & des tournures poétiques qui ont de la grace & de l'intérêt: mais ſuppoſer que les pleurs du benjoin puiſſent avoir du rapport avec la préſence ou l'abſence de l'auteur, n'eſt-ce pas une fiction poétique un peu outrée. Nous citerons encore ce morceau, qui ne manque ni d'élégance ni de force.

C'eſt-là qu'au bord d'un ruiſſeau tranſparent,

(*) Le Benjoin.

De Bornéo le girofle odorant,
Heureux larcin d'un mortel intrépide,
Leve en ſecret ſon front jeune & timide.
Ah ! protégez cet arbuſte naiſſant,
Craignez pour lui le troupeau bondiſſant,
Les vents fougueux, & la jalouſe rage,
D'un peuple armé pour venger ſon outrage.
Je vois déja le Batave inhumain
Traverſer l'onde, & la flamme à la main,
Exterminer l'innocente peuplade,
Et ces noyers où mûrit la muſcade,
Qui ſans pitié l'un ſur l'autre immolés,
Couvrent les champs de leurs troncs mutilés.
Peuples, courez embraſſez ſa défenſe :
Au fer cruel dérobez ſon enfance.
Un jour, un jour, l'arbuſte infortuné
Se ſouviendra qu'à périr condamné,
Sans vous, hélas ! opprobre du bocage,
Jamais la fleur n'eût blanchi ſon feuillage, &c.

Après avoir décrit le bananier, le melon d'eau, l'ananas, la grenade, la jam-roſade, l'oranger; il parle ainſi du cocotier, dont la tige droite & unie s'éleve communément à plus de ſoixante pieds :

Loin de nos mains en vain ſa tige avare
Court dans les cieux ſuſpendre ſon tréſor;
Le negre agile a déja pris l'eſſor :
Sur l'arbre uni ſignalant ſon adreſſe,
Des deux genoux, des deux mains il le preſſe,
Monte, revient, ſuberbe raviſſeur
D'un chanvre utile *arrachant l'épaiſſeur*,
Faire ſa à proie une utile bleſſure;
Le lait jaillit, & ruiſſelle, & murmure;
D'une chair blanche au dedans couronné
Le noyau s'ouvre en coupes façonné.

L'auteur eſt plein des poéſies de M. de Voltaire. Il en imite quelquefois les tournures.

Je ſais très-bien qu'au lever de Julie,
Tous ces objets ſont traités de folie, &c.

Ces vers rappellent ceux-ci de M. de Voltaire :

Je ſais bien qu'à ſouper chez Laïs ou Catulle
Un pareil entretien paſſe pour ridicule, &c.

On peut reprocher à M. Bertin l'affectation de finir tous ſes alinea par des rimes coupées; artifice louable quand il eſt bien ménagé ; mais qui devient un défaut quand il eſt trop répété. Rien n'eſt ſi facile à corriger, & ſon ouvrage y gagnera.

(*Journal de politique & de littérature. Journal de* Paris.)

CHRIST. Gottlieb von Murr journal zur kunſtgeſchichte und zur allgemeinen litteratur, &c. *Journal pour les arts & pour la littérature en général ; par M.* DE MURR. *Quatrieme partie, avec* 3 *planches.* A Nuremberg, 1777. *In-8vo.*

CEtte entrepriſe, dont les premiers volumes ont eu tant de ſuccès, ſe ſoutient toujours avec beaucoup d'éclat. Quoique périodique, l'ouvrage de M. de Murr ne doit pas être confondu avec

cette foule importune de journaux qu'on publie chaque jour, & qui ne cessent de fatiguer les bons littérateurs. Il est vrai que l'auteur s'est depuis long-tems distingué de la tourbe des journalistes : ce n'est ni par avidité du gain, ni par impuissance de créer par lui-même ; qu'il est entré dans la carriere : l'amour éclairé des sciences, le goût de la littérature, des beaux-arts, & le desir de progager ce goût, que tant de gens, soi-disans littérateurs, s'efforcent d'étouffer, lui ont dicté le plan de son journal, & ce plan nous paroît parfaitement rempli.

Dans cette 4e. partie, on lit un *essai sur l'histoire de la peinture dans le Frioul*, par M. le comte Alban de Salvarolo, tiré du 23e. tome de la *nuova Raccolta d'opuscoli scientifici e philologici.* Dans l'église de l'abbaye de Castello di Sesto, l'on voit des tableaux du IXe. siecle ; il y en a aussi plusieurs du XIIe. à Aquilée. M. le comte Alban de Savarolo observe qu'alors les crucifix étoient peints, attachés avec 4 clous à la plante des pieds ; mais, ajoutent M. de Murr & l'auteur Italien, Cimabué & Murgaritone furent les premiers qui clouerent ensemble les pieds l'un sur l'autre avec un seul clou.

A la suite de cet essai, sont d'excellentes notices sur les arts en Italie & en Allemagne. A ce sujet, M. de Murr annonce une traduction allemande du Vasari, les tailles-douces de Hardt, & les estampes des antiquités d'Herculanum accompagnées de ses propres explications. Lorsque l'auteur s'occupoit de cet article, il y avoit déja 80 planches d'exécutées; c'est-à-dire,

tout le 1er. volume & la moitié du 2e. Dans le même tems on travailloit à Nuremberg, au recueil des dessins, tirés du cabinet de Praun, par le Peintre Preſtelt, qui déja en avoit tiré 73, format grand in-ſolio.

Pour ne rien laiſſer à deſirer ſur ce ſujet intéreſſant, l'Auteur publie des lettres qui lui ont été écrites ſur l'hiſtoire des arts, par MM. de Heyne, conſeiller, Fueſli, & d'Annone, profeſſeurs.

Dans la partie littéraire de ce volume, on trouve un billet fort curieux écrit au lord Mounteagle, membre du parlement d'Angleterre, ſur la fameuſe conſpiration des poudres. Une relation exacte de la mort du roi Guſtave Adolphe, par M. de Lenbelfing, l'un de ſes pages: ſuivant ce récit, le meurtrier de Guſtave fut un cavalier des troupes impériales qui lui tira un coup de piſtolet; la balle traverſa la tête du monarque, déja couvert d'autres bleſſures. Vient enſuite une notice détaillée de l'*apparatus ad Galenum* de G. Hoffmann, & de la maniere dont cet ouvrage parvint à feu M. Askew, par les ſoins de M. de Murr : on avoit eu deſſein de l'imprimer à Lyon, en 1671; c'étoit une vaſte entrepriſe, & dont il nous paroît que le ſuccès eût été tout au moins très-douteux. En effet, cet apparat eſt un manuſcrit de 35 vol. in folio.

Examen ſur cette queſtion; eſt-il parlé de la petite-vérole dans la Gemare de Babylone? On le nie, & M. de Murr prouve qu'il n'en a pas

été fait mention. *Précis historique de la doctrine du battement du pouls, depuis Hypocrate jusqu'aux Arabes.* M. de Murr a inséré dans cet abrégé la description d'un rouleau du XIIIe. siecle, par lui découvert, & qui contient, *Johannis Ægidii liber pulsuum; de urinis, &c.* Personne à Nuremberg ne connoissoit le prix de ce rouleau. M. de Murr parle aussi de deux autres manuscrits, l'un du XIIe. siecle, intitulé : *Patris Hispani Thesaurus pauperum;* c'est un vol. *in-4to.* en parchemin; l'autre du XIVe. siecle, est un *in-folio*, en papier; il contient divers traités de médecine, parmi lesquels il y en a un de Jean de Parme.

L'auteur, après s'être beaucoup occupé des inscriptions de Persépolis, assure en finissant, qu'il est impossible de les déchiffrer, & il donne de cette assertion les preuves les plus convaincantes, & sur-tout les trois planches qu'il a fait graver d'après des pierres cylindriques du Museum de Praun, & d'autres monumens, parmi lesquels il en est un Chinois. L'auteur observe avec raison que les lettres persépolitaines tiennent le milieu entre l'écriture & la peinture, comme les caracteres chinois tiennent le milieu entre les hyérogliphes & les anciennes peintures mexicaines.

En parlant de la littérature chinoise, M. de Murr rend compte de son essai, dans lequel il s'est proposé de faire servir les caracteres chinois à une langue universelle; il y joint sa *dispositio quadrupedum Sinicorum*, qu'il envoya, il y a plus de trois ans, au chevalier de Linné,

& qu'il avoit fait graver en bois : il se plaint de ce que l'on a différé si long-tems à publier les manuscrits de Leibnitz. Les plaintes de M. de Murr prouvent son zele pour la gloire de sa patrie, & la sincérité de ses vœux pour les progrès des arts; mais sans doute il ignore les circonstances qui ont causé ce retardement. Il ne sait pas vraisemblablement que, dans le tems précisément où M. Gruber, possesseur de ce manuscrit, alloit le livrer à l'imprimeur, il fut surpris lui-même par la mort, & ne put mettre la derniere main à l'arrangement de la collection complette des lettres de M. Leibnitz.

Nous avons lu avec plaisir les pensées du savant M. de Murr sur la possibilité & la grande utilité de la formation d'une langue universelle : parmi les raisonnemens de ce savant, on trouve quelques opinions avancées plus d'une fois, & notamment dans les premiers volumes du *journal des sciences & des beaux-arts* pour l'année 1776.

D'après cette variété de sujets traités par M. de Murr, on peut juger de l'intérêt qui caractérise cette production savante & littéraire. Nous ignorons si son journal est le plus répandu de tous les ouvrages de ce genre; mais nous sommes persuadés qu'il n'en existe ni de plus utile, ni de plus agréable; mais est-ce une raison pour qu'il soit le mieux accueilli ? Hélas, non! M. de Murr ignore l'art d'insulter & de calomnier; il se contente d'instruire, d'amuser, de donner de lumineux préceptes : il ne dit rien des mauvais ouvrages & n'insulte pas aux bons. Nous craignons bien qu'il ne réussisse pas.

(*Gazette universelle de littérature.*)

OBSERVATIONS on the means of exciting a ſpirit of national induſtry, &c. *Obſervations ſur les moyens d'exciter un eſprit d'induſtrie nationale ; principalement deſtinées à faire fleurir l'agriculture, le commerce & les manufactures d'Ecoſſe ; par M. JACQUES ANDERSON, &c. In-4to.* Edimbourg, 1777; & ſe trouve à Londres, chez Cadell.

CET ouvrage intéreſſant eſt en forme de lettres; & ſans doute l'auteur a choiſi cette forme de préférence, parce qu'elle annonce moins de prétention, & qu'elle eſt en même-tems plus commode pour un écrivain didactique, qu'elle affranchit d'une régularité trop ſcrupuleuſe dans le plan de ſon ouvrage & dans la marche de ſes idées. On ſe tromperoit fort ſur le mérite de ce livre, ſi l'on croyoit qu'il ne peut avoir d'utilité que dans la Grande-Bretagne; quoique M. Anderſon s'occupe particuliérement de l'Ecoſſe, ſes principes ſont applicables partout avec les modifications qu'exige la différence des lieux & des circonſtances; & il n'y a point de pays où l'on ne puiſſe lire avec fruit ſes obſervations & tirer avantage de ſes vues. Il prouve d'abord que la liberté générale eſt la premiere & l'unique ſource de la proſpérité d'un état; que l'effet immanquable de l'oppreſſion eſt d'étouffer l'induſtrie; que le bien-être

des classes inférieures du peuple tourne au profit des grands & des riches, & qu'indépendamment des motifs d'humanité, il est de l'intérêt de ces derniers de ménager ceux qui travaillent pour leurs jouissances. Il fait à cette occasion des réflexions très-sensées sur les vices qu'on reproche communément aux pauvres, & dont s'autorise la dureté des riches.

» L'obstination, la perversité, la duplicité » insidieuse, la méchanceté qu'on remarque dans » les classes inférieures du peuple, donnent lieu » à bien des abus & fournissent souvent des pré» textes pour maltraiter & tourmenter ces mal» heureux. Mais ces mêmes vices dont vous » vous plaignez peut-être avec raison, sont les » effets naturels & nécessaires de l'état de foi» blesse & d'abaissement où vous les avez ré» duits, & doivent s'accroître avec le pouvoir » tyrannique que vous vous arrogez sur eux. » Celui qui sent qu'il ne peut résister à un » autre d'une maniere ouverte & courageuse, » est obligé, pour sa propre défense, d'avoir re» cours à l'art insidieux & bas de la ruse & » de la finesse. L'envie & la méchanceté nais» sent du sentiment d'une injustice que notre » foiblesse nous a empêchés de repousser com» me elle devoit l'être lorsque nous l'avons » éprouvée; & toutes les autres affections bas» ses & malignes prennent leur source égale» ment dans le sentiment, qu'un homme a de » sa foiblesse. Plus donc il est opprimé, plus » ces détestables vices doivent augmenter. Si » ces vices vous nuisent ou vous déplaisent,

détruisez

» détruisez la cause, & les effets cesseront d'eux-» mêmes. Au lieu d'un esclave abject, faites de » l'homme dont vous vous plaignez, un être » indépendant, actif, & vous détruirez la cause » de sa premiere bassesse; vous le mettrez en » état de soutenir ses droits avec une fermeté » pleine de franchise, & bien opposée à ses an-» ciens artifices; vous l'éleverez au-dessus de » la nécessité de recourir à ces moyens indignes » pour lesquels il concevra un juste mépris. » Mais si après l'avoir mis dans un état d'ab-» baissement qui lui rende ces vices nécessaires, » vous le punissez ensuite d'être ce que vous » l'avez fait, quel nom assez odieux peut-on » donner à une pareille tyrannie?..... Ne vous » plaignez plus de l'ignorance ou de la méchan-» ceté de vos inférieurs, si vous ne voulez dé-» celer votre propre honte ou imprimer une » tache sur la mémoire de vos ancêtres; car ce » sont des vices qui tirent leur origine de la » foiblesse & de la dépendance. Que ceux qui » dépendent de vous, trouvent de la sûreté » auprès de vous; que ceux qui sont foibles, » parce que vous êtes puissans, éprouvent votre » douceur & ne sentent que votre protection. » Aussi-tôt tous ces vices disparoîtront, & vous » aurez le plaisir de commander à des hommes » qui ne vous seront inférieurs qu'en rang & » en dignité, & qui vous égaleront en franchise » & en sincérité. «

Après ces observations préliminaires & d'autres semblables, M. Anderson examine quel est le meilleur moyen d'exciter l'industrie en Ecosse,

& il se décide pour l'introduction des manufactures. Voici quelques-unes de ses réflexions sur ce sujet.

» Il y a quelques exemples de nations qui » ont flori par le commerce sans le secours de » l'agriculture ; on a vu aussi des manufactures » florissantes chez des peuples qui tiroient peu » de chose de leur sol ; mais l'histoire de tous » les siecles passés, ne nous offre pas un seul » exemple d'un peuple qui ait eu pendant long» tems une agriculture animée sans le secours » du commerce ou des manufactures, ou des » deux ensemble.

» Celá ne peut pas être autrement. Car sans » arts ou sans commerce, quel motif peut en» gager le fermier à cultiver sa terre ? Dans » une pareille situation, chaque homme cherchera » seulement à tirer de son fonds ce qui sera » nécessaire à sa subsistance ; de maniere que si » le sol peut fournir cent fois ce produit, la » plus grande partie des terres restera en friche » & formera un vaste désert. Si dans un tel » pays, il y avoit un homme assez fou pour » faire croître d'abondantes moissons, quel pro» fit en retireroit-il ? Chaque homme ayant assez » pour sa subsistance, ce produit excédent de» viendroit absolument inutile. Il seroit donc » perdu & ne serviroit à rien au propriétaire.

» Par cette raison, un pays peuplé unique» ment de fermiers, doit être le séjour de l'in» dolence & de la misere. Si le sol est natu» rellement fertile, peu de travail procurera » l'abondance ; mais le défaut d'exercice rendra

» ce peu de travail même pénible, & le fera
» souvent négliger ; la disette se fera sentir au
» milieu de l'abondance, & les hommes dégra-
» dés & abrutis deviendront semblables aux
» bêtes qui paissent l'herbe des campagnes. Si
» la contrée est plus stérile, les habitans seront
» obligés d'être un peu plus industrieux, & se-
» ront plus heureux par conséquent. Mais quel
» misérable bonheur que celui d'un tel peuple !

» Ceux donc qui veulent faire fleurir l'agri-
» culture dans un pays, ne peuvent réussir dans
» ce dessein, qu'en appellant à leur aide le com-
» merce & les manufactures ; elles seules en con-
» sommant le superflu des produits que le fer-
» mier tire de sa terre, peuvent donner de la
» vie à ses opérations & de l'activité à son
» esprit. «

L'auteur, pour prouver par les faits comme par le raisonnement, combien les manufactures peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture, cite ce qui s'est passé nouvellement aux environs d'Aberdeen.

» Le commerce & les manufactures de la ville
» d'Aberdeen ont pris des accroissemens consi-
» dérables depuis trente ou quarante années. Le
» nombre des habitans a augmenté en proportion
» dans cet espace de tems. L'argent y est devenu
» plus commun qu'autrefois. Les aisances de la
» vie y sont plus recherchées, les dépenses plus
» grandes, & les objets de luxe plus nombreux.
» La beauté & la facilité des routes y ont ren-
» du les chevaux plus communs, ainsi que les
» voitures ; & en conséquence la consomma-

» tion a considérablement augmenté dans cette
» ville.

» Mais par un effet de la situation particu-
» liere de cette même ville, il étoit très-difficile
» d'augmenter le produit des campagnes voisi-
» nes, de maniere à fournir à ce surcroît de
» consommation. Aberdeen est placé au milieu
» d'une contrée qui est naturellement la plus sté-
» rile qu'on puisse imaginer. Car si l'on excepte
» quelques centaines d'acres entre les embou-
» chures de la Dée & du Don, il n'y avoit
» pas un pouce de terre aux environs de cette
» ville, dans l'espace de plusieurs milles, qui pût
» fournir aux habitans la moindre des nécessi-
» tés de la vie. Au levant est la mer d'Alle-
» magne; au midi des montagnes qui bordent
» la riviere, & se terminent au côté droit du
» havre appellé *Girdle Ness*; au couchant & au
» nord, la ville étoit environnée, dans un espace
» de plusieurs milles, d'une vaste & affreuse
» solitude où l'on ne découvroit rien que de gros-
» ses masses de pierre entassées les unes sur les
» autres, & dans les vuides qu'elles laissoient çà
» & là, quelques buissons épars & des fonds ma-
» récageux aussi décourageans pour le cultivateur
» qu'on puisse l'imaginer.

» Mais que ne peut pas l'industrie humaine?
» Quelle entreprise peut effrayer un homme
» qui a l'espérance de recueillir le fruit de son
» travail? On a imaginé que ces déserts mêmes
» pourroient être changés en champs de bled.
» On a creusé des fossés pour l'écoulement des
» eaux; on a fait sauter les pierres à force de

» poudre, & on les a tranſportées à grands frais » hors de l'endroit. On a acheté des engrais de » toute eſpece ; & pluſieurs milliers d'acres de » cette terre ingrate & ſtérile, ſont maintenant » couverts des plus riches moiſſons & rapportent cinq à huit livres ſterling par acre......

» Ce n'eſt pas tout : car on porte ſi loin dans » cette partie du monde l'eſprit d'induſtrie & » de ſpéculation, que non-ſeulement on s'empreſſe à cultiver ce ſol ingrat, mais qu'on achete » très-cher le droit de le défricker. Le dernier » morceau de terre qui reſtoit inculte dans ce » canton, a été donné en 1773 par la ville d'Aberdeen, pour une rente perpétuelle de trente-trois ou trente-quatre ſchelings par acre ; » quoiqu'il ne valût pas ſix ſols par acre dans » ſon état naturel, & qu'il fallût pour le mettre en valeur une dépenſe à-peu-près égale à » celle dont j'ai parlé ci-deſſus...... Pouvois-je prouver d'une maniere plus ſatisfaiſante » qu'un commerce floriſſant produira toujours » une agriculture animée ?

M. Anderſon ne ſe diſſimule cependant pas les inconvéniens du ſyſtême mercantile ; il fait voir qu'un commerce éloigné n'eſt pas ſi favorable à l'agriculture qu'un commerce plus rapproché qui entretient la circulation dans l'intérieur du pays, & qui fait conſommer ou employer ſur le lieu même les produits de la terre. Il fait voir auſſi qu'il y a de certains cas où l'état tombera dans la plus extrême foibleſſe avec le commerce le plus floriſſant. » Les marchands, » dit-il, en portant leur négoce au plus haut

» point, en important & en exportant continuel-
» lement, feront entrer dans le pays des sommes
» immenses & accumuleront des richesses éton-
» nantes, tandis que le peuple, la seule vraie
» richesse de l'état, sera réduit à la misere.

» Tel fut probablement le cas de l'ancienne
» Tyr. Tel fut certainement celui de Carthage,
» qui dans la fausse idée que les richesses cons-
» tituent la force d'un état, souffrit que ses mar-
» chands s'élevassent au plus haut degré d'opu-
» lence & de considération, tandis que ses au-
» tres sujets étoient de misérables esclaves. Mais
» quand le moment de crise & de danger fut ar-
» rivé; quand elle se vit pressée de toutes parts;
» elle sentit sa foiblesse intérieure; ses sujets
» abandonnerent leurs oppresseurs & se range-
» rent du côté de l'ennemi vainqueur; ses mer-
» cenaires déserterent ses drapeaux, & elle sen-
» tit, mais trop tard, que sa puissance étoit un
» vaste édifice bâti sur le sable par la folie, qui
» s'écrouloit au premier choc violent, & éton-
» noit les nations du bruit de sa chûte & du
» spectacle de ses débris.

» Ne nous laissons donc pas deceoir par de
» fausses apparences. Une nation peut faire de
» grands profits dans le commerce, en même
» tems que sa force & sa vigueur vont en dé-
» clinant; ses marchands peuvent s'enrichir,
» tandis que l'état s'épuise & perd son nerf...... «

Après avoir exposé avec beaucoup d'étendue, l'utilité générale & les inconvéniens particuliers du commerce, M. Anderson revient à son premier objet, & examine quelles sont les manu-

factures qu'on doit introduire de préférence en Ecosse. Il fait voir par plusieurs exemples les difficultés & les désavantages de l'établissement des manufactures dont les matieres se tirent de l'étranger ; il y en a cependant quelques-unes de ce genre qu'il croit avantageuses en Angleterre, telles que les manufactures de soie, de fer, d'acier, &c. Mais il n'approuve pas les tentatives qu'on a faites pour introduire en Ecosse les manufactures de lin; ces tentatives ont été jusqu'à présent infructueuses, & M. Anderson pense que la culture du lin est désavantageuse dans les pays pauvres comme l'Ecosse. Il voudroit qu'on s'attachât dans ce pays aux manufactures de laine; il prétend qu'avec les soins & les attentions nécessaires, l'Ecosse pourroit fournir une laine égale à celle d'Espagne, & peut-être supérieure, & il cite pour preuve un présent de bas de laine d'une extrême finesse qu'une ville d'Ecosse fit au dernier maréchal Keith. Nous avons rapporté cette anecdote dans notre dernier journal. M. Anderson croit non-seulement que la nature du pays, coupé irréguliérement par une infinité de montagnes, est favorable pour la laine, mais encore que la température du climat n'est pas moins avantageuse.

» Ce que je dis ne paroîtroit pas si extraor- » dinaire, si les esprits n'étoient pas aveuglés » par des préjugés ridicules contre les climats » du nord. Car si nous raisonnions d'après l'a- » nalogie, & si nous jugions de l'effet que la » température septentrionale doit produire sur » la laine des moutons, par celui que nous

» ſavons qu'elle produit ſur les fourrures des » autres animaux, nous ſerions conduits à conclure que les climats les plus froids peuvent » ſeuls fournir la plus belle laine; on ſait en effet » que les climats froids ſont les ſeuls propres » à produire les animaux à fourrures & à perfectionner ces vêtemens précieux dont la » fineſſe & la beauté ſont toujours en proportion de la rigueur du climat, la nature ayant » pourvu abondamment les habitans de ces froides contrées des vêtemens les plus convenables pour les défendre contre l'aſpérité des » ſaiſons; tandis qu'elle a donné aux habitans » des pays chauds le ver à ſoie, qui leur fournit des vêtemens plus délicats & plus analogues à leurs beſoins. Or, comme le mouton eſt » évidemment un animal de la premiere claſſe, » & que ſa toiſon eſt le genre de fourrure le » plus abondant & le plus utile, nous devons » naturellement conclure que, ſemblable à » toutes les autres eſpeces de fourrure, elle » ſera plus fine, plus belle & d'un uſage plus » profitable dans les pays froids que dans les » pays chauds.

M. Anderſon obſerve que dans divers pays chauds renommés pour la beauté de leurs laines, & particuliérement en Eſpagne, la néceſſité a obligé les habitans de conduire leurs troupeaux en été ſur les montagnes, où l'air eſt plus frais & plus vif & de les ramener en hiver dans les vallées; & c'eſt par ce moyen que ſans s'en douter ils ſont parvenus à perfectionner leurs laines au point qui les fait ſi eſtimer. Ce

qui le prouve, c'eſt qu'en Andalouſie & dans quelques autres provinces méridionales d'Eſpagnes, il y a des moutons qu'on ne conduit jamais en été ſur les montagnes, & que ceux-là préciſément ont une laine rude & très-groſſe. Mais ce qui prouve d'une maniere encore plus claire les avantages de cette migration des troupeaux en Eſpagne & dans les autres pays, c'eſt une ſuite d'expériences & d'obſervations faites par M. Anderſon ſur la crue de la laine, & d'où il réſulte que la groſſeur de chaque brin de laine qui croît ſur le corps d'un mouton, ſuit les mêmes variations que la température de l'air éprouve pendant le tems de la crue; la partie de ce brin qui croît dans la ſaiſon des chaleurs étant toujours plus groſſe & plus rude que celle qui croît pendant les froids. Ces expériences ſont extrêmement curieuſes, & ſi le détail n'en étoit pas trop long, nous le donnerions à nos lecteurs; mais nous ſommes obligés de les renvoyer à l'ouvrage même. Le pire défaut de la laine eſt une trop grande inégalité dans la groſſeur des différentes parties d'un même brin; & cette inégalité étant toujours proportionnée, comme nous venons de le dire, aux variations de la température de l'air, il ſuit de là, par une conſéquence naturelle, que les ſeuls pays qui puiſſent fournir une laine d'une bonne qualité, ſont ceux qui ſont non-ſeulement les plus froids, mais ſi l'on peut le dire, le plus uniformément froids. » D'après cela » nous pouvons conclure qu'on ſe procureroit, » ſans beaucoup de peine, une laine très-fine en

» tranſportant des moutons ſur les plus hautes
» montagnes de la Zone Torride; car la cha-
» leur, dans ces latitudes, étant preſque invaria-
» blement au même degré pendant toute l'année,
» les moutons tranſportés ſur le plus haut des
» montagnes éprouveroient un égal degré de
» froid d'un bout de l'année à l'autre. Cela ne
» demanderoit pas beaucoup de peine; mais quel-
» que aiſé que cela puiſſe être, on ne l'a ja-
» mais tenté; cependant les moutons qu'on a
» tranſportés d'Eſpagne aux Andes en Amérique,
» continuent d'y porter dans quelques endroits
» une laine auſſi fine & plus fine peut-être que
» celle d'Eſpagne, quoiqu'en pure perte pour
» les propriétaires, qui n'eſtiment & n'en-
» viſagent dans ces moutons que leur car-
» caſſe.

» Nous pouvons conclure encore que la laine
» de la meilleure qualité ſe trouvera dans les
» pays tempérés, mais ſans culture, où la pro-
» priété n'eſt point fixée, & dont les habitans
» ſont accoutumés à un genre de vie errant;
» car ils peuvent toujours changer d'habitation
» lorſque la ſaiſon l'exige, montant ſur les mon-
» tagnes en été pour y jouir de la fraîcheur
» de l'air & de la verdure, & ſe retirant en
» hiver dans les vallées pour éviter la trop
» grande rigueur de la ſaiſon, & pour procurer
» à leurs troupeaux une pâture abondante. Telle
» eſt exactement la conduite des habitans de
» la Perſe, qui nous fournit une laine ſi eſtimée.
» Et quoique les habitans de l'Eſpagne aient
» pour la plupart des habitations fixes, cepen-

» dant nous avons vu que les troupeaux y ſui-
» vent le même genre de vie errant qu'en Perſe;
» auſſi la laine d'Eſpagne approche-t-elle plus
» de celle de Perſe, que la laine d'aucun autre
» pays de l'Europe.

» Dans les climats du nord, ſi la propriété
» eſt trop diviſée pour que ces migrations puiſ-
» ſent avoir lieu, on aura peu de bonne laine,
» excepté dans les petites iſles ; on n'en aura mê-
» me pas dans celles-ci, ſi elles ſont à une lati-
» tude très-haute : parce que la chaleur de l'été
» dans les contrées ſeptentrionales eſt ſi intenſe
» pendant quelque tems, qu'elle doit altérer
» conſidérablement la qualité de la laine. C'eſt
» par cette raiſon que la laine des moutons d'Iſ-
» lande eſt extrêmement rude vers la partie
» extérieure de leur toiſon, tandis que la ra-
» cine en eſt très-fine, comme Buſching &
» d'autres écrivains d'hiſtoire-naturelle l'ont re-
» marqué.

» Nous pouvons conclure du même principe,
» que la laine ſera toujours ſujette à cet incon-
» vénient dans la Norwege, le Danemarck, la
» Suede, & les autres parties ſeptentrionales
» du continent, à moins qu'on n'ait ſoin de con-
» duire les moutons en été ſur les montagnes,
» parce que la chaleur eſt alors très-intenſe dans
» ces pays. Nous ne voyons pas non plus qu'au-
» cune de ces contrées ait jamais fourni de belle
» laine.

» Nous avons ſi peu de connoiſſance de l'in-
» térieur de la Tartarie & de la nature de ſes
» productions, que nous ne pouvons former

» que des conjectures à cet égard. Mais comme » les naturels de ce pays menent une vie er» rante, ainsi que plusieurs autres nations Asiati» ques, & comme la contrée est montagneuse » & située dans une latitude septentrionale, nous » avons tout lieu de croire qu'elle peut produire » une laine très-fine. Je ne sais si le fait suivant » vous portera à conclure qu'il est très-probable » que quelques hordes du nord ont actuellement » de belles laines; mais comme ce fait est cu» rieux, je ne doute pas que vous ne soyez bien » aise d'en être informé.

» Le comte Marischal étant derniérement » en Ecosse, un gentilhomme de ma connois» sance qui étoit avec lui sur un pied très» intime, alla un matin le chercher pour dé» jeûner; il le trouva couvert d'une robe-de» chambre doublée d'une fourrure qui attira » son attention. Le comte s'en apperçevant, lui » demanda s'il savoit quelle espece de fourrure » c'étoit; le gentilhomme lui ayant répondu qu'il » n'avoit jamais vu de fourrure pareille & qu'il » ignoroit quel animal l'avoit fournie, le comte » lui dit que son frere le maréchal Keith, étant » au service de Russie, lui avoit envoyé en » présent cette robe-de-chambre, & qu'il lui » avoit mandé que la fourrure dont elle étoit » doublée, étoit de peaux d'agneau de Sibérie. » Le gentilhomme fut très-surpris en entendant » cela, & examina la fourrure avec attention. » Elle étoit, à ce qu'il m'a dit, d'un noir de » jays, douce au tact comme de la soie, très» fournie & très-chaude; c'étoit, à son avis,

» la plus belle fourrure qu'il eût jamais vue.
» Je vous donne cette hiſtoire telle que je la
» tiens de lui, vous en porterez le jugement
» qu'il vous plaira. Pour moi, je ne ſerois pas
» ſurpris que ces hordes Tartares qui bordent
» la Sibérie & parcourent les provinces ſepten-
» trionales de l'Aſie, euſſent des moutons de
» cette eſpece, dont les peaux paſſeroient quel-
» quefois en Ruſſie par la Sibérie.

» Mais, quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que la
» différence entre la chaleur de l'été & le froid
» de l'hiver, eſt beaucoup moins conſidérable
» dans la Grande-Bretagne, que dans aucune
» autre partie de l'Europe; ce qui donne à cette
» iſle une ſupériorité inconteſtable ſur toutes
» les nations voiſines, dans la choſe qui contri-
» bue le plus à la bonne qualité de la laine;
» ſupériorité dont nous nous faiſons ſouvent
» une vaine gloire, mais dont nous ne nous
» efforçons pas beaucoup de profiter; c'eſt en
» quoi nous ſommes aſſurément très blâmables,
» car on ne peut douter que notre laine ne dé-
» génere journellement par notre négligence,
» tandis que celle de nos voiſins ſe perfectionne
» tous les jours par une conduite contraire. «

Dans les lettres ſuivantes, l'auteur montre de quelle maniere la qualité de la laine peut ſe perfectionner ou ſe détériorer indépendamment de l'influence du climat. Une des choſes les plus importantes, & auxquelles on doit faire le plus d'attention, eſt la qualité des races, qui ne different point ſeulement par des variétés accidentelles, comme M. de Buffon & les autres natu-

ralistes l'ont cru, mais par des qualités propres & permanentes qui ne peuvent être altérées d'une maniere durable, que par le mêlange des especes, l'altération produite par le climat n'étant que passagere & simplement locale. Ce morceau est un des plus intéressans de l'ouvrage de M. Anderson, & mérite d'être lu attentivement, tant par les naturalistes que par les personnes qui s'occupent d'élever des bêtes à laine.

Après avoir prouvé que la Grande-Bretagne a l'avantage à tous ces égards sur les autres pays de l'Europe, M. Anderson fait voir que l'Ecosse & ses isles sont les parties de la Grande-Bretagne dont le climat est le plus favorable pour la laine, la chaleur de l'été y étant plus modérée qu'en Angleterre, & le froid de l'hiver y étant plus intense, ce qu'il prouve sans replique. Il recommande donc aux Ecossois les plus grands soins pour perfectionner leurs races de moutons, & il propose un plan pour y parvenir au moins de frais possible.

Il examine ensuite si la contrée est propre à l'établissement des manufactures de laine, & pour décider cette question, il donne la description de la paroisse d'Halifax en Yorkshire, la plus renommée en Angleterre pour les manufactures de cette espece, & il compare cette description avec celle qu'il fait de l'Ecosse, & qui est très-curieuse, mais trop longue pour trouver place ici. Il résulte de ce parallele que l'Ecosse offre encore plus d'avantages & de facilités pour l'établissement des manufactures de laine, qu'on n'en trouve dans la paroisse d'Halifax.

De-là M. Anderson fait une digression sur les causes qui ont fait dégénérer la laine d'Angleterre. Il prouve d'abord, contre l'opinion commune, qu'il n'est point vrai que la Grande-Bretagne ait tiré ses moutons d'Espagne; que sa laine étoit très-estimée dès le tems des Romains, & que dans des tems plus modernes, dans le quinzieme & le seizieme siecles, elle l'emportoit encore sur la laine d'Espagne. Il attribue la décadence de cette branche de commerce aux loix prohibitives portées sous les regnes de Jacques I, & de son malheureux fils, qui défendirent l'exportation de la laine d'Angleterre, dans l'espérance de vendre cher les permissions. Ces loix furent confirmées après la révolution, & M. Anderson montre qu'elles produisirent un effet tout-à-fait contraire à celui qu'en attendoit la mauvaise politique qui les avoit dictées.

» Quand une nation, dit-il, adopte un plan » inique pour augmenter sa prospérité aux dé- » pens des autres, il est impossible de prévoir » la moitié des mauvais effets qui peuvent en » résulter. Quelques politiques à courte vue » s'étoient imaginé follement qu'en conséquence » du bas prix où la loi contre l'exportation fe- » roit tomber la laine en Angleterre, le ma- » nufacturier anglois pourroit vendre sa mar- » chandise à meilleur marché que tous les » autres, & exercer en conséquence un mo- » nopole général dans cette branche de com- » merce; il ne seroit pas difficile de citer plu- » sieurs auteurs qui ont donné dans ces vi-

» ſions. Mais que l'effet s'eſt trouvé différent
» de l'attente ! La France n'avoit preſque point
» de manufactures de laine au tems dont nous
» parlons, & elle n'auroit été de long-tems en
» état de ſoutenir la concurrence avec l'Angle-
» terre, ſi elle avoit été obligée d'acheter ſes
» laines au premier prix. Mais quand les laines
» furent tombées ſi bas en Angleterre, les Fran-
» çois purent s'en procurer par contrebande à
» un prix ſi fort au-deſſous de l'ancien, que
» non-ſeulement ils furent en état de manu-
» facturer ces laines pour leur propre uſage,
» mais qu'ils trouverent encore du profit à ex-
» porter chez les autres nations les ouvrages
» de leurs manufactures..... Il paroît difficile à
» quelques perſonnes de comprendre comment
» il a été poſſible aux François d'acheter leur
» laine à meilleur marché après la prohibition,
» que lorſque l'exportation étoit permiſe, car
» il ſemble que les frais de la contrebande doi-
» vent bien équivaloir aux premiers droits ſur
» l'exportation. Il y a cependant pluſieurs rai-
» ſons pour leſquelles les François ont dû ache-
» ter nos laines à moindre prix qu'auparavant,
» & peut-être à meilleur marché que les ma-
» nufacturiers Anglois eux-mêmes. Premiére-
» ment, les marchands étrangers étant exclus
» du commerce de laine, elle a baiſſé prodigieu-
» ſement de prix, & elle ſe vend aujourd'hui
» la moitié moins qu'autrefois ; ainſi quand la
» France ſupporteroit tous les frais de contreban-
» de, le prix intrinſeque de la marchandiſe eſt ſi
» fort au-deſſous de ce qu'il étoit autrefois, &

» de ce qu'il feroit encore fans cette abfurde
» loi, que fes manufacturiers peuvent toujours
» l'acheter à meilleur marché qu'auparavant.
» Mais, en fecond lieu, la France, en achetant
» nos laines, ne fupporte pas réellement les
» frais de contrebande. Car, par une fuite de
» nos loix prohibitives contre le commerce
» de France, nos contrebandiers font affez dif-
» pofés à courir tous les rifques de la fraude,
» ou du moins une grande partie, à caufe des
» grands profits qu'ils peuvent faire fur les
» marchandifes qu'ils reçoivent en retour. Et
» en troifieme lieu, comme le prix des mar-
» chandifes de France prohibées par les loix
» d'Angleterre, eft monté à un degré prodi-
» gieux au-deffus de leur valeur naturelle,
» une petite quantité de ces marchandifes re-
» vient au contrebandier beaucoup plus cher que
» fa laine ne lui coûte chez lui, de maniere que
» par cet échange avantageux, la France peut
» acheter notre laine & l'achete effectivement
» à meilleur marché que les manufacturiers An-
» glois eux-mêmes, fur-tout celle qu'elle tire
» d'Irlande. C'eft en faifant attention à de pa-
» reilles circonftances que nous pouvons ex-
» pliquer plufieurs paradoxes apparens en fait
» de commerce, tel qu'eft le fait fuivant. Un
» manufacturier très-inftruit m'a affuré, il n'y
» a pas long-tems, que durant ces dernieres an-
» nées la laine fine d'Angleterre s'étoit vendue
» meilleur marché à Amfterdam qu'à Londres....
» C'eft ainfi que l'avarice agit prefque toujours
» contre fes propres vues, & que nos efforts

» pour acquérir un ascendant injuste sur les » autres, tournent enfin à leur profit & à no- » tre perte........

M. Anderson pense que le haut prix des denrées de nécessité & toutes les variations dans ce genre de commerce, sont nuisibles aux manufactures; il attaque à cette occasion les principes que M. Smith a exposés sur le commerce des bleds & sur d'autres objets relatifs, dans ses *recherches sur la nature & les causes de la richesse des nations* (*). Enfin il termine son ouvrage par des réflexions sur l'état de la pêche en Ecosse; il parle d'abord de la pêche du saumon & de la merluche, puis il passe à la pêche du hareng, sur laquelle il s'étend beaucoup comme sur la plus intéressante. Il critique plusieurs loix Angloises relatives à cette pêche, & surtout celle qui a établi des prix d'encouragement, mais qui est réellement faite pour décourager par les apprêts considérables qu'elle exige de ceux qui prétendent à ces prix. Il propose en même tems ses idées sur les moyens de rendre la pêche du hareng plus profitable & moins dispendieuse en l'associant, en quelque sorte, & la subordonnant à la pêche de la baleine.

(*Monthly Review.*)

(*) *Esprit des journaux*, 1776, *juin* pag. 82; *août* pag. 66.

HISTOIRE du régiment de MONSIEUR, créé sous le nom de Provence, *en* 1674; *par M. l'abbé DU HOUX, aumônier du même régiment, in-8vo. de* 452 *pages.* A Bouillon, de l'imprimerie de la société typographique, 1778.

L'Histoire des corps militaires, forme en quelque sorte, les premiers élémens des annales de la guerre, comme celle des villes & des provinces est une portion essentielle de l'histoire générale. Le récit des événemens auxquels ces corps ont eu part, répand une certaine lumiere sur l'ensemble des actions des armées où ils ont été employés, & aux succès desquelles leur conduite & leur bravoure ont contribué. Les annales suivies & proprement dites de la guerre nous manquent encore. C'est peut-être la seule partie qu'on ne se soit pas encore avisé de détacher du vaste corps de l'histoire. Ne désespérons pas que quelque compilateur ne saisisse l'idée que nous lui présentons ici, & ne trace ce tableau affligeant des malheurs de l'humanité; l'ouvrage que nous avons sous les yeux lui fournira plusieurs traits, qui pourront être copiés avec d'autant plus de confiance, que l'historien a puisé dans les meilleures sources, & n'a négligé aucune des recherches qu'il a cru capables de répandre du jour sur son sujet.

On peut le considérer comme divisé en deux parties. Dans la premiere, on donne la chronologie des colonels, des lieutenans-colonels, des majors & des commandans de bataillon. Dans la seconde on lit l'histoire du régiment, qui contient les actions où il a eu part, les sieges où il a été employé, ses marches, ses campemens, ses garnisons, ses détachemens, ses piquets, &c. Nous détacherons de l'une & de l'autre, quelques faits qui nous paroissent le mieux développer l'intelligence, le courage des officiers, & l'esprit du corps entier.

Le comte de Grignan, avant d'être colonel du régiment de Provence, le fut de celui de Champagne. » Tout le tems qu'il commanda » (en chef) en Provence, il se comporta avec » tant de sagesse & de dextérité, qu'il s'acquit » également & l'estime de la cour, & l'affection » du peuple; la noblesse lui étoit singuliére» ment dévouée, comme il le parut d'une ma» niere bien éclatante & bien glorieuse, à l'oc» casion du siege d'Orange, auquel 700 gen» tilshommes de Provence, & quantité d'autres » du voisinage l'accompagnerent sans ordre de » la cour, & de pure bonne volonté. En le » chargeant du siege d'Orange, on ne lui avoit » donné que le régiment des galeres avec quel» ques pieces de canon. Le bruit courut qu'il » ne feroit rien avec si peu de monde, la » place étant d'ailleurs munie de tout ce quil » falloit pour la bien défendre; & l'on fut fort » étonné, quand on apprit qu'en quatre jours » le gouverneur avoit été réduit à capituler.

» Cette conquête, qui se fit en 1673, fut
» très agréable au roi, qui en témoigna publi-
» quement sa satisfaction. «

Le chevalier de Luxembourg, depuis prince de Tingry, & maréchal de Montmorency, après avoir été nommé à la lieutenance-générale de Flandre, se jetta avec 10 escadrons, dont chaque cavalier ou dragon portoit en croupe un sac de poudre, trois mousquets & une provision de pierres à fusil, dans Lille, assiégée par les ennemis. » Ce secours, joint aux services
» qu'il rendit ensuite, particuliérement dans
» différentes sorties, qui furent toutes heureu-
» ses, ne contribua pas peu à faire traîner le
» siege. La nouvelle de son entrée dans la place
» étant parvenue à la cour : *Voilà*, dit le roi,
» *comme il faut faire pour être lieutenant-général*;
» & en effet, il l'éleva à ce grade par une
» promotion particuliere; le brevet lui en fut
» envoyé dans une boule d'argent, que M.
» le prince de Tingry, son fils, conserve en-
» core. "

Parmi les lieutenans-colonels du régiment de Provence, on remarque M. de Signier, qui, en qualité de brigadier, se distingua à la tête des régimens d'Artois & de Provence, à la malheureuse affaire d'Hochstet, d'abord par une manœuvre hardie qu'il fit faire à sa brigade, & par la généreuse fermeté avec laquelle il refusa de souscrire à la honteuse capitulation de Blenheim. » Quand on lui proposa de la
» signer, il venoit d'avoir un poignet cassé
» d'un coup de fusil : *J'aimerois mieux perdre l'au-*

» *tre*, dit-il, *que de l'employer à un ſi indigne* » *uſage; je ne veux m'en ſervir que pour me faire* » *jour à travers les ennemis.* Auſſi, toutes les » fois qu'on parloit de cette capitulation, ſoit » à la cour, ſoit à l'armée, on ne manquoit » pas d'ajouter : *Signier n'a pas voulu ſigner.* Il » lui fallut pourtant ſubir le ſort général, & » ſe rendre priſonnier de guerre; mais, par » égard pour ſa bleſſure, le duc de Marlbo- » rough lui fit, ſur le champ, donner un paſſe- » port, dont il profita pour venir promptement » rendre compte au roi de ce qui s'étoit paſſé » à Bleinheim. Il en fut accueilli avec une diſ- » tinction marquée; & quoiqu'il ne fût pas » encore maréchal-de-champ, il fut échangé » contre un officier de ce grade, que le roi » s'empreſſa d'accorder non à l'ancienneté, (qui » n'eſt pas toujours une preuve de mérite,) » mais à l'importance de ſes ſervices. *Votre* » *majeſté me comble de graces*, dit-il, en faiſant » ſon remercîment, *mais je les dois à vos ré-* » *gimens d'Artois & de Provence; je n'ai fait* » *que leur montrer vos ennemis, & ils les ont char-* » *gés avec une vigueur qui n'a cédé la victoire qu'au* » *nombre.* «

En 1709, le duc de Noailles, informé que les ennemis avoient raſſemblé 1000 ou 1200 hommes pour ſurprendre quelques-uns de ſes quartiers; » détacha, pour les ſurprendre eux- » mêmes, M. de Signier, ſur lequel il comptoit » beaucoup, avec 1000 hommes. Mais le bruit » de ſa marche s'étant répandu, les ennemis » gagnerent les hauteurs voiſines (de St. Lau-

» rent de la Maya), dont les habitans avoient » pris les armes en leur faveur : ni l'avantage » de leurs poſtes, ni la ſupériorité de leurs » forces ne furent capables de le rebuter, & » il ſe crut en état de les combattre, ſans at- » tendre un ſecours de 300 chevaux & de 200 » hommes de pied que lui amenoit le marquis » de Fitzmarçon, ſuivi du duc de Noailles mê- » me, qui s'avança juſqu'à Navarre, pour ſou- » tenir ces deux officiers, en cas que le nom- » bre des ennemis augmentât. A peine le gé- » néral fut-il parvenu juſqu'au point où il avoit » réſolu de ſe porter, que M. de Signier ayant » fait attaquer l'ennemi par des fuſiliers mon- » tagnards, qu'il avoit ſoutenus de fort près » avec les grenadiers, & l'avoit (il l'avoit) » défait & contraint de ſe réfugier dans les » montagnes. Le duc, en l'embraſſant, lui dit : » *En vérité, les lauriers ne ſont faits que pour* » *vous.* «

A la ſeconde bataille d'Hochſtet, M. de Thiériet, autre lieutenant-colonel de Provence, fit une action qui fut applaudie, & le méritoit. « » Un officier Anglois ayant mis M. de Berbizot » hors de combat, par un coup d'épée qu'il lui » avoit donné au travers du corps, & lui ayant » pris le drapeau qu'il portoit, M. de Thié- » riet, indigné, court à l'Anglois, le perce à » ſon tour, & lui enleve ſon trophée. Ce ne » fut pas pour le garder long tems : car quel- » ques momens après, le major du régiment » de Greder, étant venu de la part de l'officier » qui commandoit dans Blenheim, ordonner

» de mettre bas les armes, & de se rendre prisonniers; M. de Thiériet, qui pour-lors, se trouvoit près d'une maison en feu, y jetta le drapeau qu'il venoit de reprendre. Les enseignes, à son exemple, jetterent aussi les leurs dans les flammes, plutôt que de les rendre aux ennemis. "

La défense d'Aire, à laquelle ce brave officier contribua, lui fournit encore une occasion de se distinguer. » Une nuit qu'il étoit de garde au chemin couvert, du côté de la porte notre-dame, avec le second bataillon du régiment qu'il commandoit, les ennemis avoient projetté de passer l'avant-fossé sur un pont déja commencé. Les grenadiers, qu'il encouragea par son exemple & par ses libéralités, parvinrent à brûler ce pont des assiégeans, & à leur ôter par-là le pouvoir d'attaquer une lunette proche de la *branche des paysans*. Le marquis de Guébriant, gouverneur de la ville, ne fut pas plutôt informé de cet acte de vigueur & d'intelligence, qu'il se rendit au poste de M. de Thiériet pour lui en marquer sa satisfaction. " Nous pourrions citer encore beaucoup de ces traits à l'honneur des officiers qui ont commandé le régiment de Provence; mais nous nous bornerons à rapporter quelques-uns de ceux par lesquels le corps lui-même s'est signalé.

Les deux régimens de Provence & de Castries, d'un bataillon chacun, furent envoyés à Bonn, que l'ennemi devoit assiéger, pour renforcer la garnison. Le comte de Chone, Chonem

nem ou Chonen (car on écrit son nom de ces trois manieres), qui commandoit un corps de cavalerie de 5 à 6 mille chevaux, résolut de s'opposer à leur marche. Il battit la cavalerie françoise, envoyée pour les soutenir, & celle-ci ne reparut plus. Les deux régimens poursuivirent leur route, tandis que l'ennemi donnoit la chasse à cette cavalerie. » Mais au bout d'une » petite lieue, tout le corps du général Bran- » debourgeois reparut, & vint nous attaquer; » dans cet instant, nous étions à portée d'un » chemin creux, où nous nous jettâmes, & où » nous soutînmes plusieurs chocs des ennemis, » qui furent repoussés, par notre feu, trois dif- » férentes fois. Il y avoit parmi les Brandebour- » geois trois compagnies de 100 mousquetaires » chacune, dont deux n'étoient composées que » de François réfugiés, & qui avoient l'avantage » d'être montées sur de petits chevaux fort lestes. » Nous résolûmes de gagner Nuitz, éloigné d'une » lieue, & nous nous y portâmes en bon ordre, » les deux compagnies de grenadiers étant com- » mandées par MM. la Baume & le Brun, & » deux piquets faisant l'arriere garde. Nous avions » toujours le Rhin à notre gauche, ce qui nous » favorisoit beaucoup; mais ce qui nous sauva, » fut un étang que M. de Signier, qui com- » mandoit ce petit corps, fit traverser, quoi- » qu'il fût rempli d'eau. Ce fut un parti forcé: » car les confédérés, qui, jusques-là, n'avoient » point cessé de nous harceler, nous avoient, » en cet endroit, environnés de toutes parts, » excepté du côté du fleuve, où ils ne pouvoient

» ſe porter, ſans eſſuyer tout le feu de nos
» bataillons. Il fallut donc ſe faire jour pour
» arriver à l'étang que nous avions à paſſer,
» & au-delà duquel le jeune marquis de Caſtries
» fut porté par des piquiers. Nos chefs n'ayant
» pas jugé à propos de s'arrêter dans le village
» où nous étions enfin parvenus, M. Danderon
» (lieutenant-colonel de Caſtries) ſe mit à la tête
» des deux bataillons; & M. de Signier, avec le
» marquis de Caſtries, ſe tint à l'arriere-garde
» au ſortir du village. Les bataillons ayant déja
» atteint un chemin creux, notre arriere-garde
» attaquée n'eut que le tems de s'y jetter; les
» grenadiers dans une cimetiere voiſin, où il y
» avoit une petite chapelle, & les piquets dans
» un verger entouré de foſſés, qui étoit entre
» le cimetiere & nos bataillons. A l'inſtant, les
» ennemis attaquerent vivement nos grenadiers,
» qui, favoriſés par le feu de nos piquets, ſe
» défendirent vaillamment. Le général Chonea,
» voyant qu'il perdoit beaucoup de monde,
» ſur-tout de ſes mouſquetaires, qui étoient les
» plus avancés, prit le parti de laiſſer cette der-
» niere troupe avec quelques autres, à portée
» du cimetiere, marcha avec tout le reſte à la
» tête du chemin qu'occupoient nos deux ba-
» taillons; & après quelques coups de mouſquets
» de part & d'autre, il envoya au marquis de
» Caſtries un trompette pour lui offrir une
» bonne capitulation. M. de Signier fit répondre
» qu'on n'en vouloit point, & qu'on n'entendroit
» à aucune propoſition. Les religionnaires fran-
» çois ſe mirent à crier: *Point de quartier, ce ſont*

» *ces régimens qui nous ont persécutés pour la reli-*
» *gion.* L'attaque du cimetiere recommença donc
» avec plus de furie qu'auparavant, & il s'y fit
» un grand carnage. «

Nous ne pousserons pas plus loin ces détails. Il nous suffira d'ajouter qu'après trois jours de marche ou plutôt de combats continuels, les deux régimens arriverent à Bonn, où le baron d'Asfeld les reçut avec grand plaisir, & que la cour fut si satisfaite de cette marche, » qu'elle
» fit M. de Castries brigadier, & accorda trois
» mois de complet aux deux régimens. M. d'As-
» feld fit distribuer à nos sergens, grenadiers
» & soldats quelque argent d'une prise qu'un
» de nos partis avoit faite sur l'ennemi «.

Après ce récit intéressant, & que nous avons beaucoup abrégé, on lit, page 134, que Bonn *est la résidence ordinaire de l'électeur de Mayence.* Cette erreur n'est qu'une inadvertence dont il ne faudroit pas même prévenir le lecteur, qui, certainement y suppléera le nom de l'électeur de Cologne. Les régimens de Provence & de Navarre firent l'ouverture de la tranchée devant Mons, assiégé par Louis XIV en personne, la nuit du 24 au 25 mars, aux ordres de M. de Congis, maréchal-de-camp; le travail alla jusqu'à 800 toises, avec plusieurs boyaux de communication.

» Comme nous descendions la tranchée, le
» roi, en nous voyant, demanda au maréchal
» de Luxembourg *quel étoit ce régiment? C'est*,
» répondit le maréchal, *un reste de Bonn & de*
» *Fleurus. Ah! c'est le régiment de Provence: voilà*

» *un beau reste*, reprit obligeamment le monar-
» que; *mais je lui défends*, *aussi-bien qu'au régi-*
» *ment de Castries*, *de rien dire aux troupes Bran-*
» *debourgeoises*, *lorsqu'elles sortiront de Mons.* Et
» cela fut répété à l'ordre. «

A l'occasion de la bataille d'Hochstet, où le régiment de Provence perdit beaucoup d'officiers & de soldats, l'historien releve quelques erreurs qu'il a remarquées dans le *siecle de Louis XIV*, tome II, chap. 10. Comme cette note n'a point de rapport à l'histoire du régiment de Provence, nous invitons nos lecteurs à la lire toute entiere, ainsi que celle sur la bataille de Malplaquet, où l'on fait observer plusieurs autres fautes du même ouvrage. Mais passons à une action où le régiment s'est acquis beaucoup de gloire. Il s'agit de la journée de Château-Dauphin, où un détachement de l'armée aux ordres du prince de Conti en Piémont, força une redoute défendue par 4500 ennemis. » Le feu commença à une
» heure après-midi, & dura dans toute sa force
» jusqu'à sept. Nous n'avions point de canon,
» & les ennemis nous foudroyoient avec le leur.
» Encouragés par le roi de Sardaigne lui même,
» qui s'étoit avancé derriere leurs retranche-
» mens, ils se défendoient avec une fermeté qui
» a peu d'exemple; tous nos généraux, la plu-
» part des chefs de corps, & quantité d'officiers
» inférieurs avoient perdu la vie, ou reçu des
» blessures. Le bailli de Givry, blessé à mort
» dès le commencement de l'action, fait battre
» la retraite deux différentes fois; l'officier ne
» l'écoute point, & le soldat ne répond à cha-

» que coup de baguette que par des cris de » *vive le roi.* L'audace qui a formé l'attaque, s'accroît par l'opiniâtreté de la résistance; on » marche à la palissade, on l'ébranle, on l'arrache à force de bras. Les grenadiers du régiment de Poitou sautent dans les retranchemens; le marquis de Gantès, suivi de ceux » du nôtre, s'y précipite; &, ce qui paroît » à peine croyable, il s'élance dans l'ouvrage » par l'embrasure de la droite, & les grenadiers » de Poitou par celle de la gauche, dans l'instant que les pieces venant de tirer, reculent » par leur mouvement ordinaire. M. Chevert » étoit alors à se faire panser d'une blessure à » la main. Cependant les drapeaux s'avancent, » & sont plantés au haut de la batterie. A cette » vue, tout s'enfonce, tête baissée, dans la » redoute. La terreur saisit les Piémontois, & » ils fuient en désordre, laissant 1300 de leurs » morts sur la place, avec leur général, plus » de 200 prisonniers, parmi lesquels se trouverent le brigadier qui commandoit sous le baron Duverger, dangereusement blessé, & 10 » officiers de différens grades; enfin, les deux » pieces de canon, & quantité de munitions de » guerre & de bouche «.

Le régiment perdit 3 capitaines, & 3 lieutenans, eut 6 capitaines & deux lieutenans blessés, 69 grenadiers & soldats tués, & 89 blessés.

Cette histoire fait beaucoup d'honneur au régiment de Monsieur & à son auteur. Entre les mains des jeunes officiers, elle ne peut manquer

d'exciter parmi eux de l'émulation & des sentimens de patriotisme, & les convaincre qu'ils ne doivent être braves & intrépides que contre les ennemis de l'état.

L'auteur, abondamment pourvu de matériaux, a cru pouvoir se dispenser de rechercher son style, qui auroit pu être plus élégant. Il s'est contenté de faire connoître de la maniere la plus simple, l'intrépidité, la prudence, & le zele infatigable du régiment de Provence. Il seroit à souhaiter que tous les régimens de l'armée eussent aussi leur histoire, & que l'ouvrage d'un bon citoyen qui avoit poussé ce travail jusqu'en 1746, & dont M. du Houx a consulté les mémoires, fût imprimé. Rien ne seroit plus propre à nourrir dans l'armée, dans chaque corps & même dans chaque famille, cette noble émulation, cet amour de la gloire si naturel aux François, & que la moindre occasion réveille.

(*Journal encyclopédique; gazette universelle de littérature.*)



Tableau moral ou *lettres à Lampito, pour servir d'annales aux mœurs, aux usages, à l'esprit, aux lumieres & aux sottises du tems ; par M.* M**. *premiere partie.* A Cantorberi, & se trouve à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, 1778, *in-12.*

L'Auteur se propose de publier successivement une suite considérable de lettres, par cahiers de quatre lettres chacun, sans néanmoins s'assujettir au retour périodique ni à l'étendue du volume. Il regne dans ces quatre premieres, un fonds de bonne humeur, des peintures gaies de nos folies, une critique quelquefois plaisante de nos ridicules ; mais aussi quelquefois une maniere de s'exprimer inintelligible ; des calambours, & une démangeaison importune de montrer de l'esprit.

Après avoir arrangé les affaires du gouvernement au café de *Dubuisson*, autrefois de *Procope* ; après avoir réformé les mousquetaires, rétabli les jurandes, publié quelques réglemens pour l'honneur de notre pavillon, simplifié la régie des fermes, mis un nouvel ordre dans les finances, l'auteur va se reposer de ses travaux à la campagne, d'où il revient six mois après pour écrire à son ami *Lampito*, qui est à Londres. Il doit, suivant leurs conventions, lui faire part des changemens qui arriveront dans nos

mœurs ; des escarmouches littéraires & des petits scandales qui font la *douceur* de Paris. L'auteur n'est nullement anglomane, & dans sa premiere lettre, il insiste sur-tout sur notre manie d'imiter un peuple qui nous hait. Le premier jour de son retour à Paris, tout ce qu'il rencontre a le ton, les manieres, le costume anglois : son perruquier veut le raser & le coëffer à l'Angloise, avec des peignes & des rasoirs anglois ; son tailleur, sa raccommodeuse de dentelles, son cordonnier, jusqu'au décroteur du coin, tous lui offrent leurs services à l'angloise : marchands, traiteurs, cabaretiers, chevaux, cavaliers, courses, jardins, filles publiques, jeux, spectacles, tout a les mœurs & le génie anglois.

» C'étoit fait de moi, dit l'auteur, en dé-
» bouchant par l'impasse du coq, si je n'y étois
» rentré aussi vîte qu'un lapin dans son terrier,
» à la lueur d'une amorce. Un long cheval,
» qui s'allongeoit *furieusement*, pensa me renver-
» ser ; un autre, qui le suivoit de près, mais
» plus court, *n'en éclaboussoit pas moins*. Un pe-
» tit homme maigre, plié en deux, comme un
» vieux contrat, montoit le premier ; & quoi-
» que son Alsane le fît honnêtement sauter, il
» sautoit encore, *par-dessus le marché*. Je pris
» d'abord le second pour un enfant de chœur
» défroqué ; mais on m'a dit depuis que ses pa-
» reils s'appelloient *Jokeis* : l'excellente garniture
» de cheminée qu'ils eussent faite à eux deux !
» Car, l'un se déhanchoit à droite & l'autre à
» gauche. Du train dont ils alloient, je crus

» qu'ils n'avoient pas débridé depuis Calais, pour
» se trouver à une répétition d'opéra. Que de
» plaisir j'avois à imaginer que l'auteur d'une
» telle parade étoit Anglois! C'étoit malheureu-
» sement un de nos colonels de cavalerie à
» grande réputation. Je voudrois bien voir ma-
» nœuvrer son régiment «.

L'auteur, persécuté depuis le matin par les *Jockeis*, les grandes boucles, les petits chapeaux, les grosses cravates, le Wouisch, les doubles coutures, les crayons, les rasoirs, le petit Dunkerque, &c. veut se réfugier au spectacle; les François jouoient Béverley; il court à l'opéra; il y trouve dans sa loge, deux Anglois qui imitoient nos manieres, & qui mettoient le prix aux panaches les plus distingués. Il regarde pourtant cette aventure comme une bonne fortune. Il n'avoit encore vu que des caricatures, que des semblants d'Anglois; il en a trouvé de véritables, qui craignent si fort de passer pour tels, qu'ils prennent notre masque & nos couleurs; mais c'est bien pis, il est lui-même pris pour un Anglois; vingt Savoyards assiegent la porte de la salle, lui crient, d'aussi loin qu'ils l'apperçoivent: Mylord, faut-il vos gens? Mylord, un falot? Mylord, une voiture? Mylord, c'est moi qui éclaire la noblesse, Mylord, &c. » Au-
» trefois, dit-il, & un jour de barbe, on m'ap-
» pelloit M. *le Comte*; mais comme il n'y a
» point de chancellerie plus universelle & moins
» chiche que celle de ces Messieurs, on est
» toujours sûr d'avoir avec eux les titres les plus
» frais «.

La ſeconde lettre a pour objet le ſéjour que l'empereur a fait à Paris, ſous le nom de comte *Falkenſtein :* celle-ci eſt plus ſérieuſe. On y rappelle beaucoup d'anecdotes, que tout le monde connoît. Il dit, en parlant des religieux de la charité, dont l'empereur alla viſiter l'hôpital : » Nous avons trop de moines qui *s'occupent de* » *nos ames*, & trop peu de nos corps. Ceux- » ci heureuſement ne *font pas des miſſions*, *ne* » *compoſent pas des livres de controverſe*, n'ad- » mettent de graces *de là-Haut*, que celle qui » leur inſpire d'être utiles à leurs freres : ils » attiſent leurs fourneaux, & non le fanatiſme ; » font de bons cours d'anatomie, ſaignent, pur- » gent un malade ; & le ſervice des autels ne » s'en fait pas moins ; mais auſſi leur chant n'a » rien de traînant ; leur orgue ne frédonne pas » des airs entiers d'opéra, l'ouverture d'*Iphigé-* » *nie*, ni la chaſſe de *Zaïde ;* en un mot, l'heure » de la priere eſt chez eux le moment où re- » poſent leurs malades, &c. « On voit que l'auteur a voulu être plaiſant ; mais on croit qu'il devoit être un peu plus réſervé ſur l'objet de ſes plaiſanteries.

La troiſieme lettre eſt le récit d'un dîné où ſe trouva l'auteur : ce banquet n'eſt pas celui des ſept ſages, mais de quelques convives gais & de pluſieurs originaux. Un mot aſſez plaiſant eſt celui de l'un des convives, qui veut louer un appartement, & à qui l'on fait fort valoir un grand corps de bibliotheque. » Irai-je, dit- » il, par reſpect pour mes tablettes, me char- » ger d'un fatras de livres, qui depuis vingt

» ans n'apprennent plus rien? Il y a long-tems » que j'ai comparé nos bibliomanes, ſavez-vous » à qui? A ces officiers qui font des recrues » ſur le pont S. Michel, & ne vont point à la » guerre «.

La quatrieme lettre roule ſur les comédiens, & ſur-tout ſur les comédiens de province. » Je » ne ſais, dit-il, en parlant des comédiens Fran» çois, ſi dans un tems où les propriétés de» viennent reſpectables, ce ne feroit pas y don» ner atteinte que de leur ôter le jugement des » pieces, pour les ſoumettre à celui de l'Aca» démie. Ils y croiroient d'abord comme au feu » de *Promethée* ou au déluge de *Deucalion* ; & » puis il feroit beau voir une tragédie reçue » par les quarante, jouée de travers par les » comédiens, & ſifflée par le parterre. Autant » vaudroit-il l'avoir faite qu'approuvée «.

Cet ouvrage ſe feroit lire avec plus de plaiſir, s'il y avoit moins de négligence de ſtyle, moins de prétentions à l'eſprit, & de choſes ſi obſcures, que l'auteur feroit peut-être embarraſſé de les expliquer. Comme il ſe propoſe de donner une ſuite à ces lettres, nous avons cru qu'il ne nous ſauroit pas mauvais gré de lui mettre ſous les yeux quelques exemples de ces défauts, aiſés à corriger.

Que veut dire cette phraſe? » Ta nobleſſe » eſt de ton âge; on ne ſauroit dater de plus » loin; & ſans parler ici de la gloire que tu » retires d'un état où l'on s'autoriſe des loix » pour opprimer, mes torts ſont aſſez graves,

» aſſez multipliés, pour ne ſavoir quelle excuſe
» t'apporter de mon ſilence «.

Ceci eſt-il François ? » Me voici débarraſſé
» de mes Anglois; il faut croire que j'ai vu
» ceux-ci *pour ce que j'en* verrai de la journée «.
Et celle-ci ? » Quel eſt l'homme de bien *qui*
» *puiſſe* approcher de ces lieux, ſans avoir le
» cœur gros de ſoupirs & les mains pleines de
» ſecours ? Celui-là ſeul peut être qui *en fait le*
» *rempart de ſon incontinence.* « (Il s'agit des en-
» fans-trouvés).

Il ne ſuffit pas pour être bon François de ne pas aimer les Anglois ; il faut encore parler correctement ſa langue, quand on fait imprimer des lettres. Le caractere François s'accommoderoit mieux de ſes calembours : » Il eſt des abbés,
» dit-il, pour qui la *feuille* de M. *d'Autun* ne
» feroit tout au plus *qu'un in-12.* «.

» Les tragédies de M. *Lemiere* ne ſont tom-
» bées que ſur *le côté*, & ne demandent qu'à
» être repriſes. Ne voudroit-il pas nous faire ac-
» croire que la moiſſon, les vendanges & les eaux
» de Forges ſont des *faſtes*, & des *faſtes* Fran-
» çois ? Qu'y a-t-il donc-là de ſi *faſtueux ?* &c.

On voit que l'auteur fait les efforts les plus pénibles pour paroître gai : il dit qu'à l'avénement du roi, il a paru une *Ode à grand ravalement.* Il voit dans les jardins Anglois le Styx, le Tartare & une glaciere à côté. *Quoi! ſi près des enfers*, s'écrie-t-il ! *la glace doit y fondre.* Il y avoit encore là des *maſures dont le chaume* étoit *aux ordres des aquilons.* Il paſſe par la place de Louis XV, dont les gazons *ſervent d'anticham-*

bre aux Thuileries, & s'en va dîner dans une auberge où les autres convives ne faiſoient *pas plus mention* de ſa perſonne *que d'un caraffon vuide.* Rentré chez lui, il s'endort; *les ſonges* que les Dieux lui procurent ſont *de main de maître.* Grand politique, il annonce que *c'eſt en vain que les cercles de l'Empire ſont menacés de devenir cerceaux.* Prophete infaillible, il prédit *aux comédiens qui font enſemble, avec le pont-neuf, le théatre & le pont de la nation*, qu'ils *peuvent s'attendre à reſter aux Thuileries juſqu'à ce qu'ils y aient mis le feu, ou joué* ſes *pieces.* Connoiſſeur en peinture, il remarque finement que le *pinceau* d'un de nos plus habiles artiſtes, *commence à ſe fâcher.* Excellent anecdotiſte, il ſait que du tems de *Baron, Dufreſne*, &c. Lorſque *les parts* des comédiens *ſe montoient à cinq mille livres, ils en faiſoient des feux de joie dans leurs cœurs;* enfin ſuivant ce profond obſervateur des mœurs de la capitale, *on aſſure qu'il n'y a pas plus de dix ans qu'on ſait au marais que Louis XIV eſt mort.*

Nous exhortons à l'auteur à ſupprimer ces mauvaiſes plaiſanteries, & ſur-tout à écrire plus correctement.

Il y a quelques bonnes anecdotes dans ces lettres; nous en rapporterons une qui n'eſt pas auſſi répandue que les autres. Louis XV, paſſant en revue les grenadiers à cheval, dit à mylord Stanley. *Mylord, vous voyez-là les plus braves gens de mon royaume : il n'y en a pas un qui ne ſoit couvert de bleſſures. Sire*, répondit Mylord, *que doit penſer votre majeſté de ceux qui les ont bleſſés?* Un vieux brigadier l'entendit : *ils ſont*

morts, s'écria-t-il, en ſe mordant les levres. Ce trait eſt le même que celui d'Ageſilas; mais le grenadier n'avoit certainement pas lu Plutarque.

On apprend dans une note que l'auteur de cette brochure eſt le même que celui de *Vanbrock*, poëme héroï-comique en huit chants, qui ſe trouve depuis deux ans chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

(*Journal de* Paris; *journal des ſciences & beaux-arts; gazette univerſelle de littérature.*)

HYMNE au Soleil, par M. l'abbé DE REYRAC, *cenſeur-royal, aſſocié correſpondant de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres de Paris, des académies de Toulouſe, de Bordeaux, de Caen, &c. Seconde édition corrigée & augmentée de quelques poéſies fugitives :*

Soleil, c'eſt aujourd'hui ta fête.
BERNIS.

A Paris, chez les libraires qui diſtribuent les nouveautés. Petit *in-12.* de 146 pages, 1778.

LA premiere édition de ce petit ouvrage, qui parut l'année derniere, a eu beaucoup de ſuccès. (*) La ſeconde que nous annonçons,

---

(*) Journal d'*avril* 1777, page 55--63.

le mérite à plus juſte titre. Ce n'eſt plus à un auteur grec que M. l'abbé de Reyrac fait honneur de ſon hymne au ſoleil, qu'il avoit dit d'abord n'être qu'une ſimple traduction : il s'en déclare aujourd'hui le véritable pere, en ajoutant expreſſément qu'il a retranché tout ce qu'il y avoit de ſuppoſé.

» Quand je publiai ce poëme l'année der-
» niere, dit-il, j'aurois dû ſans doute le don-
» ner, non comme un ouvrage traduit du grec,
» mais comme une bagatelle compoſée dans ma
» premiere jeuneſſe..... C'eſt un tort que j'avoue,
» en proteſtant, néanmoins, que ſi j'ai eu re-
» cours à une fiction employée depuis trop
» long-tems dans la littérature pour en impo-
» ſer, ce n'eſt pas que j'aie voulu tromper
» perſonne, j'avois ſeulement en vue la juſte
» défiance de mes forces.... Il ne ſera donc
» plus queſtion à l'avenir du prétendu manuſ-
» crit grec. On ne dira plus qu'il a été trouvé
» dans une des iſles de l'Archipel, quelques
» mois avant la découverte du tombeau d'Ho-
» mere; que ſi l'auteur n'eſt pas né dans la
» ville d'Athenes, il y a du moins vécu long-
» tems.... On a retranché enfin de cette édi-
» tion tout ce qu'il y avoit de ſuppoſé dans
» la premiere, & l'on ne donne aujourd'hui
» l'hymne au ſoleil, que comme un fruit de
» la plus vive admiration pour tous les bons
» écrivains de l'antiquité.

Ce qui a tant plu dans ce petit poëme, & ce qui le fera lire long-tems, c'eſt, comme on l'a déja obſervé, ce ton de belle nature & de

l'antique poésie, qui pénetre l'ame d'une émotion délicieuse, parce qu'il lui rappelle les beaux jours du génie; c'est cette admirable variété d'images & de sentimens toujours vrais, toujours intéressans; cet accord parfait du coloris avec l'objet présenté; ce style pur, élégant, harmonieux, rempli tantôt de magnificence, & de sublimité, tantôt de graces & de douceur; c'est cette foule de richesses poétiques & de beautés en tout genre, que la brillante imagination de l'auteur a répandu par-tout avec profusion; c'est enfin cette sensibilité si rare, si précieuse, si touchante, qui ne peut partir que du fond d'une belle ame, & qui fait souhaiter à ceux qui lisent l'hymne au soleil, de vivre avec l'auteur, & de l'avoir pour ami.

Cette seconde édition differe considérablement de la premiere. En retouchant avec soin l'ouvrage entier, l'auteur y a fait plusieurs additions. Le troisieme chant est orné d'un épisode intéressant, dont le sujet est une maladie dangereuse que l'auteur a eue dans l'intervalle des deux éditions; il chante sa convalescence, comme M. Gresset à chanté la sienne dans l'*épître à sa sœur*. M. l'abbé de Reyrac a fait entrer dans cet épisode, une description des bords du Loiret & du cours de la Loire; c'est-à-dire, des principales beautés de la ville d'Orléans qu'il habite & qu'il illustre. Il devoit cet hommage à un séjour qui réunit la tranquillité, la propreté d'une ville de province, la magnificence d'une capitale, & le charme d'une superbe campagne. Ne privons pas nos lecteurs de ce mor-

ceau plein de ſentiment & d'images auſſi riantes que vraies.

» C'eſt ainſi que dans mes chants, inſpirés » par la nature, je célébrois à-la-fois la mu» nificence du grand aſtre de l'univers, & le » bonheur de la vie champêtre; je commençois » à peine mon neuvieme luſtre, quand tout» à coup la mort s'élançant de l'abyme de l'E» rèbe, m'apparut pâle, hideuſe, terrible, & » levant ſur moi ſa faulx homicide.

» Hélas! au ſein des douleurs, à la vue de » la tombe affreuſe, inacceſſible à la douce eſ» pérance, & preſqu'au moment de fermer pour » toujours mes yeux à la lumiere, ce n'étoit » point vous qui faiſiez couler mes larmes, » chimeres de la fortune, fantômes de gloire » & d'orgueil, auſſi vains que les foibles mor» tels qui courent après vous; grandeurs dé» cevantes & plus paſſageres que l'ombre: ah! » ce n'étoit ni votre amour, ni l'eſpoir de vous » poſſéder un jour, qui cauſoient mes ſoupirs.

» Soleil, qui éclaires le monde de feux ſi » brillans & ſi purs; ſpectacle touchant de la » campagne, qui m'avez toujours ravi; feuil» lage naiſſant que j'ai tant aimé; rochers ſour» cilleux, qui bravez les tempêtes & les mers » mugiſſantes; montagnes caverneuſes, aſyles » antiques des filles de la nuit; ſombres forêts, » qui rempliſſez mon ame mélancolique d'une » horreur religieuſe; vaſtes allées où repoſe » le Dieu du ſilence; berceau de jaſmins & de » roſiers, où j'allois m'aſſeoir, un livre à la » main; fertiles vallons que je parcours avec

» une volupté toujours nouvelle, & qui em-
» pruntez de l'astre que je chante, votre éclat
» le plus doux; objets de mes tendres regrets,
» hélas! en mourant mes yeux ne se tournoient
» que vers vous!

» Je disois au pere de la lumiere : O toi,
» que je n'ai jamais contemplé qu'avec un sai-
» sissement profond, flambeau de l'univers, as-
» tre créateur, bientôt je ne te verrai plus :
» côteau charmant que baigne le Loiret paisi-
» ble, Olivet! séjour digne des Dieux mêmes,
» si mieux connu de nos rois, ils eussent em-
» belli tes beautés naturelles de quelques-uns
» de ces grands miracles de l'art, prodigués dans
» leur triste palais de Versailles, ô le plus beau
» lieu de la terre, dans peu je ne te verrai plus!
» Solitude aimable, où le philosophe goûte en
» paix les fruits de la sagesse & les plaisirs de
» la raison; retraites délicieuses, où si sou-
» vent l'amitié consola mon cœur, recevez mes
» adieux!

» Et toi, Loire magnifique, qui roules ma-
» jestueusement tes ondes bienfaisantes sous un
» ciel toujours serein, je n'irai plus sur tes bords
» enchantés, oubliant les malheureux humains
» & les soins de cette vie, admirer ces riches
» tableaux, ces paysages gracieux que le mi-
» roir de tes eaux reproduit & perpétue le long
» de ton cours. Pour la derniere fois, hélas!
» j'ai vu ces rives fécondes, embaumées au
» printems par les fleurs, & bordées de vigno-
» bles heureux, qui rendent au loin l'horizon
» plus riant & plus doux.

» Je le disois, les yeux baignés de pleurs » & respirant à peine, lorsqu'un esprit conso» lateur (c'étoit un Dieu sans doute) descen» dant des célestes régions, s'approcha de ma » couche funebre, & me fit entendre ces pa» roles qui seront toujours présentes à ma mé» moire :

» Amant de la nature, me dit-il, sors des » ombres du trépas, leve-toi, marche, vole au» près de cette source merveilleuse, qu'un jour » Neptune, d'un coup de son trident, fit jail» lir à gros bouillons des entrailles de la terre, » & dont l'onde pure & azurée forma soudain » ce canal superbe, qui coule entre deux ta» pis de gazon le long de ce côteau fortuné : » là, monte de nouveau ta lyre, invoque le » génie protecteur de ces rives fleuries, & » chante encore le soleil & la vertu. "

Cette prose nous rappelle aisément la prose riche, nombreuse, brillante d'images, qui a immortalisé le *Télémaque*; on est fâché seulement que ce mouvement si doux; *je disois au pere de la lumiere*, *&c.* soit pris de la strophe si connue du grand Rousseau :

Je disois à la nuit sombre :
O nuit ! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours, &c.

Les pieces fugitives renferment des beautés moins fortes & moins hardies, mais plus naïves & plus tendres; elles sont toutes l'épanchement d'une ame douce, & l'ouvrage d'une imagination riante & facile. Dans la piece intitulée *mes souhaits*, l'auteur dit :

L'esprit m'eût bien tenté, s'il eût pu me suffire;
Mais tant de gens en ont qui sont si malheureux! ....
Voici les biens que je desire :
Un cœur sensible & généreux ;
Un ami pour me rendre heureux
Et du bon sens pour me conduire.

Dans la piece intitulée *hommage à la Fontaine*, on retrouve encore cette simplicité & cet heureux naturel qui distinguent les poésies de M. de Reyrac.

D'Athenes & de Rome
Que l'on vante les beaux-esprits,
Et leurs charmans écrits :
Pour moi j'aime bien mieux les fables du bonhomme;
L'antiquité n'a rien d'un plus haut prix.
Le beau, le vrai, maître Jean a tout pris,
Tout : ses crayons au goût, ses fleurs à la nature,
Son livre à la raison, à Vénus sa ceinture,
A l'esprit rien. Chez lui, tout part du cœur,
C'est le cœur qui l'inspire;
Le seul génie a fait l'auteur.
Comme ses vers naïfs coulent avec douceur!
Son ame ingénue y respire!
A l'heureux don de plaire, il joint celui d'instruire.
Toujours plus amoureux de son style enchanteur,
Je le relis cent fois, & cent fois je l'admire.
--- Mais, il est négligé, peu correct, inégal?
--- Inégal! ah! plutôt disons original,
Peintre délicieux, poëte inimitable,
Auteur de tous les tems, génie incomparable,
Sublime enfin sans art, & parfait sans travail.
Médite ses leçons, indocile jeunesse :
De bon sens, de sagesse
Maître Jean tient école au milieu d'un bercail;
Qui ne l'adore pas n'est pas fait pour le lire.

A combien d'arbres nains ce Fablier a nui!
Quelles fleurs maintenant, quels fruits peut-on produire;
La Fontaine a tout dit, que reste-t-il à dire?
Malheur à qui vient après lui.

L'exécution typographique de ce petit volume est élégante & soignée.

(*Année littéraire; affiches & annonces* de Paris; *journal des savans; mercure de France.*

Œuvres de messire ANTOINE ARNAULD, *docteur de la maison & société de Sorbonne.* A Lausanne, chez Sigismond d'Arnay & compagnie; & se trouvent à Bouillon, à la Société Typographique. 1777.

IL paroît déja quinze volumes, c'est-à-dire, environ la moitié de cette collection intéressante, lesquels renferment les lettres de l'auteur, ses écrits sur l'écriture-sainte, ses ouvrages dogmatiques, ses controverses contre les calvinistes, & une partie de ses disputes avec les jésuites. Il reste encore à imprimer ses écrits sur la morale, qui sont très-nombreux, ses œuvres philosophiques, ses ouvrages sur les belles-lettres. Chaque classe est précédée d'une préface historique & critique, dans laquelle on trouve d'excellens matériaux pour l'histoire du dernier siecle (on sait que le grand Arnauld y a joué un rôle intéressant) & un fonds d'érudition qu'on

chercheroit vainement dans la plupart des livres françois qui paroissent aujourd'hui.

Comme les bornes de ce journal ne nous permettent pas de rendre compte de tous ces quinze volumes, nous nous restreindrons à donner une idée succinte de la classe, concernant la controverse avec les protestans réformés, ou calvinistes.

La *tradition de l'église sur l'eucharistie*, est le premier ouvrage composé par le docteur Arnauld sur cette dispute. Ce furent les religieuses de Port-Royal qui donnerent lieu à sa naissance. Consacrées à l'adoration perpétuelle du St. Sacrement, elles desiroient avoir dans leur office un recueil des passages les plus considérables des peres de l'église sur ce mystere, afin de remplir avec plus de lumieres & de fruit, les engagemens qu'elles avoient contractés. M. Arnauld choisit ces passages, & en forma 312 leçons, six pour chaque jeudi de l'année ; ce qui fait une chaîne de traditions depuis St. Ignace d'Antioche, jusqu'à St. Thomas d'Aquin. Tous ces extraits furent traduits en François, afin, dit l'auteur, » qu'en observant la coutume » de l'église, qui oblige de faire les prieres publiques en latin, les religieuses pussent aussi » suivre l'esprit de l'église, qui souhaite que ses » enfans se nourrissent des saintes instructions » qui sont renfermées dans les prieres qu'elle » leur prescrit. «

L'ouvrage connu sous le nom de *petite perpétuité de la foi touchant l'eucharistie*, étoit d'abord destiné à servir de préface à celui dont nous

venons de parler ; mais on le ſupprima, parce qu'on crut plus convenable de ne rien mêler qui ſentît la contention, dans un écrit où l'on ne ſe propoſoit que d'éclairer & de nourrir la piété des fideles. On en donna néanmoins deux ou trois copies à quelques nouveaux convertis, dans le deſſein de conſolider & d'affermir leur foi. Une de ces copies étant tombée entre les mains du miniſtre Claude, il y fit une réponſe, que ſes partiſans éleverent juſques aux nues, & dont ils multiplierent les copies preſque autant qu'on l'auroit pu faire par l'impreſſion. On regarda dès-lors la réplique comme néceſſaire. On ne la fit néanmoins que long-tems après ; & on n'avoit même d'abord d'autre deſſein que de la communiquer en manuſcrit à ceux qu'on ſavoit avoir lu la réponſe du miniſtre ; mais on fut obligé bientôt après, de changer d'avis, pour prévenir un libraire qui avoit déja imprimé la *Perpétuité*, &c. en grande partie, avec une infinité de fautes. On voulut en donner au public une édition exacte, à laquelle on joignit la réfutation de la réponſe que le miniſtre y avoit oppoſée.

Il y a peu d'écrits qui aient été reçus avec autant d'applaudiſſement. Les éditions en furent multipliées avec une extrême rapidité ; & M. Claude lui-même ne put s'empêcher de reconnoître que l'accueil fait à cet ouvrage étoit ſi grand, *qu'il auroit été difficile d'y rien ajouter ; qu'il étoit écrit d'une maniere belle, nette, élégante, & que s'il ne s'agiſſoit que de la ſubtilité de l'eſprit, & des graces du langage, on ne pouvoit nier, ſans*

injustice, que ce livre n'eût quelque chose de surprenant. Il auroit dû ajouter que la force de l'argument qu'on y opposoit aux Calvinistes étoit encore plus *surprenante*, & telle qu'elle auroit pu réduire ce parti à peu de chose en France, si les préjugés de l'éducation, & les engagemens dans une secte quelconque permettoient aux hommes de raisonner. Voici quel est cet argument.

» Il n'y a point de Chrétien qui ose nier » qu'une doctrine touchant l'un des principaux » mysteres de la religion, tel qu'est l'eucharistie, » qui auroit toujours été crue dans l'église uni» verselle, ne soit celle que les apôtres ont » enseignée aux premiers fideles. C'est donc » avoir prouvé que la doctrine de la présence » réelle, telle que l'église romaine la croit, est » la doctrine des apôtres, que d'avoir prouvé » que c'est celle qui a toujours été crue dans » toutes les églises du monde. Or, il est impos» sible qu'elle n'ait pas toujours été crue dans » toutes les églises, si étant constant qu'elle a » été crue universellement dans quelques sie» cles, on peut montrer que ce n'a pu être » par une innovation de son ancienne foi que » l'église de ces siecles-là a commencé à la croire. » On a donc tout fait, si on peut prouver cela; » & voici comme on le prouve. «

» Toutes les églises chrétiennes d'orient & » d'occident, se sont trouvées unies dans la foi » de la présence réelle, vers le commencement » du 2me. siecle, & elles se trouvent encore » dans cette même foi, hors quelques nouvelles » sectes du dernier siecle. «

» Or,

» Or, il est impossible que cette créance se
» soit établie de nouveau dans toutes ces églises,
» sans qu'il y ait paru aucune trace de cette
» innovation; & il est certain qu'il n'y en a
» paru aucune, ni depuis Paschase jusqu'à Bé-
» renger, ni depuis Bérenger jusqu'à ce tems-
» ci. Il est donc certain que la doctrine de la
» présence réelle est la doctrine perpétuelle de
» l'église, & que, par conséquent, on ne peut
» soutenir le contraire sans être hérétique. «

C'est au développement & à la preuve de ce syllogisme, que sont employées, non seulement la *petite perpétuité*, &c. la réponse générale au ministre Claude, le chap. VIII de la seconde partie de l'*Apologie pour les catholiques*, mais encore la grande *Perpétuité*, connue de toutes les personnes instruites, & qui n'entre pas dans cette collection, parce qu'elle n'est pas entiérement du docteur Arnauld.

Il semble d'abord que ce soient beaucoup trop de livres pour venir à l'appui d'un syllogisme; mais il faut faire attention que l'article de la présence réelle est celui qui éloigne le plus de l'église les sectateurs de Calvin, celui, par conséquent, qu'il importoit le plus de mettre dans un degré d'évidence supérieur à tous les sophismes. C'est ce que Messieurs de Port-Royal ont fait, au point que le ministre Claude fut enfin réduit au silence, & que les écrivains qui lui ont succédé dans cette carriere, tels que Spanhemius, n'ont jamais pu leur répondre que par des injures, ou par des gasconnades.

Pour travailler à la composition de la grande

Perpétuité, le docteur Arnauld fut contraint d'étudier à fond la théologie des prétendus réformés; & en l'étudiant, il se convainquit qu'il n'y avoit rien de mieux fondé que les reproches qui leur étoient faits par les catholiques au sujet de leur doctrine sur la justification. Voici l'idée qu'il s'en forma, & qui est très-exacte. » Ils » disent, 1°. que la foi seule nous justifie, non » comme une bonne action à laquelle Dieu ait » égard pour nous remettre nos péchés, mais » comme un organe, & une espece de main » qui prend la justice de J. C. pour nous en » couvrir, afin que Dieu nous estime. Justes » par cette justice imputée, ne l'étant point en » nous-mêmes.

» 2°. Il ne suffit pas, ajoutent-ils, pour cette » foi justifiante, de croire tous les mysteres que » la parole de Dieu nous a révélés, & d'em» brasser les promesses générales qui sont faites » à tous ceux qui seront fideles à J. C.; mais » elle consiste principalement dans l'application » particuliere que chacun se doit faire de ces » promesses; ensorte que chacun croie que ses » péchés lui sont remis, & qu'il aura la vie » éternelle.

» 3°. Cette foi a diverses propriétés. La pre» miere est, qu'elle est inséparable de la cha» rité & des bonnes œuvres; mais c'est d'une » maniere bien étrange, comme on le verra dans » la suite.

» 4°. La seconde, qu'elle est propre aux » élus, & ainsi toujours jointe à la persévé» rance,

» 5°. La troisieme, qu'elle ne se perd jamais, » quand une fois on l'a eue, de sorte que celui » que Dieu a une fois justifié, & reçu en grace, » y demeure certainement toute sa vie, rien » n'étant capable de l'en faire déchoir.

» 6°. Que cela ne fait pas que ce juste ne » puisse tomber en divers péchés, même très-» grands, comme des adulteres, des incestes & » des homicides; mais qu'encore qu'il y tombe, » il ne laisse pas de demeurer juste, parce que » ses péchés ne lui sont pas imputés.

» 7°. Que c'est de-là que se doit prendre la » distinction entre les péchés mortels & véniels, » non comme l'entendent les catholiques, qui » appellent mortels certains péchés plus grands » que les autres, qui tuent l'ame d'un seul coup, » comme dit St. Augustin, *quæ uno ictu peri-* » *munt*; & véniels, d'autres fautes légeres, où » les justes mêmes tombent souvent, & qui ne » font pas perdre la grace de Dieu : car il a » plu à ces réformateurs de rejetter cette doc-» trine, comme une erreur insupportable, & » de décider que tous les péches étant mortels » par eux-mêmes, & méritant tous la damna-» tion, la distinction entre les mortels & les » véniels doit être prise de ceux qui les com-» mettent, les moindres péchés étant mortels » dans les réprouvés; au lieu que les plus énor-» mes sont véniels dans les fideles, parce qu'ils » ne leur sont point imputés, & ne leur font » point perdre, par conséquent, la grace de » Dieu.

» 8°. La derniere qualité de cette foi justi-

» fiante eſt que quiconque l'a, eſt aſſuré de l'a-
» voir; les uns diſent par une certitude de foi;
» les autres, ne pouvant trouver ſur quelle pa-
» role de Dieu cette foi ſeroit appuyée, ſe con-
» tentent de dire que c'eſt par un témoignage
» intérieur du St. Eſprit, auſſi certain que la foi.
» Quoi qu'il en ſoit, ils conviennent tous que
» ceux qui ont la foi juſtifiante, ſont aſſurés
» de l'avoir, &, par conſéquent, qu'ils ſont aſ-
» ſurés qu'ils l'auront toujours, & qu'elle les
» conduira juſques dans le ciel; de ſorte que
» cette certitude eſt jointe avec celle non-ſeu-
» lement d'être élu, mais auſſi de ne perdre
» jamais la grace de Dieu, en quelque crime
» que l'on tombe «.

Il ſuffit donc, ſelon cette doctrine, qu'un calviniſte ſe ſoit mis dans la tête qu'il a la foi en J. C. (& qui eſt-ce qui ne croit pas l'avoir?) pour ſe livrer ſans remords aux plus effroyables déſordres; puiſque cette foi eſt le gage certain de ſon ſalut, & qu'elle eſt inadmiſſible. Quelle morale que celle qui eſt fondée ſur de tels principes!

M. Arnauld menaça les réformés de dévoiler cette turpitude aux yeux de l'univers, & les effets ſuivirent bientôt ſes menaces : on vit paroître en 1671 l'ouvrage qui a pour titre : *Le renverſement de la morale de J. C. par les erreurs des calviniſtes ſur la juſtification*, où l'on peut dire, avec le grand Boſſuet, que la force du raiſonnement égale la profondeur de la doctrine. L'auteur y combat d'une maniere invincible le dogme de la prétendue inamiſſibilité de la juſ-

tice, en montrant qu'il eſt contraire à la parole expreſſe de Dieu, à toute l'ancienne tradition, & même à la foi, qui eſt encore aujourd'hui dans toutes les ſociétés chrétiennes. Mais ſur-tout il déduit, avec une netteté ſinguliere, les pernicieuſes conſéquences qui en naiſſent, faiſant voir que ſi, d'un côté, il favoriſe le crime, en ôtant aux fideles qui s'y abandonnent la crainte d'encourir la diſgrace de Dieu; de l'autre, il anéantit tous les exercices de la piété, puiſque ce doit être une choſe entiérement inutile de veiller continuellement ſur ſoi-même, d'être toujours dans la défiance de ſes propres forces, de prier ſans intermiſſion, & d'implorer inceſſamment le ſecours de la grace pour ſe conſerver dans la juſtice, s'il eſt vrai que cette juſtice ne ſe perde jamais, & que rien ne peut fermer l'entrée du ciel à ceux qui l'ont reçue. En un mot, nous ne croyons pas qu'il exiſte aucun ouvrage où ce ſujet ſoit traité d'une maniere plus ſolide & plus convaincante; & il nous ſemble que les théologiens catholiques ne ſauroient lire ſur cette matiere rien de plus utile. Nous les invitons ſurtout à s'arrêter au 7e. livre: c'eſt celui où l'auteur réfute la doctrine de ſes adverſaires ſur le baptême. On ſera étonné des excès où peut ſe porter l'eſprit humain, & on ne pourra que déplorer le triſte état de l'égliſe au tems de la réformation. Quelle ignorance ne devoit pas régner dans le chriſtianiſme, puiſque Calvin & Beze ont pu ſe faire un immenſe parti, en débitant des horreurs & des extravagances incroyables, & inouies juſques alors?

Le portrait affreux que M. Arnauld avoit fait de la doctrine des calvinistes, mit tout leur parti dans le plus grand embarras, comme on l'avoit prévu. Ils sentirent le coup qu'on leur portoit, & se hâterent de le repousser, s'il étoit possible. Ils mirent leur cause entre les mains d'un ministre de Nîmes (M. Brugnier), & le chargerent de faire l'apologie des dogmes de leur secte contre les accusations de leur adversaire; mais, quelque habile que fût ce ministre, il ne le fut pas assez pour y réussir. Il donna même dans sa réfutation, de si grands avantages contre lui, que M. Arnauld y trouva de nouvelles armes pour le combattre : en effet, toute la dispute consistant proprement dans une question de fait, savoir : si les calvinistes admettoient le nouveau dogme de l'inamissibilité de la justice, & de la compatibilité de la grace justifiante & habituelle avec les plus grands crimes, & M. Brugnier, dont le livre étoit approuvé par le ministre Claude, *comme ne renfermant rien qui ne fût conforme à la doctrine qui s'enseignoit au milieu d'eux*, en faisant expressément l'aveu, c'étoit abandonner le champ de bataille, & convenir de toutes les horreurs dont on les accusoit. C'est ce que le docteur Arnauld mit dans tout son jour, dans l'ouvrage intitulé : *L'impiété de la morale des calvinistes pleinement découverte.*

Au reste, ce nouvel écrit n'est proprement qu'un abrégé du premier; & l'auteur n'a besoin, la plupart du tems, pour réfuter son adversaire, que de lui remettre sous les yeux le texte qu'il avoit entrepris de combattre. Aussi

déclare-t il que son but étoit uniquement de montrer que le livre du *renversement de la morale* n'avoit besoin d'autre défense que de lui-même, pour se soutenir.

On trouve dans la même classe un ouvrage assez court, mais très-vif, très-solide, & très-énergique. Il est intitulé : *Remarques sur une lettre de M. Spon, de la religion prétendue réformée, médecin à Lyon.* Ce M. Spon étoit un habile antiquaire ; & en cette qualité, il entretenoit une correspondance avec le fameux P. de la Chaise, jésuite, confesseur de Louis XIV. Celui-ci, dans une de ses lettres, crut devoir exhorter le docteur Spon à se servir des connoissances qu'il avoit de l'*antiquité*, pour sortir du malheur qu'il avoit eu, de naître parmi les *nouveautés.* Le médecin prit occasion de cette antithese pour défendre la cause de la religion à laquelle il étoit attaché. Sa réponse fit une grande sensation parmi les calvinistes, sur-tout en Hollande ; ce qui engagea M. de Neercassel, archevêque d'Utrecht, connu vulgairement sous le nom de M. de Castorie, à prier le docteur Arnauld d'en faire une courte réfutation. Ce petit livre se fait lire avec plaisir, & porte beaucoup de lumiere sur quelques objets contestés; entr'autres, sur le commandement fait aux Juifs de ne se point faire d'images.

Ces remarques sont suivies d'un autre excellent écrit, sous ce titre : *Réflexions sur le préservatif contre le changement de religion*, &c. Ce *préservatif* étoit un méchant ouvrage de Jurieu, dans lequel ce ministre faisoit un portrait affreux

de la religion catholique, & déchiroit cruellement l'*Exposition de sa doctrine*, & le grand Bossuet, son auteur. M. Arnauld y suit pas-à-pas son adversaire, & le couvre d'un ridicule justement mérité. On trouve dans cette réfutation d'excellentes choses sur l'invocation des saints, sur l'adoration de J. C. dans l'eucharistie, sur la primauté du pape, & la hiérarchie de l'église; sur la conduite des calvinistes envers les catholiques, par-tout où ils sont les maîtres, &c.

Enfin, le dernier écrit de cette classe, contre les protestans, est l'*apologie pour les catholiques*, ouvrage qui n'a nul besoin que nous le fassions connoître : car toutes les personnes instruites dans la littérature françoise savent que c'est un chef-d'œuvre, & qu'il passe, avec la défense du surintendant Fouquet, pour ce que nous avons de meilleur en ce genre depuis Démosthene & Cicéron. Mais ce que ces deux excellens morceaux d'éloquence ont de particulier, c'est qu'ils font admirablement connoître la droiture & le courage de leurs auteurs, en même tems qu'ils donnent la plus grande idée de leur génie. Pélisson osa braver l'orgueil indigné de Louis XIV, pour défendre l'innocence de Fouquet, son bienfaiteur & son ami; & le grand Arnauld, qui, dans sa retraite, n'avoit rien à redouter des jésuites, eut la générosité de prendre en main leur cause, quoiqu'ils l'eussent constamment persécuté pendant plus de 40 ans. Pélisson reçut pour récompense de sa courageuse amitié, plusieurs années de Bastille; il falloit s'y attendre; mais une chose

que la postérité croit avec une répugnance mêlée d'horreur, c'est que ces *jésuites* qu'Arnauld avoit lavés aux yeux de toute l'Europe, de l'accusation d'avoir conspiré contre le roi d'Angleterre, jaloux de la gloire que cet ouvrage devoit attirer à ce docteur, surprirent des ordres rigoureux contre quiconque auroit la moindre part à son débit. Les libraires intimidés ne voulurent donc pas se charger de le vendre; & M. Arnauld fut obligé de se servir de ses amis, pour le faire pénétrer dans la France, où il espéroit qu'il pourroit désabuser beaucoup de protestans. Le P. du Breuil, de l'oratoire, curé à Rouen, voulut bien se prêter à cette bonne œuvre. On lui adressa les ballots qui contenoient presque toute l'édition du second volume, avec un reste de l'édition du premier. Les jésuites en ayant été avertis, les ballots furent saisis; le P. du Breuil, tout languissant, & relevant d'une maladie dangereuse, fut conduit à la Bastille, avec 9 ou 10 autres personnes compromises dans cette affaire, & dont quelques-unes furent bannies du royaume. M. le Blanc, intendant de Rouen, fut même révoqué de son poste, pour ne s'être pas conduit, dans cette occasion, avec la vigilance & la sévérité que les jésuites auroient desirées. Pour comble d'injustice & d'ingratitude, ces bons peres firent insérer dans les gazettes publiques, que ces ballots avoient été saisis comme *remplis de livres pernicieux à l'église & à l'état.*

M. Arnauld fut sensible à cet événement, au-delà de tout ce qu'on peut exprimer. Quoi-

que l'édition saisie eût été faite à ses dépens, & que la perte fût considérable, dans la situation où il se trouvoit, il oublia son intérêt propre, pour ne penser qu'au préjudice qui en résultoit pour le bien de l'église, & à l'indignité du traitement qu'éprouvoient ses amis. Il adressa à ce sujet deux lettres pleines de force à l'archevêque de Reims, & qui se trouvent dans la collection. Il en écrivit aussi à la mere Angelique de St. Jean, abbesse de Port-Royal, à M. du Vaucel, &c. Mais, quelques justes que fussent ses plaintes, & quelque criante que fût la vexation dont il se plaignoit, il ne put obtenir aucune justice. Il eut beau insister, implorer le secours de ses amis & de ses protecteurs, représenter en particulier la noirceur du traitement fait au P. du Breuil, cet ecclésiastique ne sortit de sa premiere prison qu'au bout de plusieurs années, & on ne l'en retira que pour le faire errer d'exil en exil, jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de le delivrer de toutes les miseres de cette vie. Il mourut à Alais, dans les Cevennes, en odeur de sainteté, en 1696, deux ans après le docteur Arnauld.

(*Journal encyclopédique.*)



LA Firenze : poema di Gabriello Chiabrera, &c. *la Florence, poëme de* Gabriël Chiabrera, *divisé en neuf chants, avec des argumens, par* DONILEO EGINETICO, *berger arcadien. In-12.* Ferrare 1777, de l'imprimerie de Joseph Rinaldi. Et se trouve à Rome, chez Grégoire Settari.

GAbriël Chiabrera, qui vivoit dans le siecle dernier, passe pour le premier poëte lyrique de l'Italie moderne ; mais quoiqu'il ne soit guere connu que sous ce titre, sur-tout chez les étrangers, cependant ses poésies lyriques ne sont que la moindre partie de ses ouvrages. Il s'est beaucoup exercé dans le genre épique, & il a composé plusieurs poëmes qui sont tombés dans l'oubli, mais qui, si l'on en croit ses admirateurs, ne sont pas moins d'honneur à son talent que ses autres poésies. En 1771 on a réimprimé à Venise le poëme intitulé la *Gothiade* ou la guerre des Goths, ouvrage de la jeunesse de Chiabrera ; cette réimpression très-bien exécutée & ornée de notes instructives, a eu beaucoup de succès ; & c'est sans doute ce qui a engagé l'éditeur Ferrarois à publier *la Florence*, poëme composé par Chiabrera dans un âge plus mûr, & qui se ressent, dit-on, de la perfection que son talent avoit acquise. Ce poëme est un monument élevé par l'auteur à la gloire de Florence & de l'illustre maison de Médicis, tant célébrée par les poëtes

Italiens, & si digne de leurs éloges par la protection qu'elle accorda constamment aux arts & aux sciences. Suivant une tradition connue, les Romains ayant détruit de fond en comble la ville de Fiesole pour avoir suivi le parti de Catilina, les habitans de cette malheureuse ville descendirent dans la plaine voisine & y jetterent les fondemens de Florence qui prit en peu de tems des accroissemens assez considérables pour faire envie & donner de l'ombrage à la ville de Fiesole nouvellement rétablie. Les choses demeurerent en cet état jusqu'au tems où Totila vint ravager l'Italie; Florence ayant osé lui résister, ce barbare en rasa les murs, & les Florentins furent soumis à ceux de Fiesole. Chiabrera suppose qu'un Cosme de Médicis, dans le neuvieme siecle, délivra Florence de cette sujettion, & la rétablit dans sa premiere splendeur. Voilà le sujet de ce poëme très-singulier comme on va le voir. L'action commence dans le tems que ceux de Fiesole préparent des jeux publics & des fêtes éclatantes pour célébrer l'anniversaire de la ruine de Florence. Les Florentins, témoins de ces odieux préparatifs, se consolent dans l'espérance de voir s'accomplir une prophétie répandue depuis long-tems parmi eux, qui annonce pour cette époque le rétablissement de Florence par le courage d'un Médicis. Féralme, roi de Fiesole, informé de cette prophétie par une magicienne nommée Dircé, ne néglige rien pour sa sûreté, & sans interrompre les préparatifs de la fête, il envoie une armée puissante contre les Florentins. Cosme seul, aidé

du ſecours céleſte, diſperſe cette armée; » & enſui-
» te, dit le poëte, réfléchiſſant à cet aſſaut fu-
» rieux qu'il a ſeul ſoutenu & repouſſé, il a
» peine à en croire ſon propre témoignage, &
» étonné de ſa valeur il laiſſe lire dans ſes
» yeux fixement ouverts la ſurpriſe dont il eſt
» ſaiſi. Tel un nocher à qui les vents & Neptune
» en courroux ont fait la guerre, lorſqu'il eſt
» entré dans le port & qu'il voit les vagues
» s'élever en montagnes, admire par quel moyen
» il a pu ſurmonter les dangers de cette épou-
» vantable tempête.

Féralme quoique troublé par la nouvelle de cette défaite inattendue, veut cependant que l'on continue les jeux, dont la deſcription remplit le cinquieme chant, & occupe une bonne partie du ſixieme. Pour les terminer on fait combattre deux Florentins, contre un lion terrible qui a déja dévoré pluſieurs autres malheureux de la même nation dans des occaſions précédentes. Coſme aſſiſte à ce divertiſſement cruel; » & tour-
» nant les yeux vers la bête farouche, ému
» du danger des deux malheureux ſacrifiés aux
» plaiſirs barbares de leurs ennemis, indigné
» de l'affluence nombreuſe de peuple qui rem-
» plit le théatre, il ne prend conſeil que de ſon
» cœur magnanime, & emporté par ſa pitié gé-
» néreuſe il s'élance en champ clos pour combattre
» le monſtre. L'aſpect de cette bête furieuſe
» porte l'effroi dans tous les cœurs; Coſme
» ſeul conſerve un viſage ſerein..... Il jette
» ſon manteau ſur le front large du lion pour
» l'empêcher de voir; enſuite déployant une

» vigueur admirable, il le frappe à grands coups
» entre les oreilles de la garde de ſon épée;
» & lorſqu'il le voit étourdi & chancellant,
» il ſerre fortement le col du monſtre, & ap-
» puyant en même tems ſon genou ſur ſon dos,
» il le terraſſe & l'écraſe.

La valeur a toujours eu un grand pouvoir ſur le cœur des belles, & il n'eſt pas étonnant qu'à la vue de ces efforts héroïques, la princeſſe Arnea ſe prenne d'amour pour Coſme. Cette princeſſe eſt fille de Carambo prédéceſſeur & frere de Feralme qui l'a empoiſonné ainſi que ſa femme & ſon fils pour ſe mettre en poſſeſſion du Royaume. Nicandra, nourrice d'Arnea, ſenſible à l'amoureux tourment de cette princeſſe, va trouver Coſme de ſa part, & ce brave Paladin lui promet de venger Arnea & de la rétablir ſur le trône de ſes peres. La vieille perſuade enſuite à Arnea de ſortir du château pendant la nuit & de ſe rendre vers Coſme pour concerter avec lui ſa vengeance. Coſme s'enflamme pour elle dans cette entrevue, & plus réſolu que jamais à employer ſon bras à ſon ſervice, il ſe déguiſe en cocher & s'introduit avec les deux femmes, à la faveur de ce déguiſement, dans la fortereſſe dont tous les paſſages étoient exactement gardés. Les fêtes ſe continuant toujours dans le palais de Feralme, Coſme & Arnea maſqués en amazones, ſe préſentent à un bal très brillant qui ſe donnoit ce jour-là. C'étoit l'uſage alors de remettre une épée entre les mains de la reine du bal; on en préſente une à Arnea dès qu'elle paroît, & elle la remet à Coſme.

» Celui ci ne danſe pas, mais il empoigne » l'épee d'une main prompte & vigoureuſe, & » le viſage couvert il s'élance impatient vers » Féralme pour le mettre à mort. Dès que le » tyran apperçoit ſon deſſein, il s'écrie épou- » vanté, hors de lui-même, il ſe leve d'un air » égarée, il s'irrite, il craint, il ne ſait que » faire, il tire ſon épée & frémit.... Mais ſa défenſe eſt vaine, le héros enfonce le fer dans ſon ſein, & le laiſſe étendu ſur la place. Ayant enſuite fait un carnage effroyable des courtiſans de Feralme qui s'étoient réunis pour venger leur roi, il quitte le palais enſanglanté, & rencontrant ſur la route un grand nombre de Florentins raſſemblés par l'ange ſaint Michel, il va ſe rendre à leur tête à l'égliſe de ſaint Laurent. Cependant la ville de Florence délivrée de la tyrannie du roi de Fieſole; ſe rétablit par les ſoins du héros; & redevient cette ville ſuperbe *qui doit faire l'étonnement des ſiecles futurs.*

Voilà le plan de ce poëme, d'après lequel nos lecteurs pourront juger; les journaliſtes de Rome, conviennent que le merveilleux dont l'auteur a fait uſage eſt exceſſif, & que quelques-unes de ſes inventions ne paroiſſent pas dignes de la majeſté de l'Epopée. A l'égard des détails & du ſtyle, ils en font le plus grand éloge; & en effet il faut qu'ils ſoient bien excellens pour couvrir la bizarrerie du plan & pour en racheter les abſurdités. Chiabrera a encore compoſé deux autres poëmes qui ſont peu connus, & que l'éditeur promet de publier dans la ſuite.

(*Efemeridi di Roma.*)

L'Ami de l'humanité, ou *conseils d'un bon citoyen à sa nation, sur certains préjugés aussi nuisibles à sa santé qu'à la société; suivis du* chapeau, *& de réflexions aussi utiles qu'intéressantes; par* M. J***. Prix, 36 s. franc de port. A Plaisance; & se vend à Paris, chez l'auteur, à l'hôtel de Carignan, rue des vieilles-étuves-saint-Honoré, & chez les libraires qui tiennent les nouveautés. *in-8vo.* 1778.

M. de Mirabeau, sous le nom d'*ami des hommes*, a publié trois volumes *in-4to.* de réflexions sages sur des objets utiles; l'agriculture, ses avantages, les inconvéniens qui retardent ses progrès, la nécessité & les moyens de l'encourager, d'exciter l'industrie, de rendre l'état florissant & les peuples heureux, en un mot, tout ce qui peut contribuer au plus grand bonheur possible des hommes, moral & physique, est l'objet de ses recherches. Mais il n'a pas songé à tout. L'*ami de l'humanité* servira de supplement à l'*ami des hommes* : c'est une gaieté innocente d'un galant homme, qui a pour principe de se tenir les pieds chauds, la tête couverte & le corps garni. Il lui a paru qu'il étoit obligé *en conscience* d'instruire le public de son régime, comme le siecle passé le bon-homme Domergue proposa son moyen facile de se bien

porter en ſe châtouillant le nez avec une plume, & en ſe procurant tous les matins une petite ſueur; ou comme le Vénitien Cornaro écrivit à cent cinq ans ſon panégyrique de la vie ſobre. C'eſt une choſe admirable que cette force de la conſcience ſur les gens d'eſprit. Il y a deux ou trois ans qu'un poëte très-aimable imprimoit qu'il croiroit *manquer à ſon ſiecle & à la poſtérité*, s'il ne donnoit pas des chanſons à chanter aux jeunes filles & aux jeunes garçons qui ont l'ame tendre, une jolie voix & la bouche vermeille; & Crébillon, le fils, dans une de ſes préfaces, ſe fait un grand mérite d'avoir eu *le courage* de ſe dévouer à compoſer quelques romans aſſez ſcandaleux. La conſcience nous oblige auſſi de dire à l'*ami de l'humanité*, que rien ne l'obligeoit à écrire ſi longuement ſur ſi peu de choſe, à faire tant de mauvaiſes plaiſanteries, à parler à ſon *cher public* du même ton que *Gille* parle à ſon cher *Pierrot*. On choiſit un titre frivole; on amene à ſon ſujet tout ce qui revient à l'eſprit depuis l'époque de la création juſqu'au dernier arrêt du conſeil; avec cette variété & ce découſu, on croit avoir imité Montaigne, & l'on ne reſſemble qu'à d'Aſſoucy :

Mais juſqu'à d'Aſſoucy, tout trouve des lecteurs,

a dit Boileau, (qui par parantheſe, fâcha un peu d'Aſſoucy); & nous ne doutons pas que cette brochure n'en trouve. On verra comme à propos des habits fourrés & du chapeau ſur la tête, il s'imagine avoir ſervi l'état, & éclairé

la postérité à l'exemple *de Sully, de Colbert & de M. de Marmontel, ces dignes personnages & hommes-de-lettres.*

L'habit fourré, puisqu'il faut venir au sujet, est plus chaud, & coûte moins cher que la soie & que le drap même; l'auteur le prouve par un calcul évident. La fourrure exclut plus parfaitement l'air extérieur que les étoffes: il faut multiplier celles-ci, & à force de redingotes l'une sur l'autre, se faire une taille monstrueusement épaisse, qui déplaît aux dames; *ergo*, &c. Or, cette fourrure coûte 24 ou 30 livres, qui, avec l'achat du camelot ou de l'étoffe de soie, font monter la levée de l'habit à 54, ou tout au plus à 66 liv. tandis qu'un habit de bon drap avec sa doublure de soie, non compris les boutons d'or, monte à 96 livres; *ergo*, &c. On voit que l'auteur est conséquent. De plus, il est profond & remonte aux origines & aux principes. A propos du chapeau, il ramene le péché originel & nos premiers parens qui ne s'attendoient guere à se trouver en cette affaire. De-là suit qu'il ne faut point *faire chapeau*, c'est-à-dire, porter un chiffon de feutre ou de soie sous son bras, comme ce peuple *singe des François* qu'on appelle Anglois, *qui ont une vanité & une ambition démesurée;* mais il faut porter un bel & bon chapeau sur sa tête, & *les dames s'en trouveront bien*, puisque les hommes n'auront point de ces malheureux rhumes & catharres qui troublent la conversation & dérangent les soupés. L'auteur dit là-dessus des choses vraiment galantes aux dames; puis

il s'occupe de ceux à qui les dames ne peuvent prendre un intérêt aussi légitime; *les moines, prêtres & abbés*, chacun dans leurs différentes classes. Ils ont une femme qui les garantira du rhume & qui les dispensera de plaire aux dames. *Cette femme est l'étude*; grande découverte qui ne se trouve dans aucun livre, dit l'auteur; & qui lui donnera sûrement place à la suite de Sully, Colbert & M. Marmontel. Il est dommage que cet éloge des habits fourrés vienne après pâques; mais l'auteur assure (au risque de fâcher les marchands de drap) qu'il y a de jolies fourrures d'été. Il ajoute qu'il n'est pas fourreur. Cela est bon à observer. Il n'est sûrement pas drapier non plus. Qu'êtes-vous donc, M. Josse?

Notre *ami* s'éleve aussi contre l'habitude où sont un grand nombre de personnes, de remplacer les bas & bonnets de laine en hiver, par des bas & bonnets de coton, usage dont il fait voir les dangers. Il y joint encore d'autres réflexions, toujours relatives à l'habillement, & entre à ce sujet dans des détails qu'il faut voir dans l'ouvrage même, qui feroit plus d'impression sur les lecteurs, si M. J*** l'eût écrit d'un style moins singulier, & qu'il se fût borné à offrir ses réflexions avec plus de simplicité.

(*Journal de Paris; gazette universelle de littérature; mercure de France.*)

JOURNAL de la navigation d'une escadre françoise, partie du port de Dunkerque aux ordres du capitaine Thurot, *le* 15 *octobre* 1759, *avec plusieurs détachemens des gardes-françoises & suisses, & de différens autres corps.* A Bruxelles; & se trouve à Paris, chez Vente, libraire des menus-plaisirs du roi, au bas de la montagne Sainte-Genevieve, 1778, *in-12.*

TOut le monde sait que cette campagne malheureuse n'aboutit qu'à la perte de l'escadre, composée de cinq frégates : *le Maréchal de Belle-Isle*, de quarante-quatre pieces de canon ; *le Begon*, de trente-six; *la Blonde*, de trente-deux; *la Terpsicore*, de vingt-six; *l'Amarante*, de dix-huit, & d'une découverte appellée le *Faucon*, de huit canons seulement. Les troupes réparties sur les frégates, se réduisoient à soixante grenadiers, & cinq piquets du régiment des gardes-françoises, à quatre piquets des gardes-suisses, à cinq piquets & une compagnie des grenadiers du régiment de Cambis, & à quatre piquets du régiment des volontaires étrangers. Elles étoient aux ordres de M. de Flobert, brigadier d'infanterie. S'il faut en croire l'auteur de ce journal, la mésintelligence qui regnoit entre cet officier & M. Thurot, dut contribuer beaucoup au mauvais succès de cette

expédition. Le trait qu'on va rapporter nous paroît justifier cette conjecture.

» Le jeudi, 14 février, à dix heures du matin, M. de Flobert fit prier M. Thurot de » passer chez lui, pour parler ensemble de notre » navigation, qu'il étoit convenu la veille de » diriger par le canal Saint-Georges, mais dont » le but paroissoit changé, par la route que » nous faisions pour Londondery. (*) M. Thurot convint qu'il alloit à Londondery. M. de » Flobert lui demanda quel parti il prendroit, » si le vent lui en refusoit l'entrée : il répondit » qu'il ne s'y entêteroit pas, & qu'il continueroit a faire route. A cela, M. de Flobert lui » dit : *à la bonne heure ;* mais si demain, à six » heures du matin, nous ne sommes pas dans » le port de Londondery, & que vous ne renonciez pas alors à ce projet, je vous ferai » arrêter, & je m'emparerai du navire. A cela » M. Thurot, furieux, lui repliqua : *Si vous le* » *prenez ainsi, il n'y a rien de fait. Les menaces* » *ne m'intimident pas ; je ne vous crains pas, je* » *vous défie de me faire arrêter*, & sortit de la » chambre en jurant. M. de Flobert défendit » *au* sentinelle de le laisser sortir de la chambre » du conseil, & en même-tems il appella la garde. M. Thurot entra dans sa chambre, prit » des pistolets, força *le* sentinelle, & vint sur » le gaillard, où étoit M. de Flobert, défiant

(*) Le duché de Londondery ou de Colérin, est une contrée maritime d'Irlande, dans la province d'Ulster.

» le plus hardi de l'arrêter. La garde étoit des
» grenadiers de Cambis : il en monta quatre ou
» cinq avec le caporal, qui n'étoient armés que
» de leurs sabres. Ces grenadiers n'avoient pas
» entendu l'ordre de la bouche même de M.
» de Flobert, & hésiterent un moment. Pen-
» dant ce tems, on engagea M. de Flobert, sur
» qui M. Thurot avoit un pistolet bandé, de
» changer de dessein. Alors M. de Flobert lui
» dit : *Je suis plus sage que vous*, & ordonna
» à la garde de se retirer. La scene dura encore
» quelque tems; ils se firent beaucoup de re-
» proches, & se dirent beaucoup d'injures l'un
» & l'autre. M. Thurot voulut faire afficher l'ins-
» truction donnée par le roi lors de l'embarque-
» ment, pour la conduite à tenir sur l'escadre,
» tant par les troupes, que par les gens de mer,
» par laquelle il prétendoit prouver qu'il étoit
» seul commandant ; M. de Flobert défendit aux
» soldats de permettre qu'on l'affichât; enfin,
» ils se séparerent «.

Ce morceau, quoique l'un des plus intéressans de tout l'ouvrage, n'est pas fait pour donner une idée bien avantageuse de la maniere d'écrire de l'auteur anonyme de ce journal. Rien n'est plus incorrect & plus trivial que la diction de cet écrivain, qui, sans doute, est quelque marin, plus exercé dans l'art de manœuvrer sur un vaisseau, que dans l'art de parler & d'écrire. Les termes techniques sont d'ailleurs prodigués dans son ouvrage, avec une profusion qui le rend inintelligible en plusieurs endroits, à toutes les personnes qui ne sont pas du métier de l'auteur.

Quand on écrit pour le public, n'importe ſur quelle matiere, il faut, autant qu'il eſt poſſible, adopter un langage familier au commun des lecteurs. Même, en fait de ſciences, je ne vois que les mathématiques autoriſées à prendre une forme inintelligible à quiconque n'eſt pas initié dans leurs myſteres. Mais de tous les ouvrages poſſibles, aucun n'eſt moins diſpenſé d'être clair que l'hiſtoire, les romans & les voyages. Celui-ci manque trop ſouvent de cette qualité eſſentielle; & ce n'eſt pas ſon plus grand défaut: ſa partie foible eſt de ne rien offrir de ſatisfaiſant à la curioſité des lecteurs. Il n'eſt preſque jamais queſtion que de l'état du vent & de la mer. » Les vents furent calmes toute la matinée » (du ſamedi 15 décembre 1759); à midi il » faiſoit petit vent & la mer étoit belle; les » vents étoient de la partie du nord & nord » nord-oueſt; *nous ne filions que trois nœuds*; » vers minuit *nous en filions quatre*: nous fîmes » route à l'oueſt ſeize lieues: nous nous trou» vâmes à 62 degrés 36 minutes de latitude, & » 14 degrés 15 minutes de longitude. «

Ce journal, d'environ 156 pages in-12, & qui comprend cinq mois & quelques jours, eſt écrit ſur ce ton, juſqu'à la cataſtrophe où le brave Thurot périt victime de ſon courage, & peut» être de ſon imprudence. Voici comme l'auteur » raconte cet événement.

» Le jeudi 28 février 1760, nous apperçûmes, » à quatre heures du matin, trois vaiſſeaux, que » l'on jugea être des vaiſſeaux de guerre An» glois.... Nous changeâmes de route, & portâ-

» mes au Sud, pour tâcher de les éviter. M.
» Thurot ordonna de forcer de voiles & en fit le
» ſignal : le *Belle-Iſle* étoit à droite, la *Blonde*
» au centre de l'avant d'une demie-lieue, & la
» *Terpſicore* à gauche auſſi fort éloignée. Nous
» ne pûmes pas aggréer nos perroquets ; & quoi-
» que M. Thurot eût toujours eu grande con-
» fiance dans la légéreté de ſa frégate, nous
» marchions ſi mal, que l'ennemi gagnoit beau-
» coup ſur nous. M. Thurot, au lieu d'employer
» ce tems à ſe diſpoſer au combat, ne fit au-
» cune diſpoſition, quoique chacun l'en preſſât.
» Il ne fit pas même mettre des baſtinganges ; on
» le lui avoit cependant dit, & il ne fit aucun
» ſignal à ſes autres frégates. A ſept heures du
» matin, étant à portée du canon du comman-
» dant Anglois, il ordonna qu'on fît le ſignal de
» combat. On lui repréſenta qu'il ſeroit conve-
» nable de commencer par le ſignal de ralliement ;
» il y conſentit ; enſorte qu'on fit les deux ſi-
» gnaux preſqu'en même-tems. Dans le moment
» chacun eut ordre de ſe rendre à ſon poſte ;
» ce qui fut exécuté très-facilement & très-promp-
» tement. Comme il n'y avoit point de baſtin-
» ganges, M. Thurot fit retirer les troupes qui
» étoient portées aux paſſavants & à la dunette.
» A la même heure, M. Jacob, officier de ma-
» rine, qui avoit le commandement de la bat-
» terie, vint lui propoſer de tirer ſur le comman-
» dant Anglois, qui étoit à bonne portée. M.
» Thurot lui dit d'attendre ; dans l'inſtant l'An-
» glois nous tira un coup de canon, & nous lui
» répondîmes. Alors l'Anglois arrivant un peu
ſous

» sous le vent, nous donna sa volée en hanche. » Nous y ripostâmes par sept ou huit coups de » canons. L'ennemi nous prolongea à la portée » du fusil, & nous donna une seconde bordée, » qui coupa notre beaupré. Nous lui ripostâmes » encore quelques coups de canon, & il vira de » bord; mais la plupart des canonniers de la ma- » rine quitterent leur poste, & se cacherent sans » qu'on pût les contenir; ce qui fit que dès ce » moment, notre artillerie devint inutile. Les » deux autres frégates Angloises nous prolon- » gerent & nous lâcherent leurs bordées & nous » dégréerent totalement. Notre mousqueterie con- » tinuoit à faire son devoir; mais le combat étoit » trop disproportionné; notre frégate seule con- » tre trois. M. Thurot voyant que son artillerie » ne tiroit pas, voulut aborder le commandant » Anglois; mais il n'avoit ni grenades, ni grapins » préparés; il manœuvra cependant en consé- » quence; mais il manqua son coup. Nous con- » tinuâmes à être exposés à un feu terrible, qui » nous tuoit & nous blessoit beaucoup de monde; » enfin, au bout d'une heure de combat, nous » étions dématés de notre artimon; notre grande » vergue & nos mâts de hune étoient coupés, » ainsi que notre beaupré; & nous avions reçu, » sous l'eau un coup de canon, qui nous faisoit » une voie d'eau à la Sainte-Barbe, qui, ne pou- » vant pas être bouchée, nous mettoit en danger » d'être coulé bas; d'ailleurs nous ne pouvions » plus manœuvrer, toutes nos manœuvres étant » hachées. Les officiers de marine représenterent » notre situation à M. Thurot, qui leur répondit

» qu'il vouloit encore tirer une bordée, puis » qu'il ameneroit, n'étant plus en état de se dé» fendre. Dans ce moment il fut tué d'une balle » dans la poitrine, & peu après, M. de la » Tourandais fit amener (*). «

Ainsi finit le capitaine Thurot, qui, s'il faut en croire l'auteur de ce journal, fut moins un grand homme de mer, qu'un aventurier téméraire. Lorsqu'il fut tué, il n'étoit âgé que de 30 à 35 ans. L'auteur dit qu'il étoit né à Boulogne-sur-mer, de parens pauvres. Dans une affiche de Bourgogne, de cette année, on prouve cependant qu'il étoit né à Nuits. Quoi qu'il en soit, Thurot avoit commencé à naviguer de très-bonne heure. Ayant été fait prisonnier par les Anglois, dans l'avant-derniere guerre, il se saisit d'un canot, & fut assez heureux pour arriver à Calais, où il vit M. le maréchal de Belle-Isle, qui conçut une bonne opinion de sa hardiesse, & le prit sous sa protection. Il courut la mer pendant le reste de cette guerre; & au commencement de la derniere, il fut mis à la tête d'un armement qui n'eut pas un heureux succeès. En 1757, il sortit de S. Malo avec deux frégates, qui se séparerent dans un combat indécis auprès de Flessingue. De-là il vint croiser dans le nord, où il resta toute l'année 1758; enfin, après avoir fait une campagne non

(*) Ce combat se livra entre le môle de Gallouwai & l'isle de Man, à la vue des côtes d'Irlande & d'Ecosse.

moins pénible qu'infructueuse, il reparut à Dunkerque au commencement de 1759. A son retour en France, il présenta à M. le maréchal de Belle-Isle le projet de cette expédition, & le ministere eut la complaisance de l'adopter. Au jugement de l'anonyme, ce projet fut mal conçu, mal conduit, mal exécuté; & cette campagne ne pouvoit guere avoir une autre fin.

Il convient cependant que Thurot avoit des qualités rares dans un homme de son état. » Il » avoit de l'esprit, une conception aisée, beau» coup de feu, un caractere souple avec ses su» périeurs, facile avec ses égaux, dur avec ses » inférieurs, & compatissant pour ceux des en» nemis qu'il faisoit prisonniers..... Il étoit hardi, » entreprenant, d'une obstination invincible » pour parvenir à l'exécution de ses projets... » La fortune, ajoute l'auteur, étoit sa seule di» vinité «. S'il avoit eu un sens aussi droit, qu'il avoit d'esprit & de fermeté, il auroit pu parvenir à quelque chose de grand; mais son jugement étoit foible, & personne ne fut plus ignorant que lui; ce qui ne l'empêchoit pas de s'énoncer avec beaucoup de grace & de facilité. Ce dernier avantage l'avoit bien servi auprès des personnes qu'il eut intérêt d'amener à ses vues.

Quoique sans aucune espece d'instruction, Thurot avoit secoué tous les préjugés; il répétoit souvent que la mort est préférable à une vie commune; il prodiguoit son sang dans un combat, & n'épargnoit point assez celui de ses compagnons. Comme la fortune l'avoit toujours

bien servi, & qu'en plusieurs rencontres elle l'avoit tiré des dangers pressans où sa témérité l'avoit plongé, il s'étoit persuadé que les précautions naissoient toujours d'une méfiance honteuse de soi-même, & qu'un homme d'esprit ne devoit jamais prendre conseil que du moment. Ce malheureux systême, dont il fut la victime, entraîna dans sa perte un grand nombre de braves gens, qui ne méritoient pas de partager sa destinée.

Ce précis de la vie de Thurot n'est pas favorable en tout point à la mémoire de ce fameux marin; mais comme nous l'avons tiré de ce journal, dont plusieurs détails laissent soupçonner de la partialité dans l'auteur, nous n'osons en garantir la vérité, & nous présumons que l'anonyme auroit bien pu se laisser aveugler, dans ce jugement, par les préventions qu'il est naturel de concevoir contre un homme qui fut souvent trop dur avec ses inférieurs.

(*Journal des sciences & beaux-arts.*)



TABLEAU historique & politique de l'état ancien & actuel de la Colonie de Surinam, & des causes de sa décadence; par M. PHIL. FERMIN, docteur en médecine, écrivàin & conseiller juré de la ville de Maestricht, de plusieurs académies. Avec cette épigraphe :

Nisi utile est quod fecimus, stulta est gloria.
PHEDR. *Lib. III.*

A Maestricht. 1778. *In-8vo.*

CEt ouvrage est rempli de détails curieux; vraiment intéressans, & nous croyons pouvoir en garantir le succès, soit à cause de l'agrément & de l'importance de ce tableau même, soit par la haute idée que l'auteur a donnée au public de ses talens, & par l'estime singuliere que les connoisseurs font des différens ouvrages qu'il a publiés relativement à l'histoire-naturelle & à la médecine. Les Provinces-unies trouveront un intérêt sensible, dans le tableau que M. Fermin leur présente de la plus importante de leurs colonies; avant que de rendre compte de l'état actuel de Surinam, l'auteur y a fait un séjour de dix ans; il s'est assuré des faits, & s'est profondément instruit de tout ce qui concerne les établissemens de commerce, & l'administration politique de cette contrée.

M. Fermin a dédié son ouvrage à S. A. S.

Mſgr. le prince d'Orange. Arrêtons-nous quelques momens ſur le diſcours préliminaire, où les objets dont l'enſemble forme ce *tableau hiſtorique*, ſont rapprochés & diſtinctement indiqués. Les colonies Hollandoiſes, dans le nouveau monde, ſont la ſource du commerce & de l'opulence des Provinces-Unies. Ces établiſſemens n'ont pu ſe faire que par des émigrations fréquentes de gens de tout âge, qui, dégoûtés des climats défavorables pour eux, ſe ſont tranſplantés dans ces lieux ſitués aux extrémités de la terre, pour y chercher ce qu'ils euſſent vainement tenté de ſe procurer dans leur patrie. Ces citoyens ont conſacré leurs bras & leur induſtrie au ſervice de quelque état; cet état a fait avec eux certaines conventions, ſuivant leſquelles, d'un côté, il leur a promis ſa protection, de l'autre il a prétendu partager avec eux le produit de leurs travaux, qui, multipliés par l'induſtrie, ont inſenſiblement produit la richeſſe de l'état.

Au milieu d'un pays déſert, jadis couvert en partie de bois, de marais chargés de nitre; d'un pays qui n'étoit en très-grande partie que des plaines arides, d'où s'exhaloient ſans ceſſe des vapeurs ſulphureuſes; dans ces déſerts affreux les légumes venoient mal, & avant leur maturité ils reſtoient deſſéchés ſur le ſable brûlant.

Maintenant ces mêmes contrées, ſi triſtes & de la plus rebutante infertilité, ont entiérement changé de face : on y voit de très-beaux payſages & le cultivateur courbé ſous le poids de ſes travaux utiles : les mains laborieuſes des co-

lons ont détourné les fleuves, dont les eaux moins impétueuses coulent dans un lit moins inégal, & concourent en même tems à la salubrité de l'air & à la fertilité du sol. Des étangs stagnans & marécageux n'y infectent plus l'athmosphere; les terreins sur lesquels elles étoient toujours corrompues, sont devenus les terreins du pays les plus propres à la culture, & l'on en tire chaque jour les plus utiles productions. Dans ce pays, les laboureurs, les paysans & les cultivateurs, sont en droit d'attendre la meilleure & la plus sage administration de la part de leurs supérieurs, & par cela même ils ont droit de demander des magistrats integres & éclairés : car personne n'ignore que le souverain est obligé de ne choisir que les sujets les plus integres pour conserver le dépôt des loix, même pour limiter la puissance législative; de maniere qu'elle ne puisse excéder les bornes dans lesquelles elle est circonscrite, ni tourner au préjudice des citoyens, qu'elle doit protéger.

De toutes les colonies Hollandoises, la plus digne d'attirer l'attention du gouvernement, est sans contredit celle de Surinam; située dans la Guyanne Hollandoise, elle est incontestablement la plus riche de toutes, & verse habituellement des trésors dans le commerce de la république.

L'immense quantité de denrées que les Provinces-Unies retirent de Surinam tous les ans, forme le commerce le plus avantageux, soit par ces denrées mêmes, soit par le retour des marchandises de premiere nécessité, dont les pro-

fits ſont de la plus grande importance pour la navigation en général & pour chaque négociant en particulier.

Les aſſertions de M. Fermin ont d'autant plus de poids, qu'il a vu par lui-même, & qu'il a publié, il y a quelque tems, un état très-exact des exportations de cette colonie en ſucre, café, cacao, & coton, pendant 25 ans, c'eſt-à-dire, depuis 1750 juſqu'au dernier décembre 1774, & qu'il reſulte de cet état, qu'année commune, le produit de ces exportations eſt pour les Provinces-Unies de 127,407,290 florins.

Il eſt donc évident que pour le commerce Hollandois, Surinam eſt de toutes les colonies la plus importante; & que les Provinces Unies doivent être vivement affectées de la décadence, actuelle de cette colonie : décadence qui, ſuppoſé qu'elle aille encore croiſſant ; ſera pour la Hollande, la plus irréparable des pertes. Rien n'importe donc tant que de chercher & de trouver les moyens de conſerver & rétablir dans ſon ancienne ſplendeur cette colonie, ſur laquelle ſont fondées les fortunes de tant de citoyens, & qui eſt ſi précieuſe à tant d'autres égards.

C'eſt dans cette vue, dit M. Fermin ; que j'ai tracé ce tableau ; » ſi je ſuis entré dans » des détails particuliers de géographie, c'eſt » parce que la *deſcription géographique* que j'en » ai publiée en 1769, m'a paru ſuſceptible de » quelques corrections.... Par les différens états » que je donne des récoltes immenſes de cette » colonie, on pourrá apprécier aiſément les

» richesses physiques & réelles qu'elle procure
» à l'état & au commerce de la nation. C'est
» dans ces produits que l'on trouvera la source
» des biens nécessaires à l'entretien de tant de
» milliers d'hommes, qui tirent leur subsistance
» de la culture d'un sol, qui avant la décou-
» verte du nouveau monde, n'offroit que des
» ronces & des épines. "

L'auteur s'est attaché, dans le corps de l'ouvrage, aux principaux événemens qui ont donné naissance à la colonie de Surinam, & à son accroissement. Il décrit la situation du pays, les qualités du sol, la nature de son gouvernement politique & militaire, les troubles & les guerres qui ont ravagé successivement & qui désolent encore cette contrée; le véritable état actuel de son commerce d'importation; en un mot, il parcourt tous les objets qui peuvent lui dévoiler les causes de l'état de decadence de cette colonie. « Si mon zele, dit-il, inspiré par le
» plus pur patriotisme, peut me faire espérer quel-
» ques succès, je m'applaudirai d'avoir donné
» des preuves de mon attachement envers des
» habitans dont la prospérité fut & sera tou-
» jours l'objet de mes plus tendres vœux. "

D'après ce plan, M. Fermin parle en 18 chapitres différens, 1°. de la conquête de la colonie de Surinam; 2°. de l'histoire du gouvernement de Sammelsdisk & de sa mort tragique; 3°. des événemens ultérieurs de cette colonie; 4°. des guerres entreprises ou soutenues par les colons contre les negres fugitifs; 5°. des défauts de l'administration de Surinam, & des

meilleurs principes sur lesquels il seroit indispensable de former un bon gouvernement; 6°. de la situation de cette colonie, de ses limites, de la nature & des qualités du sol; 7°. de la ville de Paramaribo, du nombre des habitans de la colonie entiere, & du gouvernement politique & militaire; 8°. des productions du pays; 9°. du commerce des Hollandois pour Surinam; 10°. du crédit public & particulier; 11°. du commerce des lettres de change à Surinam; 12°. de la valeur des especes qui y ont cours; 13°. du domaine de la société de Surinam, & du domaine du pays; 14°. des causes de la décadence de Surinam; 15°. des réflexions que l'on doit faire sur ces causes; 16°; de l'utilité des colonies en général; 17°. des colonies en général & de celle de Surinam en particulier; 18°. enfin des considérations qu'il importe au gouvernement Hollandois de faire sur l'état actuel de cette colonie.

Ces différens sujets, tous fort intéressans, sont traités de la maniere la plus satisfaisante: nous nous dispenserons d'entrer dans les détails, & nous nous contenterons de dire quelques mots de la capitale, Paramaribo, qu'on appelloit autrefois Middelboug. Ce n'étoit jadis qu'un village peuplé d'Indiens, situé sur la rive occidentale du fleuve, à deux lieues de son embouchure. Cette ville, comme toutes celles qui appartiennent aux Hollandois, est réguliérement bâtie, sur un fonds de sable & de gravier. On n'y est point incommodé à la vérité par la dureté du pavé; mais aussi dans les

grandes chaleurs, ce gravier eſt brûlant, il calcine & dévore les chauſſures les plus épaiſſes.

Les rues de Paramaribo ſont très-belles, aſſez larges, preſque tirées au cordeau, & dans toute leur étendue bordées d'orangers en forme d'allées. Les maiſons y ſont au nombre de 1200, élégamment bâties, & très-proprement meublées, depuis que le luxe d'Europe a traverſé les mers. Les colons jadis ſi ſimples dans leurs mœurs, ſont preſque efféminés à force de molleſſe, très recherchés dans leurs édifices ornés de chaſſis & de ſuperbes frontiſpices.

Le palais du gouvernement & l'hôtel du commandant, ſont conſtruits en brique, & toutes les autres maiſons ſont en bois. L'hôtel-de-ville eſt auſſi un très-bel édifice où s'aſſemble la cour de police; c'eſt-là que ſont les priſons civiles & criminelles pour les bourgeois. Les bâtimens les plus diſtingués enſuite ſont un hôpital pour la garniſon; une égliſe réformée, ou l'on prêche deux fois tous les dimanches, le matin en Hollandois, & le ſoir en François. Cette égliſe eſt au ſecond étage de l'ancien hôtel-de-ville; la cour de juſtice civile s'aſſemble au-deſſous.

La colonie entretient à ſes frais deux prédicateurs, un Hollandois & un François; ils ont chacun 2400 livres de France, le logement & trois eſclaves pour les ſervir. S'ils meurent, leurs veuves ont une penſion d'environ 800 livres. Dans un autre quartier eſt une belle égliſe conſtruite à la grecque pour les Luthériens. Deux miniſtres y célebrent tous les dimanches le ſervice divin. Les Juifs Allemands & les Juifs

Portugais ont aussi à Paramaribo deux belles Synagogues.

Il y a très-peu de pauvres dans cette colonie; cependant on y a fondé deux diaconies, l'une réformée, l'autre luthérienne, où l'on reçoit les orphelins, les indigens & les vieillards hors d'état de pourvoir à leur subsistance : ensorte que l'on ne voit nulle part dans la colonie, des mendians, comme dans les villes Européennes où ils abondent.

Un utile établissement est celui de la chambre des pupilles, régie par quatre commissaires & un secrétaire, chargés d'administrer les successions des personnes qui meurent *ab intestat* & laissent des mineurs. La colonie entiere est de 4 à 5000 habitans seulement, à y comprendre encore la garnison composée de 1200 hommes. On y compte cinquante mille esclaves de l'un & de l'autre sexe, c'est-à-dire, qu'à Surinam il y a 10 esclaves pour un colon.

Les plus notables d'entre les colons sont chargés de l'administration du gouvernement politique; mais ils sont subordonnés au gouverneur, qui a l'autorité suprême, sous le nom des états-généraux & de la société; les troupes sont sous ses ordres & lui obéissent comme à leur colonel commandant.

(*Gazette universelle de littérature.*)

PHYSIQUE du corps humain, ou *physiologie moderne, avec des remarques sur la santé, la nature, la cause & le traitement des maladies, à l'usage des étudians en chirurgie & en médecine, formant la troisieme partie de ses opuscules ; par M. l'abbé* SAURI, *docteur en médecine, & correspondant de l'académie royale de Montpellier.* A Paris, chez l'auteur, hôtel des trésoriers, place de Sorbonne, & chez Didot le jeune, quai des Augustins, 2 volumes. 1778.

IL est des médecins qui, sans expérience, & bornés à une théorie vague, hypothétique, indéterminée, tombent dans autant d'erreurs qu'ils font de pas dans la profession de la médecine. Il en est d'autres qui, contens de quelque pratique, & sans nulle connoissance théorique, exercent par routine, guérissent par hasard, cachent leur ignorance sous un air grave & sérieux, & se trompent, sans cesse, eux-mêmes, après avoir long tems trompé les autres, par quelques phrases générales prononcées avec autant d'emphase que d'assurance. L'art est également éloigné de l'un & l'autre de ces extrêmes ; point de bonne pratique sans une théorie solide ; point de théorie sans une pratique fondée sur les vrais principes, & sur une observation suivie. » Les grands médecins, dit l'au-

» teur dans sa préface, n'ont acquis leur ré» putation qu'en marchant sur les traces des » anciens. Les observations des autres leur ont » souvent tenu lieu d'expériences; & s'ils ont » fait eux-mêmes des découvertes, ils les ont » dues presque toujours à des raisonnemens fon» dés sur des analogies, à la connoissance des » fonctions du corps humain, & en derniere » analyse, à la physique, à la chymie ou aux » mathématiques. « M. l'abbé Sauri a fait ses preuves à ce dernier égard, & c'est déja un préjugé bien grand en faveur de cet ouvrage. Il ne nous est pas possible de le suivre dans la description détaillée qu'il fait ici du corps humain. Nous ne nous arrêterons que sur quelques articles qui nous paroissent suffire pour donner une idée de ses lumieres & de sa sagacité. En parlant du goût & de l'odorat, il observe que les animaux ont le dernier de ces sens d'autant plus parfait, que les cornets du nez sont plus grands chez eux, & que la membrane qui le tapisse a plus de surface. C'est par une raison contraire que les hommes ont l'odorat moins bon que les animaux. Néanmoins la regle n'est pas générale. Dans les Antilles, il y a des Negres qui, comme les chiens, suivent les hommes à la piste, & distinguent avec le nez la trace d'un Negre de celle d'un Européen. Au rapport du chevalier Digby, un garçon que ses parens avoient élevé dans une forêt où ils s'étoient retirés pour se mettre à l'abri des ravages de la guerre, & qui n'y vivoit que de racines, avoit l'odorat si fin,

qu'il connoissoit par ce sens l'approche des ennemis, & en avertissoit ses parens. Depuis il changea de façon de vivre ; il perdit peu-à-peu l'extrême finesse de cet organe ; mais il en conserva toutefois une partie : car il se maria, & sentoit de fort loin sa femme, en flairant ; il pouvoit même la retrouver à la piste. Le *journal des savans* de l'an 1684, parle d'un physicien qui connoissoit les différentes personnes par l'odorat, & qui même, dit-on, distinguoit une fille ou une femme chaste d'avec celles qui ne l'étoient pas. Il avoit commencé un traité sur les odeurs, lorsqu'il mourut. Un homme si savant en ce genre auroit peut-être été dangereux dans la société. (*)

La génération, ce mystere de la nature, que tant de savans se sont efforcés d'expliquer, & qui a produit tant de systêmes, dépend, selon notre auteur, de l'action des forces répulsives & attractives, qui donnent aux molécules organiques du mâle & de la femelle un arrangement propre à produire un corps organisé, semblable à celui du pere ou de la mere. Ce systême, qui est le même, quant au fond, que celui du Pline françois, est expliqué d'une maniere différente, c'est-à-dire, sans avoir recours

(*) Le toucher n'offre pas des phénomenes moins intéressans. Il suffisoit à Ganibasius, de Volterre, qui étoit devenu aveugle, de toucher une figure, pour en faire ensuite en argille une copie parfaitement ressemblante.

aux moules intérieurs que M. de Buffon a imaginés. Voici cette explication ingénieuse. » Il » existe dans la nature, dit notre physicien, » des forces, soit attractives, soit répulsives, » par lesquelles les molécules des différens corps » s'attirent ou se repoussent, selon la distance » où elles se trouvent, & l'arrangement des » points physiques dont elles sont composées; » & c'est de-là que dépendent les figures régu» lieres des crystaux qu'on observe dans les dif» férens sels; parce que les particules dont ils » sont composés, ne s'attirant que par certains » côtés, tendent à former une figure plutôt » qu'une autre. Par une raison semblable, les » molécules organiques du mâle & de la femelle » doivent produire, par leur arrangement, un » corps d'une figure déterminée. Ainsi les mo» lécules qui auront été renvoyées de la tête » de l'animal, se fixeront & se disposeront dans » un ordre semblable à celui dans lequel elles » ont, en effet, été renvoyées. Celles qui au» ront été renvoyées de l'épine du dos, se » fixeront de même dans un ordre convenable, » tant à la structure qu'à la composition des » vertebres, & il en sera de même de toutes » les autres parties du corps.

» Ne peut on pas supposer que dans la liqueur » mâle ou femelle, l'activité des molécules or» ganiques qui proviennent de cet individu, » a besoin d'être contrebalancée par l'activité » ou la force des molécules d'un autre individu, » pour qu'elles puissent se fixer; qu'elles ne » peuvent perdre cette activité que par la ré-

» ſiſtance ou le mouvement contraire d'autres
» molécules ſemblables, & qui proviennent d'un
» autre individu, & que, ſans cette eſpece
» d'équilibre entre l'action de ces molécules de
» deux individus de différens ſexes, il ne peut
» pas réſulter l'état de repos, ou plutôt l'éta-
» bliſſement local des parties organiques, qui
» eſt néceſſaire pour la formation de l'animal?

» On peut croire que, quand il arrive dans
» le réſervoir ſéminal d'un individu des molé-
» cules organiques ſemblables à toutes les parties
» organiques de cet individu d'où elles ſont
» renvoyées, ces molécules ne peuvent ſe fixer;
» parce que leur mouvement n'eſt point contre-
» balancé, & qu'il ne peut l'être que par l'ac-
» tion & le mouvement contraire d'autant d'au-
» tres molécules qui doivent provenir d'un au-
» tre individu, ou des parties différentes dans
» le même individu. Le réſultat du mêlange des
» deux liqueurs féminine & maſculine produit
» non-ſeulement un fœtus femelle ou mâle,
» mais encore d'autres corps organiſés, ſuſcep-
» tibles d'accroiſſement, & qui ont une eſpece
» de végétation. Le placenta, les membranes,
» le cordon ombilical ſont produits en même-
» tems que le fœtus; mais comme il n'y a au-
» cune partie dans le corps, ſoit du mâle, ſoit
» de la femelle, qui leur ſoit analogue, il ſem-
» ble qu'on ne peut ſe diſpenſer d'admettre que
» les molécules organiques des liqueurs ſémi-
» nales de chaque individu mâle & femelle,
» forment des corps organiſés toutes les fois
» qu'elles ſe fixent en agiſſant les unes ſur les

» autres ; enforte que, fi le fœtus eft mâle,
» les parties employées à former un mâle,
» feront d'abord celles du fexe mafculin, qui
» fe fixeront les premieres en formant les par-
» ties fexuelles ; enfuite celles qui font com-
» munes aux deux individus, pourront fe fixer
» indifféremment pour former le refte du corps ;
» tandis que le placenta & les enveloppes feront
» formées de l'excédent des molécules organi-
» ques qui ne font pas entrées dans la compo-
» fition du fœtus. *Si*, comme nous le fuppofons,
» dit l'illuftre M. de Buffon, *le fœtus eft mâle*,
» *alors il refte pour former le placenta & les en-*
» *veloppes, toutes ces molécules organiques des par-*
» *ties du fexe féminin qui n'ont pas été employées*,
» *& auffi toutes celles de l'un ou de l'autre des in-*
» *dividus qui ne feront pas entrées dans la com-*
» *pofition du fœtus, qui ne peut en admettre que*
» *la moitié ; & de même, fi le fœtus eft femelle*,
» *il refte pour former le placenta toutes les molé-*
» *cules organiques des parties du fexe mafculin*,
» *& celles des autres parties du corps, tant du*
» *mâle que de la femelle, qui ne font pas entrées*
» *dans la compofition du fœtus, ou qui ont été*
» *exclues par la préfence des autres molécules fem-*
» *blables qui fe font réunies les premieres.*

» La premiere réunion ou le premier établif-
» fement local des molécules organiques, em-
» pêche que la feconde réunion ne fe faffe fous
» la même forme ; enforte que le fœtus étant
» formé le premier, il exerce une force, foit
» attractive, foit répulfive, qui donne au refte
» des molécules organiques, l'arrangement qui

» eſt néceſſaire pour former le placenta & les
» enveloppes. C'eſt par la force attractive que
» le fœtus s'approprie d'abord les molécules
» néceſſaires à ſon premier accroiſſement ; ce
» qui cauſe du dérangement, qui empêche la
» formation d'un ſecond fœtus ; enſorte qu'il
» en réſulte un autre arrangement, qui pro-
» duit le placenta & les enveloppes.

» On peut concevoir que, dans le mêlange
» des deux liqueurs, les molécules organiques
» qui proviennent des molécules ſexuelles du
» mâle, ſe fixent d'elles-mêmes, les premieres,
» ſans pouvoir ſe mêler avec les molécules des
» parties ſexuelles de la femelle, à l'égard deſ-
» quelles elles exercent une force répulſive,
» ou du moins qu'elles attirent plus foiblement
» qu'elles ne s'attirent elles-mêmes; parce qu'en
» effet elles en ſont fort différentes, & que ces
» parties ſe reſſemblent beaucoup moins que
» l'œil, l'oreille, ou toute autre partie d'un
» mâle ne reſſemble à l'œil, à l'oreille ou à
» toute autre partie d'une femelle. Lorſque les
» liqueurs ſéminales de l'animal mâle & de la
» femelle ſont fort abondantes en molécules or-
» ganiques, il ſe forme différens centres de réu-
» nion, & pluſieurs fœtus, ſoit mâles, ſoit fe-
» melles, ſelon que les molécules qui repréſen-
» tent les parties ſexuelles de l'un ou de l'autre
» individu, auront agi les premieres. Si les mo-
» lécules ſexuelles du mâle dominent, de ma-
» niere qu'il y en ait aſſez pour former les par-
» ties ſexuelles de deux individus, il en réſul-
» tera deux animaux mâles ; ſi les molécules

» sexuelles de la femelle peuvent, malgré l'ac-
» tion de celles du mâle, former un centre de
» réunion, il en résultera un fœtus femelle;
» & si elles dominent assez pour empêcher l'u-
» nion des parties sexuelles du mâle, il ne se
» formera aucun fœtus mâle.

» Il peut arriver que quelques parties com-
» munes aux deux individus se trouvant, en
» même tems, à portée du premier, ou d'un
» autre centre de réunion, y arrivent en même
» tems; ce qui produit un monstre par excès,
» qui a des parties superflues; ou bien quel-
» ques parties communes aux deux individus
» se trouvant trop éloignées du fœtus qui com-
» mence à se former, & trop près du placen-
» ta, sont attirées par ce dernier, & manquent
» dans le fœtus; ce qui forme un monstre par
» défaut, dans lequel il manque une oreille,
» une jambe, &c. Au reste, nous ne sommes
» pas assurés que les molécules destinées aux
» parties sexuelles se réunissent les premieres,
» & servent de base à l'embryon; il pourroit
» se faire que quelques autres parties eussent
» cet avantage, & nous ne donnons ceci que
» comme une conjecture assez vraisemblable. «

Ce systême sur la génération des animaux nous paroît développé, éclairci d'une maniere neuve, plus probable, & plus conforme aux loix de la nature. Il prouve du moins que M. l'abbé Sauri, en suivant quelquefois les idées des plus célebres physiciens, sait les présenter dans un nouveau jour, & leur donner un plus grand degré de vraisemblance. A l'occasion de

la maniere dont se forment les monstres dans le regne animal, il en cite, dans une note, divers exemples assez curieux pour que nous croyions devoir en mettre quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs. » La monstruosité la plus » curieuse, dit-il, qu'il y ait aujourd'hui en Eu- » rope, dans l'espece humaine, est celle que » fournit cette fille cyclope, qu'on promene » (cette année 1777) en Espagne : elle a trois » visages ou au moins deux & demi, puisqu'elle » a deux bouches, deux nez, trois mentons » & cinq yeux, dont un (celui qui est placé » au milieu du front) est composé de deux glo- » bes mouvans qui roulent dans la même or- » bite ; & il paroît que c'est l'effet d'une ma- » tiere organique surabondante, dont il n'y a » pas eu assez pour former trois visages, & » dont il y a eu trop pour en former deux. (*) » Ordinairement les femmes n'ont que deux » mamelles ; mais Blasius, Walœus, Borrichius » en ont vu qui en avoient trois. Bartholin » fait mention d'une femme qui en avoit qua- » tre. On parle d'une nourrice qui n'avoit point » de mamelon ; une autre en avoit trois à une » mamelle. Salewki dit avoir vu une femme » qui avoit les deux mamelles placées au dos, » & qu'elle les tiroit de dessous ses aisselles, » quand elle vouloit donner à tetter. «

(*) Nous avons annoncé la naissance de cet enfant extraordinaire, dans notre journal d'*avril* 1775, page 317, d'après les papiers publics d'Italie.

On trouve en abrégé dans ce premier volume, tout ce qui a été découvert dans ces derniers tems, fur la nature des fibres animales, les ufages de l'organe cellulaire, les loix & les caufes de la circulation du fang, la nature de ce fluide, le méchaniſme des fecrétions & de la nutrition, fur lequel M. Sauri propofe un fyftême qu'on ne lit dans aucun phifiologifte. Les fécrétions & la nutrition dépendent, felon lui, des forces phyfiques connues fous le nom d'*attraction* & de *répulfion ;* mais les détails dans lefquels il faudroit entrer ne nous permettent pas de développer cette théorie, que l'auteur préfente d'une maniere très-claire dans fon ouvrage, ainfi que celles du méchaniſme de la voix, de la parole, de la toux, du ris, du ronflement, des fonctions du cerveau & des nerfs, de ce qu'on appelle le confentement nerveux, de l'irritabilité, du mouvement mufculaire, des fonctions des fens, de la tranfpiration, du tact, du goût, de l'odorat, de l'ouie. A l'occafion de la vue, M. Sauri prouve que l'iris n'eft pas irritable par lui-même. Il traite enfuite des fens internes, des fympathies entre les parties du corps; du fommeil, du fomnambulifme, de la faim & de la digeftion. Il explique les fonctions & les ufages de l'épiploon, de la rate, du foie, du pancréas, des inteftins, du chyle, de la fecrétion de la bile, de celle de l'urine, des fonctions des reins & de la veffie, &c. &c.

Dans le fecond volume, plus court que le premier, l'auteur traite de la fanté & des maladies.

Il parle des causes différentes qui y donnent lieu, telles que l'air, les alimens, les boissons, les abus de l'exercice, du sommeil, des passions violentes, &c. Il passe ensuite aux signes généraux qui annoncent les maladies, aux crises parfaites & imparfaites, aux différentes especes de pouls qui pronostiquent ces crises, aux cas où l'on doit employer les purgatifs, & à ceux dans lesquels on doit s'en abstenir, enfin aux circonstances dans lesquelles la médecine agissante est préférable à l'expectante, ou réciproquement. Quoiqu'un grand nombre de médecins très-habiles aient déja travaillé sur la physiologie, il y a néanmoins lieu de penser que cet ouvrage de M. Sauri sera favorablement reçu du public, par la maniere claire & concise dont les matieres y sont présentées, par les découvertes les plus récentes, & les vues nouvelles qu'il renferme. L'auteur prévient le public que, pour empêcher que les acheteurs ne soient trompés par des éditions contrefaites, presque toujours remplies de fautes d'impression, & d'erreurs qui ont souvent coûté la vie à plusieurs personnes, il signera tous les exemplaires de sa physiologie, comme il a signé ceux de sa géographie physique.

L'auteur se plaint, à la fin de son livre, d'une lettre publiée contre lui par M. l'abbé Royou, professeur de l'université, laquelle ne contient, dit-il, que des plaisanteries aussi fades que méprisables, & des sarcasmes ridicules. Il n'a pas cru digne de lui de répondre à des injures grossieres, qui sont plus de tort à celui

qui en eſt l'auteur, qu'à celui contre qui on les écrit. Nous félicitons bien ſincérement M. l'abbé Saury ſur une modération qui lui fait honneur auprès des perſonnes en état d'apprécier ſes travaux ; & nous voyons avec plaiſir, que les journaliſtes les plus eſtimés lui rendent toute la juſtice qui eſt due à ſes talens, toujours dirigés vers des ouvrages vraiment utiles.

(*Journal des ſavans ; gazette de ſanté ; journal encyclopédique ; journal de* Paris ; *mercure de France ; gazette univerſelle de littérature.*

LETTERS Between lord Herveyand Dr. Middleton, &c. *Lettres du lord Hervey & du docteur Middleton, concernant le ſénat Romain. Publiées ſur les manuſcrits originaux ; par M.* THOMAS KNOWLES. *In-4to.* Londres, chez Cadell.

CEs lettres ſont au nombre de quinze, dont ſix ſont du lord Hervey & les neuf autres du docteur Middleton, le même dont on a la vie de Ciceron. Elles ont été écrites dans le courant de l'année 1735. Le lord Hervey ne voulut jamais conſentir à laiſſer imprimer les ſiennes pendant ſa vie ; & après ſa mort le docteur Middleton demanda inutilement la même permiſſion au comte de Briſtol, pere du lord, quand il

il donna au public ſon traité du ſénat Romain. C'eſt au comte de Briſtol actuel, fils de l'auteur des lettres, que nous devons la publication de cette correſpondance ſavante.

Le ſentiment que le lord Hervey expoſe & ſoutient dans ces lettres, eſt que ſous les rois de Rome le choix & la nomination des ſénateurs dépendoient entiérement de la volonté du prince, ſans que le peuple eût aucuns droits à faire valoir à cet égard, directement ou indirectement; que les conſuls qui ſuccéderent aux rois eurent la même prérogative juſqu'à la création des cenſeurs; & que ces derniers eurent enſuite juſqu'à la fin de la république, le droit excluſif de choiſir les ſénateurs & de chaſſer du ſénat ceux qu'ils trouvoient indignes d'y reſter. Il convient cependant que lorſque le peuple eut obtenu le droit de tirer de ſon propre corps les magiſtrats annuels, ces magiſtrats eurent le privilége d'aſſiſter au ſénat & d'y donner leur avis pendant leur magiſtrature, & acquirent par-là une ſorte de titre à être inſcrits par les cenſeurs ſur le rôle des ſénateurs. La ſeule difficulté dans cette hypotheſe, c'eſt d'accorder ce privilége des magiſtrats annuels avec le droit des cenſeurs. Le lord Hervey ſatisfait à cette difficulté, en faiſant voir qu'il y avoit une différence entre le rang de ſénateur & le droit d'opiner dans le ſénat. » Ce droit, obſerve-t-il, » s'acquéroit par l'exercice d'une charge publi- » que, depuis la quæſture juſqu'au conſulat, » & par conſéquent on le tenoit du ſuffrage » du peuple; au lieu que les cenſeurs pouvoient

» ſeuls donner le rang de ſénateur. Feſtus dit » poſitivement que ceux qui exerçoient quelque » emploi public dans l'état, & qui en vertu de » cet emplói opinoient dans le ſénat, n'étoient » pas néanmoins ſénateurs, juſqu'à ce que les » cenſeurs les euſſent élevés à cette dignité. » Aulu Gelle dit la même choſe dans ſon chapitre ſur les ſénateurs qu'on nommoit *Pedarii* » (*). Ces deux claſſes étoient toujours diſtinguées même dans les édits de convocation du » ſénat, qui portoient qu'on aſſembleroit les » ſénateurs & tous ceux qui avoient droit de » voter dans le ſénat.

» Suivant Aulu-Gelle, la différence entre les » votans dans le ſénat & les ſénateurs en titre, » n'étoit pas ſi petite qu'elle le paroît d'abord; » car ceux qui avoient ſeulement le droit de » voter dans le ſénat, & qui n'étoient pas inſcrits ſur le rôle des ſénateurs, n'avoient pas » le droit d'y parler, & ne pouvoient que paſſer en ſilence d'un côté ou de l'autre, lorſqu'on ſe diviſoit pour les opinions. Un ſénateur en titre au contraire avoit le droit, lorſqu'il donnoit ſon avis, de parler auſſi longtems qu'il vouloit & ſur quelle matiere il lui » plaiſoit.... «

Le docteur Middleton a un ſentiment différent ſur la nomination des ſénateurs, & il penſe que

(*) On les nommoit ainſi, parce qu'ils opinoient en quelque ſorte du pied, allant ſe ranger en ſilence du côté de ceux dont ils adoptoient l'avis.

les rois, les consuls, & les censeurs, furent toujours subordonnés à cet égard à la volonté du peuple, en qui résidoit éminemment le droit & le pouvoir de nommer les membres du sénat. Pour ce qui est des autorités que le lord Hervey tire des écrivains latins, qui tous parlent du droit de créer les sénateurs, comme d'une branche de la prérogative royale, le docteur Middleton convient que ces autorités paroissent concluantes; mais il observe qu'aucun des écrivains cités par le lord Hervey, n'a traité *ex professo* du point en question, qu'ils n'en parlent qu'incidemment & par occasion, & qu'il est assez naturel quand on ne parle d'un fait qu'en passant & sans s'arrêter à ses circonstances, de l'attribuer au principal agent.

» Ainsi, continue le docteur Middleton, » quand Tite Live nous dit que le préfet de la » ville créa les premiers consuls, & que Brutus, l'un de ces consuls, nomma P. Valerius » pour son collegue; ou que dans d'autres occasions l'*interrex* créa les consuls, &c. il n'entend autre chose si ce n'est que ces magistrats » assemblerent le peuple pour procéder à ces » élections auxquelles ils présiderent. C'est la » formule ordinaire de tous les écrivains, & » principalement de ceux qui écrivent l'histoire » de leur propre pays pour l'instruction de leurs » compatriotes; ils n'ont pas la patience de s'étendre dans un long détail sur des choses qu'ils » supposent que leurs lecteurs savent aussi-bien » qu'eux. Il n'en est pas de même de Denis » d'Halycarnasse, qui écrit pour l'instruction des

» étrangers, & qui entreprend de développer » le gouvernement civil de Rome, & de faire » connoître l'origine de ses loix & de ses constitutions, en s'attachant aux monumens les » plus authentiques.

» Cet auteur célebre nous apprend que lorsque Romulus eut formé le plan de son sénat, » qui devoit être composé de cent membres, » il se réserva seulement la nomination du président, abandonnant le choix du reste au peuple assemblé par Tribus & par Curies. Mais » devons-nous préférer un historien grec à tous » les écrivains latins? Oui, comme nous donnons l'avantage à une seule preuve positive » sur cent preuves négatives.... Mais comme » Tite-Live est le chef de tous les écrivains » Romains cités à cette occasion, on peut dire » aussi qu'il est le seul dont le témoignage soit » à considérer ici, les autres pour la plus grande » partie étant ses copistes ou ses abbréviateurs » plutôt que des historiens particuliers. Ainsi » en effet, l'autorité de Denis d'Halycarnasse » n'est balancée dans la question actuelle que » par celle du seul Tite-Live; & lorsque ces deux » auteurs different, il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence, » ou plutôt cela a déja été décidé par les plus » fameux critiques qui se sont tous accordés à » préférer l'exactitude & les recherches de Denis d'Halycarnasse à la précipitation & à la » négligence de Tite-Live.

Après avoir prouvé son opinion par différens faits de l'*Histoire romaine*, le docteur Middleton

pourſuit ainſi en parlant de l'entrée que les magiſtratures donnoient dans le ſénat.

» Quoique ces emplois donnaſſent à ceux » qui en étoient revêtus, l'entrée dans le ſénat, » & le droit de voter, cependant on n'eſti- » moit pas qu'ils euſſent toute la plénitude du » caractere ſénatorial, juſqu'à ce que ces nou- » veaux ſénateurs fuſſent inſcrits par les cen- » ſeurs dans le luſtre, ou revue générale de » tous les ordres de la ville, qui ſe faiſoit ordi- » nairement tous les cinq ans. Mais cette inſ- » cription n'étoit qu'une matiere de forme, » & on ne pouvoit refuſer de conſacrer leurs » droits par cette formalité, excepté pour quel- » que incapacité légale, quelques crimes no- » toires, ou quelque note d'infamie, raiſons » pour leſquelles les cenſeurs pouvoient chaſ- » ſer du ſénat tout autre ſénateur de quelque » rang & dans quelque poſte qu'il pût être. » C'étoit encore une partie du privilége des » cenſeurs, de remplir les vuides du ſénat lorſ- » qu'il avoit éprouvé une diminution ſenſible, » en y faiſant entrer de nouveaux membres » tirés de l'ordre équeſtre, & qui n'avoient paſſé » par aucune magiſtrature; mais cela ne ſe fai- » ſoit pas arbitrairement, ni ſans le conſente- « ment & l'approbation du peuple.

A cette derniere aſſertion, le lord Hervey oppoſe une preuve négative.

» Je n'ai lu dans aucun auteur, dit-il, que » perſonne ſe ſoit préſenté comme candidat pour » être élu ſénateur, ni qu'on ait jamais dit, *am-* » *bire dignitatem ſenatoriam* comme on a dit, *am-*

» *bire consulatum*, *quæsturam*, &c. en parlant » des dignités qui se conféroient par le suffrage » du peuple.

Le docteur Middleton replique ainsi dans sa derniere lettre.

» Je n'ai jamais pensé qu'on ait assemblé le peu- » ple pour procéder à la nomination d'un sé- » nateur, ni que le choix des membres du sé- » nat ait été soumis à son jugement en premiere » instance; mais je crois que les censeurs en » exercice ou quelque autre magistrat à leur » place, étoient chargés de dresser une liste » des hommes qu'ils jugeoient les plus quali- » fiés pour être sénateurs; & que le consen- » tement & l'approbation du peuple étoient » requis pour que cette nomination faite par » les censeurs reçût sa derniere sanction. Nous » avons vu en effet dans le cours de cette dis- » cussion, que le rôle se faisoit *in concione* ou » dans une assemblée du peuple; les censeurs » auroient pu le faire chez eux s'ils n'avoient » eu d'autre regle à suivre dans cette circonstance » que leur propre volonté..... Tout considéré, » conclut le docteur Middleton, il y a, com- » me vous l'observez, tant d'obscurité dans cette » question, & tant de contradictions apparentes » dans les faits qui y sont relatifs, qu'il est » difficile de les réduire tous à un systême uni- » forme. L'incertitude qui regne dans cette ma- » tiere & dont se plaignent tous ceux qui s'en » sont occupés, est une preuve manifeste de » la négligence des historiens latins; nous n'au- » rions probablement pas tant à nous plaindre,

» si les ouvrages de Denis d'Halycarnasse nous » étoient parvenus complets; mais malheureu- » sement son histoire finit maintenant où la dif- » ficulté commence, à la création des censeurs. L'abbé de Vertot a traité la même question dans une lettre insérée à la fin du troisieme volume des *Révolutions romaines*. Nous y renvoyons les lecteurs jaloux de comparer.

(*Critical Review.*)

ANNALES poétiques, ou *Almanach des Muses*, *depuis l'origine de la poésie françoise*, tome Ier. & IIe. *le premier de* 360 *pages*, *le second de* 372 *pages : petit in-12. avec une gravure chacun.* A Paris, chez Delalain, libraire rue de la comédie françoise, hôtel de la Fautriere. 1778.

LEs vrais amateurs distingueront dans les *Annales poétiques* un ouvrage important & par son objet & par la maniere dont il est exécuté. D'abord ce recueil est le même ouvrage que l'*Almanach des Muses*, dont il forme le commencement; il est publié par le même éditeur & par plusieurs hommes de lettres, qui lui sont associés. Ceux qui font tous les ans l'emplette de l'*Almanach des Muses*, & qui veulent en avoir la collection complette, doivent donc se procurer nécessairement les *Annales poétiques*. En

ſecond lieu, ces *Annales* ne ſont pas ſeulement un recueil de vers, c'eſt encore une hiſtoire fidelle, quoique abrégée, de la poéſie françoiſe depuis ſon origine juſqu'à l'année 1764, époque à laquelle a commencé l'*Almanach des muſes.* Les éditeurs paroiſſent n'avoir rien négligé pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il eſt ſuſceptible. On peut en juger par les deux volumes qui paroiſſent. Leurs recherches ont été immenſes; ils ont fouillé dans les bibliotheques publiques, & pluſieurs amateurs de notre ancienne poéſie ſe ſont fait un plaiſir de ſeconder leur travail. Les ſavans diſtingués qui préſident à la bibliotheque du roi, & M. de la Curne de Sainte-Palaie, cet académicien auſſi recommandable par ſa généreuſe honnêteté que par ſes vaſtes connoiſſances, leur ont communiqué un très-grand nombre de précieux manuſcrits. Auſſi ces volumes ſont-ils preſque entiérement compoſés de pieces que la plupart des lecteurs ne connoiſſoient point. On trouve à la tête de l'ouvrage, un diſcours très-curieux ſur l'origine & les progrès de notre poéſie. Ce diſcours préſente le tableau le plus fidele des mœurs & du génie poétique de ces anciens tems; il eſt ſemé d'anecdotes agréables, de réflexions utiles ſur nos anciens poëmes, ſur nos anciennes chanſons, ſur nos anciens contes appellés *Fabliaux*, & ſpécialement ſur les ouvrages & les aventures des Troubadours. L'élite des pieces de chaque auteur eſt précédé d'une vie faite avec ſoin, qui contient ſon hiſtoire particuliere, & qui marque les progrès

que chacun d'eux a fait faire à notre poésie. Les éditeurs n'ont pas apporté moins de discernement dans le choix des vers ; & dans la rédaction de ces ancienne pieces, ils ont pris sur eux tout le travail pour l'épargner au lecteur; ils n'ont recueilli que les ouvrages que l'on peut entendre ; ils ont mis au bas de chaque page l'explication des mots un peu difficiles. Froissart & Alain Chartier sont célebres dans notre littérature : mais on ne connoissoit pas leurs poésies. On lira avec plaisir dix ou douze pieces de ces deux poëtes recommandables par les graces & la naïveté du style. M. de Voltaire, dans la liste des écrivains du siecle de Louis XIV, a observé que l'usage des rimes redoublées étoit bien antérieur à Chapelle qui passoit pour en être l'inventeur : l'observation de cet illustre écrivain se trouve confirmée dans ce recueil où l'on a inséré une jolie piece d'Alain Chartier, assez longue & toute en rimes redoublées. Mais l'auteur le plus remarquable de ce premier volume est Charles, duc d'Orleans, pere de Louis XII. Cet auguste poëte, antérieur à Villon d'environ un demi-siecle, a moins de détails saillans : mais il a des graces, du sentiment, une élégance, une pureté de style absolument inconnus avant lui & même longtems après. Il n'a point occasionné d'innovations dans notre poésie : mais si ses ouvrages avoient été plus répandus, il est vraisemblable qu'il auroit pu faire faire beaucoup de progrès à notre langue : il est du petit nombre d'écrivains qui l'ont, pour ainsi dire, deviné. Le

manuſcrit de ſes ouvrages eſt à la bibliotheque du roi. Les éditeurs des *annales poétiques* en ont recueilli vingt ou trente pieces, toutes très-agréables. Ce ſont des rondels, des ballades, des chanſons. On pourroit dire que, même de notre tems, on n'a rien fait de plus délicat que cette chanſon en forme de rondel, adreſſée à une jolie femme :

Je ne priſe point tels baiſiers
Qui ſont donnés par contenance,
Ou par maniere d'accointance :
Trop de gens en ſont priſonniers.
On en peut avoir par milliers ;
A bon marché, grand'abondance.
Je ne priſe point tels baiſiers
Qui ſont donnés par contenance.
Mais ſavez-vous leſquels ſont chiers?
Les privés venant par plaiſance ;
Tous autres ne ſont ſans doutance
Que pour feſter étrangiers.
Je ne priſe point tels baiſiers
Qui ſont donnés par contenance.

Il y a encore de la poéſie & des images dans cette deſcription de l'approche du printemps.

Le tems a laiſſé ſon manteau
De vert, de froidure & de pluie,
Et s'eſt veſtu de broderie
De ſoleil luiſant, clair & beau.
Il n'y a beſte ne oyſeau
Qu'en ſon jargon ne chante ou crie :
Le temps a laiſſé ſon manteau
De vent, de froidure ou de pluie.

Riviere, fontaine & ruiſſeau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfevrerie;
Chacun s'habille de nouveau:
Le tems a laiſſé ſon manteau
De vent, de froidure & de pluie.

Il nous ſemble que ces vers paroîtront bien étonnans, pour peu que l'on réfléchiſſe qu'ils ont été compoſés dans le quatorzieme ſiecle, ſous le regne de Charles VI, c'eſt-à dire, à peu-près dans un tems de barbarie. On trouvera dans ce recueil une vingtaine des pieces du même prince qui ne leur ſont point inférieures. Dans l'article ſuivant, les éditeurs ont raſſemblé les meilleures pieces de Villon, qui ſont plus difficiles à entendre, mais qui ſont très-piquantes. Viennent enſuite les vies & les poéſies de Jean Regnier, (autre que le ſatyrique) de Michaut, de Meſchinot, Molinet, Crétin, Bordigné, Martial de Paris & Jean le Maire. Ces deux derniers poëtes ſur-tout ont fourni des morceaux intéreſſans: trois contes de Jean le Maire ſont pleins de détails ingénieux & d'imagination.

Le premier poëte dont on rapporte des vers dans ce recueil eſt Thibault, comte de champagne, né en 1201. Ce fut lui qui introduiſit dans notre poéſie les vers feminins: mais c'eſt long-tems après que l'on a connu l'art de les entremêler & de les alterner. La chanſon ſuivante attribuée à Thibault, a de la grace, de la naïveté, de la facilité, & ſon langage ne paroît pas ſi gothique que celui de beaucoup de poëtes qui l'ont ſuivi.

Las! si j'avois pouvoir d'oublier
Sa beauté, sa beauté, son bien dire,
Et son très-doux, très-doux regarder,
Finirois mon martyre :
Mais las! mon cœur je n'en puis ôter,
Et grand affolage
M'est d'espérer :
Mais tel servage
Donne courage
A tout endurer.
Et puis comment, comment oublier
Sa beauté, sa beauté, son bien dire,
Et son très-doux, très-doux regarder!
Mieux aime mon martyre.

Voici des vers de Jean de Meun, dit Clopinel, sur l'*inconstance*.

Nature n'est jamais si sotte,
Qu'elle fasse naître Marotte
Tant seulement pour Rabichon,
Ne Rabichon pour Louison :
Ains nous a faits, beau fils, n'en doutes
Toutes pour tous, & tous pour toutes.

Jean Froissart est plus connu comme historien que comme poëte, quoiqu'il y ait dans ses vers beaucoup de naturel & de sentiment. Les dames attaquées par plusieurs poëtes, eurent dans Martin Franc un défenseur courageux. Il composa en leur faveur le *champion des dames*, en trois livres & en vers de huit syllabes, & en rimes croisées. C'est d'après un conte de ce poëte que la Fontaine a sans doute composé celui des *Oyes du frere Philippe*. Voici celui de Martin Franc.

Les Oyes.

Ci vous conterai d'un novice
Qui oncques veu femme n'avoit,
Innocent étoit & ſans vice,
Et rien d'immonde ne ſavoit;
Tant que celui qui l'enſuivoit,
Lui fit accroire par les voies,
Des belles dames qu'il voyoit,
Que c'étoient tous Oyſons & Oyes.

On ne peut nature tromper.
En après, tant lui en ſouvint,
Qu'il ne puſt diſner, ni ſouper,
Tant amoureux il en devint!
Et quant des moines, plus de vingt,
Lui demanderent qu'il muſoit?
Il répondit comme il convint,
Que voir les Oyes lui plaiſoit.

Ce premier volume eſt terminé par une notice historique & critique des principaux auteurs dont on n'a point recueilli les poéſies; on a placé à la tête le portrait de Charles, duc d'Orléans, très-bien gravé par M. Gaucher, de l'académie des arts d'Angleterre.

Le ſecond volume, orné du portrait de Clément Marot, eſt encore plus intéreſſant que le premier. On continue d'y donner un abrégé de l'hiſtoire de la poéſie françoiſe, & un choix des meilleures pieces fugitives des quinzieme & ſeizieme ſiecles. Les poëtes les plus remarquables dont a recueilli les ouvrages, ſont Octavien de St. Gelais, André de la Vigne, François Pre-

mier, Marguerite de Navarre sa sœur, Jean & Clément Marot. Les éditeurs ont tiré neuf petites pieces du manuscrit des poésies de François Premier, qui se trouve à la bibliotheque du roi. La versification de ce prince est un peu pénible, un peu contournée; il a cependant des pensées délicates, comme dans ce *huitain* adressé à une femme de la cour.

Celle qui fut de beauté si louable
Que pour sa garde elle avoit une armée,
A autre plus qu'à vous ne fut semblable,
Ni de Pâris son ami mieux aimée,
Que de chacun vous êtes estimée;
Mais il y a différence d'un point;
Car à bon droit elle a été blâmée
De trop aimer, & vous de n'aimer point.

Marguerite, reine de Navarre, paroît avoir surpassé beaucoup son frere dans la poésie. On trouve de cette princesse, dans ce second volume, un conte d'une douzaine de pages, intitulé *histoire des Satyres & des Nymphes de Diane.* Ce conte est plein d'imagination, de naturel, de détails agréables. Parmi trois autres pieces de Marguerite de Navarre, on distinguera des stances sur la maladie de François Premier; les allarmes de cette princesse & son attachement pour son frere, y sont exprimés de la maniere la plus vive, en même-tems la plus tendre. On est encore touché en les lisant. Les voici:

Rendez tout un peuple content,
O vous, notre seule espérance,

Dieu ! celui que vous aimez tant
Eſt en maladie & ſouffrance;
En vous ſeul, il a ſa fiance :
Hélas ! c'eſt votre roi David;
Car de vous a vraie ſcience,
Vous vivez en lui tant qu'il vit.

De toutes ſes graces & dons,
A vous ſeul a rendu la gloire ;
Parquoi les mains à vous tendons,
Afin qu'ayez de lui mémoire.
Puiſqu'il vous plaît lui faire boire
Votre calice de douleur,
Donnez à nature victoire
Sur ſon mal & notre malheur.

Le deſir du bien que j'attends
Me donne de travail matiere;
Une heure me dure cent ans,
Et me ſemble que ma litiere
Ne bouge ou retourne en arriere,
Tant j'ai de m'avancer deſir :
Oh ! qu'elle eſt longue la carriere,
Où à la fin gît mon plaiſir !

Je regarde de tout côté
Pour voir s'il n'arrive perſonne,
Priant la céleſte bonté
Que la ſanté à mon roi donne;
Quand nul ne vois, l'œil j'abandonne
A pleurer, puis ſur le papier,
Un peu de ma douleur j'ordonne:
Voilà mon douloureux métier !

Oh ! qu'il ſera le bien venu
Celui qui frappant à ma porte
Dira : le roi eſt revenu
En ſa ſanté très-bonne & forte !
Alors ſa ſœur, plus mal que morte

Courra baiser le messager,
Qui telles nouvelles apporte
Que son frere est hors de danger.

Il nous semble que les amateurs de notre ancienne poésie, ne peuvent que savoir gré aux éditeurs de ce curieux ouvrage, d'avoir fait revivre de telles pieces qui étoient inconnues aujourd'hui, même à la plupart des gens-de-lettres. Jean Marot, pere de Clément, étoit aussi très-peu lu. Ce poëte a néanmoins beaucoup de mérite, & on retrouve avec plaisir dans ce volume des ballades & des rondeaux qui ne le cedent guere aux meilleures pieces de son fils. Quant à ce dernier, le fameux Clément Marot, le travail des éditeurs a été considérable. Une très grande quantité de pieces dont on avoit peine à soutenir la lecture, dans les différentes éditions qu'on en a données, se font lire ici avec beaucoup de plaisir, moyennant les coupures & les légers changemens qu'on y a faits. L'histoire de Léandre & Héro, entr'autres, est charmante dans ce recueil, & presque personne ne pouvoit l'achever dans les œuvres du poëte; ensorte que l'on peut dire que jamais Clément Marot n'a été présenté au public sous une forme plus avantageuse, tant pour lui que pour les lecteurs. Les pieces que l'on a recueillies de cet auteur, sont rangées par ordre chronologique, & accompagnées de notes qui expliquent les diverses circonstances qui les ont occasionnées : ce qui éclaircit une infinité de détails & nous transporte, pour ainsi dire, dans

le tems où elles ont été faites. Toutes celles qui ſont relatives aux amours de Marot, ſont jointes enſemble.

Les vies de François Premier, de Marguerite de Navarre, de Jean & Clément Marot, ſont rédigées avec ſoin & ſemées de réflexions utiles. Celle de Clément Marot ſur tout eſt très-détaillée, très-curieuſe & ne laiſſe rien à deſirer de tout ce qui a rapport à ce premier modele de la poéſie gracieuſe en France. L'hiſtoire de ſes amours avec Diane de Poitiers & Marguerite de Navarre, y eſt prouvée par les jolies pieces que ces deux femmes célebres lui ont inſpiré.

Ce volume finit comme le premier, par une notice préciſe des principaux poëtes dont on n'a point recueilli d'ouvrages.

Cette collection periodique ſera achevée en cinq années. Depuis 1730, que les poéſies fugitives ſe ſont multipliées d'avantage, chaque année aura ſon *Almanach des Muſes* ou ſes *Annales* particulieres, juſqu'à l'année 1764, qu'a commencé l'*Almanach des Muſes* exiſtant, qui dès-lors deviendra une ſuite non interrompue des *Annales poétiques*. En un mot, les poéſies recueillies, la vie de leurs auteurs, la notice des autres poëtes, le diſcours ſur l'origine & les progrès de l'art qu'ils ont cultivé, un autre diſcours ſur le théatre qui commencera le troiſieme volume, & une notice des ouvrages dramatiques, qui, depuis Corneille & Moliere, ſuivra toujours à meſure & ſelon l'ordre chronologique, formeront un tableau complet de la poéſie en France juſqu'à nos jours.

On souscrit pour cet ouvrage à Paris, à raison de 2 liv. par volume; on paye en souscrivant 24 liv. & 24 liv. à mesure qu'on recevra 12 volumes; en Province à raison de 2 liv. 10 s. par volume, franc de port, ou de 30 liv. de douze en douze volumes, toujours d'avance.

La souscription est ouverte à Paris, chez Delalain, libraire, & chez les principaux libraires de Province. On ne vendra point de volumes séparés. Le prix des souscriptions est déposé chez Me. Paulmier, notaire, & les rédacteurs ne le recevront qu'à mesure que les volumes seront délivrés aux souscripteurs.

(*Journal* de Paris; *mercure de France; journal des sciences & des beaux arts; affiches & annonces* de Paris.)

Ragionamento Istorico dell' incendio del monte Vesuvio, &c. *Dissertation historique sur l'incendie du mont Vésuve qui commença l'an MDCCLXX, & sur les différentes éruptions qu'il a causées. Dediée à S. A. R. l'archiduc* Maximilien. *In-4to. avec figures.* Naples, 1776, de l'imprimerie de Simoni.

Cette dissertation qui n'étoit pas encore venue à notre connoissance, est l'ouvrage de M. l'abbé *Gaetan de Bottis*, un des meilleurs hif-

toriens qu'ait encore eus le Vésuve. Il y a plus de vingt ans qu'il observe attentivement cette montagne, qu'il l'étudie, pour ainsi dire, & qu'il s'occupe a recueillir les différentes matieres qu'elle rejette dans ses éruptions; aussi son cabinet est le plus riche qu'il y ait à Naples en ce genre. Il a déja publié plusieurs dissertations sur le Vésuve, & il s'occupe maintenant d'un grand ouvrage dans lequel il se propose de rendre compte des divers phénomenes qu'offre ce volcan fameux, & de développer le systême particulier qu'il s'est formé sur ce sujet. Pour donner d'avance une idée de ce systême & faire connoître en même tems la maniere dont l'auteur a traité son sujet; nous n'avons rien de mieux à faire que de transcrire ici une partie du seizieme chapitre de cette dissertation.

» A ce qu'il me semble, dit M. l'abbé *de Bottis*, » quand le feu prend à cette quantité de corps » combustibles qui sont entassés dans l'intérieur » du Vésuve, ou dans les lieux souterrains aux- » quels il communique, l'air interne qui est » proche de la bouche principale & des » autres ouvertures voisines, s'échappe promp- » tement dans un état de raréfaction & de » légereté causé par la chaleur du feu qui » vient de s'allumer. Mais l'air qui est enfer- » mé dans les cavernes les plus profondes, & » qui par conséquent n'a pas une issue si libre » ni une sortie si prompte, est pressé vers les » parois de ces cavernes par l'action vigoureuse » de ce fluide igné élastique qui s'échappe » des corps enflammés & tend à se dilater en

» tout ſens; & cette preſſion eſt encore aug-
» mentée par l'expanſion des vapeurs que le
» feu attire des eaux (très abondantes dans les
» ſouterrains du Véſuve, comme nous l'avons
» vu) & qui, ſuivant les expériences les plus
» ſûres & les plus multipliées, s'étendent à un
» volume quatorze mille fois plus grand que ce-
» lui qu'elles avoient d'abord. Or cet air eſt
» doué d'une force élaſtique bien plus conſi-
» dérable que le nôtre. Il fait donc effort con-
» tre les obſtacles qui le compriment, & s'é-
» chappant avec un mouvement très violent,
» il s'élance, en vertu des loix phyſiques vers
» l'endroit d'où eſt ſorti l'autre air raréfié dont
» j'ai parlé, & où brûlent les matieres ſulfu-
» reuſes & bitumineuſes, dont il redoublera l'in-
» cendie par la violence de ſon choc, comme
» il eſt aiſé de le concevoir. Joignez à cela
» que ſon énergie s'accroît dans ſa courſe,
» parce qu'il eſt preſſé & heurté d'autant plus
» vivement par l'air qui pénetre dans les ou-
» vertures ci-deſſus mentionnées, que celui-ci
» l'eſt par l'air ſupérieur. En outre ce feu ſi
» furieux, & ce fluide ſi élaſtique qui s'é-
» chappe des vapeurs, viennent ſe mêler & ſe
» confondre avec cet air; & les particules in-
» nombrables que le redoublement des flammes
» fait ſortir de tant de corps élaſtiques dont le
» Véſuve eſt plein, ces particules, dis-je, tour-
» nant rapidement dans le même air, lui com-
» muniquent une force prodigieuſe. Enfin cet
» air, en ſortant de la montagne, acquiert auſſi
» une nouvelle force par la preſſion qu'il éprouve

en paſſant par l'étroite bouche de cette four-
» naiſe ardente. Donc par toutes les raiſons
» que je viens d'expoſer, il ſe formera un vent
» ou un torrent d'air, de feu, de vapeurs,
» & de diverſes exhalaiſons actives & élaſtiques,
» lequel ſera très-violent & propre à produire
» tous les effets qu'on a déja obſervés, & d'au-
» tres ſemblables. Ce vent conſerve toute ſon
» impétuoſité tant que dure l'incendie; parce
» que, comme je l'ai dit, l'air interne en s'é-
» chappant, irrite toujours de plus en plus l'ar-
» deur du feu, qui ſépare, diſſout & fond tou-
» tes les ſubſtances ſolides ſoumiſes à ſon action;
» Donc l'autre air qui ſe trouve dans la monta-
» gne ſe condenſera exceſſivement, & il naitra
» de là, de la maniere que j'ai décrite, un vent
» très-impétueux tel que celui qui s'eſt échappé
» auparavant; & la même choſe arrivera en-
» core tant que le Véſuve n'aura pas vomi les
» matieres qui brûlent dans ſon ſein. D'après
» cela il eſt naturel de nous figurer, qu'au fort
» de l'incendie, l'air interne ondoie & ex-
» cite des orages dans les entrailles du Véſuve,
» & que l'impétuoſité de ſes mouvemens agi-
» tant & bouleverſant, pour ainſi dire, ce lac
» de bitume liquéfié que la flamme y fait
» bouillonner, il le porte à la bouche de la
» montagne ou à quelque autre ouverture, d'où
» il le fait retomber par la force de la preſſion,
» ſoit en longs ruiſſeaux de feu, ſoit en
» maſſes confuſément éparſes: ce que prouvent
» les circonſtances des phénomenes que nous
» offrent les terribles éruptions du Véſuve. Et

» premiérement ces explosions épouvantables
» de flammes & de pierres ardentes, montrent la
» vérité de ce flux & reflux orageux dont j'ai parlé
» plus haut; puisqu'on observe que lorsqu'une
» éruption est finie, il s'écoule un court espace de
» tems après lequel il en recommence une autre,
» ce que je ne peux mieux comparer, pour ceux
» qui n'ont point vu ce phénomene, qu'aux fluc-
» tuations d'une mer agitée par la tempête,
» dont les vagues furieuses viennent de tems à
» autre se briser sur les plus hauts rochers, d'où
» elles rejaillissent dans les airs. Quelquefois
» même les éruptions, comme je l'ai remarqué,
» ainsi que beaucoup d'autres, dans les fameux
» incendies de l'an 1760 & de l'an 1767, ob-
» servent des retours périodiques, & se suc-
» cedent à des tems égaux, du moins à de lé-
» geres différences près. Si je ne me trompe,
» ce phénomene a lieu, parce que l'air interne
» emploie un tems égal, ou du moins à-peu-
» près, à se comprimer & à se dilater ensuite
» dans les cavernes de la montagne, pour s'é-
» lancer par la bouche du volcan avec les pier-
» res liquéfiées qu'il arrache du milieu de cette
» pâte de bitume qui bouillonne dans le fond
» de la fournaise. De plus, l'épaisse fumée que
» la montagne vomit dans ses convulsions,
» s'éleve d'abord très-haut en forme d'un gros
» pin, lorsque l'air est calme, & ensuite s'é-
» tend graduellement en forme circulaire dans
» un immense espace d'air; & lorsque la mon-
» tagne jette des cendres & de petites pierres
» spongieuses, les unes & les autres se répan-

» dent assez loin dans l'air environnant, & pleu-
» vent directement dans les contours de la mon-
» tagne, plus abondamment dans ceux qui sont
» plus voisins de la bouche, & en moindre
» quantité dans ceux qui en sont plus éloignés.
» C'est, si je ne me trompe, un indice ma-
» nifeste que l'air interne qui sort très-conden-
» sé de la montagne, se dilatant ensuite excef-
» sivement en tous sens, donne le mouvement
» que j'ai indiqué à la fumée, aux cendres
» & aux pierres-ponces, & jette aussi tout
» autour de la montagne, à diverses distances,
» les rochers enflammés qu'il enleve avec lui
» du creux de la fournaise. En outre, la forme
» que prennent quelquefois les matieres vitri-
» fiées, qui s'écoulent des côtés ouverts de la
» montagne, sur-tout dans le commencement
» de l'incendie, nous représente clairement la
» grande agitation de l'air interne, & du feu
» dont j'ai parlé; car elles ressemblent préci-
» sément aux ondes agitées & brisées d'une mer
» orageuse, comme on le voit lorsqu'elles se
» sont congelées, & comme je l'ai observé
» dans cette histoire & dans celle que j'ai don-
» née de la terrible éruption de l'an 1767.
» Joignez à cela que les pierres d'un de ces
» monticules qui se sont formés sur le penchant
» du Vésuve, dans l'éruption de l'an 1771,
» étoient pleines d'espace vuides & de trous
» ....., ... Donc
» la matiere bitumineuse liquéfiée dont ce mon-
» ticule étoit composé, avoit été chassée avec
» force hors de la bouche du volcan par un

» vent impétueux qui l'avoit creusée de différentes manieres, & l'avoit percée en sortant. » Il y a encore de grandes laves vomies par la » montagne dans des tems antérieurs, qui nous » donnent lieu de conjecturer que le vent dont » il s'agit, se mêle, en dégorgant, aux matieres liquéfiées; car lorsqu'on rompt des morceaux » de ces laves pour en paver les chemins ou » pour d'autres usages, on trouve dans l'intérieur plusieurs cavités de forme & de » grandeur différentes. Quelques-unes sont au » beau milieu, & fermées de tous les côtés; » d'autres vont du milieu au dehors en s'élargissant toujours. Ces cavités sont, à mon avis, » l'ouvrage du vent en question qui, enfermé » dans les matieres bitumineuses, se dilate & fait » effort pour sortir. Il y a plus, quelques-unes » des plus grandes laves sont à couches lisses » & unies posées l'une sur l'autre presque parallélement, & horizontales à la montagne, qui » peuvent aisément se séparer : à mon avis, le » même vent qui se répand dans les matieres » liquéfiées qui sortent par les petites fentes de » la montagne, est celui qui les arrange avec » des compartimens si justes. Il y a pareillement de grandes laves dont les masses sont » emboîtées les unes dans les autres, ayant » des courbures différentes, mais telles que la » surface concave de l'une, embrasse exactement la surface convexe de l'autre, & qu'elles » peuvent se détacher sans beaucoup de difficulté; on voit clairement par la position de » leurs surfaces qu'elles partent de la montagne.

» gne. Donc le même vent qui s'en échappe, » presse intérieurement les matieres liquéfiées » qui sortent par des ouvertures circulaires, & » les façonne de la maniere que j'ai dite. En- » fin après une forte éruption, la bouche de » la montagne conserve la forme d'un cône » creux renversé; donc le vent impétueux qui » sort de l'ouverture inférieure & très-étroite » de cet abyme, & qui se dilate ensuite, donne » à la bouche de la montagne la forme qu'on » lui voit : son extrêmité inférieure reste très- » étroite, à cause des obstacles que le vent ren- » contre, & qui l'empêchent de se dilater; mais » la partie supérieure s'agrandit graduellement » à raison du peu de résistances qu'il y trou- » ve, &c.

(*Novelle letterarie.*)

MÉMOIRES de l'académie impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles. Tome Ier. *In-4to. de 670 pages, avec des gravures.* A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, imprimeur de l'académie. 1777.

PREMIER EXTRAIT.

AVANT de faire connoître les mémoires publiés dans ce premier volume, nous croyons devoir nous arrêter au *discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas, & sur l'éreс-*

tion de l'académie ; morceau bien écrit, où regne une excellente critique, & dans lequel l'académie témoigne sa reconnoissance envers ses augustes protecteurs.

» Bannir de ses états l'ignorance & les suites » qu'elle entraîne; exciter dans ses sujets cette » émulation noble, qui fait éclore le génie, » qui conduit à des entreprises utiles, à des » découvertes intéressantes ; voilà les motifs » qui porterent l'impératrice-reine à ériger une » académie des sciences & belles-lettres dans » ses provinces des Pays-Bas. «

» Il paroît étonnant, que malgré l'exemple » de tant de nations, un établissement si utile » ait été retardé si long-tems. Mais lorsqu'on » jette les yeux sur la situation critique de ces » provinces dans le siecle passé, & dans le com- » mencement de celui-ci, l'étonnement cesse : » l'on est convaincu que les lettres devoient » languir jusqu'au regne de Marie-Thérese, & » que leur rétablissement ne pouvoit s'effectuer » que sous les auspices de cette auguste mere » de la patrie. «

Néanmoins, si l'on impose silence aux préjugés nationaux, on conviendra que depuis l'aurore de la littérature jusqu'aux tems de nos guerres civiles, les Pays-Bas ont toujours partagé avec leurs voisins la gloire qui accompagne les lettres, & les ont surpassé quelquefois. Lorsqu'après le beau jour qui se leva pour les sciences sous l'empire de Charlemagne, une nuit également longue & ténébreuse se répandit sur elles, les provinces belgiques conserve-

rent encore long-tems les précieux restes des connoissances humaines. » Liege, Saint-Amand, » Lobbes, Saint-Bertin eurent des écoles céle- » bres, d'où la France & l'Allemagne tirerent » plus d'une fois des professeurs habiles. L'a- » mour des lettres avoit jetté de si profondes » racines dans nos contrées, que ni les divi- » sions intestines, ni les fréquentes révolutions, » ni la fureur des Normands ne purent les dé- » truire. «

L'auteur de ce discours ne prétend pas oppo- ser les savans de ces tems-là, à ceux qui ont cultivé la philosophie, les mathématiques, la littérature, dans des siecles plus éclairés; il ne s'agit pas ici du parallele d'un siecle avec l'au- tre; tout ce qu'il veut établir, c'est que les sciences, selon l'idée qu'en avoit alors toute l'Europe, étoient cultivées dans les Pays-Bas, & que les savans qu'ils produisirent, n'étoient point inférieurs à ceux des autres nations. S'il pou- voit rester le moindre doute à cet égard, il seroit aisé de le dissiper entiérement. Il ne fau- droit que consulter les ouvrages de ces auteurs qui ont passé jusqu'à nous.

» Les livres d'Halitgaire, évêque de Cambrai, » au IXe. siecle, sont remplis d'érudition. Les » langues grecque & latine étoient également » familieres à l'auteur; ses ambassades à la cour » de Constantinople sont une preuve, qu'il n'é- » toit pas moins habile politique que savant théo- » logien.

» Dans le siecle suivant, Radbod, évêque » d'Utrecht, joignit à beaucoup de savoir un

» talent singulier pour la poésie latine..... »
» Hucbalde, moine de Saint-Amand, ne fut pas
» moins célebre ; & généralement, ce siecle,
» auquel les autres nations ont attaché le titre
» déshonorant de *siecle de fer*, fut marqué par
» de très-beaux jours pour la littérature belgi-
» que. Ils furent effacés par l'éclat de l'onzieme
» siecle. L'évêque Adelbolde, un des plus polis
» écrivains du moyen-âge; Alger, à qui Erasme
» même a donné de si beaux éloges; Adelman,
» auteur d'une lettre excellente à Beranger,
» montrent assez par leurs écrits, combien de-
» voient être estimables les écoles qui produi-
» soient de tels disciples. Sigebert de Gemblours
» ne leur fit pas moins d'honneur; sans parler de
» la chronique intéressante que nous avons de
» lui, ni de plusieurs de ses ouvrages qu'on
» croit perdus sans ressource, les corrections
» qu'il fit à la vulgate sur le texte hébreu,
» & son épître *ad Leodienses*, méritent l'estime
» d'un siecle plus éclairé, & sont un phénomene
» dans celui de l'auteur. «

A la renaissance des lettres, & au regne à jamais célebre de la maison de Bourgogne, Froissard, Chastellain, Monstrelet, Olivier de la Marche, égalerent les historiens étrangers de leur tems; mais Philippe de Commines les surpassa tous. » Ce fut à la cour de Bruxelles, la plus
» polie & la plus magnifique qu'il y eut alors
» en Europe, que ce beau génie puisa cette
» élégance & cette politique lumineuse qui dis-
» tinguent ses écrits, & qui ont fait dire à la
» postérité, que Philippe de Commines avoit

» le génie de Tacite, comme Philippe-le-Bon
» son maître avoit l'ame de Trajan. «

Ainsi les sciences furent en honneur dans les Pays-Bas, & cultivées par les premiers seigneurs de la cour. La bibliotheque des princes de Bourgogne, étoit une des plus fameuses de l'Europe. En examinant les restes magnifiques de cette bibliotheque, que l'on conserve à la bibliotheque royale, on voit que la plupart de ces ouvrages leur furent dédiés, ou ont été entrepris par leur ordre; preuve certaine de l'amour que ces princes avoient pour les lettres.

Marguerite, fille de Maximilien, ne démentit point le sang d'Autriche & de Bourgogne, qui couloit dans ses veines. Elle fut pour les Pays-Bas, ce que François Ier. fut pour la France. La reine Marie suivit ses principes & gouverna comme elle. Le mérite caché & timide osa se produire, ou plutôt ces deux femmes célebres surent le déterrer au-dedans & au-dehors du pays. L'historien Molinet, bibliothécaire de Marguerite; Agrippa, conseiller de Charles-le-Quint; Mercator, le créateur de la bonne géographie; Erasme, qui n'a pas besoin d'épithete; & d'autres grands hommes ressentirent plus d'une fois l'effet de leur puissante protection.

Sous Philippe II, les guerres civiles ne détruisirent point les lettres; parce qu'un protecteur aussi grand que Mécene & Colbert veilloit à leur conservation. Ce protecteur fut Granvelle. Il est surprenant que dans les circonstances les plus fâcheuses, la littérature belgique ait pu prendre un vol si haut, cette époque ayant été

illustrée par plus de trente auteurs du premier ordre, à la tête desquels la postérité a placé Arias Montan, Ortelius & Juste-Lipse : » mais » quand on considere que Granvelle n'épargna » rien pour attirer les beaux-esprits étrangers » & nationaux, & que les dignités les plus émi- » nentes de l'état furent conférées à des savans » distingués, que Viglius fut chef & président » du conseil-privé, Hopperus, conseiller d'état, » & Peckius, chancelier de Brabant, la surprise » est moins grande ; & combinant avec un gou- » vernement si fort, la foible régence du siecle » suivant, on est tristement convaincu qu'une » guerre sanglante n'est pas le plus grand mal » qui puisse arriver aux lettres : le regne de » Louis XIV a fourni en France une seconde » preuve de cette assertion. «

Les soins de Granvelle furent secondés par le zele du fameux Plantin, que les muses belgiques ont placé hardiment à côté du ministre d'état. L'imprimeur contribua autant que le ministre aux progrès de la littérature

Tel fut l'état des lettres pendant les guerres civiles des Pays-Bas. Qui eût cru que la paix de Munster dût être l'époque de leur décadence totale ? C'est néanmoins ce qu'on ne peut dissimuler, car il faudroit avoir d'étranges préjugés pour croire que depuis ce tems-là, la littérature belgique ait pu soutenir aucun parallele avec les nations voisines. » Des souverains trop » foibles pour tenir le timon des affaires, des » ministres tels qu'il en faut pour décourager

» les talens (*) ; des partis acharnés contre d'au» tres partis, employant la brigue & les me» nées les plus sourdes pour écraser leurs ad» versaires ; voilà les causes véritables qui hâ» terent la chûte des lettres, & qui étoufferent » tout le génie qui restoit du siecle précédent. «

Les Pays-Bas changerent de souverain à la suite du traité d'Utrecht ; & cette révolution combla les vœux de tous les bons citoyens. L'agriculture, le commerce, la population, attirerent les regards du gouvernement. Les lettres seules furent négligées, elles demeurerent dans un état de langueur qui empiroit de jour en jour. » Pour les en tirer, il fallut que le ciel » mît sur le trône une princesse qui fait l'amour » de ses peuples, la base de son gouvernement, » & qui regarde comme un devoir sacré le soin » d'éclairer ses sujets. Il fallut que la paix & » l'abondance fissent lever sur son empire des » jours heureux & tranquilles, & que le dé» positaire de sa puissance suprême fût un prince » chéri de ses peuples, un protecteur déclaré » des arts & des talens utiles, assez bienfaisant » pour les accueillir, assez éclairé pour en ap» précier le mérite. Il fallut qu'un ministre,

(*) Un exemple le prouvera suffisamment. Le roi de France avoit accordé une pension à Gevartius, secrétaire d'Anvers, fameux poëte latin. Le gouvernement ordonna à celui-ci d'abandonner cette pension ; le poëte obéit, remercia le roi, perdit sa pension, & ne fut jamais indemnisé par le gouvernement.

» ami des lettres, & doué d'un génie profond,
» secondât ses glorieux desseins ; qu'il conçût
» un projet de rétablissement, & les moyens
» de le réaliser ; qu'il eût assez de fermeté pour
» ne point se décourager par la rencontre de
» quelques obstacles qui accompagnent toujours
» les entreprises de cette nature. «

Toutes ces circonstances se trouverent réunies en 1769, lorsque le feu comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de S. M. aux Pays-Bas, animé par les conseils de M. Schoëfflin, professeur d'histoire & de droit public à Strasbourg, procura l'érection de la société littéraire.

S. M. ayant assigné les fonds nécessaires pour la distribution de deux prix annuels & pour les autres besoins de ce corps, on fut convaincu dès le premier concours, que la littérature belgique n'étoit pas si profondément ensevelie qu'il ne fût facile de la ressusciter. Mais la mort inopinée du comte de Cobenzl laissa la société naissante dans un état de foiblesse qui fit croire au public qu'elle alloit tomber dans un oubli éternel.

Heureusement pour les lettres, le comte de Cobenzl avoit été remplacé par M. le prince de Starhemberg. S'étant fait rendre compte de l'état de la société littéraire, ce prince vit que cette société n'étoit languissante & foible, que parce qu'elle étoit destituée de cette influence heureuse, qui émane du trône, & qui porte la vie & la force dans tous les états. S. A. le ministre plénipotentiaire obtint des lettres-patentes honorées de la signature & munies du grand

ſceau de S. M. par leſquelles *la ſociété littéraire* fut érigée en *académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres ;* ainſi qu'un réglement qui preſcrivoit la forme de l'établiſſement & les devoirs des académiciens. » Ce fut à la faveur » de ces deux monumens de la ſageſſe & de » la bienfaiſance de notre auguſte ſouveraine, » que la nouvelle académie prit naiſſance ſous » les auſpices de S. A. R. le ſéréniſſime duc » Charles de Lorraine & de Bar, gouverneur-» général de ces provinces; & quels auſpices » plus heureux pouvoit-elle deſirer? Le prince » de Starhemberg, que la poſtérité regardera » avec raiſon comme le créateur de l'académie, » fut déſigné en même-tems par l'impératrice » pour la repréſenter dans ce corps en qualité » de protecteur; c'étoit par lui que l'académie » devoit apprendre les ordres & les volontés » de S. M. & ceux de S. A. R. Il fallut un chef » à cette compagnie, pour diriger les affaires, » concilier les opinions différentes, maintenir » le bon ordre & le réglement, animer les aſ-» ſociés, rendre compte au miniſtre plénipoten-» tiaire de l'état du corps, de ſes beſoins, de » ſes progrès, enfin des membres qui ſe diſtin-» gueroient le plus : S. M. jetta les yeux ſur » M. de Crumpipen, chancelier de Brabant, » qui de concert avec M. ſon frere, ſecrétaire » d'état & de guerre, avoit contribué beaucoup » par ſes conſeils & par ſes avis, à l'érection » de l'académie. On aſſigna à celle-ci la ſalle de » la bibliotheque royale pour le lieu ordinaire

» de ses assemblées, dont la premiere fut tenue » le 13 avril 1773. «

L'ancienne bibliotheque des ducs de Bourgogne subsistoit toujours à Bruxelles; mais elle étoit dans un état déplorable; les malheurs du tems l'avoient réduite à rien. » Le ministre plé» nipotentiaire résolut de lui rendre son premier » lustre, & de la faire servir à l'usage des sa» vans : sur les instances de ce prince, S. M. » la rendit publique, y établit un bibliothé» caire, l'enrichit d'un grand nombre de manus» crits précieux, & y fit faire les changemens » & les décorations nécessaires. M. Gerard, & » après lui M. l'abbé Chevalier, tous deux » membres de l'académie, y avoient remis l'or» dre. Le sérénissime gouverneur-général, le » prince de Starhemberg, les principaux sei» gneurs du pays, les corps les plus respec» tables de l'état, les évêques & les abbés, » plusieurs particuliers, en un mot, toutes les » classes des citoyens, concoururent à l'augmen» ter, avec cette émulation & cet empressement » que le patriotisme inspire, & qui a été de » tout tems le signe caractéristique de la na» tion. «

Voilà en peu de mots l'état des lettres dans les Pays-Bas, joint à l'histoire de l'établissement de l'académie de Bruxelles. L'académie se propose de continuer cette histoire, en mettant à la tête de chaque volume qu'elle publiera, un journal de ses séances. Ce journal annoncera les mémoires qui seront présentés à l'académie; il renfermera un extrait de ceux qu'elle ne ju-

gera pas à propos d'imprimer en entier; il rendra compte au public de toutes les opérations qui peuvent l'intéresser, & des objets qu'on aura traités dans les assemblées.

Ce premier volume de mémoires publiés par l'académie, sera bientôt suivi du second, & successivement de plusieurs autres qui deviendront plus intéressans à mesure qu'on se procurera des secours & des instrumens nécessaires, dont les académies naissantes manquent le plus souvent. » Cette réflexion, qui touche » aussi la classe de physique & de mathémati- » ques, regarde sur-tout les productions qui » doivent éclaircir l'histoire de ces provinces. » Il y a sans doute des découvertes à faire, » des anecdotes à déterrer; mais elles sont en- » sevelies dans la poudre des archives, ou » dans des manuscrits dispersés. Il faut du tems » pour en rassembler un grand nombre, & plus » encore pour les déchiffrer, c'est à quoi l'on » travaille actuellement. Et quel champ à dé- » fricher que notre histoire-naturelle? Nous » marchons sur des trésors inconnus. On ou- » vrira la terre qui les renferme, & ce tra- » vail ne peut offrir que des succès. Quel » parti à tirer de nos minéraux & de nos fos- » siles abondans! Quelles lumieres sortiront de » ces amas prodigieux de pétrifications de toute » espece? Quel secours pour l'humanité souf- » frante dans nos eaux minérales, si peu con- » nues, si mal décrites par nos prédécesseurs? » L'académie doit s'occuper de tous ces ob- » jets utiles, & le public trouvera dans une

» ſuite de volumes, le réſultat de ſes opéra-
» tions. «

Pluſieurs auteurs, ſans être membres de l'académie, lui ont adreſſé des mémoires. Parmi ceux-ci, il en eſt, ſans doute, qui mériteroient de voir le jour. L'académie déclare que c'eſt avec quelque regret qu'elle ſe voit obligée de les exclure d'un volume où il ne doit entrer que les ſeuls ouvrages de ſes membres, mais qu'on pourra y revenir dans la ſuite.

Il eſt dit dans l'article du réglement dont nous parlerons plus bas, que l'académie n'adoptera aucun ſentiment particulier ſur les objets ſuſceptibles de conteſtation. En conſéquence, il ſeroit injuſte de la rendre reſponſable des opinions ſoutenues par les auteurs des mémoires qu'elle publie. Elle laiſſe à ceux ci une entiere liberté de ſentiment; elle n'exclut que les erreurs manifeſtes, & les idées contraires à la religion & aux loix de l'état. Et ne voulant point ouvrir un nouveau champ aux diſputes littéraires, ſi quelque ſavant s'aviſe de critiquer ſes mémoires, il eſt prié de s'adreſſer aux auteurs reſpectifs, qui ſeuls ont contracté l'obligation de ſoutenir leurs ſentimens s'ils les croient ſolides, ou de les rétracter s'ils ont tort. Beaucoup moins encore ſe croit-elle obligée de répondre à ceux qui voudroient chicaner ſur des mots ou des phraſes. Parmi les académiciens auteurs de ces mémoires, il en eſt quelques-uns à qui la langue françoiſe eſt étrangere. S'ils l'ont préférée, c'eſt dans la vue d'être utiles à plus d'une nation; cette langue étant générale-

ment entendue en Europe. Quoique fort usitée dans les provinces des Pays-Bas, elle n'est pas tout-à-fait celle de ces provinces; & cette considération doit mériter quelque indulgence & écarter bien des critiques. D'ailleurs les personnes sensées s'attacheront moins aux mots qu'aux idées qu'ils présentent, & ne rejetteront pas une vérité nouvelle, une découverte utile, par la seule raison qu'elle auroit pu être annoncée dans des périodes plus arrondies, ou dans des termes plus conformes au bel usage de la langue françoise.

A la suite du discours préliminaire dont nous venons d'offrir l'extrait à nos lecteurs, on peut voir les avantages & les prérogatives accordés à l'académie en corps, & aux membres en particulier, dans les lettres patentes d'érection, & dans le réglement, donnés par l'impératrice reine, en 1772; par les lettres patentes S. M. I. déclare que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, & qui ne seroient pas déja ennoblis ou de naissance noble, les distinctions & prérogatives attachés à l'état de noblesse personnelle, & ce en vertu de l'acte de leur admission à l'académie. Par une suite de la confiance que S. M. a dans la sagesse & dans les lumieres des membres de cette académie, S. M. I. permet qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits & productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires, qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque an-

née, feront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions & mémoires ayent été examinés & approuvés par l'académie.

Le réglement eſt compoſé de XXXIII articles qui fixent le nombre des académiciens ; la forme de leur élection ; les aſſemblées de l'académie ; ſes vacances ; l'objet de ſes recherches & de ſes travaux ; les obligations de chaque membre en particulier ; l'examen des ouvrages préſentés aux aſſemblées ; les relations de l'académie avec les ſavans étrangers & nationaux ; les fonctions du ſecrétaire-perpétuel, &c. On a ajouté depuis quelques articles au réglement, à meſure que les circonſtances en ont fait ſentir la néceſſité.

La liſte qui contient les noms des académiciens regnicoles & étrangers, ſelon la date de leur réception, eſt précédé d'une très-belle planche où l'on a gravé les médailles que l'académie diſtribue tous les ans, le jetton frappé à l'occaſion de l'établiſſement de l'académie & de la bibliotheque publique, & le grand ſceau de cette compagnie, qui conſiſte dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæſareæ regiæ ſcientiarum & litterarum academiæ.*

Le journal des ſéances tenues par la ſociété littéraire, & enſuite par l'académie impériale & royale des ſciences & belles-lettres, commence au 5 mai 1769, & eſt terminé par la ſéance du 4 décembre 1776. Nous voudrions pouvoir nous arrêter ſur chacune des ſéances dont on trouve la notice détaillée dans ce volume, mais les

bornes qui nous ſont preſcrites ne le permettant pas, nous nous contenterons d'indiquer les mémoires qui ont été couronnés par l'académie, & quelques-uns de ceux qui ont été lus dans les ſéances publiques & particulieres. C'eſt à l'ouvrage même qu'il faut avoir recours ſi l'on veut ſuivre les travaux qui diſtinguent les membres de l'académie.

Séance du 5 mai 1769.

Dans cette premiere ſéance de l'académie, on propoſa les queſtions ſuivantes :

Queſtion d'hiſtoire. » Quels étoient les endroits » compris dans l'étendue des contrées, qui » compoſent aujourd'hui les dix-ſept Provin- » ces des Pays-Bas, & le pays de Liege, qui » pouvoient paſſer pour ville avant le VIIe. » ſiecle ?

Queſtion de phyſique. » Quelles ſont les mines » principales de la province de Namur, leur » qualité, leur valeur en détail, la hauteur à » peu près des élévations où elles ſe trouvent, » & leur direction ; la profondeur de ces mi- » nes, les différentes couches qui ſe trouvent » par-deſſus juſqu'au ſommet ; le nombre & la » qualité de ces couches, la largeur de chacune » à meſure qu'on y deſcend, & toutes les au- » tres circonſtances phyſiques les plus intereſ- » ſantes qui regardent les mines en général ?

Pour la queſtion hiſtorique, on diſtingua dans la ſéance du 14 octobre 1769, les mémoires de MM. des Roches, Cauſſin & de Herdin.

Le premier fut couronné, les deux autres remporterent *l'acceſſit*. Les mémoires ont été imprimés dans le tems.

Aucun des mémoires envoyés pour la queſtion de phyſique, ne mérita d'être couronné. On propoſa une ſeconde fois la même queſtion pour l'année ſuivante, en doublant le prix.

Séance du 15 octobre 1769.

Queſtion d'hiſtoire pour l'année 1770. » Quelles » ont été depuis le commencement du VIIe. ſiecle juſqu'au IXe. excluſivement, les bornes » des différentes contrées, cantons, pays, comtés & états renfermés dans l'étendue qui » compoſe aujourd'hui les dix-ſept Provinces des » Pays-Bas & la principauté de Liege?

Queſtion de phyſique propoſée pour l'année 1770. C'eſt celle dont on a vu l'énoncé dans l'article précédent, mais préſentée avec plus de développemens dans un nouveau programme.

Séance du 26 avril 1770.

M. Needham lut un mémoire *ſur la maladie contagieuſe des bêtes à cornes*, qu'il fit imprimer enſuite. On doit le réimprimer dans le ſecond volume que l'académie publiera, en entier ou par extrait, avec les changemens conſidérables que l'auteur y a faits.

On lut un mémoire de M. Paquot *ſur les différentes langues qui ont eu, ou qui ont cours dans les contrées qui forment aujourd'hui les dix-*

ſept Provinces des Pays-Bas, & la principauté de Liege, depuis les tems les plus reculés juſqu'à préſent.

Séance du 26 octobre 1770.

On décerna à M. des Roches le prix d'hiſtoire propoſé en 1769. La queſtion de phyſique fut abandonnée, & on la remplaça par trois queſtions nouvelles ſur des ſujets différens.

Queſtion d'hiſtoire pour 1771. » Quel a été » l'état civil & eccléſiaſtique des Pays-Bas & » du pays de Liege pendant les Ve. & VIe. » ſiecles? «

Premiere queſtion de phyſique. » Quelles ſont » les plantes les plus utiles du pays, & quel » eſt leur uſage dans la médecine & dans les » arts? «

Deuxieme queſtion. » Quelle eſt la meilleure » méthode & la moins diſpendieuſe de teindre » en noir le fil de lin & d'autre matiere végé» tale, enſorte que la couleur pénetre intime» ment la matiere à teindre, & qu'elle puiſſe » réſiſter à l'uſer, ſans toutefois en altérer la » qualité ou la force; comme cela réuſſit très» bien ſur la matiere animale? «

Troiſieme queſtion. » Quelles ſont la qualité, » la nature, la valeur ou le rapport de la mine » de Vedrin dans le comté de Namur, avec » une expoſition des couches ſupérieures en dé» tail, la hauteur de la montagne, la profon» deur de la mine, & un plan perpendiculaire » par ſection, qui repréſente l'intérieur de l'a» dite mine? «

Séance du 16 octobre 1771.

M. des Roches remporta le prix d'hiſtoire propoſé ci-deſſus. Des trois queſtions de phyſique, il n'y en eut que deux ſur leſquelles la ſociété reçut des réponſes ſatisfaiſantes. M. de Beunie étoit l'auteur du mémoire qui avoit pour objet les plantes les plus utiles du pays. Un ſecond mémoire ſur la meilleure méthode de teindre en noir le fil de lin, ſortoit de la même plume : ces deux pieces remporterent le premier prix. Un troiſieme de M. du Rondeau ſur les plantes, obtint l'*acceſſit*. La ſociété abandonna la queſtion ſur la mine de Vedrin, & fit annoncer les programmes ſuivans.

Queſtion d'hiſtoire. » Quel étoit l'habillement, » le langage, l'état de l'agriculture, du com- » merce, des lettres & des arts chez les peu- » ples de la Belgique, avant le VIIe. ſiecle ? «

Ire. Queſtion de phyſique. » Quel eſt le moyen » le plus efficace & le plus prompt pour faire » tomber & périr les chenilles qui s'attachent » aux arbres & aux plantes, & ſi on peut par- » venir à les détruire par certaines fumiga- » tions qui ne ſoient pas trop coûteuſes, ou » par quelques procédés ſimples & peu diſpen- » dieux ; pourvu que les remedes propoſés ne » ſoient pas nuiſibles aux arbres & autres vé- » gétaux ?

IIe. Queſtion de phyſique. » Quelles ſont les » plantes de ces pays qui ont quelques mau- » vaiſes qualités, ou qui ſont vénéneuſes aux

» hommes ou aux bêtes ? Les ſymptômes & » les effets qu'elles font naître dans les uns & » dans les autres, & les moyens les plus effi» caces & les plus ſûrs pour y porter un prompt » remede ? «

Cette ſéance fut la derniere de toutes celles qui ont été tenues ſous le nom de la *ſociété littéraire*. Il faut convenir que les aſſemblées générales de la ſociété ont été peu fréquentes dans ces premiers tems, & qu'elle a produit peu de mémoires : mais on ne doit l'attribuer qu'aux circonſtances où elle ſe trouvoit : » Peu » nombreuſe en ſon origine, incertaine ſur ſa » deſtinée, diſtraite par les meſures à prendre » pour ſa conſervation, elle devoit néceſſaire» ment perdre de vue ſon principal objet, & » trouver peu de loiſir pour rédiger des mé» moires & pour les préſenter au public. «

(*La ſuite au journal prochain.*)



MÊLANGES.

HISTOIRE du Mont-Saint-Michel, près Granville, en France, l'une des prisons d'état de ce royaume.

CETTE histoire a été trouvée dans une lettre de Narthantel Wraxall, extraite de son dernier voyage dans l'ouest, le sud & les provinces intérieures de France; ajoutée à ses mémoires des rois de France, sortis de la branche des Vallois, & publiés dernièrement.

Granville, vendredi, 30 août 1775.

IL n'y a point, je crois, de plus grand plaisir que celui de communiquer un plaisir qu'on a ressenti; & comme l'admiration est une des sources les plus belles & les plus intéressantes, nous avons coutume de prêter une vive attention à tout ce qui peut flatter ce sentiment. Disposez-vous à un récit dont le merveilleux va vous étonner. Quoique je sois très-persuadé que vous croiriez sur ma parole ce que je vais vous raconter, je vous proteste néanmoins que je ne dirai rien qui ne soit vrai.

La superstition, mere d'une foule de maux qui assiégent l'espece humaine, a donné naiss-

ſance à tant de merveilleuſes productions dans tous les ſiecles, qu'on eſt preſque tenté de lui pardonner ſes crimes & ſes folies (*). Je viens de voir un exemple de ces dernieres, dont je vais eſſayer de vous faire la deſcription.

Je partis de Coutances hier au ſoir. Cette ville eſt à ſix lieues de cet agréable pays dont je vous ai déja parlé. Curieux de viſiter le célebre Mont-Saint-Michel, je louai deux chevaux, & je partis hier de grand matin. Ce Mont eſt éloigné d'environ vingt milles de Granville; la route ſe fait le long du rivage; ce qui la rend fort agréable. J'arrivai, avant midi, à un petit village nommé Genet, qui eſt à une lieue du Mont; & comme il eſt ſitué au milieu des ſables, que l'on ne peut paſſer qu'à mer baſſe, il eſt indiſpenſable de prendre un guide. C'eſt ce que je fis, & j'arrivai au Mont à une heure après midi.

C'eſt un roc extraordinaire qui s'éleve au milieu de l'abbaye d'Avranches. La nature l'a très-bien fortifié d'un côté par des pentes eſcarpées & preſque perpendiculaires; ce qui le rend inacceſſible au courage le plus intrépide & à l'adreſſe la plus conſommée. Tout le reſte eſt entouré de remparts fortifiés de tours (en forme de demi-lune) à la maniere gothique, mais aſſez fortes par les avantages de la ſituation, pour braver toutes ſortes d'attaques. Au pied de la montagne commence une rue ou un

(*) C'eſt une Anglois qui parle.

petit village qui s'étend, en tournant autour de ſa baſe, à une hauteur conſidérable; au-deſſus, on voit les chambres où ſont renfermés les priſonniers d'état, & d'autres habitations. Sur le ſommet s'éleve l'abbaye, qui occupe un eſpace prodigieux de terrein, & qui n'eſt pas moins admirable par la ſolidité de ſa conſtruction, que par ſon étendue. Dans cette ſituation élevée & expoſée, elle a réſiſté depuis pluſieurs ſiecles, à tous les orages. J'ai paſſé toute l'après-midi dans les différentes partie de cet édifice; & comme le guide qui m'y conduiſoit ne croyoit pouvoir trop ſatisfaire ma curioſité, il n'y a aucune chambre, aucun appartement qu'il ne m'ait fait voir.

La ſalle de chevalerie me rappelloit celle de Marienbourg dans la Pruſſe : elle eſt auſſi ſpacieuſe, mais d'un goût plus ſauvage & plus barbare, parce qu'elle a été bâtie pluſieurs ſiecles avant cette derniere. C'eſt-là que les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel avoient coutume de s'aſſembler ſolemnellement dans les occaſions importantes. Ils étoient les défenſeurs & les gardiens de cette montagne & de cette abbaye, comme ceux du Temple & de Saint-Jean de Jeruſalem l'étoient du Saint-Sépulchre. A un des bouts eſt la repréſentation de l'Archange, patron de leur ordre. Louis XI (dans cette ſalle) inſtitua le premier les chevaliers de la croix de Saint-Michel, & les décora des marques de la chevalerie.

Nous paſſâmes, à travers pluſieurs petites chambres, dans une longue galerie, où le guide

ouvrit une petite porte ; & par une ouverture étroite & fort obſcure, il me conduiſit, par une ſeconde porte, dans un appartement, ou dans un cachot : car ce dernier nom lui convient mieux que le premier. Au milieu étoit une cage compoſée de barres de bois fort groſſes ; le güichet a dix ou douze pieds d'épaiſſeur. J'entrai dedans; ſa grandeur étoit de douze ou quatorze pieds en quarré, & avoit près de trente pieds de hauteur. C'eſt là qu'ont été renfermés, dans les premiers ſiecles, pluſieurs infortunés dont les noms ſont maintenant oubliés.

Il y avoit vers la fin du dernier ſiecle, un certain nouvelliſte en Hollande, qui eut la témérité de faire imprimer quelques traits ſatyriques ſur madame de Maintenon & ſur Louis XIV. Il fut arrêté & conduit dans ce lieu. On le renferma dans cette cage, où il vécut dit-on, plus de ving-trois ans, & où il mourut. On ne lui donnoit aucun inſtrument avec lequel il pût ſe détruire. A la fin il trouva les moyens d'arracher un clou d'un des morceaux de bois, avec lequel il grava ſur les barres de cette cage, certaines fleurs de lys & armoirie dont il faiſoit tout ſon amuſement. Je les ai vues; & quoique faites avec un outil ſi groſſier, elles ne laiſſent pas d'être aſſez bien deſſinées.

Les chambres ſouterreines, me dit mon guide, qui ſont dans cette montagne, ſont en ſi grand nombre, que nous ne les connoiſſons pas nous-mêmes. Il y a de certains cachots nommés oubliettes, dans leſquels on avoit coutume de faire deſcendre autrefois les malfaiteurs qui

s'étoient rendus coupables de crimes atroces; après leur avoir donné une tourte de pain & du vin, on les oublioit entiérement, & on les laissoit mourir de faim sous les voûtes profondes & ténébreuses du roc. Cette punition n'a cependant point été infligée depuis le dernier siecle.

Nous continuâmes de traverser l'abbaye. Je fus conduit dans une chambre. Au coin étoit une espece de fenêtre; entre cette fenêtre & la muraille du bâtiment, il y avoit un espace ou un creux qui avoit près de cent pieds perpendiculaires de profondeur, & au fond étoit une autre espece de fenêtre ouvrant sur la mer. On l'appelle le trou de Montgomery. En voici l'histoire. Vous vous rappellerez que dans l'année 1559, Henri II, roi de France, fut tué malheureusement dans un tournois, par le comte de Montgomery. Ce n'avoit point été son intention de pousser sa lance contre son souverain; mais il y fut forcé, malgré lui, par un ordre exprès du roi. Il étoit Huguenot, & avoit échappé au massacre de Paris. Il fut envoyé contre l'armée du roi en Normandie, & reçut des secours d'armes & d'argent par notre reine Elisabeth. Ayant été chassé de sa forteresse dans cette province, il se retira sur un roc nommé *Tombelaine.* C'est un autre mont semblable au Mont-Saint-Michel, qui n'en est éloigné que de trois quarts de lieues, & qui est à-peu-près de la même grandeur. Il y avoit alors un château, qui depuis a été démoli, & dont il ne reste plus aucune trace. De cette forteresse, d'où

d'où l'on ne pouvoit approcher que quand la mer étoit retirée, il ne cessoit de faire des incursions & de harceler l'ennemi qui n'osoit jamais l'attaquer. Il battoit monnoie, mettoit à contribution tous les pays circonvoisins, & se faisoit par-tout redouter. Cependant ayant envie de s'emparer du Mont-Saint-Michel, il trouva les moyens de gagner un des moines de l'abbaye, qui lui promit que pour signal de l'attaque, il déploieroit un mouchoir. Le moine, après avoir fait le signal, le trahit, & arma tous ses compagnons qui attendoient l'arrivée de Montgomery. Le capitaine vint, accompagné de cinquante soldats choisis ; & désespérés de voir qu'ils ne pouvoient rien entreprendre, ils traverserent les sables, ayant fait placer des échelles, & monterent l'un après l'autre. A mesure qu'ils arrivoient au haut, on les précipitoit chacun à leur tour sans mot dire. Montgomery qui suivoit le dernier, découvrit à la fin la perfidie; & se sauvant avec deux des siens, regagna Tombelaine. On conserve avec grand soin les échelles & les crocs de fer dont on se servit en cette occasion. Je ne sais si vous vous rappellez la mort de ce comte; je vais vous la retracer. En 1574, il fut assiégé & mené prisonnier par le maréchal de Matignon, à Domfront en Normandie. Alors Catherine de Médicis qui le haïssoit, parce qu'il avoit été la cause innocente de la mort de son mari, ordonna qu'il fût exécuté sur le champ.

Je suis resté long-tems dans l'église, que j'ai trouvée fort curieuse; elle est soutenue sur

neuf pilliers d'une énorme grosseur & bâtis sur le roc. Je ne les ai pas mesurés; mais autant que l'obscurité du lieu m'a permis d'en juger, j'ai présumé qu'ils pouvoient avoir chacun vingt-cinq pieds de circonférence. Outre ceux-ci, il y en a encore deux autres beaucoup plus petits, qui soutiennent le milieu de l'église, au-dessus de laquelle est la tour. Si l'on fait attention à sa masse énorme & à la nature de sa situation, rien de moins massif ne pourroit soutenir ce monstrueux édifice. On diroit qu'ils sont faits pour survivre aux ravages du tems & au bouleversement de la nature. Mais avant que de décrire l'église, il faut que je vous dise pour quel motif elle a d'abord été bâtie.

Sous le regne de Childebert II, il y avoit un évêque d'Avranches, nommé Saint Aubert; on dit que l'Archange Saint Michel honora ce saint homme d'une apparition, & qu'il lui ordonna de faire bâtir une église sur le sommet du roc. Saint Aubert traita d'abord cette apparition de songe; l'ange vint une seconde fois lui répéter ses ordres; & n'ayant point été obéi, l'ange parut la troisieme fois, fit avec son pouce un trou dans le crâne de l'évêque, pour en graver le souvenir dans sa mémoire. J'ai vu ce crâne merveilleux dans le trésor de l'église; il est enchâssé dans un petit reliquaire d'or, & un verre qui ouvre sur l'orifice, laisse voir à souhait tout ce que ce crâne a de curieux. Le trou est précisément de la grosseur du pouce qui est supposé l'avoir fait. L'évêque cependant, à cette marque sensible de la volonté divine,

ne balança plus ; & il fit bâtir ſur la cîme de ce roc une petite égliſe, ainſi qu'il lui avoit été preſcrit. L'hiſtoire dit que ce fut Richard II, duc de Normandie, qui, en 966, commença de faire bâtir l'abbaye, & qu'elle fut finie vers 1070, ſous Guillaume-le-Grand, quoique les différens abbés qui ſe ſont ſuccédés y aient fait beaucoup d'autres changemens. Le tréſor eſt rempli d'un nombre infini de reliques, parmi leſquelles il y en a quelques-unes d'une grande valeur. On y voit une belle tête en cryſtal de Charles VI, roi de France, qui a attiré mon attention. Ils ont un bras d'Edouard, le confeſſeur, & ils m'en ont montré un autre de Saint Richard, roi d'Angleterre ; une groſſe coquille d'or, qui peſe pluſieurs livres, donnée par Richard II, duc de Normandie, lorſqu'il fonda l'abbaye, eſt digne de remarque.

Au milieu du chœur eſt ſuſpendue une pierre, qu'on dit avoir tombé ſur la tête de Louis XI, au ſiege de Beſançon, ſans lui avoir fait aucun mal. Il regarda ceci, & avec raiſon, comme une preuve ſenſible & miraculeuſe de la protection divine. Car cette pierre, à ce que je puis préſumer, peſe au moins dix livres. Louis XI, quoique cruel, étoit en même-tems fort dévot. Il avoit coutume d'aller très-ſouvent en pélerinage au Mont-Saint-Michel. Il voulut qu'on ſuſpendît cette pierre dans le chœur avec une chaîne, & il a laiſſé une rente ſur des terres pour que les prêtres diſent des meſſes en mémoire du grand danger dont il fut préſervé.

Le réfectoire, les cloîtres, les cellules des

moines sont tous (ou plutôt furent autrefois) très-beaux & très-spacieux; mais il leur faudroit une somme considérable pour y faire les réparations nécessaires & rétablir ce que le laps des tems a détruit ou défiguré. Une des plus grosses tours s'ouvre & menace ruine, il est à présumer que cette tour s'écroulera bientôt, & qu'elle entraînera dans sa chûte énorme une grande partie des édifices adjacens.

Le roi a fait l'application des revenus de l'abbaye, qui étoient fort considérables. On a substitué un prieur à la place de l'abbé; & le nombre des religieux a été réduit de trente à quatorze. On la regarde maintenant comme une prison d'état. Il n'y a que six jours qu'un prisonnier qui avoit été renfermé pendant dix mois, a tenté, avec succès, de s'échapper. On m'a montré la place d'où il est descendu lui-même le long d'une corde. Il y a près de cent pieds perpendiculaires de hauteur; il a traversé les sables sur le champ, tandis que la mer étoit basse, & on a présumé qu'il s'étoit embarqué pour Jersey ou pour l'Angleterre; car on n'a plus entendu parler de lui.

Quelques appartemens sont destinés pour une espece de malheureux encore plus à plaindre : je veux dire les fous. Il y en a plusieurs d'un rang distingué dans les cloîtres de l'abbaye, & l'un d'eux m'aborda avec beaucoup d'honnêteté & de politesse; & il paroissoit être âgé d'un peu plus de cinquante ans. Il avoit un habit fort mal-propre; à un des boutons pendoit une croix de Saint-Michel, bizarrement nouée de ru-

bans. Sa figure, quoique pâle & mélancolique, avoit quelque chose de noble, d'imposant & d'intéressant; ses cheveux étoient fort noirs, mêlés de gris & flottans sur ses épaules; & en cet état d'abbaissement, il portoit sur toute sa personne un air de dignité. Il est fou sans malice, & se conforme exactement à la maniere de vivre de cet endroit. On n'y reçoit en fous, que les gens de qualité.

J'ai cru que le tems des pélerinages étoit passé dans toute l'Europe, & que la dévotion se contentoit d'honorer les saints chez elle; mais je vous assure que le nombre des pélerins qui viennent tous les ans s'acquitter de leurs vœux au Mont-Saint-Michel, se monte à huit ou dix mille. Ce ne sont, pour la plupart, que des paysans, des manœuvres, & des ouvriers d'une basse profession; mais même parmi la noblesse, il y en a plusieurs qui font aussi ce voyage par un principe de piété. J'en ai vu au moins six, lorsque j'y étois. Le petit village est quelquefois si rempli de monde, qu'on ne peut y trouver un lit. J'ai vu de ces pélerins: leur costume répond parfaitement à l'idée que nous en donnent nos anciens vaudevilles. Leurs chapeaux sont tous couverts & bordés de coquillages; & sur la forme, ils portent une petite couronne d'or, surmontée d'une croix. Un ruban se croise de la même maniere sur leur sein, & leurs habits sont tous semés de petites images représentant Saint-Michel triomphant du diable. Je leur ai demandé d'où ils venoient: de la Champagne, m'ont-ils dit: province qui

eſt à une diſtance conſidérable. Je leur fis une autre fois pluſieurs queſtions, & ils auroient bien voulu me ſuivre, lorſque j'ai monté au haut du clocher, mais le guide qui étoit accoutumé à voir arriver ces pauvres pélerins, les repouſſa fort rudement, & leur dit : Que diable ! » allez » prier le bon Saint-Michel, ſi vous voulez ! » je ne conduis pas le menu peuple « ! Les pauvres pélerins ſe retirerent auſſi-tôt ſans mot dire. Au pied de la montagne, tout près des vagues, eſt une très-belle ſource d'eau fraîche ; mais comme en cas de ſiege, l'ennemi pourroit très-bien s'en emparer, ils ont creuſé dans le roc une citerne proportionnée à chacune des autres parties du bâtiment, & capable de contenir pluſieurs centaines de tonneaux d'eau ; on dit même plus de douze cens tonneaux. Ce ſeroit une vraie folie que de l'aſſiéger ; une centaine d'hommes pourroit la défendre contre dix mille aſſaillans & un nombre infini de vaiſſeaux ; mais quand même on parviendroit à la prendre, on n'en tireroit aucun avantage.

Le village lui-même, eſt auſſi curieux que les autres parties du Mont. Je ſuis perſuadé qu'il y a pluſieurs maiſons qui ſubſiſtent depuis cinq à ſix cens ans, & je n'en ai pas vu une ſeule qui m'ait paru bâtie depuis le regne de Louis XI. Le nombre des perſonnes qui réſident dans l'abbaye & dans le village, ne ſe monte pas à plus de cent quatre-vingt en tems de paix. Une milice compoſée de la bourgeoiſie, monte la garde, & veille à ce que les priſonniers ne s'échappent point. En tems de guerre, il y a

ordinairement cinq ou six cens soldats en garnison ; & l'on m'a assuré que dans differens endroits, lès chambres sont si vastes & si nombreuses, qu'elles pourroient contenir aisément treize mille hommes.

On vend de petits livres de légende dans le village, que j'ai tous achetés, dans l'espérance d'y trouver quelques anecdotes historiques sur les principaux événemens & sur les sieges les plus remarquables qu'il a essuyés. Saint Michel & saint Aubert sont les héros de ces annales. J'aurois bien voulu pouvoir lire les archives qui sont déposées dans l'abbaye ; mais cela n'est pas permis. Il doit y avoir des recherches fort curieuses, puisqu'on croit que tous les rois d'Angleterre, depuis Guillaume-le-Conquérant, jusqu'à Henri III, sont venus plusieurs fois ici par des motifs de dévotion ou de curiosité.

Dans l'année 1090, Robert, duc de Normandie, & Guillaume Rufus, assiégerent longtems Henri, leur frere, sur le Mont-Saint-Michel. Il est à présumer qu'ils étoient maîtres du pied du roc ; car autrement il eût été impossible de l'investir. Le prince n'auroit jamais pu être forcé de se rendre ; mais manquant d'eau, il étoit sur le point de rendre la forteresse, quand Robert, avec cette bienveillance & cette générosité qui le caractérisoit, lui envoya quelques pipes de vin, & ce secours (comme celui qu'Henri IV fit donner par ses troupes aux Parisiens) le mit en état de lui résister. Comme Rufus lui reprochoit sa conduite; quoi ? dit-il, souffrirons-nous que notre frere meure de soif ?

Quelle fut sa récompense ? d'être renfermé pendant vingt-huit ans dans les cachots souterreins du château Cardif, où il mourut.

(*Journal Anglois.*)

DISCOURS prononcé par M. l'archevêque de Lyon, à la rentrée du parlement de Paris.

N. B. LE public n'a point oublié que le discours de M. l'archevêque de Lyon, à la rentrée du parlement, fut entendu avec transport. Ce prélat fut vivement sollicité par les magistrats, & par beaucoup d'autres personnes du plus haut rang, de le faire imprimer ou d'en donner des copies. Mais il le refusa constamment; & sa modestie fut inflexible. Heureusement ses précautions pour le dérober à la curiosité du public, ont été inutiles. Le discours commence à se répandre, & nous nous hâtons de l'offrir à nos lecteurs. Ils y reconnoîtront sans peine cette éloquence douce & majestueuse qui caractérise tout ce qui sort de la plume de cet illustre prélat. Ce ne sont pas ici de vains jeux de mots, qui ne peuvent honorer ni l'orateur ni le héros, & qui sont pour l'ordinaire tout le mérite de ces productions légeres & futiles que l'usage a consacrées à l'exagération & à la flatterie. C'est une suite de principes lumineux, de vues grandes & profondes, de traits vifs & frappans qui nous don-

ſent la plus haute idée du premier tribunal de la nation, & qui ſont propres à cimenter l'amour & la reconnoiſſance des peuples.

MONSIEUR,

Les grands objets auxquels le parlement eſt deſtiné ; l'avantage qu'il a de compter au nombre de ſes membres, les premiers hommes de l'état ; les lumieres, les vertus que ſes fonctions exigent ; la fidélité avec laquelle il veille ſur les intérêts de l'autel, du trône & de la nation, tout annonce à la France, qu'après la majeſté de ſes rois, elle n'a rien de plus reſpectable & de plus cher que ce ſénat auguſte.

Et quand je publie ici, meſſieurs, les ſervices ſignalés que vous avez rendus à la religion, je ne viens point trahir, par une lâche adulation, les droits de l'apoſtolat dont je ſuis revêtu. Je ſais que ce n'eſt ni en réglant la croyance des peuples, ni en formant la diſcipline des canons, que vous influez ſur la majeſté du ſanctuaire. Vous me déſavoueriez vous-mêmes, ſi je vous attribuois des prérogatives qui ſont réſervées aux juges de la foi ; mais ce que l'égliſe a décidé ou établi pour le bien commun des fideles, vous avez reçu du ſouverain le pouvoir & l'obligation de le protéger. Et avec quel zele n'avez-vous pas rempli cet important miniſtere !

Il fut un tems où la diſcipline de l'égliſe gémiſſoit ſous la multitude & l'abus des privileges ; c'eſt à vous principalement qu'elle doit le rétabliſſement de l'ordre & le maintien du droit primitif.

On ſe rappelle encore, avec effroi, les efforts redoublés de la prétendue réforme pour s'éle-

ver sur les ruines de la catholicité. Elle n'a pas eu dans ce royaume tous les succès dont elle s'étoit flattée; & nous reconnoissons avec actions de graces, qu'une partie de la gloire en est due à la sagesse & à la vigilance des magistrats.

Après la foi de nos peres, nous n'avons rien de plus précieux que nos libertés sacrées, puisqu'elles tiennent à la constitution de l'église, & qu'elles assurent l'indépendance de la couronne & la tranquillité de l'état. Vous en avez toujours été, messieurs, les défenseurs les plus intrépides; & ceux qui ont volontairement fermé les yeux à la lumiere répandue par les Gerson, les Marca & les Bossuet, ont au moins été contenus par la fermeté toujours soutenue de vos arrêts.

La grande calamité de notre siecle, est ce déluge d'écrits impies & licentieux qui déshonorent la raison humaine, sous prétexte d'en étendre les droits. Il n'en a paru aucun de considérable qui n'ait excité l'éloquente réclamation du ministere public, que vous n'ayez fait rentrer dans les ténebres d'où il n'auroit jamais dû sortir.

Les évêques doivent à l'église de réprimer les désordres qui résistent à leurs invitations paternelles; & ils ne peuvent se dissimuler que leur sollicitude pastorale auroit presque toujours été réduite à des remedes impuissans & à des gémissemens inutiles, si elle n'avoit été appuyée de votre autorité.

Il est vrai que cette sainte harmonie, si nécessaire à conserver entre le sacerdoce & la magistrature, a souffert quelquefois des affoiblissemens; mais ce sont des malheurs nés de la condition humaine, sur lesquels il faut tirer le voile, dont nous ne devons au moins conserver la mé-

moire que pour achever d'en tarir la ſource, & en éviter de pareils à l'avenir.

Nous y parviendrons infailliblement, meſſieurs, nous, miniſtres de la religion, en uſant beaucoup plus de la charité que de la ſévérité de notre miniſtere, en écartant les guerres d'opinion, les excès du zele, en ſoumettant toujours notre conſcience particuliere à la conſcience puplique qui eſt la loi. Vous, meſſieurs, en conſidérant que l'oubli des regles fait tous les jours dans l'égliſe de nouveaux progrès; qu'au défaut de conciles, la vigilance particuliere des paſteurs, peut ſeule y maintenir l'ordre; & que ſi leur zele ſe rebute, ſi leur autorité ceſſe d'être reſpeƈtée, bientôt il ne reſtera plus de traces de diſcipline & de ſubordination : en conſidérant encore, que quand les ſupérieurs ont des intentions pures, ils méritent, même en s'égarant, d'être ménagés, & que le plus grand des abus ſeroit de ne jamais rien relâcher de la rigueur des formes en faveur du bien évident.

Nous y parviendrons enfin, meſſieurs, en nous pénétrant mutuellement de ces vérités, que la force des grands corps de l'état eſt dans la conſidération dont ils jouiſſent, que cette conſidération s'affoiblit lorſqu'ils ſe diviſent, & que tout ſeroit perdu pour eux & pour la choſe publique, s'ils venoient à perdre leur influence, dont la plus grande partie dépend de l'opinion.

Vous n'avez pas travaillé moins utilement, meſſieurs, pour la ſplendeur du diadême & pour la félicité publique, que pour le bien de la religion. Dans ces ſiecles heureux où l'intérêt & la fraude n'avoient point encore altéré l'innocence des mœurs, les ſouverains furent eux-mêmes les juges de leurs peuples. Ils ſe partageoient entre le bien public & le repos des particuliers;

& après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les régions supérieures de l'état, ils ne dédaignoient pas d'appaiser ces légers orages qui s'élevent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la malice des hommes a rendu presque inépuisable la science des formalités & des loix ; depuis qu'il est devenu nécessaire d'être savant pour être juste, c'est à vous, messieurs, qu'a été confié l'exercice de cette partie du pouvoir suprême. Et, en combien de manieres n'avez-vous pas contribué à la grandeur du monarque, & au bonheur des sujets !

Si nos rois ont recouvré la plénitude de la puissance ; s'ils sont devenus l'unique source du pouvoir législatif & judiciaire ; si les agitations de la tyrannie féodale ont fait place au sage & paisible exercice de leur autorité ; si la justice a cessé de se précipiter comme un torrent, ou de s'égarer dans le labyrinthe de l'anarchie ; si dans son cours toujours tranquille & certain, elle a embrassé toutes les parties de ce vaste empire, elle a entraîné tous ces oppresseurs subalternes, qui déchiroient impunément le sein de la patrie ; si des plus hauts rangs elle est descendue, comme par degrés, jusqu'aux dernieres classes de la société ; si la France, en un mot, jouit d'un calme inaltérable à l'ombre du trône qu'elle chérit, & de la sainte majesté des loix, qu'on parcoure notre histoire, & on verra que les parlemens ont eu la plus grande part à cette heureuse révolution.

Que ne puis-je ensevelir dans un oubli profond, ces jours à jamais lamentables, où une fermentation générale s'empara du corps politique, & menaça la monarchie d'une totale subversion ; où le trône lui-même, ensanglanté & chancelant alloit, ou s'abymer dans les horreurs

de la guerre civile, ou devenir la proie d'un ufurpateur étranger! Mais puifque ces fureurs de l'ambition & du fanatifme, font écrites en caracteres de fang dans toutes nos annales, difons du moins à la gloire du véritable fénat, que ce furent fa fidélité & fon courage, qui, autant que les armes du grand Henri, fauverent la France, conferverent le fceptre à la maifon régnante, & préparerent le bonheur dont nous jouiffons.

Vos vertus privées & les facrifices journaliers que vous nous faites, meffieurs, vous donnent de nouveaux droits à notre refpect & à notre reconnoiffance. Eh! qu'y a-t-il en effet de plus propre à faire naître ce double fentiment dans tous les cœurs, qu'une affemblée de magiftrats qui, nés la plupart dans l'opulence, fe privent d'une partie de leur patrimoine pour acquérir le droit de fe rendre utiles; qui, fagement renfermés dans des tribus patriciennes, forment autour d'eux une efpece de barriere que le luxe & la corruption des nouvelles mœurs ne peuvent franchir; qui fe confacrent à un recueillement prématuré, à des études feches & rebutantes, à des bienféances aufteres, fans autres vues que celle de fervir leur concitoyens; qui, placés prefque toujours entre deux devoirs, ont un égal & continuel befoin de veiller fur leur courage & fur leur fageffe, pour ne manquer ni à la loi qu'ils ont juré de défendre, ni à l'autorité qu'ils font chargés d'éclairer; qui du haut du tribunal où ils font affis, voient, comme la divinité dont ils exercent les droits, le jeu de toutes les paffions humaines, fans jamais en favorifer aucune, & nous rendent en quel forte fa providence fenfible par l'équité de leurs jugemens?

Tant de vertus & de fervices ne feront point

oubliés par notre auguste monarque. A peine est-il monté sur le trône, que son cœur s'ouvre à tous les biens qu'il peut connoître, & à tous ceux qu'on voudra lui proposer. Il voit les pierres de ce sanctuaire dispersées & emportées, comme par un violent tourbillon, jusqu'aux extrêmités de son empire; il se hâte de les rassembler, de les réunir, & de rendre aux loix toute leur vigueur, en rendant à la magistrature toute sa dignité.

Le roi, messieurs, ne s'est pas contenté de vous donner une marque de protection si honorable, & devenue encore plus flatteuse par les applaudissemens qu'elle a reçus de tout ce que la nation a de vertueux & d'éclairé. Il vous a tracé lui-même la route que vous devez suivre, pour lui témoigner la reconnoissance & l'amour dont vous êtes pénétrés. Tous les desirs qu'il a manifestés jusqu'à ce jour, tendent à rendre son royaume heureux, à faire respecter la religion, à établir la décence dans les mœurs, l'ordre dans les finances, l'économie dans les dépenses publiques. Vous ne serez donc jamais plus assurés de lui plaire, qu'en concourant de tout votre pouvoir au succès de ses vues bienfaisantes, qu'en ne lui cachant aucune des vérités qui peuvent l'y conduire. Eh! qui ne se féliciteroit pas pour vous & pour soi-même, en voyant que vous pouvez tout-à-la-fois satisfaire le plus doux de vos penchans, & remplir le plus important de vos devoirs?

Plus j'observe les circonstances, messieurs, & plus j'y découvre d'encouragemens pour votre zele. Je le sais; la bonté des souverains ne garantit pas toujours des passions de leurs ministres: & quand il s'en trouve d'ambitieux ou de vicieux, malheur à celui dont la chûte im-

porte à leur haine ou à leur élévation, dût-elle être fatale au salut de la patrie. Je le sais encore ; les chefs influent puissamment sur les intérêts de leurs corps ; souvent même ils en ont de tout opposés ; & s'il manquent de courage ou d'intégrité, ils nuisent d'autant plus sûrement, qu'ils sont plus exercés à cacher leur infidélité ou leur foiblesse. Mais aucun de ces dangers n'est à redouter pour vous. Le roi a donné sa confiance à des hommes vertueux, sages, modérés jusques dans les biens qu'ils se proposent, qui ne demandent qu'à être éclairés sur tous ceux qu'ils sont chargés de procurer. Eh! quel tems fut jamais plus propre à faire prévaloir les saines maximes, les vues patriotiques, que celui où l'autorité cherche la lumiere, & où la lumiere respecte l'autorité ?

Si pour y parvenir, messieurs, vous avez besoin de nouveaux secours, vous les trouverez dans l'illustre sénateur qui vous préside. Il porte un nom décoré depuis long-tems des premiers honneurs de la magistrature, qui l'attache nécessairement à sa gloire, & qui lui en rappelle toutes les vertus. Il jouit de la confiance du prince, & il ne peut manquer de vous la rendre utile, parce qu'il la doit uniquement au caractere de franchise & de loyauté qui lui a mérité la vôtre. Par modestie, comme par désintéressement, il auroit préféré les douceurs de la vie privée au tumulte des affaires; mais par honneur il n'en est pas moins tout entier aux devoirs de sa place. Et peut-être n'a-t-elle jamais été remplie avec plus d'exactitude & moins d'austérité.

Ne vous plaignez pas, messieurs, de ce que je vous entretiens trop long-tems de vous-mêmes. Je ne puis renfermer dans des bornes plus étroites, le tribut de louanges qui vous étoit dû,

Il me reste des vœux à vous offrir, & ces vœux doivent être dignes de l'autel dont je descends, de la sainte cérémonie qui vous rassemble, & de la piété de vos peres, à qui elle doit son institution. Puissent donc les sentimens religieux qui lui ont donné naissance, se perpétuer à jamais dans cette illustre compagnie! Puissiez-vous tous, & toujours, être vivement persuadés que, sans la religion, il n'y a point de lumieres sûres, de vertus solides, de justice incorruptible, de gloire qui conduise à l'immortalité; que la religion seule peut ennoblir & sanctifier vos travaux, adoucir vos sacrifices, vous consoler dans vos peines, vous donner du poids auprès du trône, vous conserver le respect éternel de la nation.

(*Mercure de France.*)

PENSÉES & réflexions diverses. Par M. l'abbé YART.

LOuis XI, pour amuser un roi de Portugal, qui vint le voir en France, fit plaider un avocat, consacrer un évêque, & marcher l'université en procession. Si Louis, dévot & méchant, eût voyagé en Portugal, on l'auroit diverti d'un charmant *auto-da-fé*, où l'on auroit brûlé une centaine d'honnêtes Juifs; quelque tems après, les Anglois auroient jetté au feu un pape de carton, l'Italie auroit fait prêcher un jésuite, chanter un castrat, gesticuler un arlequin dans la même place publique. Comparez ces siecles avec le nôtre.

Qui l'auroit cru, que la hauteur germanique nous donneroit aujourd'hui des exemples d'une politeſſe ſans faſte', d'une urbanité aiſée, d'une grandeur familiere, d'une économie bienfaiſante? Le voyage de l'empereur fera époque, & produira même, peut-être, une révolution dans nos mœurs.

Le François a-t-il beſoin de voyager chez les autres nations, & chez quelles? Combien de tems doit-il y employer? A quel âge, à quel deſſein, comment doit-il entreprendre ces voyages? Queſtions académiques.

La France, ſous Louis XIV, recevoit les princes étrangers avec la pompe de la muſique, de la peinture, de l'architecture, des jardins, des arcs de triomphe, des ſtatues, des ſpectacles; elle y ajoutoit, ſous Louis XV, l'éblouiſſante frivolité des feux d'artifice : aujourd'hui notre marine renaiſſante, nos manufactures, nos machines, nos travaux publics, nos académies ſavantes font les honneurs de la Faance.

Ne pourroit-on pas établir des prix pour ceux de nos officiers & de nos ſoldats qui, à l'exemple des Romains, porteroient les plus peſans fardeaux, ſoutiendroient le plus long-tems le froid, le chaud, la faim, la ſoif, graviroient les montagnes les plus eſcarpées, feroient encore plus à pied qu'à cheval une plus longue & pénible courſe, traverſeroient à la nage le fleuve le plus rapide dans une ſaiſon rigoureuſe?

Commes nos militaires feront toujours galans, les dames invitées à ces fpectacles, couronneroient elles mêmes les vainquèurs : le courage feroit foutenu par la force.

Si *la juftice ne doit point chercher à trouver des coupables*, à quoi fert la torture ?

Les Turcs jurent *par le ventre de leurs femmes.* Voilà de ces fermens qu'on ne croiroit point en France.

Nous avons de grandes obligations à la juftice : elle fait ce qu'elle peut pour nous guérir de la manie de plaider.

Négliger fa profeffion pour s'occuper d'autres fciences, c'eft dédaigner fon époufe pour une maîtreffe.

Si les favans ne font pas plus heureux, plus fages, plus polis que les ignorans, à quoi fert la fcience ?

Les Chinois lettrés, les Gaulois policés furent la conquête des Barbares.

Ne convenez-vous pas que vous ne poffédez aucune fcience qu'imparfaitement ? Or, ce que vous ignorez abfolument ne peut-il pas détruire ce que vous croyez favoir ? Vous n'êtes donc qu'un demi-favant.

Un ignorant modeſte ne pourroit-il pas vous dire : *Monſieur le métaphyſicien, je n'entends rien à vos hautes chimeres. Je n'ai que cinq ſens ; je ne vois rien au-delà : il me faudroit un ſixieme ſens pour vous comprendre ; Dieu ne me l'a point donné.*

Tant qu'on ne fixera pas la ſignification préciſe des mots abſtraits, les ſavans ſeront toujours en guerre ; parce qu'ils continueront de ne ſe point entendre.

La ſcholaſtique eſt une ſcience dont la forme couvre le fond, & l'obſcurcit.

Pourquoi nous importuner de riens difficiles ? La frivolité peut ſe rencontrer dans les calculs les plus profonds, les recherches les plus érudites, les expériences les plus ingénieuſes, les analyſes les plus fines; mais la philoſophie peut deſcendre avec grace dans un apologue.

Le papillon vole de fleur en fleur pour ſe colorer de leur ſuperficie : ainſi l'eſprit léger s'embellit de lectures & de converſations agréables. L'abeille pénetre dans le calice des fleurs pour ſe nourrir de leur ſubſtance; ainſi l'eſprit ſolide s'identifie avec les ames philoſophiques, & ne fait qu'un avec elles.

(*Journal encyclopédique.*)

JOURNÉES D'AUTOMNE,

OU

ENTRETIENS DE M. DE THÉMINE.

PREMIERE JOURNÉE.

LE tableau des campagnes eſt bien doux pour un ſolitaire qui aime à contempler la nature, & qui la ſuit dans toutes ſes révolutions. L'étude de ces grands objets porte à l'ame une foule d'idées vaſtes qu'on ne peut acquérir dans le cercle étroit des ſociétés. En parcourant un riche payſage, on ſent ſe développer ſes facultés; on croit poſſéder tout ce qu'on admire, & il ſe forme une liaiſon intime entre l'eſprit qui réfléchit & la nature qui ſe déploie. C'eſt ſur-tout dans les beaux jours de l'automne qu'une indulgente philoſophie s'empare d'un cœur ſenſible & le diſpoſe à s'attendrir. Comme tout eſt calme autour de nous! comme les paſſions ſe taiſent! quelle mélancolie touchante nous ramene ſur nous-mêmes au milieu de ces bois qui ſe dépouillent & de cette verdure déja flétrie! C'eſt alors que l'imagination s'égare avec delice ſur une foule d'objets. On fait des vœux pour le mérite ſouffrant; on deſire de ſoulager l'infortune. Combien de fois dans mes promenades ſolitaires j'ai médité ſur le bien qui

me reſtoit à faire ! Je ne ſortois jamais de mes douce rêveries, ſans avoir la volonté de devenir meilleur. Mais il eſt des momens où l'on ſe laſſe d'être avec ſoi, ou la vue d'un déſert nous afflige, où nous ſentons le beſoin de nous rapprocher de nos ſemblables pour nous ſauver de la langueur.

Je me trouvois un jour à la campagne dans cette diſpoſition pénible, me promenant ſans but & me laiſſant triſtement aller au cours de mes idées, quand un orage me força d'entrer chez le ſeigneur du hameau. C'étoit un gentilhomme retiré ſur ſes terres, & qui s'occupoit du bonheur de ſes vaſſaux. M. de Thémine avoit habité la cour ; il connoiſſoit les hommes. Une longue expérience lui apprenoit à chérir ſa retraite, & il s'y trouvoit plus heureux qu'il ne l'avoit jamais été dans le cours d'une jeuneſſe tumultueuſe.

Sa maiſon étoit ſituée ſur la pente d'un côteau, d'où l'on appercevoit des forêts, des vallons couverts d'abriſſeaux, des plaines baignées par des ſources d'eaux vives, une longue chaîne de montagnes qui s'étendoit vers le nord, & la mer qui terminoit l'horizon. Ce tableau magnifique ajoutoit au ſentiment de vénération dont on étoit ſaiſi en entrant chez M. de Thémine. Rien n'y frappoit les yeux ; mais l'homme bienfaiſant qu'on y voyoit, ſembloit imprimer autour de lui l'idée de ſa grandeur. Il me reçut avec empreſſement, & mit dans ſon accueil un intérêt que me charma. Les nuages verſoient des torrens de pluie ; toute la cam-

pagne étoit inondée ; des hauteurs où nous étions placés on voyoit les vallées ensevelies dans une nuit profonde, & le soleil en se montrant tout-à-coup y jettoit des masses de lumiere qui fuyoient rapidement sur les plaines. Je prévois dit M. de Thémine, que l'orage pourra durer, & qu'il faudra vous résoudre à partager avec nous un dîner champêtre. Vous ne trouverez point ici de luxe, ajouta-t-il, mes meubles sont simples ; mon habitation est rustique ; ma nourriture est frugale. Je rassemble de bonnes gens dont les mœurs sont pures, des voisins pauvres à qui je suis utile, & nous formons une même famille. Je vis arriver ses convives. Celui-ci, reprit M. de Thémine, est un vieux militaire qui a blanchi dans les armées. Nous avons servi ensemble en Italie, & nous parlons souvent de nos campagnes. Nous aimons à nous rappeller le tems passé, parce que nous n'avons plus d'autre jouissance, & que la scene du monde est fermée pour nous. Cet autre est un vénérable ecclésiastique chargé de la cure de mon village. Il auroit pu posséder de riches bénéfices ; mais il n'a point d'ambition, & son modique revenu suffit à ses besoins. Je vis paroître aussi quelques laboureurs tout poudreux de leur travail. M. de Thémine les recevoit avec une bonté si touchante ! Voilà, disoit-il, des hommes nécessaires ! ils exercent le premier des arts, sans les bras de l'agriculteur, que deviendroient nos citoyens ? A table on ne parla point des vices ou des ridicules des absens, mais l'un disoit quelle est la meilleure méthode d'en-

ſemencer les terres, l'autre, quels ſont les remedes les plus ſûrs contre les maladies des troupeaux. Le curé citoit quelques traits de bienfaiſance. Le pere de famille faiſoit le tableau du bonheur qu'il goûtoit au milieu de ſes nombreux enfans.

L'heure de la promenade étant venue; on ſe répandit dans les jardins dont le coup-d'œil m'enchanta : l'art s'y cachoit par-tout ſous des formes champêtres; on n'y remarquoit point cette peſante ſymmétrie qui aligne nos boſquets, découpe nos arbres, & lutte péniblement avec les aimables fantaiſies de la nature. Ici, c'étoient des bois touffus, là, des prés verdoyans; plus loin des rochers rêvetus de coquillages formoient des grottes charmantes, & des ſources qui tomboient de leurs ſommets alloient ſe perdre avec un doux murmure ſous l'ombrage des tilleuls; le chant des vendangeuſes retentiſſoit autour de nous. Les vignes chargées de raiſins ſembloient ſourire à nos regards. C'étoit un ſpectacle raviſſant de voir l'effet du ſoleil couchant ſur les grapes colorées, ſur les vergers couverts de fruits, ſur les ruiſſeaux & ſur les plaines qu'il tapiſſoit d'un réſeau de lumiere. Une fraîcheur délicieuſe ſe mêloit dans l'air à l'odeur végétale qui s'exhaloit de la terre & de tous les feuillages. Jamais la nature ne m'avoit paru ſi belle.

Nous allons voir les cabanes du hameau. M. de Thémine étoit abordé par une foule de villageois dont il étoit le bienfaiteur. Il entroit avec eux dans tous les détails domeſti-

ques, jugeoit leurs différends, leur donnoit des avis, s'informoit s'il y avoit quelques malheureux, leur faisoit fournir des instrumens de labour, & les employoit sur sa terre. » Je ne » leur donne point d'argent, me disoit-il. C'est » une charité mal entendue. Il faut semer pour » recueillir. Si vous leur procurez les moyens » de vivre sans s'occuper, vous nourrissez leur » paresse, vous étouffez leur industrie. " J'étois touché de l'air reconnoissant de ces bonnes gens. » Vous voyez, me dit M. de Thé» mine, combien il en coûte peu pour faire » des heureux! ma fortune est médiocre, & » je n'en dépense pas la moitié pour remplir » un des devoirs les plus saints, celui d'être » utile aux hommes. « Je ne conçois pas, lui dis-je, comment tous ces riches ne se font pas aimer. Il faut qu'ils soient bien durs, ou que leurs faveurs soient bien mal placées! Il y a moins d'ingrats qu'on ne pense, & je crois que les hommes sont portés à reconnoître le bien qu'on leur fait. M. de Themine sourit. » Conservez, dit-il, la noble opinion que vous » avez de l'humanité; elle fait honneur à vo» tre ame; il est doux de croire à la vertu; » mais si jamais vous étiez désabusé, n'en soyez » point effrayé; rappellez-vous souvent qu'un » des plus beaux apanages de la divinité, c'est » de verser ses bienfaits sur des ingrats. Vous » rencontrerez des hommes que les rangs, la » naissance, la fortune, quelques distinctions » bizarres, établies par l'orgueil, ont entiérement » dénaturés. Ceux-là rassemblent à ces rochers

de

» de glace que le ſoleil couvre de ſes rayons » ſans pouvoir les échauffer. Etrangers aux pre- » miers devoirs de la ſociété, ils dédaignent » la reconnoiſſance, parce qu'ils préſument que » tout leur eſt dû. Il eſt même à craindre qu'en » les ſervant on ne s'en faſſe des ennemis. Il » faut plaindre le monde d'être ainſi compoſé, » avoir pitié de la baſſeſſe humaine, & ſuivre » vos principes. "

M. de Thémine, en chemin, me faiſoit remarquer les fruits de l'induſtrie qu'il avoit établie. Elle offroit une ſorte d'aiſance ruſtique, un ordre ſimple & riant, l'image de la paix, de la liberté & du bonheur. Nous marchâmes long-tems & ſans fatigue. La vue de ces campagnes charmoit nos yeux, & nous ne pouvions les quitter. » Voilà comme il faudroit voyager, » diſoit M. de Thémine. On ſe tranſporte à » grands frais d'un pays dans un autre, & » l'on ne jouit de rien. Je veux pouvoir m'ar- » rêter quand il me plaît, deſſiner une vue » pittoreſque, me repoſer ſur un côteau riant, » aller chercher, dans l'ardeur du midi, l'om- » bre d'une forêt profonde, & ne laiſſer échap- » per aucun des tableaux qui m'environnent. » Je ne voudrois point voyager ſeul, car le » bonheur a beſoin de ſe communiquer, & je » doublerois mes jouiſſances en faiſant part à » mon ami de tout ce qui me frapperoit ſur » ma route. Le tems fuit ſi vîte dans un ai- » mable entretien ! Vous voyez le chemin diſ- » paroître ſous vos pas. Vous arrivez au gîte » ſans ſonger que vous avez marché. J'éviterois

» autant qu'il me feroit poſſible, le ſéjour des » auberges : mais dans une vallée fraîche, près » d'un ruiſſeau limpide qu'ombrageroient quel- » ques rameaux, tranquillement aſſis pendant » les heures les plus chaudes, muni d'un ap- » pétit robuſte qu'auroient accru le grand air » & l'exercice du voyage, je ferois halte avec » mon ami. Un repas léger nous feroit ſervi » ſur le gazon, & nous verrions nos chevaux » paître à nos pieds.

» Mais je ne quitterois mes foyers que dans » un âge mûr. Je voudrois n'être pas dé- » placé dans l'atelier d'un artiſte ou d'un ou- » vrier célebre; dans les manufactures que j'irois » viſiter, pouvoir raiſonner ſur la main-d'œu- » vre, ſur ſon produit, ſur ſes charges; dans » les édifices publics, être en état d'apprécier » les talens des grands maîtres & les productions » des beaux-arts. Ce n'eſt point dans quelques » ſociétés que j'irois prendre une idée du peu- » ple qui m'entoure. C'eſt en me rapprochant » de ſes différentes claſſes que je voudrois le » connoître. Dans un port, je ne me bornerois » pas à contempler cette multitude active, oc- » cupée d'un ſeul objet, ce mouvement éter- » nel, ces bâtimens mobiles, conſtruits ſur le » rivage, & qui vont tranſporter au bout du » monde notre luxe & nos arts : mais je vou- » drois pénétrer dans le cabinet du commer- » merçant, & le calcul à la main, le ſuivre » dans ſes opérations combinées. Il y a quel- » ques années qu'une affaire d'intérêt m'appella » dans une ville de France, métropole d'une

» grande province. (*) C'eſt-là que j'ai remarqué
» ſenſiblement quel empire ont ſur le crédit
» la franchiſe & la bonne foi du commerçant.
» On ne voit point dans cette ville ces cour-
» tiers qui n'ont rien à ménager, parce qu'ils
» n'ont rien à perdre. On y voit rarement dans
» le négoce, ces faillites éclatantes qui ſauvent
» l'intérêt du particulier, aux dépens de ſon
» honneur & de la foi publique. La confiance
» préſide aux traités. On n'a pas beſoin d'écrit
» pour le conclure, un mot ſuffit, & ce mot
» eſt irrévocable; ce qui m'a frappé ſur-tout
» chez ces commerçans, c'eſt l'égalité qui re-
» gne à-peu-près dans leurs fortunes. Leur mo-
» dération dans les ſuccès, leur loyauté & l'eſ-
» pece de bonhomie qu'ils portent dans la ſo-
» ciété, me les faiſoient regarder avec reſpect.
» En étudiant ce peuple honnête & bon, je
» l'ai chéri; j'ai ſenti que j'aurois fait mon bon-
» heur de vivre avec lui. Tel eſt le fruit qu'on
» doit retirer de ſes voyages. On emporte avec
» ſoi le ſouvenir immortel de l'homme vertueux,
» & dût-on l'aller chercher au bout de la terre,
» ne ſeroit-on pas payé par le ſuccès? «

Le ſoir vint, je quittai mon hôte à regret, & je me promis bien de le revoir.

FIN de la 1ere. journée.

(*) Nantes.

Lettre à M. l'abbé Fontenay, sur le canal de Languedoc.

Vous ſavez, Monſieur, que M. de Riquet, baron de Bonrepos, forma le premier l'utile projet du grand canal de Languedoc, par lequel la Méditerranée communique avec l'Océan. Cette heureuſe idée, que le patriotiſme ſeul peuvoit lui avoir inſpiré, fut approuvée de Louis XIV, & l'ouvrage fut commencé par les ſoins de M. de Riquet, vers 1666, & continué par deux de ſes fils, qui le firent achever en 1681. Ce canal, le plus grand & le plus beau que nous ayions en France, a 74 lieues de longueur ſur 30 pieds de large. Des trois MM. de Riquet, le dernier, dit le comte de Caraman, eſt mort lieutenant-général des armées du roi, en 1730. L'amour de l'humanité paroît être héréditaire dans cette reſpectable famille, qui ſe fait gloire auſſi d'avoir produit M. le marquis de Mirabeau, auteur de l'*ami des hommes.* Les muſes ont célébré dans toutes les langues le magnifique monument qui immortaliſera le nom de Riquet. Parmi les pieces de poéſie qui ont paru en ſon honneur, en voici une latine, qui mérite d'être diſtinguée :

Inſcription pour le canal du Languedoc.

Hic Thetis Oceano, circùm famulantibus undis,

Obvia Riqueto *conciliante, venit.*
Per juga, per valles, per tot difcrimina terræ,
Fecit perpetuas penfilis unda vias.
Dùm redit, itque frequens fecurâ Navita puppe
Eoas merces, Hefperias que ferens,
Dicat, Io Lodoix! Quo principe Gallia vidit,
Montes Navigeros, montivagas que rates.

Je n'ai pu me refufer au plaifir de confacrer quelques momens à la traduction de ces vers latins, où l'on préconife un des héros de la bienfaifance françoife.

Des Nymphes de fa cour *Thétis* environnée,
Par la main *de Riquet*, conduite en ces beaux lieux,
Renouvelle aujourd'hui fon antique Hyménée,
Et va joindre un époux toujours cher à fes yeux.
L'art, pour la feconder, fait un nouveau miracle;
A travers les vallons, les monts, & les rochers,
Son onde fufpendue a franchi tout obftacle,
Et s'eft fait une route, où voguent les nochers.
Des rives du couchant à celles de l'aurore,
Qu'on entende à jamais le paifible marchand,
En courant s'enrichir du métal qu'on adore,
Chanter : *Vive Louis, vive Louis-le-Grand!*
Par qui la France a vu, fur leurs cimes hautaines,
Les montagnes porter des milliers de vaiffeaux,
Et fur les monts, changés en de liquides plaines,
Voguer la nef hardie, ainfi que fur les eaux.

Je fuis, &c.

L'abbé DE PONÇOL.

Paris, *3 avril 1778.*

(*Affiches & annonces* de Paris.)

ELOGES historiques de divers ſavans Italiens morts depuis quelques années ; avec le catalogue de leurs principaux ouvrages.

DON CONSTANTIN ROTIGNI, abbé de la congrégation du Mont-Caſſin.

CE ſavant religieux naquit à Treſcore dans le Bergamaſque, d'une famille noble, le 23 mars de l'an 1696. Il entra dans la congrégation du Mont-Caſſin à l'âge de ſeize ans; il fit profeſſion dans le monaſtere de S. Juſtine de Padoue, & peu de tems après, ſes ſupérieurs, pour mettre à profit ſes heureuſes diſpoſitions, le firent paſſer à Reggio, dans le monaſtere de S. Pierre, dont l'abbé Bacchini, homme d'une érudition profonde, avoit alors la direction. Le jeune Rotigni s'y adonna à l'étude du grec & de l'hébreu, ſans négliger celle de la théologie & de l'hiſtoire eccléſiaſtique ; & il y fit des progrès ſi rapides, qu'au bout de quatre ans, on le nomma pour profeſſer la philoſophie dans le monaſtere de Padoue, puis dans celui d'Averſe, & enſuite dans l'abbaye de Florence. Son goût le portoit particuliérement à l'étude de la théologie, & il fut chargé de l'enſeigner dans la même abbaye de Florence quand le cours de philoſophie fut fini. En 1732, il fut transféré à Ravenne dans le monaſtere de S. Vital, où il enſeigna le droit canon; & l'an 1741, il

alla faire le même cours à Rome dans le monastere de S. Calixte. Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de retourner dans sa patrie, il fut fait prieur, & remplit cette place avec distinction pendant quinze ans dans différens monasteres. En 1762, il fut nommé abbé, & conserva cette dignité jusqu'en 1775, qu'il renonça à toute espece d'emploi & d'administration, pour ne plus s'occuper que de la mort dont il se sentoit proche. En effet il mourut le 20 avril de l'année suivante, 1776, âgé de quatre-vingt ans, emportant avec lui les regrets de tous ceux qui l'avoient connu, & l'estime des savans d'Italie, dont la plupart avoient été liés avec lui. Il n'avoit pas l'esprit vif, mais juste & solide, & il étoit particuliérement recommandable par un grand fonds de doctrine. Dans le commerce de la vie il étoit sincere, ouvert, cordial avec ses amis, & porté à rendre service à tout le monde. Il passoit pour un grand rigoriste, & ses disputes avec une société puissante dont il n'adoptoit pas tous les principes, ne contribuerent pas peu à lui donner cette réputation. La plupart de ses ouvrages sont du genre polémique; voici les principaux.

Traité de l'oraison, traduit du françois de Duguet, in-12. Bergame, 1746, chez Santini.

De canonibus vulgo apostolicis ad editas jam vindicias S. S. Cypriani ac Firmiliani epistola critica ad R. P. Raymundum Missorium. Venise, 1734, chez François Pitteri.

L'esprit de l'église dans l'usage des pseaumes ou

paraphrases, &c. (en Italien) *deux vol. in-8vo.* Padoue, chez Conzatti.

Paraphrase des cantiques, avec l'explication du Pater noster, (en Italien.) *In-8vo.* Padoue, chez Conzatti.

Paraphrase des hymnes selon leur sens littéral, mystique & moral, avec une préface apologétique de la paraphrase des pseaumes, (en Italien.) *In-8vo.* Padoue, chez Conzatti.

De la nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence, &c. (en Italien.) Roveredo & Vicence.

Lettre de N. N. en réponse à l'auteur de l'histoire littéraire de 1750, & en défense du petit livre imprimé à Roveredo, (en Italien.) Cosmopolis, 1751.

Lettre hypercritique d'Irénée Philalete, à un gentilhomme Florentin, sur la lettre de N. N. (en Italien.)

Réponse apologétique & critique aux observations, &c. *du pere Cantova, de la compagnie de Jesus*, (en Italien.) Venise, chez Bettinelli.

Lettre de Théotime à Philarque, sur ce qui se lit contre le P. Prieur Rotigni dans le supplément du quatrieme volume de l'histoire littéraire du P. Zaccaria, (en Italien.)

Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Tours, sur la justice chrétienne, relativement aux sacremens de la pénitence & de l'eucharistie; traduite du françois. Venise, 1751, chez Bettinelli.

La concorde évangélique de la passion de N. S. avec des notes, &c. (en Italien.) Brescia, 1756, chez Rizzardi.

Traité de la confiance chrétienne & de l'usage légi-

time des vérités qui regardent la grace, &c. (en Italien.) Venise, chez Simon Occhi.

Trois lettres contre les erreurs du pere Berruyer, sous le nom de Candide de Cosmopolis. Ces lettres ont été imprimées dans divers recueils d'Italie, ainsi que quelques-uns des opuscules dont nous venons de donner la liste, & d'autres qu'il seroit trop long d'indiquer. Le pere Rotigni a laissé en outre un grand nombre d'ouvrages manuscrits, soit originaux, soit traductions du françois.

JEAN-BÉNOIT MITTARELLI, ex-général de l'ordre des Camaldules.

Il naquit à Venise le 2 septembre 1707, & fut baptisé le 13, sous les noms de Nicolas-Jacques. Il fit ses premieres études avec un frere aîné qu'il avoit, & qui est mort aussi dans l'ordre des Camaldules. Il étudia ensuite la philosophie sous les jésuites, & à l'âge de quinze ans, entraîné par une forte vocation vers l'état monastique, il entra chez les Camaldules, dans le monastere de Saint-Michel, près Murano, où il fit profession le 14 novembre 1723. Il alla en 1724, étudier la philosophie & la théologie à Florence, dans le monastere des S. Anges; & en 1729, il passa à Rome, où il acheva son cours d'études. En 1732, il fut renvoyé au monastere de Saint-Michel, en qualité de lecteur & de professeur de philosophie & de théologie, & il y enseigna ces sciences avec beaucoup de succès pendant neuf ans, au bout des-

quels il fut nommé confeſſeur des religieuſes Camaldules, du couvent de S. Pariſio, à Tréviſe. Son goût pour le travail, ne lui permettant pas de demeurer oiſif, il employa les momens de loiſir que ſes nouvelles occupations lui laiſſoient, à mettre en ordre les archives des religieuſes. Cela lui fit naître l'idée d'écrire l'hiſtoire de ce monaſtere qu'il publia en 1748, de retour dans le monaſtere de St. Michel, & qu'il dédia au pape Bénoît XIV, au nom des religieuſes de S. Pariſio. Il compoſa auſſi la vie de ce Saint, qui avoit été leur confeſſeur pendant quatre-vingt ans, en ayant vécu cent ſeize, & il plaça cette vie à la tête de ſon hiſtoire. Peu de tems après la publication de cet ouvrage, il fut nommé chancelier de ſa congrégation; obligé, par cet emploi, de ſuivre ſes ſupérieurs dans la viſite des différens monaſteres, il en profita pour fouiller dans toutes les archives, & ſes recherches ayant été heureuſes, il conçut le deſſein d'écrire l'hiſtoire de ſon ordre. Il s'aſſocia dans ce projet le pere Coſtadoni, qui s'étoit occupé ſéparément des mêmes recherches que lui, & aidé de ſon ſecours, il publia en 1754, le premier volume de cette hiſtoire; il en fit paroître ſept autres ſucceſſivement juſqu'en 1764; mais le neuvieme & dernier ne fut imprimé qu'en 1773, tant à cauſe du tems qu'exigeoient les ſupplémens & les corrections que le pere Mittarelli s'étoit occupé de faire aux précédens, qu'à raiſon du peu de loiſir qu'il eut dans cet intervalle, ayant été élu général en 1765. Sa nomination à cette dignité,

ne fut pas le ſeul témoignage qu'il reçut de la reconnoiſſance de ſon ordre, les Camaldules firent encore frapper une médaille en ſon honneur. Il demeura preſque toujours à Faenza, pendant la durée de ſon généralat, & il y rédigea par forme d'amuſement, un recueil *in-folio* des anciennes chroniques manuſcrites de cette ville, pour ſervir de ſuite au tréſor de Muratori. Il compoſa auſſi un catalogue raiſonné des livres & des manuſcrits du monaſtere de Faenza, & un autre ouvrage rempli d'érudition, & de recherches curieuſes, qui a pour titre : *de litteraturâ faventinorum* ; il publia ce dernier ouvrage avant ſon catalogue, dont il ne vit pas finir l'impreſſion. Il y donnoit tous ſes ſoins, lorſqu'il mourut d'une fievre putride le 7 août 1777, âgé de près de ſoixante-dix ans. Voici la liſte de ſes ouvrages.

Mémoires de la vie de S. Pariſio, moine Camaldule, & du monaſtere de Ste. Chriſtine & St. Pariſio de Tréviſe, recueillis par un moine Camaldule. (en Italien) *In-8vo.* Veniſe, 1748, chez Modeſte Fenzo.

Annales Camaldulenſes ordinis S. Benedicti quibus plura interſeruntur tum cæteras Italico-monaſticas res, tum hiſtoriam eccleſiaſticam, remque diplomaticam illuſtrantia. D. Johanne Benedicto Mittarelli & D. Anſelmo Coſtadoni presbyteris, & monachis e congregatione Camaldulenſi auctoribus. IX tom. in-folio. Veniſe, chez Paſchali.

Ad ſcriptores rerum Italicarum Cl. Muratorii acceſſiones hiſtoricæ Faventinæ, quarum Elenchus ad calcem legitur, prodeunt nunc primum opera &

ſtudio D. Joannis Benedicti Mitarelli abbatis S. Michaelis de Muriano ad fidem cod. primigeniorum, & veterum tabularum. In-folio. Veniſe, 1771, chez Modeſte Fenzo.

De litteratura Faventinorum, chez le même.

Catalogue raiſonné, &c.

JACQUES MARTORELLI, profeſſeur royal de belles-lettres & antiquités grecques dans l'univerſité de Naples.

Jacques Martorelli naquit à Naples l'an 1699. Il perdit ſon pere dès ſon bas âge, & fut élevé dans le ſéminaire archiépiſcopal de ſa patrie, où il y avoit alors pour profeſſeurs les plus habiles hommes d'Italie. Sous de pareils maîtres, le jeune Martorelli profita ſi bien, qu'à peine ſorti de ſon cours d'études, il fut fait profeſſeur dans le même ſéminaire de belles lettres latines, puis de géométrie, puis enfin de langue grecque. En 1738 le roi, informé de ſon mérite, le nomma profeſſeur de grec par *interim* dans l'univerſité de Naples, & en 1745, Antoine de Fuſco, qui étoit profeſſeur en titre, étant venu à mourir, M. Martorelli emporta ſa chaire au concours. Un ancien monument qui fut découvert cette année aux environs de Terlizzo, donna beaucoup d'exercice aux ſavans Italiens, & fournit à M. Martorelli le ſujet du plus célebre de ſes ouvrages. C'étoit un petit vaſe de bronze très-élégant, de figure octogone, qui portoit ſur ſept de ſes faces autant de petites figures d'argent incruſtées. La plupart des antiquaires qui

virent ce monument, jugerent que c'étoit un vase à parfums. M. Martorelli, qui n'en eut connoissance que quelques années après, prétendit que c'étoit une écritoire, & que les sept figures représentoient les sept planetes. Il publia à cette occasion l'an 1756, un traité en deux volumes *in-4to.* intitulé *de Regiâ thecâ calamariâ, sive* Μελανοδοχειω, *ejusque ornamentis.* Dans cet ouvrage, non moins remarquable par le systême qu'il y défend, que par l'immense érudition qu'il y a déployée, il entreprend de prouver, que les anciens Hébreux, Egyptiens, Grecs & Latins, se servoient dans leurs écritures ordinaires, non pas comme on l'a cru communément, d'un stylet & de tablettes enduites de cire, mais de plumes & d'encre comme nous nous en servons aujourd'hui, & par conséquent d'écritoire; il rapporte les noms que les divers peuples ont donnés à l'écritoire; il expose des idées nouvelles sur la forme des livres des anciens; & dans l'explication des sept figures dont nous avons parlé, il fait des digressions curieuses sur l'art d'incruster & d'amalgamer les métaux chez les anciens, & sur d'autres points d'antiquité qui prêtent également aux conjectures. Deux ans après le roi de Naples voulant faire rétablir la chapelle où le fameux Pontanus est enterré, & qui étoit depuis long-tems négligée, M. Martorelli fut chargé de mettre en ordre & d'éclaircir les anciens monumens recueillis par Pontanus & rassemblés dans cette chapelle, & il s'acquitta de ce travail à la satisfaction des savans. Un

bas-relief découvert en 1759 en fouillant dans les fondemens de la maison des Peres de la mission de Naples, engagea M. Martorelli dans une dispute littéraire dont il sortit, sinon avec tout l'avantage de son côté, du moins avec honneur. Ce bas-relief représentoit un enfant entre deux hommes, & au-dessous étoit une épigramme grecque que la confusion des caracteres rendoit très-difficile à lire. M. Martorelli la traduisit en trois distiques latins qu'il publia dans une feuille volante avec une courte explication du bas relief; plusieurs savans Italiens attaquerent successivement la traduction & l'explication; M. Martorelli se défendit avec chaleur, & la controverse devint très animée; mais resta indécise, comme c'est l'ordinaire. En général, M. Martorelli aimoit à s'écarter de l'opinion générale, & comme nous l'avons observé en annonçant un éloge historique de ce savant dans notre dernier journal, il ne se distinguoit pas moins par son goût pour les paradoxes que par sa profonde connoissance du grec. C'est ainsi qu'il prétendoit qu'Helene n'avoit point été enlevée par Pâris, mais que ce dernier l'avoit épousée, & qu'elle l'avoit suivi à Troye en qualité de femme légitime; que le reproche de pédérastie qu'on a toujours fait aux Grecs etoit mal fondé, & autres choses semblables qui s'écartent entiérement des notions communes. Le dernier ouvrage auquel M. Martorelli ait travaillé, est un traité *des colonies antiques qui se sont établies à Naples*; par M. le duc Vargas, son éleve & son ami;

ce seigneur aussi modeste que savant le pria de retoucher son ouvrage pour le rendre encore plus digne de l'impression, & M. Martorelli y fit des augmentations considérables. Cet ouvrage a été imprimé à Naples en trois volumes *in-4to.* mais M. Martorelli n'a pas vu le troisieme; il fut surpris par la mort le vingt-un novembre 1777, tandis qu'il préparoit ce volume pour l'impression. Ses obseques furent célébrées avec beaucoup de pompe par l'université de Naples, dans laquelle on venoit de créer pour lui tout nouvellement une chaire d'antiquités grecques.

Les principaux ouvrages que M. Martorelli a fait imprimer, sont :

La grammaire grecque de Port-Royal, traduite du françois & disposée dans un meilleur ordre, avec diverses additions. 2 vol. in-8vo. Naples. 1752. (Les additions les plus remarquables sont relatives aux différens dialectes, aux accens & aux licences poétiques.)

Græcorum auctorum ΣΥΛΛΟΓΗ, *qui ternâ dialecto, atticâ, doricâ, ionicâ, in solutâ & ligatâ oratione floruerunt, versione κατὰ λέξιν adjectâ pro adolescentium Tyrocinio concinnatâ. In-12.* Naples. 1773.

De Regiâ Thecâ Calamariâ, sive μελανοδοχείῳ *ejusque ornamentis. 2 vol. in-4to.* Naples. 1756.

ΑΠΟΛΟΓΟΥΜΕΝΑ *pro græco epigrammate, latine converso ab Jacobo Martorellio, adversus accuratioris posterioris editoris animadversiones. In-folio.* Naples.

Jacobi Martorellii ΑΠΟΛΟΓΟΥΜΕΝΩΝ ΔΕΥΤΕΡΩΝ, *Pars I. adversus anonymi amarulentissimi ac*

doctissimi Triptycon inscriptum vindiciæ. In-folio. Naples.

Il a laissé en manuscrit les ouvrages suivans.

Dissertation académique sur le prétendu enlevement d'Hélene. (en Italien.)

De origine græcarum litterarum seu ςοιχειων *dissertatio.*

Diatriba de amphictionibus.

Per breves in athemisia numismata animadversiones.

Græcanicæ chronologiæ elementa.

Græcanicæ geographiæ elementa.

Græcæ historiæ & chronologiæ elementa. (Cet ouvrage n'est pas fini.)

Relation de ce qui s'est trouvé, & de ce qu'on peut observer dans les fouilles qu'on a faites à l'ancienne Herculanum près de Naples; avec de courtes réflexions. (en Italien.)

Dissertations philologiques sur divers points d'érudition antique, &c. (en Italien.)

De pæderastiâ Græcorum. Cet ouvrage & le précédent ont été volés à M. Martorelli de son vivant. Il a laissé en outre une grande quantité d'inscriptions & de poésies grecques & latines, qui réunies formeroient plusieurs volumes.

(*Novelle letterarie.*)

(*La suite au journal prochain.*)

POÉSIES FUGITIVES.

L'AMOUR ET LA MORT,

FABLE.

LE monde étoit dans ſa ſaiſon premiere.
Le tendre Amour, la Mort ſauvage & fiere,
(Ils ne ſe boudoient pas encor,)
Vers les champs, un beau jour, ayant pris leur eſſor,
Se promenoient de chaumiere en chaumiere :
L'un, ſur ſon dos, portoit ſon carquois d'or;
L'autre, ſa faulx en bandouliere.

Fatigués au retour, chacun deſiroit fort
D'aller ſe délaſſer au gîte :
Il ſe fait tard. --- Bon ſoir, la Mort!
--- Adieu l'Amour! Puis on ſe quitte :
A droite, à gauche, ils dirigent leurs pas.
La Mort logeoit ce ſoir chez un ſexagénaire,
Qui lui fit un accueil, qu'elle n'attendoit pas ;
Si-tôt qu'il apperçut ſa face funéraire :
» Viens, cria-t-il, déeſſe tutélaire !
» O douce Mort! viens, je vole en tes bras !
» Accours, toi ſeule as pour moi des appas. «

Trouver un ami tendre, où l'on cherchoit ſa proie,
C'eſt de quoi s'étonner. Peu faite à cet accueil,
Sur ſon front épilé, l'immortelle déploie
L'étonnement, le plaiſir & l'orgueil.
L'allégreſſe en ſon cœur fait trouver une voie ;

Sa faulx même en tressaille, & semble s'attendrir;
On voit presque le rire entre ses dents courir,
Et tous ses os craquer de joie.
» Eh quoi, disoit-elle tout bas!
» Les hommes, à mes coups, viennent s'offrir eux-
» mêmes!
» On est tout réjoui de voler dans mes bras!
» On m'accueille! j'ai des appas!
» Je suis la douce Mort, qu'on aime! «
Elle n'y tient plus; à l'Amour
Elle veut à l'instant raconter sa prouesse:
Elle sort; le vieillard, toujours plein de tendresse,
Lui fait jurer un prompt retour:
Car plus de Mort, plus d'allégresse.

Au gîte de l'Amour, elle courut en vain:
Il avoit délogé comme elle,
Pas tout-à-fait comme elle: mais enfin
C'est par hasard que l'immortelle
Le rencontra dans son chemin.
Dieux! quel contraste! à la douleur en proie,
En cheminant, le pauvre Amour pleuroit;
Et la mort, dans l'ivresse où son ame se noie,
Vient, par un récit indiscret,
L'attrister encor de sa joie.

De son bonheur tandis qu'elle parloit,
De plus en plus l'Amour se désoloit;
A travers ses sanglots, à la fin sa tristesse
Eclate ainsi: « pauvre Amour!.... on carresse
» La Mort, hélas! & l'Amour seul déplaît!
» L'on m'a chassé! l'on me délaisse!
» La Mort est belle!... & je suis laid! «
(Ses larmes à ces mots d'aller encor plus vîte.)
» Méprisé! moi! presque battu!
« Nud que j'étois, quand je demande un gîte!
» Maman Vénus, que diras-tu?
» Ah! j'en mourrai! » Soudain sa voix expire,

Au milieu des sanglots de son cœur oppressé.
Or, son chagrin, puisqu'il faut vous le dire,
C'est qu'un heureux de son empire
L'avoit, pour tout accueil, injurié, chassé.
La Mort le consola. Quand on sent l'allégresse,
L'amour-propre aisément se fait consolateur;
Dire aux gens : résistez au malheur qui vous presse,
C'est dire : moi, je n'ai point de malheur.
» Mais on m'attend! allons, je vais, dit-elle,
» Rejoindre mon vieillard; adieu, consolez-vous. »
A peine à quatre pas étoit notre immortelle,
Que notre amant, apostat & rebelle,
Court, vole, atteint l'Amour, & tombe à ses genoux.
Au remords son ame est en proie :
Il implore un pardon qu'il obtient aisément.
Ses torts sont effacés; vienne un moment de joie,
L'Amour oublie un siecle de tourment.

Tandis qu'en volupté ce dieu change sa peine,
La Mort, chez son vieillard arrive hors d'haleine;
Mais en entrant figurez-vous,
Ce bon-homme effrayé, qui s'écrie : « O ma fille!
» Ma femme! mes valets! à l'aide! accourez tous!
» Chassez ce monstre! » Alors, tout fumant de courroux,
De fourches, de bâtons il arme sa famille,
Et ferme sa porte aux verroux.
La Mort surprise un peu de pareille inconstance,
Et plus du geste encor que du propos,
Va trouver Jupiter, lui demande audience,
Et Jupiter lui répond en ces mots:
Votre double aventure est chose naturelle.
Celui par qui l'Amour avoit été chassé,
Croyoit sa maîtresse infidelle.
Le vieillard qui t'aimoit, qui te trouvoit si belle,
D'un vaisseau chargé d'or, sur l'onde fracassé,
Venoit d'apprendre la nouvelle.
Or ce vieillard, on a su l'informer

Que ſon vaiſſeau revient des portes de l'aurore;
L'amant, trop prompt à s'allarmer,
Apprend enfin qu'on l'aime, qu'on l'adore:
Le bon-homme veut vivre encore,
Et l'amant veut encore aimer.

Rien n'eſt peine ou plaiſir, parmi la race humaine;
Mais tout prend la couleur de ſon opinion:
Ce qu'il reçoit d'en haut, ſuivant l'occaſion,
En arrivant chez lui, devient plaiſir ou peine.

Par M. IMBERT.

VERS de M. le P. H. *en envoyant un cachet à* Mad....

Sur l'Air: *Du haut en bas.*

SOUS ce cachet,
Tu peux m'écrire ſans ſcrupule,
Sous ce cachet.
L'Amour le fit pour le ſecret.
Il le grava du tems de Jule.
Leſbie écrivoit à Catulle,
Sous ce cachet.

L'ÉTÉ.

QUels flots de lumiere
Fatiguent mes yeux!
L'aſtre glorieux
Que l'Incas révere,
Embraſe la terre,
Enflamme les cieux.
Les oiſeaux languiſſent,
Les forêts pâliſſent,
Les ruiſſeaux tariſſent,
Tout reſſent ſes feux.
De ſon char d'ébene
La nuit jette, à peine,
Ses voiles légers,
Et déja l'aurore

Rafraîchit & dore
Les fruits des vergers.
Près d'une fontaine
Dont l'onde incertaine
Parmi les gazons,
Fuit dans les vallons;
La jeune bergere,
En robe légere,
Conduit ses agneaux;
Et sous les berceaux
D'un bois solitaire
Goûte le repos.
Le troupeau sommeille,
Son chien haletant,
Berger diligent
Fait la garde & veille.
Dans ce pur séjour
Qu'ignore l'amour,
Néris sans allarmes,
Au déclin du jour,
Dévoile ses charmes.
Le bain le plus frais
Que bordent exprès
Deux antiques charmes,
Reçoit ses attraits.
Chaque flot s'empresse
De ceindre Néris,
Chaque flot caresse
Et roses & lys,
Moins enchanteresse
A paru Cypris.
Tandis qu'à l'ombrage
Du discret feuillage
Repose Palès,
La blonde Cérès,
Pressant son ouvrage,
Coupe, à notre usage,
L'or de ses guérets.
En meules superbes
Il couvre les champs;
Les chars gémissans
Traînés à pas lents
Transportent des gerbes
Les trésors flottans.
Bergere charmante,
Aglaé présente
Aux grouppes assis,
La crême éclatante,
La fraise odorante
Et le jus des fruits.
Le lait dans sa coupe
Coule à flots d'argent,
La bruyante troupe
La vuide en riant.
Le nectar ruisselle,
La joie étincelle;
Les plaisirs constans,
Les amours fidelles
Dépouillant leurs aîles,
Les donnent au tems.
La folâtre Nise,
Une mûre en main,
Vient, se cache, & vise
Au front de Lubin.
O volupté pure!
O plaisirs charmans!
Fleurs dont la nature
Pare ses amans,
Naissez sur mes traces,
Parsemez le cours
Des ans, que les graces
Donnent aux amours,
Et cachez les glaces
De mes derniers jours.

Hameau, payſage,
Où de mon bel-âge
J'ai paſſé la fleur;
Champêtre hermitage,
Retraite du ſage,
Offrez à mon cœur,
Sinon le bonheur,
Du moins ſon image.

L'HOMME ET LES PENDULES,

FABLE.

UN faiſeur de projets (gens à cervelle creuſe),
Comme une invention heureuſe,
S'étoit imaginé, rêvant profondément,
Que s'il pouvoit avoir dans ſon appartement,
D'horloges tout au moins une demi-douzaine,
Il ſauroit plus exactement,
Et cela ſans beaucoup de peine,
L'heure du jour, à la minute près.
Voilà mon homme, tout exprès,
De pendules qui fait emplette,
Une douzaine bien complette;
En tapiſſe les murs, en met dans tous les coins,
S'occupe tout le jour à leur donner ſes ſoins;
Puis va de l'une à l'autre, & ſans ceſſe regarde
L'heure indiquée, en les faiſant ſonner:
Mais il perd ſon latin à les examiner;
L'une avance, l'autre retarde,
Celle-ci ſonne une heure, & celle-là midi.
On ſeroit à moins étourdi.
Laquelle avoit raiſon? c'étoit un vrai problême:
Et notre faiſeur de ſyſtême,
Ne ſavoit que réſoudre en un doute pareil.
Quelqu'un lui dit, & je le dis de même,
A ceux qui vont par-tout demander un conſeil:
Conſulter bien des gens, eſt une erreur extrême;
Dans un cas important, faut-il vous décider?

Vingt conſeils différens, bien loin de vous aider,
Augmentent votre incertitude ;
Un avis, s'il eſt bon, ſuffit pour vous guider :
Mais il faut le trouver ; mettez-y votre étude.
Par M. l'abbé GUICHELET.

A MONSIEUR D. T.

AUTEUR d'une petite piece intitulée : la Milice d'Amour, *dont il faiſoit Madame la comteſſe A***, capitaine.*

SI je levois un régiment,
Où tout ſoldat dût être amant,
Je voudrois faire, Eglé la colonelle ;
Pour porter l'étendard, je choiſirois l'Amour ;
Le myſtere pour ſentinelle,
Et toi, Damis, pour le tambour.
Par M D. S. C.

HYMME A L'ADVERSITÉ.

Traduction angloiſe de M. GRAY.

FILLE de Jupiter, Déeſſe impitoyable,
Dont le bras homicide embraſſant l'univers,
Dompte le cœur humain, & du poids des revers
Accable également le juſte & le coupable ;
Dans tes chaînes d'airain, l'orgueilleux arrêté,
S'abaiſſant ſous tes coups, dépouille ſa fierté,
Et le tyran cruel dont tu punis les crimes,

Y gémit sans secours au rang de tes victimes.

Quand le ciel fit descendre ici bas la vertu,
Il te donna le soin d'élever son enfance;
Par tes chocs différens, chaque jour combattu,
Son cœur ferme & soumis, les souffrit en silence;
En proie à tes tourmens, sans en être abattu,
Il connut les secours qu'offre la bienfaisance;
Et par les coups fréquens que tu portas sur lui,
Apprit à s'attendrir sur les malheurs d'autrui.

Des amours effrayés, l'essain doux & timide,
S'enfuit à ton aspect; & dans son vol rapide
Entraînant les plaisirs, l'indolence & les jeux,
Nous laisse le loisir d'être enfin vertueux;
Notre ennemi flatteur, l'ami qu'on crut fidele,
Suivent l'essain volage, & vont offrir leurs vœux
A la prospérité qui les reçoit chez elle,
Et savoure à longs traits leur poison dangereux.

De longs habits de deuil, la sagesse vêtue,
Et la mélancolie inquiette, abattue,
Dans un morne silence, accompagnent tes pas;
La douce charité qui, nous ouvrant les bras,
Répand sur tous les cœurs sa bonté consolante;
La justice tenant son glaive redouté,
Et la pitié versant une larme touchante,
Suivent également ton char ensanglanté.

De la nécessité, ministre sanguinaire,
Ah! ne m'accables pas du poids de ta colere!
Ne viens point à mes yeux, déployant ta fureur,
(Telle que tu parois aux regards de l'impie)
De tes serpens cruels, & des remords suivie;
N'y viens point entourée à la fois de l'horreur,
Du désespoir affreux, du cri de la misere,
Et de tous les malheurs qui font gémir la terre.

Quittant cet appareil redoutable & vengeur,

Daigne prendre à mes yeux ta forme favorable ;
Et que de tes leçons, la rigueur ſecourable,
Sans jamais le bleſſer, attendriſſe mon cœur :
Qu'éclairé ſur mes torts, je ſupporte en ſilence
Les défauts qu'en autrui j'oſois trop condamner ;
Et que par le malheur inſtruit à l'indulgence,
Je ſache aimer, ſouffrir, me vaincre, & pardonner.

Par M. DE CHATEAUGIRON, officier au régiment de Normandie.

LA BERGERE ET LA BREBIS.

Apologue tiré du Grec.

THISIS, jeune & tendre bergere,
Promenant un jour ſon troupeau,
Rencontre un foible louveteau
Qu'avoit abandonné ſa mere.
Hélas! dit-elle, il va périr!
Elle appelle auſſi-tôt ſa brebis la plus chere,
Le lui montre, & lui dit qu'il faut le ſecourir.

Quoi! vous voulez que, pour vous plaire,
J'offre mon lait au monſtre dont le pere
A, ſans pitié, dévoré mes enfans?
Vous le verrez de ſa dent meurtriere,
Lui-même le premier me déchirer le flanc.

Non, tu ſauras changer ſon caractere ;
Un jour il ſentira le prix d'un ſi beau trait :
Mais dût-il être ingrat, ma chere,
Apprends toujours qu'on trouve ſon ſalaire
Dans le plaiſir d'avoir bien fait.

Par M. DAREAU.

A son Eminence Monseigneur le Cardinal de FRANCKENBERG, *de la Création de N. S. P. le Pape Pie VI. 1 Juin 1778, Archevêque de Malines & Primat des Pays-Bas, &c. &c.*

LEs maîtres de l'Empire & du monde chrétien,
S'honorent en ce jour de donner à l'église
Un illustre & nouveau soutien :
Vienne élit FRANCKENBERG, Rome le préconise,
Et rappellent ces tems fameux,
Où, du sein de l'église antique,
Des pontifes sacrés le zele héroïque,
Au chemin de la foi conduisoit nos ayeux.
Par leur humilité profonde
Ils obtinrent l'estime & les respects du monde,
Et les premiers rangs dans les cieux.

TEL un flambeau, sur une cime altiere,
De ses rayons embrasse, anime, éclaire
Un horizon plus étendu;
Tel FRANCKENBERG brille d'un nouveau lustre,
Du haut de cette gloire illustre
Où nous le voyons parvenu.

MALINES métropolitaine
Aura donc vu dans sa cité
Trois prélats revêtus de la pourpre romaine,
Trois flambeaux dela chrétienté.

GRANVELLE assis auprès du trône, (*

(*) Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, fut le

Instruit à régir les états,
Ferme sur un écueil que l'orage environne,
Mais sachant enchaîner la foudre sous ses pas ;
Tenant les serpens de l'envie
Et ceux de la discorde à ses pieds abattus,
Trop heureux, s'il eût joint, fier d'un vaste génie,
A tant de qualités de plus douces vertus.

D'ALSACE au Vatican appellé dès l'enfance, (*)
Par son mérite & sa naissance,
Austere, humble, savant, & dévot éclairé,
Chéri du peuple & des grands admiré.

VOUS, sur le front duquel étalant son empire,
La tranquille vertu semble toujours sourire,
Quel prélat est plus cher aux humains attendris!
Ce sont tous de sensibles fils,
Qui chérissent en vous le plus tendre des peres :
Vos félicités leur sont cheres ;
Leur hommage touchant est au fond de leur cœur ;
Riches de vos vertus, votre gloire est la leur.

O vous, sur qui rejaillit cette gloire,
Belges, retracez la mémoire
Des jours de ses travaux, de ces jours éclatans,
Où semblable au grand Chrysostôme,
Vous l'avez entendu parler au cœur de l'homme
En apôtre des premiers tems.

---

premier archevêque de Malines, & le principal ministre de Philippe II, sous Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Pie IV le fit cardinal en 1561.

(*) Thomas Philippe d'Alsace, comte de Boussu, IXe. archevêque de Malines, fut prélat domestique de Clément XI, puis créé cardinal par le même pape en 1719.

Les devoirs par ſa voix n'inſpirent point d'allarmes;
De toutes les vertus, il n'offre que les charmes;
Et ſon doux aſcendant enchaînant les eſprits,
Regle les paſſions juſques dans leurs replis.

Ne nous vantez donc plus, philoſophes antiques,
Vos leçons, vos erreurs lugubres & ciniques;
Vous inſpirez l'effroi, la haine ou le mépris,
La ſolide vertu ſe plaît avec les ris.

Par M. L'ABBÉ L***.



ACADÉMIES.

SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des inſcriptions & belles-lettres de Paris.

L'ACADÉMIE a tenu ſon aſſemblée publique après pâques, le mardi 28 du mois d'avril. M. Dupuy, ſecrétaire-perpétuel de l'académie, a ouvert la ſéance par l'annonce des prix.

L'académie avoit propoſé pour le ſujet du prix qu'elle devoit diſtribuer à pâques 1778, d'examiner : *Quelle a été l'adminiſtration municipale des villes en France, depuis Clovis juſqu'au tems où le gouvernement féodal commença à s'introduire ? Quelle fut, depuis cette derniere époque juſqu'à l'établiſſement des communes, l'adminiſtration des villes qui ſurent ſe défendre des entrepriſes des ſeigneurs ? Quels ont été, durant ces deux périodes, les différens titres, les fonctions, le pouvoir des officiers prépoſés à l'adminiſtration municipale ; & de qui ces officiers tenoient leur autorité ?*

Les mémoires qu'elle a reçus, n'ayant pas répondu entiérement à ſes vues, elle propoſe de nouveau le même ſujet pour pâques 1780, exhortant les auteurs à s'attacher, 1°. *à marquer ſommairement les traits caractériſtiques de la municipalité dans les Gaules, lorſque les Francs & les peuples barbares s'y établirent*; 2°. *à développer enſuite les changemens ſucceſſifs que cette adminiſtration éprouva ſous les deux premieres races*; 3°. *à déterminer ſi, au commencement de la troiſieme race, il reſtoit des veſtiges de l'ancienne forme de municipalité.*

Le prix ſera double, & conſiſtera en deux médailles d'or, chacune de la valeur de 400 livres.

L'académie propoſe pour le prix de la ſaint Martin 1779, *quels furent, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des divinités infernales, Proſerpine exceptée, comme ayant déja fait partie d'un autre ſujet; quelles furent l'origine, les raiſons de ces attributs.* Elle invite les auteurs à rechercher, *quelles ont été les ſtatues ou les tableaux célebres de ces divinités, & les artiſtes qui ſe ſont illuſtrés par ces ouvrages.*

Le prix ſera d'une médaille d'or de la valeur de 500 liv.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'académie, ſeront admiſes à concourir pour ce prix, & leurs mémoires pourront être écrits en latin ou en françois, à leur choix.

Les auteurs mettront ſimplement une deviſe

à leurs ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, la même deviſe avec leurs noms, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pieces, affranchies de tout port, ſeront remiſes entre les mains du ſecrétaire-perpétuel de l'académie, avant le premier de juillet 1779, *& ce terme eſt de rigueur.*

Enſuite M. Dupuy lut l'éloge de M. le préſident de Broſſes.

M. de Guigne lut un mémoire dans lequel il examine, *quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis ſa fondation juſqu'en* 249 *avant J. C., & en quoi conſiſtoit la nation Chinoiſe dans cet intervalle*? L'auteur s'eſt propoſé, dans cette diſſertation, de faire voir que la nation Chinoiſe n'a commencé à ſe former qu'entre l'an 1123 & 800 ans avant J. C., & que plus de 10 provinces actuelles de la Chine ne faiſoient pas encore partie de cet empire 300 ans avant l'ére chrétienne.

M. Dacier fit enſuite la lecture d'un mémoire ſur la délivrance de Paris. Il ſe propoſe de faire voir que cette délivrance n'eſt pas due, comme on l'a cru juſqu'à préſent, à Maillard.

Ce mémoire de M. Dacier a frappé vivement, tant parce que l'auteur y rétablit un fait de notre hiſtoire, qu'à cauſe de la ſolidité & de la ſimplicité des moyens. Nous en donnerons une idée en tranſcrivant une lettre de M. l'abbé de St. L***. aux auteurs du *journal* de Paris.

» *A qui doit-on attribuer la gloire de la révo-
» lution qui sauva Paris en 1358, durant l'empri-
» sonnement du roi Jean?* Le président Hénault
» & le continuateur de Velly, répondent sans
» hésiter que c'est à Jean Maillard; que ce
» fidele & courageux citoyen assomma d'un coup
» de hache le traître Marcel, prévôt des mar-
» chands; que par cet acte de vigueur, il fit
» cesser la rebellion; qu'enfin le nom de ce brave
» sujet mérite d'être immortalisé dans nos anna-
» les. Rien n'est plus contraire à la vérité que
» ce récit emphatique. Loin de mériter des
» louanges pour sa constante fidélité, Maillard
» fut au contraire partisan zélé du roi de Na-
» varre & du prévôt Marcel; il leur étoit en-
» core dévoué au mois de juillet 1358; & ce
» ne fut que le 31 de ce mois, jour de la mort
» de Marcel, qu'après avoir eu une querelle
» très-vive avec ce traître, il abandonna son
» parti. C'est à Pepin des Essars, & à Jean de
» Charni, que la capitale dut son retour au
» devoir; ce fut Charni qui frappa le prévôt
» Marcel, un bourgeois, nommé Pierre Foua-
» ce, acheva de le mettre à mort. Tous ces
» faits sont démontrés par M. Dacier, d'une
» maniere solide, & qui ne laisse lieu à aucun
» doute. Je n'entreprendrai pas de vous présen-
» ter les preuves du judicieux académicien; je
» craindrois de les affoiblir, & d'en oublier quel-
» ques-unes. Je me borne donc à cette considé-
» ration générale. Ni le continuateur de Nangis,
» ni l'historien Villani, auteurs contemporains,
» ne font honneur à Maillard de la révolution

» qui sauva Paris; Froissart, le seul Froissart
» lui attribue ce que, d'après lui, les modernes
» ont répété avec confiance. Mais en examinant
» avec attention le récit de cet historien, on
» voit qu'il manque d'exactitude, ne fût-ce
» que dans ce qu'il dit de la fidélité de Mail-
» lard, puisqu'il est prouvé que les biens de
» celui-ci furent confisqués pour le punir de
» sa rebellion. Je me trompe, Messieurs, ce
» n'est pas Froissart lui-même dont le récit est
» faux & contraire aux monumens du tems.
» Dans un très-grand nombre de manuscrits &
» d'éditions de cet historien, le véritable texte
» de l'auteur a été altéré & corrompu. Instruit
» de ce fait, M. Dacier a eu recours aux plus
» anciens manuscrits de Froissart, & à la biblio-
» theque du roi, il en a trouvé trois, dont
» l'un remonte au tems même de cet historien.
» Or, dans ces trois manuscrits, Froissart dit
» de Maillard, tout le contraire de ce que lui
» font dire les autres manuscrits qui sont la
» source véritable de la méprise. M. Dacier pro-
» duit, dans son mémoire, ce texte original
» de l'historien, texte précieux qui suffiroit seul
» pour prouver la nécessité de donner, d'après
» les meilleurs manuscrits, de nouvelles édi-
» tions de nos historiens anciens, tels que Frois-
» sart, Monstrelet, la Chronique de Saint
» Denis, &c. «

M. de Rochefort termina la séance par un mémoire intitulé : *Considérations sur l'utilité des orateurs dans la république d'Athenes.*

L'auteur s'attacha dans ce mémoire, à mon-

trer le rapport qu'il y avoit entre les fonctions des orateurs proprement dits, & la nature du gouvernement d'Athenes. Il démontre que cette république leur dut en partie la conservation de la démocratie & de la liberté, qui subsista si long-tems; &, par les traits qu'il cite de différens orateurs, il prouve combien leur éloquence étoit propre à entretenir la magnanimité des Athéniens.

(*Mercure de France; journal encyclopédique; journal de* Paris.)

I I.

Faculté de médecine de Paris.

Quelques personnes, non moins distinguées par leur naissance, que respectables par leur zele pour le soulagement de l'humanité, ont fait demander à la faculté une question sur un point de médecine-pratique, offrant une somme de trois cens livres à celui qui, au jugement de la faculté ou de ceux de ses membres qu'elle commettra à cet effet, aura le mieux traité cette question. La faculté, toujours jalouse de pouvoir être utile, & toujours empressée à seconder les vues bienfaisantes non-seulement du gouvernement, mais même des particuliers, propose *le traitement de la fievre miliaire des femmes en couches.*

Elle avertit les auteurs qui voudront concourir d'éviter toute explication systématique; d'emprunter leurs tableaux de l'observation seule, & de fonder le traitement sur l'expérience.

Elle desire qu'ils exposent clairement; 1°. le caractere de cette maladie d'après ses signes & symptômes.

2°. En quoi elle differe de la fievre miliaire qui, épidémique, attaque indistinctement les deux sexes.

3°. Si la diversité de couleur dans les boutons établit une différence réelle dans le caractere de la maladie.

4°. Quel traitement elle exige à raison du tems de son invasion, de ses symptômes, de la couleur des boutons & des autres circonstances où se trouve la femme en *couche*.

5°. Enfin s'il est quelques précautions à prendre même après que la maladie paroît dissipée, & pour préserver de la récidive dans une nouvelle *couche*.

Les auteurs seront les maîtres d'écrire en latin ou en françois.

Des raisons particulieres & adoptées par les fondateurs du prix, ont engagé à laisser la liberté de concourir même aux membres de la faculté, excepté au doyen, au censeur & aux quatre commissaires de l'assemblée de la faculté, dite *Prima-mensis*; lesquels six docteurs seront seuls juges des ouvrages.

Il faudra envoyer les mémoires avant le 10 du mois d'octobre de cette année, passé lequel tems ils ne seront point reçus: 1°. Ils seront adressés à M. le doyen, francs de port.

2°. les auteurs éviteront de se faire connoître, avant la proclamation, qui se fera le jour

de la séance publique, qui aura lieu avant le 1 novembre 1778.

(*Journal de médecine.*)

I I I.

Société libre d'émulation de Paris.

Le dix-huit du mois de mai, la société donna un prix d'encouragement au sieur Brugnon, médecin pour la guérison des bestiaux, demeurant cul-de-sac Notre-Dame des Champs, pour avoir trouvé un moyen de détruire les loups & autres animaux carnaciers. Ce moyen consiste en une balle de plomb hérissée de six pointes de fer, enfermée dans une boule d'appât.

Au mois de décembre de l'année derniere, l'académie royale des sciences, d'après le rapport des commissaires qu'elle avoit nommés (MM. d'Aubenton & Vicq-d'Azyr) donna son approbation au même appât, qu'elle jugea d'après les expériences qui en avoient été faites, propre à affriander les animaux carnaciers, & à donner la mort à ceux qui en avaleroient.

(*Journal* de Paris.)

I V.

Académie des Jeux Floraux *de* Toulouse.

L'académie fera, suivant l'usage, la distribution des prix, le 3 mai de l'année prochaine 1779.

Ces prix ſont une amarante d'or de la valeur de quatre cens livres, qui eſt deſtinée à une ode.

Une églantine d'or de la valeur de quatre cens cinquante livres, pour un diſcours, dont le ſujet ſera, pour 1779 : *Quels ſeroient les moyens de borner le luxe dans une monarchie, & de réprimer ſon action continuelle ſur les mœurs, ſans nuire à l'induſtrie.*

Une violette d'argent de la valeur de deux cens cinquante livres, deſtinée à un poëme de ſoixante vers au moins, ou de cent au plus, dont le ſujet doit être dans le genre noble ; ou à une épître d'environ cent cinquante vers ; on obſervera, comme dans les autres genres, de n'y rien mettre qui puiſſe bleſſer la religion, les mœurs & l'état.

Un ſouci d'argent de la valeur de deux cens livres, pour une élégie, une idylle ou une églogue : ces trois genres concourent pour le même prix.

Un lys d'argent de la valeur de ſoixante livres, pour un ſonnet ou un hymne à l'honneur de la vierge.

Le ſujet des autres ouvrages de poéſie eſt au choix des auteurs.

Les ouvrages qui ne ſont que des traductions ou des imitations, qui traitent les ſujets donnés par d'autres académies, ou qui ont quelque choſe de burleſque, de ſatyrique, d'indécent, ſont exclus du concours.

Ceux qui auront déja été préſentés aux Jeux Floraux ou à d'autres académies ; ceux qui au-

ront paru dans le public, ceux dont les auteurs se feront fait connoître avant le jugement, ou pour lesquels ils auront fait solliciter, en feront aussi exclus.

Les auteurs qui traitent des matieres théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'approbation de deux docteurs en théologie, sans quoi ils ne seront pas reçus.

Ils feront remettre pendant les quinze premiers jours du mois de février 1779, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies lisibles de chaque ouvrage, à M. l'abbé Magi, logé rue du Provençal, chargé des fonctions de secrétaire de l'académie, en l'absence de M. Delpy, secrétaire perpétuel. Son registre devant être barré le seizieme jour de février, on ne sera plus à tems pour lui en remettre après ce jour expiré. Cette loi sera exécutée à la rigueur. Les ouvrages adressés par la poste en droiture à M. le secrétaire, ne seront pas présentés à l'académie. Elle ne suppléera point aux omissions, & l'on ne recevra aucune correction des ouvrages, après qu'ils auront été remis; ainsi les auteurs doivent revoir avec soin les copies qu'ils présenteront.

L'académie a distribué cette année cinq prix; celui du sonnet a été réservé.

L'ode, qui a pour titre, *Ismene*, & pour devise, *Ismene est une Grace*, &c. a eu le prix de l'année; M. Guys de Marseille, officier de cavalerie, s'en est déclaré l'auteur.

Le discours, intitulé, *Eloge de Guy Dufaur de Pibrac*, ayant pour devise, *Non omnis mo-*

riar, a remporté le prix; par M. l'abbé Calvel de l'académie des ſciences, inſcriptions & belles-lettres de Châlons-ſur-Marne.

L'épître, *à ma Muſe, après avoir quitté Paris...... ut pictura poeſis;* par le pere Caſtan de la Courtade, de la doctrine chrétienne, profeſſeur de phyſique au college royal de Carcaſſonne, a eu le prix de ce genre.

M. Delecoulz de Levizac, chanoine de l'égliſe cathédrale de Vabre, s'eſt déclaré l'auteur de l'Idylle, ayant pour titre, la *Famille vertueuſe*, & pour deviſe, *Homo ſum*, &c. à laquelle on a adjugé le prix de l'année.

Il a auſſi remporté un prix réſervé, pour l'épître *à un philoſophe*, qui a pour deviſe, *Quid dubitas*, &c.

L'académie voulant, plus que jamais, encourager les auteurs, les avertit qu'elle a pluſieurs prix réſervés.

(*Journal des ſciences & beaux-arts.*)

V.

ACADÉMIE royale des belles-lettres d'Arras.

L'académie tint le 13 avril 1778 une ſéance publique, dont M. Cauwet de Baly, receveur-général des états d'Artois, directeur en exercice, fit l'ouverture par un mémoire ſur les aides que ces états ont accordées autrefois à leurs ſouverains.

M. Foacier de Ruzé, avocat-général du conſeil d'Artois, chancelier de l'académie, lut un

mémoire pour servir à faire connoître quels étoient en France, avant l'établissement des seigneuries & des inféodations, l'état & la condition des habitans de la campagne, la forme, le régime & les droits de leurs communautés.

Ensuite, M. Buissart, conseiller-assesseur de la maréchaussée royale, nouvel académicien ordinaire, prononça son discours de réception, auquel répondit le directeur.

M. Dubois de Fosseux, ancien écuyer du roi, lut un éloge très-étendu du chancelier de l'Hôpital, qui n'a pas été présenté au concours de l'académie Françoise.

La séance fut terminée par une dissertation de M. Wartel, chanoine-régulier de l'abbaye de Saint-Eloi, académicien honoraire, sur l'origine & les progrès de la langue françoise, où il rendit compte d'un ouvrage rare & très-singulier, de Geofroi Tory de Bourges, imprimé à Paris en 1529, sous le titre suivant: *Champ fleuri, auquel est contenu l'art & science de la due proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques, & vulgairement lettres romaines, proportionnées selon le corps & visage humain.*

(*Mercure de France.*)

VI.

SOCIÉTÉ *royale d'agriculture de* Soissons.

La société propose pour l'année prochaine deux prix qui consistent chacun en une médaille d'or de 300 liv. ou dans une pareille somme en argent, & dont voici les sujets: 1°. *Indiquer*

les moyens de secourir les pauvres valides dans la ville de Soissons, & de les y occuper utilement ; avec les procédés qu'il faudroit suivre pour que les secours fussent administrés avec le plus d'ordre, d'économie & d'équité qu'il est possible.

2°. *Quelles sont les connoissances nécessaires à un propriétaire qui fait valoir son bien, pour vivre à la campagne d'une maniere utile pour lui & les paysans qui l'entourent? Dans le cas où les propriétaires ne demeurent pas dans leurs biens, quelles seroient les connoissances nécessaires pour que les curés, indépendamment de leurs augustes fonctions, pussent être utiles à leurs paroissiens.*

Les mémoires pour le premier de ces prix seront adressés, avant le 1er. janvier, & ceux pour le second, avant le 1er. avril 1779, à M. de Latournelle, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, sous le couvert de M. le Peletier de Morfontaine, intendant de Soissons.

(*Journal encyclopédique.*)

VII.

Académie des Arcades de Rome.

Le jeudi 14 mai dernier, l'académie tint une séance publique, dans laquelle le révérend pere Constantin Morri, de l'ordre des Prêcheurs, prononça un discours sur l'inertie morale, qui fit le plus grand plaisir à l'assemblée, comme le témoignerent les applaudissemens réitérés dont on combla l'orateur. Le reste de la séance fut rempli par la lecture de divers morceaux de poésie.

(*Notizie del mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a donné le jeudi 11 juin, la premiere repréſentation des *Jumelles ſuppoſées*, ou *le Finte Gemelle*, premier eſſai de l'opéra bouffon, appellé d'Italie ſur notre théatre lyrique, par la nouvelle adminiſtration. Cette piece avoit été réduite de trois actes en deux, & de ſept perſonnages à quatre; l'empreſſement de montrer au public ce genre de nouveauté, n'ayant pas permis d'attendre tous les ſujets. La muſique eſt de M. Piccini, qui, lui-même conduiſoit l'orcheſtre, elle a été très-applaudie. La ſignora *Farneſi* s'étoit chargée de remplir dans cet opéra un rôle d'officier, qui auroit du être joué par un acteur que l'on attendoit. On admira la gaîté du jeu & la facilité du chant du ſignor *Caribaldi*. Les trois chanteuſes ont paru faire plaiſir, mais on remarqua ſur-tout la légéreté de l'organe & les agrémens du chant de la ſignora *Roſina Baglioni*, qui fut applaudie avec tranſport. En général, le récitatif n'a pas réuſſi; cependant on parut l'écouter avec plus d'inté-

rêt, lorſqu'il fut animé par le jeu du ſignor *Caribaldi.* A la ſeconde repréſentation, l'on a trouvé une maniere d'abréger le récitatif, qui ſans rien ôter de la longueur des ſcenes, en précipita davantage l'exécution : il fut accompagné par le clavecin ſeulement, ce qui le réduiſit preſque au point de la déclamation, & le rendit, par conſéquent auſſi rapide que peuvent l'être des ſcenes qui ne ſont que parlées. Malgré cela, le public attendoit toujours les ariettes avec impatience, & elles ont eu le même ſuccès qu'à la premiere repréſentation. On peut dire néanmoins, que cet opéra n'a pas produit tout l'effet que ſembloit promettre la réputation de l'auteur. Ce genre, qui n'eſt ſoutenu que par une excellente muſique, a des inconvéniens, auxquels on pourroit peut-être remédier; la nudité du ſpectacle, ſur un théatre où nous ſommes accoutumés à voir beaucoup de mouvement; un ſpectacle de deux heures, ſans chœur & ſans danſe; la longeur d'un récitatif qui, ſouvent fait attendre trop long-tems le chant. Peut être ces intermedes devroient-ils être réduits à un acte, précédé d'une autre piece & entremêlé de danſes. Les *Jumelles ſuppoſées* n'ont eu que trois repréſentations; mais *le duë Comteſſe*, ou *les deux Comteſſes*, opéra del ſignor *Paeïſiello*, qui ſera donné inceſſamment, décidera probablement le ſort de ce genre relativement au goût du public françois. On paroît convenir d'avance que c'eſt un des plus agréables que l'on puiſſe donner, ſoit par la beauté du chant, ſoit par ſa variété.

A la ſuite des *Jumelles ſuppoſées*, on donnoit les *Petits-Riens*, nouveau ballet pantomime de la compoſition de M. Noverre: ce divertiſſement eſt compoſé de trois ſcenes épiſodiques, & preſque détachées l'une de l'autre. La premiere eſt purement anacréontique; c'eſt l'Amour pris au filet & mis en cage; la compoſition en eſt très-agréable. La demoiſelle Guimard & le ſieur Veſtris, le jeune, y déploient toutes les graces dont le ſujet eſt ſuſceptible. La ſeconde eſt le jeu de Colin-Maillard; le ſieur d'Auberval, dont le talent eſt ſi agréable au public, y joue le rôle principal. La troiſieme eſt une eſpiéglerie de l'Amour qui préſente à deux bergeres une autre bergere déguiſée en berger. La demoiſelle Aſſelin fait le rôle de berger, & les demoiſelles Guimard & Allard ceux de bergeres. Les deux bergeres deviennent amoureuſes du berger ſuppoſé, qui, pour les détromper, finit par leur découvrir ſon ſein. Cette ſcene eſt très-piquante par l'intelligence & les graces de ces trois célebres danſeuſes. Nous devons remarquer, qu'à la premiere repréſentation, au moment où la demoiſelle Aſſelin déſabuſe les deux bergeres, pluſieurs voix crierent *bis*. Les figures variées par leſquelles ce ballet eſt terminé, furent très-applaudies.

(*Mercure de France; journal de* Paris; *affiches & annonces de* Paris.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les comédiens viennent de rendre un nou-

vel hommage à la mémoire d'un grand-homme dans la perſonne de l'un de ſes deſcendans. Ayant appris que M. de Moramber, directeur des fermes à Paris, étoit petit-fils de J. RACINE, ils ſe ſont empreſſés de lui offrir l'entrée de leur ſpectacle, qu'il a acceptée avec reconnoiſſance. Jean Racine eut un fils; c'eſt Louis Racine, auteur du *Poëme de la Religion*, & pluſieurs filles, qui toutes ſe firent religieuſes, excepté une qui épouſa M. de Moramber, aïeul de celui dont nous venons de parler. Louis Racine, dont l'épouſe vit encore, a eu un fils & deux filles. Celles ci ſont mariées & vivent en province. Le fils a péri au tremblement de terre de Lisbonne. Il avoit joui, ainſi que ſon pere, des entrées à la comédie françoiſe.

(*Journal de* Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné à ce théatre, quelques repréſentations d'une piece nouvelle intitulée *Zulima* ou *l'Art & la Nature*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Le fond de cette piece n'eſt pas neuf: elle parut en 1746, ſous le titre de *Zeliska*. La Noue la compoſa pour les fêtes du mariage de feu Mgr. le Dauphin, & M. Jeliotte en fit la muſique. Elle fut repréſentée ſur le théatre de Verſailles, où elle fut alors généralement accueillie; le roi même en témoigna ſa ſatisfaction aux auteurs de la maniere la plus gracieuſe.

C'eſt un ſujet de Féerie, & ces ſortes de

ſujets paroiſſent d'autant plus difficiles à traiter qu'en général ils ne ſont pas ſuſceptibles d'un grand intérêt. Ils ne peuvent donc ſe ſoutenir que par beaucoup d'eſprit, de fineſſe & de gaieté. Il leur faut auſſi du ſpectacle. On trouve de tout cela dans *Zulima*, & cependant la piece laiſſe quelque choſe à déſirer, malgré les changemens qu'on y a faits & la nouvelle muſique de M. Deſaides. Elle n'a eu qu'un ſuccès médiocre. *L'art* & la *nature* ſe diſputent le cœur de *Zulima*; elle eſt quelque tems incertaine : elle ſe décide enfin pour la *nature*. Tout cela n'eſt ni neuf, ni intéreſſant. La piece étoit en 1746 un ouvrage de circonſtance deſtiné à faire briller un muſicien, un maître de ballet & un décorateur; elle réuſſit alors par l'à-propos : on trouve dans la muſique, des morceaux charmans dignes de la réputation de l'auteur, entr'autres une ariette de bravoure, un duo, un trio & l'ariette qui commence le troiſieme acte : celle-ci eſt abſolument dans la maniere de M. Deſaides, ſi avantageuſement connu par un genre de muſique plein de naïveté & de douceur.

On a donné ſur le même théatre, le 27 juin, la premiere repréſentation du *jugement de Midas*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de M. M***, muſique de M. Gretry.

Un payſan balourd que l'on nomme *Marſyas*, & un bucheron appellé *Pan* (noms analogues aux rôles que l'on fait jouer à ces deux perſonnages (*) courtiſent deux

(*) Marſyas, célebre Phrygien, eſt le premier qui ait

filles : ce ſont les deux ſœurs. Le grand mérite de Pan & de Marſyas eſt d'être les plus fameux muſiciens du canton. L'un excelle à chanter le vaudeville ; l'autre nos grands airs françois tout lardés de leurs longues cadences ou tremblemens ſoutenus.

Cependant Apollon chaſſé du ciel pour y avoir fait de petites eſpiégleries, arrive au lieu de la ſcene. Il feint d'être amoureux des deux bergeres, & fait une déclaration à chacune d'elles en particulier : avec l'une il eſt amant tendre & reſpectueux ; avec l'autre il traite l'amour aſſez leſtement & ſe conduit de maniere à ſe faire aimer de Liſe & de Chloë.

L'amante la moins prude met ſa mere dans ſes intérêts ; ſa ſœur gagne leur pere ; de façon que le pere & la mere conſentent chacun en particulier à ces nouvelles unions, pour ſe faire enrager réciproquement. Le bailli, protecteur de Pan & de Marſyas, arrive & veut l'accompliſſement des anciennes promeſſes. Les deux ſœurs lui témoignent toute leur répugnance. Il demande alors que l'on faſſe comparoître le nou-

---

mis en muſique les hymnes conſacrées aux Dieux. Il oſa diſputer à Apollon le prix de la muſique, & Apollon, indigné de la témérité de Marſyas, le fit attacher à un chêne où il fut écorché vif & enſuite changé en fleuve.

On ſait que Pan pourſuivit Syrinx juſqu'au fleuve Ladon, où cette Nymphe fut métamorphoſée en un roſeau que le Dieu coupa, & dont il fit la premiere flûte.

vel aſpirant pour s'aſſurer s'il a tant de talent muſical que les premiers. Il paroît, le bailli interroge Apollon qui a pris le nom d'Alexis, & lui demande à laquelle des deux ſœurs il veut rendre ſes ſoins. Il prétend qu'il n'a pas trop des deux. On lui objecte que ce n'eſt pas l'uſage, qu'il doit ſe décider en faveur d'une ſeule : hé bien, replique-t-il, je prendrai celle de l'amant que j'aurai vaincu, & celui qui remportera ſur moi la victoire gardera la ſienne. Alors commence le combat. Marſyas étale tous ſes martellemens & ports-de-voix avec la plus ridicule prétention. Pan, de ſon côté, fait entendre ſes *flon flon*, ſes *laire la laire lan la*. Le bailli eſt dans un enchantement que l'on ne peut décrire; ce ſont de ſa part des *bravo*, *braviſſimo*, *braviſſiſſimo*, des battemens de mains, un enthouſiaſme inconcevable; il eſt tout hors de lui-même; Apollon commence à ſon tour, & le bailli ne ſent plus rien que de l'ennui, qu'il manifeſte par de longs bâillemens; il s'agit de prononcer, & il ne balance pas de donner la préférence à ſes compatriotes. Son jugement eſt à peine prononcé, que deux oreilles d'âne pouſſent ſur ſa tête. Au même moment Apollon ſe montre revêtu des attributs & dans tout l'éclat de la divinité; le théatre repréſente le Mont-Parnaſſe, où Apollon donne un aſyle aux deux beautés qu'il aime.

Cette piece eſt d'une gaieté charmante; elle a eu le plus grand ſuccès. Les paroles ſont pleines de ſaillies, de fineſſe & de traits d'eſprit. Le dialogue en eſt vif & naturel; on croiroit difficilement

difficilement que c'eſt un étranger qui en eſt l'auteur.

La muſique eſt remplie d'agrément & d'ingénieuſes épigrammes ; elle porte l'empreinte du génie de l'auteur qui embellit encore les productions ſur leſquelles il travaille. On a ſur-tout applaudi le rôle de Marſyas, qui eſt tout en chant françois, & dans lequel M. Grétri s'eſt beaucoup égayé aux dépens de cet ancien genre.

On a beaucoup appellé les auteurs. M. Grétri a paru. L'auteur des paroles ne s'étant pas trouvé dans la ſalle, le public a voulu ſavoir ſon nom; & il l'a appris de la bouche du ſieur Narbonne, qui a annoncé la ſeconde repréſentation de la piece. Il ſe nomme M. Dell.

(*Journal* de Paris.)

LONDRES.

Hay-Market.

Le lundi 18 mai, s'eſt faite l'ouverture de ce théatre par un prologue dans lequel on a fort applaudi quelques vers qui contenoient l'éloge du célebre Foote, le Moliere de Hay-Market.

On a donné enſuite la premiere repréſentation du *Chevalier Femelle*, comédie en trois actes, dont voici le ſujet. Une orpheline qui a été privée de ſa fortune par un homme avide, profite de la mort de ce dernier pour faire l'amour à ſa veuve ſous le déguiſement d'un officier. Elle a pour rivaux dans cette étrange pour-

ſuite, des hommes qui ont cherché à tirer avantage de ſa détreſſe pour la ſéduire. Elle joue alternativement la coquette avec eux ſous ſes habits de fille, & l'amant paſſionné avec la veuve ſous ſon habit d'officier. Enfin elle parvient à les faire tous renvoyer & à s'aſſurer de la veuve, qu'elle force de lui reſtituer ſa fortune, & qu'elle abandonne enſuite pour épouſer ſon amant. Cette piece a eu beaucoup de ſuccès.

(*Univerſal magaſine.*)

ITALIE.

BOLOGNE.

Le mercredi 13 mai, on donna ſur le théatre de cette ville une repréſentation d'*Alceſte*, en préſence de S. A. R. l'infant duc de Parme. Cette piece dans laquelle la ſignora de Amicis ſe diſtingue par la beauté de ſon chant, attire à Bologne une infinité d'étrangers. On en a donné dans le courant du même mois de nouvelles repréſentations en préſence de la ducheſſe de Parme, & de l'Archiduc qui s'eſt rendu exprès de Milan à Bologne, avec la princeſſe ſon épouſe, pour jouir de ce ſpectacle.

(*Notizie del mondo.*)

LIVOURNE.

On a repris ſur le théatre de cette ville les repréſentations de la tragédie intitulée : *Don Fer-*

nand, comte d'Herrera, par M. de Gomera, qui avoit été jouée plusieurs fois & fort applaudie l'année derniere. On prépare sur ce théatre une nouvelle tragédie du même auteur, intitulée, *il Gonsalvo*, dont le sujet est tiré des Incas de M. Marmontel.

(*Notizie del mondo.*)

NAPLES.

Le samedi 30 mai, fête de S. Ferdinand, on a donné sur le théatre de S. Charles, en présence de leurs majestés, la premiere représentation de *Calliroé*, opéra nouveau mis en musique par le sieur Mislivichec, qui a été généralement applaudi.

(*Notizie del mondo.*)

MILAN.

L'ouverture du théatre ducal de cette ville, se fera le 3 du mois d'août prochain; on prépare pour ce tems deux opéra nouveaux intitulés *Europa riconosciuta*, & *Troia distrutta*, avec des ballets analogues, &c. La compagnie qui s'est chargée de la direction du théatre, se propose d'opérer une révolution dans ce genre de spectacle, en y mettant plus d'action, de spectacle & d'intérêt qu'il n'y en a eu jusqu'à présent dans les opéra d'Italie. Elle a fait venir pour concourir à ses vues, le sieur Verazzi, secrétaire intime & poëte de la cour de S. A. E. Palatine connu par plusieurs opéra qui ont eu beaucoup

de fuccès, dans les cours d'Allemagne & à celle de Portugal. On a d'ailleurs réuni les talens les plus diftingués dans tous les genres, & on n'a rien négligé non plus pour l'embelliffement du théatre qui eft remarquable, tant par fa conftruction, que par les peintures allégoriques dont il eft orné, & dont M. l'abbé Parini, poëte célebre, a fourni l'idée.

(*Notizie del mondo.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

RÉPONSE *aux* remarques *critiques de M.* Dufau, *Médecin de Dax, sur le parallele des eaux minerales d'Allemagne; par Mr.* RAULIN, *pensionnaire & médecin ordinaire du roi, inspecteur-général des eaux minérales, censeur royal, de la société royale de Londres, des académies des belles-lettres, sciences & arts de Prusse, de Bordeaux, &c.* adressée aux rédacteurs de l'*Esprit des journaux.*

LEs remarques de M. Dufau sont insérées dans le *journal de médecine* du mois de mai de cette année (*page* 408---422.) Les éditeurs du journal y ont ajouté des notes qui n'y dérogent point. L'auteur & les éditeurs n'ont eu en vue sans doute, que le bien public; ils ne trouveront pas mauvais qu'animé du même zele, je les instruise sur les écarts & les erreurs qu'ils

y ont commis, & qui feroient plus dignes du filence que d'une judicieufe critique, fi l'humanité n'y étoit pas intéreffée; je répondrai d'abord à M. *Dufau*, & je ferai connoître enfuite l'inconféquence des notes des éditeurs.

M. Dufau dit *qu'il a trouvé principalement dans les eaux de Pouillon du fel marin & de la terre calcaire, ainfi que Venel & d'autres chymiftes*, d'où il tire des conféquences fauffes, toutes déduites de faux principes.

La bafe terreufe du fel marin dans les eaux de Pouillon eft de la magnefie; quant à la terre calcaire, il n'y en a point, par la raifon que l'alkali volatil qui n'a pas la propriété de décompofer les fels terreux de ces eaux, décompofe les fels à bafe calcaire (*). D'autres chymiftes affirment que cette prétendue terre calcaire exifte dans l'eau de Pouillon fous un état libre; cette erreur étoit regardée en chymie avant la publication du paralelle (**), comme une vérité démontrée; depuis elle a été foigneufement confervée dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de chymie.* Il ne peut point exifter de terre calcaire dans l'eau fans avoir été diffoutè par un acide; M. *Dufau* n'a point connu la nature de cet acide. Il auroit été embarraffé s'il avoit entrepris d'en faire la recherche : les éditeurs de la critique n'ont pas même foupçonné l'impoffibilité de cette combinaifon de la terre calcaire avec l'eau fans un intermede.

(*) Voyez le *Paral.* page 13 & page 192.

(**) On le trouve chez Didot jeune, quai des Auguftins.

Il eſt de fait que l'eau de Pouillon contient un abſorbant terreux combiné avec un acide; on ne peut pas former de doute ſur cette combinaiſon. Cet acide & ſa baſe terreuſe ont été ſuffiſamment démontrés dans le paralelle par des expériences ſolides : on trouve d'ailleurs dans cet ouvrage des regles invariables pour ne pas ſe tromper ſur la nature d'un alkali terreux, quel qu'il ſoit. M. *Dufau* & les éditeurs des remarques y verront des régles de conduite que, par état, ils n'auroient pas dû ignorer.

M. *Dufau* avoue ingénument *qu'il n'a pas reconnu dans les eaux de Pouillon le fer que M. Raulin croit y avoit découvert.*

Le docteur *Venel*, en faiſant des expériences à la fontaine de Pouillon, a vu ſenſiblement que la poudre de noix de galle en précipite dans la minute l'eau en rouge.

Lorſque M. *Montaut* & moi, en qualité de commiſſaires du roi, avons fait ces mêmes expériences à Dax ſur l'eau de Pouillon, l'infuſion de noix de galle y a produit dans le moment une couleur rouge tirant ſur le violet, & il eſt conſtant qu'à la ſource, la rigole qui ſert de décharge à la fontaine eſt enduite ou incruſtée d'un limon ~~terreux~~ ocreux. La noix de galle ne prend pas ſur l'eau de Pouillon tranſportée à Paris; cependant elle y conſerve une partie de ſa ſubſtance martiale, imbue de tout ſon phlogiſtique; ce qui eſt démontré dans le parallele, en mettant le fer qui y reſte ſous l'état ſalin par un des acides minéraux, au moyen de

l'alkali phlogiſtique (*). Expérience qui n'étoit point connue avant cet ouvrage. Le fer des eaux minérales ſe précipite ordinairement par leur ſéjour dans les vaſes ; mais il en eſt, comme il conſte par cette expérience, dans leſquelles une partie de la ſubſtance martiale eſt tellement diviſée & inhérente qu'elle ne s'en ſépare que par l'évaporation. De telles eaux ſont précieuſes en médecine, puiſqu'elles conſervent la partie la plus eſſentielle & la plus efficace dans les maladies qui exigent l'uſage de ce métal. Il eſt donc évident que M. *Duſau* a oublié le réſultat des expériences qu'il a faites ſur l'eau de Pouillon, puiſqu'il dit qu'il n'y a point reconnu du fer.

M. Dufau *avoue qu'il n'a pas fait grande attention à l'eſprit éthéré volatil que M.* Raulin *attribue aux eaux de Pouillon.*

Il paroît que cet obſervateur exact, ne s'eſt jamais approché de la fontaine de Pouillon ; il n'auroit pu ſe méprendre, s'il avoit vu ces eaux à leur ſource, ſur l'exiſtence & l'abondance du principe éthéré minéral dont elles ſont imbues. Elles ſourdent par petits filets du fond de leur baſſin, & forment à la ſurface des bulles & des jets très-nombreux qui ſe ſuccedent continuellement, & qui la couvrent en certains tems (**). L'exiſtence de ce principe dans

(*) Voy. le *Traité analytique*, tom. 2. p. 161.

(**) Voy. le *Paral*, p. 26--27---28.

Voy. le *Traité analytiq.* t. 2 p. 161.

l'eau de Pouillon eſt confirmée par le témoignage des ſens : on verra plus bas qu'elle l'eſt auſſi par l'obſervation.

M. *Duſau* reproche à M. *Raulin que le paralele des eaux de Sedlitz & de celles de Pouillon n'eſt pas exact.*

Le parallele ne regarde que la vertu purgative de ces deux eaux ; j'en ai établi la différence en rapportant les différens principes dont les unes & les autres ſont imbues. Les eaux de Pouillon ſont riches en principes minéraux. Celles de Sedlitz ne contiennent qu'un ſel purgatif, ſeul principe qu'on y reconnoît en France. Cependant Hoffman y trouvoit à la ſource un peu de terre crayeuſe, ce qui inſinue déja que nous n'en recevons que des factices. Du tems d'Hoffman, les eaux de Sedlitz purgeoient à la doſe d'une livre de médecine ; chaque livre contenoit deux gros & quelques grains d'un ſel amer. En France, & de nos jours, les eaux de Sedlitz, ne purgent qu'aux doſes de deux, trois & quatre livres. A cette derniere doſe elles contiennent une once cinq gros de ſel.

L'énorme différence qui ſe trouve entre ces doſes telles qu'elles étoient du tems d'Hoffman, & celles d'aujourd'hui, démontre évidemment qu'elles ont dégénéré, ou que nous n'en recevons en France que des factices, malgré tous les ſoins que l'on ſe donne pour les avoir de la ſource même ſans altération ; ce qui ne peut que les rendre auſſi dangereuſes qu'elles ſont infidelles.

La doſe ordinaire du ſel cathartique, con-

tenu dans les eaux de Pouillon, que l'on prend depuis deux livres jusqu'à quatre, est de deux gros & onze grains pour les tempéramens délicats, de trois gros & un scrupule pour les tempéramens robustes, & enfin pour les plus forts de quatre gros, & un scrupule; cette différence des doses entre les sels que contiennent les eaux de Sedlitz & celles de Pouillon, est encore une preuve bien convaincante que ces dernieres méritent la préférence sur les autres.

Le sel des eaux de Sedlitz est semblable au sel d'Epsom, que l'on croit provenir de la source de ce nom qui est en Angleterre; Hoffman observe qu'une livre d'eau de la fontaine d'Epsom, ne donne qu'un gros de sel, & qu'il n'est pas possible que la source de cette fontaine fournisse la grande quantité qu'on en débite dans toutes les parties de l'Europe, à moins de douze sols la livre. On a fait des recherches d'après ces observations; on a reconnu que le sel d'Epsom, qu'on débite dans l'Europe est factice, & qu'on le retire de l'eau-mere du sel commun. La même infidélité, la même fraude ont lieu dans la composition des eaux de Sedlitz, qui ne sont minéralisées que par une dissolution du sel amer que l'on retire de l'eau-mere, qui reste après qu'on a fait crystalliser le sel commun.

Les prétendus sels d'Epsom & de Sedlitz, sont purgatifs & à base terreuse; l'un & l'autre tiennent de la qualité du sel marin, mais ils n'ont pas de principe propre à modérer leur

âcreté. Ce qui fait que leur diſſolution dans l'eau commune, ne ſauroit jamais compoſer des eaux qui puſſent imiter celles des ſources. Les ſels même que l'on retireroit des eaux d'Epſom & de Sedlitz, n'auroient pas les mêmes vertus que leur propre ſel diſſous naturellement dans l'eau de ces ſources. Le peu de ſel marin qu'elles contiennent à baſe terreuſe, eſt incryſtalliſable, il doit néceſſairement reſter dans l'eau après la cryſtalliſation, & y former une eſpece d'eau-mere. D'ailleurs, on a obſervé que les ſels que l'on retire des ſources d'Epſom & de Sedlitz, doivent être employés preſqu'à double doſe pour rendre l'eau commune purgative par leur diſſolution dans une égale quantité, que celle qui purge en venant de la ſource.

M. *Duſau* ne convient pas *que les eaux de Pouillon cauſent moins d'irritation que celles de Sedlitz, que la vertu purgative des eaux de Pouillon provienne de leur eſprit éthéré volatil, qu'elles contiennent plus de cet eſprit, que les eaux de Sedlitz, qui, ſelon Hoffman*, à ce que prétend M. Duſau, *en ſont abondamment pourvues, & que la petite quantité de ſubſtance martiale qu'elles peuvent contenir, produiſe quelqu'effet qui mérite attention.* Je réponds à tous ces objets, en éclairciſſant les doutes de M. *Duſau.*

La baſe terreuſe des eaux de Sedlitz, eſt la magnéſie combinée avec l'acide vitriolique; la baſe terreuſe des eaux de Pouillon, eſt la magnéſie combinée avec l'acide marin; l'acide vitriolique eſt plus âcre & plus cauſtique que l'acide marin, & l'acide marin eſt plus doux

& a moins d'action sur les substances quelconques que l'acide vitriolique. Le principe fixe des eaux de Sedlitz est encore plus âcre & plus irritant que celui des eaux de Pouillon. M. *Dufau* a trop de sagacité pour ne pas adopter cette conséquence, & il est trop juste pour ne pas avouer son erreur.

Hoffman, dans l'article de ses ouvrages où il traite des eaux minérales de Sedlitz, ne fait pas mention de leur esprit éthéré minéral; cependant M. *Dufau* affirme dans ses remarques, que cet auteur dit *qu'elles en sont abondamment pourvues*, ce qui n'est point. Il paroît évident que si elles en étoient aussi sensiblement pourvues que celles de Pouillon, cet auteur n'auroit pas manqué d'en faire l'observation, puisque les eaux minérales de Sedlitz étoient ses eaux favorites: c'est une petite infidélité qu'Hoffman ne pardonneroit peut-être pas à M. *Dufau*.

On voit en plusieurs endroits du *Traité analytique*, & dans le *parallele*, que l'esprit éthéré des eaux minérales leur donne de l'activité & augmente leurs vertus; que cet esprit tient de la nature du principe fixe des eaux qui en sont imbues, que l'un & l'autre proviennent de la même source, & qu'ils ne different entre eux que par la fixité, la volatilité, &c. Si ces démonstrations n'ont pas assez de force pour persuader M. *Dufau*, il est juste de le tirer de l'erreur & de le convaincre par le sentiment d'Hoffman, qui mérite sa confiance.

Il n'est pas de doute, dit cet auteur célebre, en traitant des eaux minérales en général, qu'on

tre les parties ſalines fixes qu'elles contiennent, elles ne ſoient imbues d'un eſprit éthéré élémentaire, qui, par ſa ténacité, penetre dans les plus petits vaiſſaux capillaires, ne donne aux eaux plus d'activité, & n'augmente leur vertu; effet qu'Hoffman attribue non-ſeulement aux eaux de Sedlitz, mais à toutes les eaux minérales en général. Les eaux de Sedlitz n'ont donc rien de particulier, quant à leur eſprit éthéré, qui les diſtingue des autres, toutes les eaux minérales en ſont pourvues les unes plus, les autres moins, les eaux de Pouillon le ſont infiniment plus que celles de Sedlitz, comme il paroît par le témoignage des ſens. Je l'ai déja obſervé; combien d'eaux acidules, combien d'eaux ſulphureuſes n'a-t-on point découvertes, qui n'ont d'autre principe qui les minéraliſe, que l'eſprit éthéré volatil minéral dont elles ſont imbues? Cependant ſi l'on fait uſage des premieres, elles cauſent de légeres ivreſſes, relevent le ton d'un eſtomac relâché, remédient aux affections nerveuſes, &c. les autres rétabliſſent les poitrines affectées, remédient à des ſuppurations, diſſipent les humeurs dartreuſes, calment des douleurs rhumatiſmales, levent des obſtructions, ramolliſſent les viſceres engorgés, &c.

Les eaux de la Mothe ſont laxatives & purgatives, depuis deux livres juſqu'à trois, cependant elles ne contiennent par livre qu'environ ſept grains de ſubſtance cathartique fixe, qui conſiſte en deux grains de ſel d'Epſom, trois grains de ſel marin à baſe alkaline, & deux grains & demi de ſel marin à baſe terreuſe.

La fontaine de Valz, la *Marquise*, ne contient par livre que quelques grains de sel cathartique, cependant elle est laxative & purgative.

L'eau de Valz, de la fontaine la *Dominique*, est un puissant émétique, elle fait vomir à la dose de deux ou trois verres. Chaque livre de ces eaux ne contient qu'environ sept grains de vitriol martial, deux grains d'alun, deux grains de terre argileuse, & un peu plus d'un demi-grain de fer; cependant une livre d'eau de la *Dominique* produit cet effet d'autant plus surprenant qu'on n'a pu y découvrir, par l'analyse la plus exacte, la moindre trace de substance cuivreuse. Lorsqu'on a exposé cette eau sous le récipient de la machine pneumatique, il s'en est échappé au premier coup de piston, des bules très-fines, qui, après quelques coups de piston, s'élevoient de l'eau avec une telle rapidité qu'on auroit dit que c'étoit le feu qui la faisoit bouillir. La vertu émétique de l'eau de la *Dominique* ne peut donc provenir que de l'esprit éthéré minéral dont elle est imbue; on ne peut l'attribuer à d'autre principe, ni à d'autre cause.

On a vu dans ce *Traité analytique* (*), que deux livres d'eau commune n'ont pu dissoudre toute la substance saline des eaux de Pouillon, qui, à la source, se tenoit en dissolution dans une égale quantité d'eau. Il en est de même de presque toutes les sources minérales. N'est-il pas sensible qu'il se perd par l'évaporation un

(*) Voyez le *Traité analytique*, tome 2, p. 41 & 6

principe volatil qui tenoit les sels en dissolution? Toutes les eaux minérales, principalement celles qui sont les plus spiritueuses, ne perdent-elles pas leur goût, leur qualité, leur vertu par une évaporation spontanée? M. *Dufau* doit me tenir lieu de ma complaisance pour entrer dans un si long détail, mais il étoit essentiel de le tirer de l'erreur sur des faits qu'un médecin ne doit pas ignorer.

La petite quantité de substance ferrugineuse qui reste dans les eaux de Pouillon transportées à Paris, y existe de façon à pouvoir produire de très bons effets dans les maladies auxquelles l'usage de ce métal est nécessaire. J'ai observé dans le *Parallele* (*), que les eaux minérales de Chateldon, qui ne donnent par livre qu'un grain de substance martial, sont préférables en cela à celles de Spa, qui en donnent trois par une même quantité d'eau; on n'obtient par livre des eaux minérales de Lamothe, qu'un demi-grain de fer, cependant elles produisent dans les embarras & les obstructions des visceres de l'abdomen, les effets les plus sensibles & les plus heureux. Le fer qui reste à Paris dans les eaux minérales de Pouillon, sous la forme métallique, & avec tout son phlogistique, produira toujours de meilleurs effets que n'en produiroit une plus grande quantité sous une forme différente.

M. *Dufau* ajoute à de fausses conséquences

(*) Tome 2. page. 29 & suiv.

des infidélités qu'il ne se seroit pas permis s'il les avoit comprises. Il dit, d'après moi, (selon lui) que la sélénite de l'eau de Pouillon est une combinaison de la terre alumineuse & d'acide vitriolique. Je dis, au contraire, très-formellement dans le *Parallele* (*), que cette espece de sélénite est un composé de terre alumineuse & d'acide marin. Je ne puis me dispenser de rapporter une méprise de M. *Dufau*, qui, sans doute, a été faite de bonne foi.

Si le sel marin, dit le judicieux critique, *eût eu les propriétés que M.* Raulin *lui attribue, les chymistes auroient pu se dispenser des soins qu'ils se sont donnés pour imaginer & préparer des sels plus doux & plus analogues à la délicatesse de nos entrailles, tels que les sels cathartiques amers d'Epsom, de Sedlitz, de Glaubert, &c.* Pourquoi cet & *cetera*; M. *Dufau* pouvoit ajouter les vitriols & les aluns qui, comme les autres, auroient mérité, selon cet ingénieux critique, d'avoir été *imaginés & préparés par les chymistes*, mais malheureusement pour son opinion, la nature s'en étoit emparée, elle avoit pris les devans.

M. *Dufau* peut-il ignorer, après 50 ans de pratique en médecine, que tous les sels qu'il vient de donner pour des préparations chymiques sont des sels naturels préparés par la nature sans le secours de l'art (**). Si les éditeurs

(*) Art. 18 & suiv.

(**) Le sel d'epsom de Lorraine est un sel de Glaubert naturel, il s'en trouve aussi dans les eaux minérales,

de la critique avoient connu cette erreur, auroient-ils pu la paſſer à M. *Dufau*, & pouvoient-ils l'ignorer eux-mêmes? Si à ces ſels, donnés mal-à-propos comme factices, ils avoient ſubſtitué le ſel végétal, le ſel de ſeignette, la terre foliée de tartre, &c. on auroit pu croire qu'ils avoient quelque connoiſſance en chymie; mais que peut-on penſer d'eux après de pareils exemples? que peut-on penſer de leur penchant pour la critique?

C'en eſt aſſez pour être convaincu que M. *Dufau* ne connoît pas les eaux de Pouillon, qu'il ignore leurs vrais principes, & qu'il ſe fait illuſion ſur les effets qu'elles peuvent produire, qui ſont totalement oppoſés à ceux qu'il leur ſuppoſe gratuitement. Ces eaux ne cauſent point d'irritation par leur uſage, elles n'agacent ni les entrailles, ni le genre nerveux, elles purgent modérément, & ſi l'on en continue l'uſage à moindre doſes, elles guériſſent un nombre de maladies chroniques, principalement de celles qui ſont indiquées dans le ſecond volume du *traité analytique*, & dans le *Parallele*, ce qui eſt confirmé par des obſervations multipliées. Cependant, ce remede, comme tous les autres, même les plus doux & les plus uſités, doit être placé à propos, & dirigé ſelon les maladies auxquelles il eſt propre, & ſelon la différence des tempéramens de ceux qui en font uſage.

PRIX *des* Notes *dont les éditeurs du* Journal de médecine *ont enrichi la critique de M.* Dufau.

M. *Dufau* a commencé ses remarques critiques, en s'adressant aux journalistes; il leur dit : en lisant MM. le *Parallele* de M. *Raulin*, j'ai d'abord été surpris de n'avoir rien vu de votre part sur cet ouvrage, qui est susceptible de quelque remarque.

RÉPONSE des Editeurs de la critique.

Si nous avions pu louer cet ouvrage de M. Raulin, *nous en aurions rendu compte dès qu'il a paru. Cependant, malgré le respect que nous portons à ce vieillard, nous n'eussions pas gardé le silence, si la critique eût été nécessaire. M.* Raulin *est si fort persuadé de la supériorité de ses lumieres en chymie, & sa réputation parmi les chymistes est telle qu'on peut se dispenser d'apprécier ses productions chymiques.*

Si cette réponse *venant des journalistes*, ne peut pas m'être injurieuse, elle est du moins indécente; voyons si elle est juste. Je donne toute sa valeur à l'espece de respect qu'ils affectent pour ma vieillesse; c'est aussi en qualité de vieillard que je vais faire connoître leurs erreurs, & peut-être leur insuffisance, afin que le public ne puisse pas être dans la confiance que leur état de journalistes pourroit lui inspirer.

Le parallele des eaux minérales que les éditeurs de la critique n'ont pu louer, contient cependant des découvertes qui n'avoient pas été faites avant cet ouvrage, telles que de rendre sensible la substance martiale dans les eaux minérales, lorsque les moyens ordinaires sont in-

fuffifans pour l'y indiquer ; de ne pas confondre la couleur jaune du précipité mercuriel avec le thurbith minéral ; de ne pas conclure par la couleur verte du firop violat, l'exiftence d'un fel alkali ; la décompofition des vitriols par le fel marin à bafe calcaire ; que le fel marin à bafe calcaire a la propriété de décompofer les aluns & généralement tous les fels neutres qui ont pour acide celui de vitriol ; de reconnoître les différentes terres abforbantes par des fimples réactifs, & d'expliquer ce phénomene ; *découverte très-digne d'attention*, felon l'auteur de la nouvelle édition du *Dictionnaire de Chymie*, qui fe l'attribue très-mal-à-propos, puifqu'elle fe trouve clairement démontrée dans le *Parallele* publié un an avant la nouvelle édition du dictionnaire.

Toutes les découvertes qui font inférées dans le *Parallele*, n'ont pas été fuffifantes pour mériter l'attention des éditeurs du *journal de médecine ;* ne pourroit-on pas croire, s'ils n'ont pas eu des motifs particuliers, qu'ils ne les ont pas connues ; c'eft au public à apprécier leurs talens, leurs connoiffances en cette partie, & à les juger.

Les auteurs du *journal encyclopédique*, plus éclairés fans doute, ont fait l'éloge de ces découvertes, & ils ont prévenu le public que les chymiftes ne les verroient pas avec indifférence. (*) Après un tel jugement fur des décou-

(*) Voyez le *journal encyclopédique* du mois de feptembre 1777.

vertes utiles à l'humanité, je ne dois pas faire attention au langage & aux expressions d'une partialité trop marquée, pour faire tort à un ouvrage dirigé uniquement pour le bien public.

La 2e. note des éditeurs, ne contient que des allégations & des conséquences manifestement fausses : je les rappelle. M. Raulin *dit en plusieurs endroits du traité analytique, que l'esprit éthéré minéral des eaux est incoercible ; que la nature a dérobé à nos sens le principe volatil des eaux de Pouillon ; que l'esprit volatil des eaux minérales n'est autre chose que l'esprit de la mine qui augmente leur propriété & leur vertu ; & enfin il établit dans le parallele que l'esprit éthéré volatil minéral est dans les eaux de Pouillon sensiblement démontré ; les exemples de contradiction sont très-nombreux dans les écrits hydrologiques de M.* Raulin.

C'est afficher bien des inconséquences, pour des éditeurs médecins qui font le métier de critique, qui exige toujours qu'on ait doublement raison. Ces prétendues contradictions sur l'esprit éthéré des eaux minérales, m'ont conduit insensiblement à une découverte que l'on devroit regarder sans envie.

Jusques vers le milieu de ce siecle, les physiciens, les chymistes, les académies avoient reconnu dans les eaux minérales, un principe volatil éthéré minéral qu'on considéroit comme l'esprit de la mine, qui donnoit aux eaux des qualités médicinales. Le docteur Venel, professeur de médecine à Montpellier, s'avisa vers l'année 1750, de métamorphoser ce principe

volatil minéral, en air ſurabondant. Cette nouveauté plût, elle fut adoptée, bientôt les phyſiciens, les chymiſtes & les académies abjurerent l'ancien ſyſtême, & adopterent preſque généralement la nouvelle opinion comme devant être placée parmi les dogmes de la nature; je fus long-tems après chargé par le gouvernement, de m'occuper des eaux minérales, je comparai l'opinion du docteur Venel, avec le judicieux ſyſtême des anciens, je pris la défenſe de celui-ci, & m'élevai contre l'autre avec toute la ferveur qu'exigeoit la confiance dont on m'avoit honoré. Je publiai en 1772, le premier volume du *Traité analytique*; je commençai dans cet ouvrage de ſaper les fondemens de l'hypoteſe de l'air ſurabondant, je l'ébranlai dans le ſecond volume, & dans le parallele, j'en ai enfin démontré le faux par des expériences réiterées. Il eſt d'ailleurs conſtaté par ces expériences, que le principe volatil des eaux minérales eſt coercible, & que par conſéquent il n'eſt pas air comme Vanhelmont en a prévenu dans ſes ouvrages.

Avant ces expériences, je croyois, comme les phyſiciens, les chymiſtes & les académies, que ce principe volatil des eaux minérales étoit incoercible, je ne pouvois que lui donner cette qualité dans le *Traité analytique*; j'ai dû parler un autre langage dans le parallele où il eſt prouvé que ce principe eſt un véritable acide volatil.

Telles ſont les nombreuſes contradictions que les journaliſtes me reprochent; je me rétracte

d'une opinion généralement reçue que j'avois adoptée moi-même, on me fait un crime de littérature d'avoir préféré le vrai au vraisemblable, & on ne rougit pas de m'avoir fait cette injustice. Que peut-on penser ? qu'à la vue de toutes ces découvertes insérées dans ce *Parallele*, les auteurs des notes n'y aient rien trouvé qui méritât leur attention ? Sans doute qu'ils sont excusables en ce qu'ils ne les ont pas connues.

Quand on est initié à faire de pareilles critiques, on peut hardiment tronquer des passages, mutiler des phrases & en imposer par de fausses citations; c'est ce qu'ont fait les éditeurs sans se formaliser de la fidélité qu'ils doivent au public.

M. Raulin, disent-ils, *reconnoît un esprit de la mine, un esprit éthéré des eaux de Pouillon, & sur-tout leur vertu purgative.*

J'ai donné assez de preuves que les eaux de Pouillon sont imbues d'un principe volatil minéral, mais je n'ai jamais attribué à ce principe leur vertu purgative. J'ai dit au contraire, p. 191, du 2e. vol. du *Traité analytique*, que ce principe volatil des eaux de Pouillon, ajoute considérablement à l'action purgative du sel neutre qu'on en retire par évaporation, & qui perd de sa vertu purgative, lorsqu'il est séparé du principe volatil qui lui donnoit de l'activité dans l'eau.

Les éditeurs terminent leurs notes critiques, en disant que *M. Raulin suppose gratuitement l'esprit éthéré dans les eaux minérales.* S'ils avoient compris ce que j'ai dit de cet esprit éthéré, ils

auroient été convaincus de ſon exiſtence en liſant le *Parallele*, où il eſt démontré qu'il rougit la teinture de tourneſol, & neutraliſe l'huile de tartre ; que l'huile de tartre ſaturée d'un tel acide, acquiert la propriété de précipiter en blanc une diſſolution mercurielle, au lieu que cette huile avant ſa combinaiſon éthérée, précipite toujours une diſſolution mercurielle en couleur de brique.

A la vue de toutes ces injuſtices, je ne puis qu'en plaindre les auteurs, & me taire.

II.

TACHES au ſoleil.

Le trente mai dernier, le ciel s'étant découvert, M. de la Lande a vû ſur le ſoleil une groſſe tâche qu'il y avoit déja obſervée au commencement du mois, & qui avoit diſparu pendant quatorze jours, dans l'hémiſphere oppoſé du ſoleil. Cette tache, lors de l'obſervation, étoit à la même place que de groſſes taches vues en 1752, 1764 & 1777, & M. de la Lande s'en eſt ſervi pour déterminer la durée de la rotation du ſoleil, qui s'eſt trouvée de 25 jours 10 heures exactement. On n'étoit pas encore parvenu juſqu'ici à obſerver un ſi grand nombre de retours d'une même tache. M. de Lande en conclud qu'elles appartiennent à des éminences ou montagnes d'un noyau fixe, opaque & ſolide dans le globe du ſoleil.

(*Journal de* Paris.)

III.

SOLUTION du problême chymique proposé dans le journal de juillet.

On trouve dans le troisieme volume du *cours de Chymie* de MM. les académiciens de Dijon, la solution de ce problême, annoncé dans notre dernier journal, page 314. C'est la noix de galle qui fournit tous ces phénomenes.

(*Gazette de santé.*)

IV.

LETTRE sur les canards-chats, *annoncés dans le journal de juillet*, page 312.

MESSIEURS, vous avez annoncé un monstre d'une nature absolument inouie. La description que vous en donnez, d'après la *gazette de santé*, se trouve dans toutes les autres gazettes, & dans tous les journaux. Elle fit impression, & l'auteur d'une lettre insérée dans un des N°. du *courier de l'Europe*, attaque d'avance les incrédules qui oseront révoquer en doute le phénomene. Il ne défend pas apparemment de le présenter tel qu'il est & de l'apprécier.

Votre ouvrage a autant pour objet de relever les erreurs, que de faire connoître la vérité. Après avoir vu le monstre en question, je crois devoir vous en rendre compte, ne fût-ce que pour réduire le merveilleux qu'on y croit voir

voir à sa juste valeur, & pour mettre les auteurs des papiers publics, qui vous ont suivis, à portée de rectifier les idées peu exactes que leurs annonces auroient pu faire naître.

Que l'on parcoure les observations (certaines & exactes) sur les monstres, recueillies dans les livres d'histoire-naturelle & de médecine, tant anciens que modernes, on n'y en trouvera aucun qui ressemble au canard chat. La forme que l'on donne à ce métis & la maniere dont on dit qu'il a été produit, semblent devoir également empêcher de croire à son existence.

L'accouplement donne naissance à des métis ou mulets lorsqu'il a lieu entre des animaux d'especes voisines, & l'on sait à présent, à n'en pouvoir douter, que plusieurs de ces mulets sont capables de se reproduire : ils peuvent donc former souche. D'où il suit que dans les grandes divisions, & sur-tout dans les sous-divisions des especes du regne minéral, on est en droit de soupçonner que la plupart des naturalistes ont établi des barrieres inconnues à la nature. On les lui voit franchir quand on la considere de près, & c'est avec la plus grande circonspection que l'on doit borner son action.

Ici, Messieurs, l'accouplement n'a pas eu lieu entre un chat & la cane qui a fourni les œufs couvés par le chat, & cependant le monstre qui en est sorti tient, nous dit-on, de la nature de ces deux animaux; il est en même-tems oiseau & quadrupede. Avouez que l'admission d'un tel prodige ne reculeroit pas seulement les barrieres dont je vous parlois tout à l'heure; mais qu'elle ren-

verseroit la loi la plus inviolablement observée dans la génération; c'est-à-dire, celle de la copulation, sans laquelle il n'y a point de fécondation parmi les quadrupedes & les volatiles.

Les œufs couvés par le chat ont reçus, dira-t-on, des altérations par les émanations de cet animal; ce qui a donné lieu à une sorte de *superfécondation.* Mais deux fécondations, l'une opérée par un canard suivant la voie ordinaire, l'autre par un chat & au moyen de la seule incubation; deux fécondations successives & produites dans le même œuf à des époques très-éloignées, & l'œuf se trouvant dans deux états très-différens; quelles étranges assertions! des expériences réitérées seroient à peines suffisantes pour les rendres admissibles.

Ne nous arrêtons pas plus long-tems à ces considérations & à de purs raisonnemens; j'ai quelque chose de plus précis à vous dire sur le fait lui-même & qui les rend péremptoires. C'est que ce fait n'est point tel qu'on l'a décrit. Le prétendu *canard-chat* n'est autre chose qu'un *canard*, monstrueux à la vérité, mais qui n'a rien de commun avec le chat qui l'a fait éclore. Il est quadrupede, & c'est en cela surtout qu'il est extraordinaire. Le bec est partagé en deux parties comme celui de tous les oiseaux. L'inférieure a sa longueur naturelle, mais la supérieure est très-courte & forme une espece de museau qui ne ressemble à celui d'un chat que lorsqu'on ne le regarde pas avec attention. Les quatre pattes sont entiérement & complettement celles d'un canard, ainsi que tou-

tes les autres parties qui le compofent. Il n'a point de poils, mais bien un duvet femblable à celui qui recouvre le corps des cannetons nouvellement éclos. Il fuit de tout cela que c'eft tout-à-la-fois un *monftre par excès* & *par défaut*, qui s'eft formé, comme mille autres, par quelques dérangemens dans l'opération de la génération, & que le chat n'y a eu aucune part, qu'il n'a fait par fa chaleur que développer un germe monftrueux, comme l'auroit fait la chaleur d'une poule ou de tout autre animal, ou celle d'un four à poulets.

Je ne parle que d'un feul canard-chat, parce que l'auteur qui en annonce trois, n'en a conſervé & envoyé qu'un à Paris, parce que je n'en ai vu qu'un, & qu'encore bien qu'on m'en eût montré trois, je n'aurois apperçu dans eux que des *canards monftrueux*. Or ces fortes de phénomenes paroiffent affez fouvent, & perfonne ne s'avife plus de nos jours d'y chercher du merveilleux. J'ai l'honneur d'être &c.

CHANGEUX.

(*Journal* de Paris.)

V.

OBSERVATION fur l'éclipfe de foleil qui a eu lieu le 24 du mois de juin dernier.

L'obfervation de l'éclipfe que tous les aftronomes attendoient avec impatience, a mal réuffi à Paris; les nuages qui couvroient le foleil n'ont permis de voir le bord qu'à trois heures

53 minutes 33 secondes, à l'observatoire du college royal, & l'éclipse étoit déja commencée depuis quelques secondes. Ensorte que, suivant l'estime de M. de la Lande, elle a dû commencer à 3 heures 53 minutes 23 secondes. Cet académicien a ensuite mesuré quelques phases jusqu'à 4 heures 27 minutes, que le ciel s'est entiérement couvert.

L'observation de M. de la Lande a été confirmée exactement par celle que M. Dagelet a faite à l'école militaire, où il faisoit très beau dans ce moment. Il a observé la premiere impression sur le bord du soleil à 3 heures 53 minutes 17 secondes. Ce qui fait 3 h. 53 m. 26 sec. au méridien de l'observatoire du college royal, où M. de la Lande observoit; & comme on ne sauroit guere voir une impression sensible que trois secondes après le véritable commencement, il s'ensuit que l'éclipse a dû commencer réellement à 3 h. 53 m. 23 sec. (*) L'obsurvatoire de l'école royale militaire est un des plus commodes & des mieux disposés qu'il y ait. M. Dagelet l'ayant obtenu du prince de Montbarey & du conseil de l'école militaire, a commencé à y faire un cours d'observations. Il a eu sur-tout la satisfaction d'y placer un grand quart-de-cercle mural de 8 pieds de rayon, le dernier & le meilleur qu'ait fait le célebre

(*) Aucun autre astronome à Paris ou aux environs, n'a eu l'avantage d'observer exactement le commencement de cette éclipse.

Bird en Angleterre. M. Bergeret, receveur-général des finances, amateur diſtingué des ſciences & des arts, qui avoit fait conſtruire à grands frais ce magnifique inſtrument, a eu la généroſité très-rare de s'en priver lui-même, pour le confier à M. Dagelet, qui, par ſon zele & ſes connoiſſances, étoit digne de ce ſacrifice.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Précis d'une lettre de M. Salchow, *docteur en médecine à Meldorf, professeur & médecin pensionné de la province de Suderdithmarschen, aux auteurs des* recueils de Berlin, *concernant un préservatif de la petite-vérole, constaté par l'expérience.*

Dans le 5e. volume des *recueils de Berlin*, j'ai indiqué, comme un préservatif de la petite-vérole, la pratique de faire repasser le sang vers le placenta avant la ligature & la section du cordon ombilical, & j'y ai marqué le desir que j'avois de voir cette méthode constatée. Je m'empresse aujourd'hui de communiquer au public les expériences qui sont venues à ma connoissance depuis 8 ans.

Il y avoit déja quelques années que j'avois fait faire des essais isolés, qui, cependant, ne pouvoient pas remplir mon objet, à cause des changemens de ma résidence, lorsqu'au com-

mencement de 1769, je me proposai d'enseigner aux sages femmes de la province de Suderdithmaschen cette méthode, & de les engager à la pratiquer : je leur dis donc de *repousser prudemment, mais promptement, & le plus complettement qu'il seroit possible, vers le placenta, le sang contenu dans le cordon ombilical des enfans, aussitôt qu'il seroient venus au monde, ensorte que la portion de ce cordon qui resteroit attachée au fœtus après la section, fût évacuée du sang, du serum, & des autres liqueurs, autant qu'il se pourroit, & de n'appliquer la ligature, suivie de la section, qu'après cette évacuation.*

J'ai recommandé également cette pratique dans mon instruction concernant l'éducation des enfans, publiée en 1773. J'y ai déclaré que je la croyois très-avantageuse pour la santé de ces petits êtres.

Je remarque à présent, que tous les enfans nés depuis 1769, & pour lesquels on a suivi cette méthode, ont été exempts de la petite-vérole. Cette maladie a fait des ravages terribles, à la fin de 1769 & en 1771, à Meldorf, plus souvent encore dans le voisinage, & même cette année-ci (1776) à Pinne; cependant, elle n'a attaqué que des enfans nés avant cette époque, ou sur qui l'on n'a point pratiqué cette méthode. Le nombre des enfans nés exclusivement à Meldorf depuis 1769, vivans encore, & que les sages-femmes ont traités d'après la méthode annoncée, est de 260; il n'y en a pas un qui ait essuyé la petite-vérole dans les épidémies en question.

Ces faits paroiſſent décifiſs, & prouvent que, ſi l'on a l'attention de faire rétrograder le ſang du cordon ombilical vers le placenta, les enfans en retirent non-ſeulement des avantages eſſentiels pour leur ſanté, mais qu'ils paroiſſent être encore à l'abri de la petite-vérole, en ce qu'on lui enleve le principe & le foyer de ſon exiſtence. Quant à moi, d'après le petit nombre d'expériences que j'ai faites, je crois fermement, 1°. que cette pratique & l'uſage du premier lait ſéreux des meres (*le coloſtrum*) préparent aux enfans une ſanté robuſte & durable; 2°. que, ſi l'on néglige l'emploi de ces deux moyens, les nouveaux-nés contractent des diſpoſitions non-ſeulement à la variole, mais à l'épilepſie, à la teigne, au larmoiement, à l'écoulement des oreilles, au rachitis, & à beaucoup d'autres maladies ou incommodités dont ils peuvent être affligés, ſoit dans l'enfance même, ſoit dans un âge plus avancé.

Pour mieux m'aſſurer de l'utilité de cette méthode, comme préſervatif de la petite-vérole, j'aurois deſiré d'inoculer des enfans pour leſquels on l'eût employée; mais je n'ai pu faire cet eſſai, parce qu'on s'y eſt oppoſé. Peut-être d'autres médecins feront-ils plus heureux.

Pour donner une nouvelle preuve de l'utilité de cette pratique, on pourroit obſerver que les animaux coupent le cordon ombilical avec les dents, & le lechent juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de ſang, avant de l'abandonner à lui même, pour qu'il ſe deſſeche. Il préſervent ainſi leurs petits, non-ſeulement de la variole, mais de preſque toutes les autres maladies.

Qui ſait ſi les perſonnes qui n'ont jamais eu le petite-vérole, quoiqu'elles euſſent pu la contracter par la contagion, ou par l'inoculation, n'ont pas été traitées, comme je l'ai dit, par des ſages-femmes qui ſuivoient cette méthode ſans en connoître le véritable but?

Si les ſouverains exhortoient les accoucheurs & les accoucheuſes à ſuivre ce procédé, l'on ſeroit, vraiſemblablement, bientôt convaincu qu'elle procure les plus grands avantages aux enfans & à leurs parens. C'eſt dans cette perſuaſion que j'ai fait mon rapport à mes ſupérieurs, & que j'ai ſollicité des ordres pour la pratique générale de la méthode en queſtion.

(*Gazette ſalutaire.*)

II.

Expériences ſur la guériſon des foux.

M. Dufour, docteur en médecine, chirurgien aide-major de l'école royale militaire, ayant obtenu pluſieurs ſuccès dans le traitement de la folie par le moyen d'une méthode que ſon pere avoit heureuſement employée à l'Hôtel-Dieu de Montpellier, ſous les yeux des médecins & des magiſtrats de cette ville, a entrepris tout récemment, à Paris, la guériſon de trois demoiſelles dont la cure a été conſtatée par le procès-verbal des commiſſaires nommés à cet effet par M. le lieutenant-général de Police; cures qui ont donné lieu aux nouvelles expériences qu'on fait actuellement ſur des hommes pris à Bicêtre,

sous l'inspection de quatre médecins, commissaires députés par la faculté pour suivre le traitement. L'état de ces malades a été constaté par ordre du magistrat & de MM. les administrateurs. MM. Gaulard, médecin, Brun, chirurgien en chef, & M. Faguier, chirurgien aide-major de ladite maison, attestent dans leur procès-verbal dressé à Bicêtre le 27 mars dernier, avoir délivré au sieur Dufour *trois malades attaqués d'une folie constante & furieuse ;* le premier détenu depuis neuf mois, le second depuis deux ans, & le troisieme depuis sept ans; tous trois avec la chaîne au col ou les fers aux mains. Ils avoient déja subi les traitemens de l'Hôtel-Dieu de Paris. Deux de ces malades ont été entendre la passion le vendredi-saint, 21e. jour de leur traitement; depuis ce tems-là ils ont été de mieux en mieux & déclarés guéris par le procès-verbal & par le décret de la faculté de médecine; quoique cependant on continue les remedes à tous les deux, & particuliérement à celui qui étoit malade depuis sept ans.

Quant à celui qui étoit détenu depuis deux ans, & malade plus d'une année avant que d'avoir été conduit à Bicêtre, son délire est une vraie mélancolie que le sieur Dufour n'avoit jamais traité; outre cela il a eu plusieurs autres maladies, telles que des vers ascarides, un cours de ventre sanguinolent, des accès de fievre, & la jambe droite enflée & tachetée de plaques de différentes couleurs qui manifestent la présence d'un levain scorbutique, ce qui n'est pas encore entiérement dissipé : malgré cela, il va

actuellement très-bien, ne délire presque plus, se promene sur les boulevards, commence à entrer en conversation & à s'occuper de ce qu'on dit & de ce qu'on fait, ce qui donne de grandes espérances de guérison. On lui continue le remede combiné avec ceux qui peuvent combattre les divers accidens qui rendent cette mélancolie compliquée avec d'autres maladies.

Tel est le détail exact qu'on peut faire de cette nouvelle expérience qui, sans être finie, confirme les précédentes & laisse entrevoir que cette méthode employée sur des folies récentes les guériroient presque toutes. Cependant il est bon d'attendre que des expériences souvent réitérées, nous apprennent s'il n'y a pas des especes de folies qui résisteront à l'effet de ce remede, ou si au contraire on ne pourra pas étendre cette méthode à des malades qui ont quelques rapports avec la folie. Telles sont, la démence, la mélancolie, les affections hypocondriaques, &c. &c.

(*Journal* de Paris.)

III.

GUÉRISON d'une personne mordue par une vipere.

» On apprend de Lusignan, qu'une fille de
» la paroisse de Sanxay, a été mordue à la
» cuisse, le 6 avril dernier, par une vipere;
» que le venin a eu des effets très-prompts &
» très-marqués; que le sieur Bezard, chirurgien

» de Sanxay, après avoir frotté la partie bleſſée
» avec l'huile d'olives, a fait prendre à la ma-
» lade un mêlange de parties égales de quin-
» quina & de ſel ammoniac infuſés dans le vin
» blanc, (ſix gros de chaque ſur une chopine
» pris en trois verres de deux en deux heu-
» res) & que ce remede a procuré une ſueur
» très-abondante qui a été ſuivie d'une guéri-
» ſon complette, au bout de huit jours. «

Remarques.

Nous ne doutons nullement qu'on ne puiſſe remédier aux effets du venin de la vipere, par pluſieurs moyens, ſur-tout par les antiputrides les plus puiſſans, tels que ceux dont on parle. Cette obſervation confirme d'ailleurs le ſentiment de M. l'abbé Fontana, qui a prouvé que ce venin étoit putride.

(*Gazette de ſanté.*)

IV.

ACCOUCHEMENS extraordinaires.

M. Cadet, de l'académie royale des ſciences, a communiqué à cette compagnie les faits ſuivans, dont les détails lui ont été envoyés par M. de Marcorelle, un de ſes correſpondans de la ville de Narbonne.

» Un des derniers jours du mois de mai
» 1778, dit M. de Marcorelle, une femme de
» Toulouſe, âgée de 63 ans, accoucha aſſez
» heureuſement de deux garçons, ils vivoient

» le trois du courant, jour auquel on m'écri» voit cette nouvelle ; peut être font ils encore » pleins de vie.

» Le premier du courant une femme, de la » même ville, groſſe de ſept mois, accoucha » de ſept enfans ; elle fit d'abord trois garçons, » & deux heures après quatre autres enfans, » qui moururent tout de ſuite. Les trois pre» miers ont été baptiſés le 2 dans l'égliſe Mé» tropolitaine de S. Etienne, immédiatement » après la cérémonie de la bénédiction d'une » groſſe cloche, à qui on a donné le nom de » *Brienne*, qui eſt celui de l'archevêque de Tou» louſe. Le concours de ces circonſtances a fait » que le baptême de ces trois enfans a eu un » grand nombre de témoins. Deux de ces enfans » ſont mort le deux de ce mois ; le troiſieme » vivoit encore le trois, jour de la date de la » lettre où ces faits ſont conſignés. La chûte » de la mere de deſſus un mûrier où elle cueil» loit la feuille de cet arbre pour la nourriture » des vers à ſoie, a ſans doute occaſionné la » fauſſe-couche qu'elle a faite «.

(*Journal* de Paris.)



AGRICULTURE.
ÉCONOMIE.
INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Chassis physiques du sieur Mallet.

» CEs chaffis, déja connus de l'académie » des fciences de Paris, font très-économiques, » en ce qu'ils ont l'avantage de ne point exi- » ger de feu & de tenir conféquemment lieu » de ferres chaudes. Une fermentation conftam- » ment foutenue par la nature des couches, y » entretient le degré de chaleur néceffaire à la » végétation des plantes qu'on cultive. Dans le » même chaffis, féparé par une fimple cloifon » en vitrage, le thermometre y éprouve une » différence de huit degrés : dans une partie » on y trouve la température de la Provence, » dans l'autre celle de St. Domingue & les » fruits propres à chacun de ces climats. Ces » chaffis font fur-tout favorables à la végéta- » tion des petits pois, fraifes, melons & ananas. » On voit dans ce moment (30 avril dernier)

» chez le ſieur Mallet, des figuiers plantés de-
» puis trois ſemaines dont les fruits ſont de la
» groſſeur d'une noix.

» Quant à l'ananas, on eſt communément
» quatre ans à en obtenir le fruit, & au moyen
» des chaſſis phyſiques, on obtient, ſans le
» ſecours des ſerres chaudes, ce même fruit
» plus hâtif de dix mois, en le faiſant prove-
» nir, bien entendu, d'œilletons, eſpece de
» culture qui influe davantage ſur leur goût
» & leur groſſeur. «

» Le ſieur Mallet, auteur d'un ouvrage in-
» titulé *beauté de la nature*, vient de faire gra-
» ver en taille-douce les plans & élévations de
» ſes chaſſis; il y a joint une diſſertation pour
» faciliter les moyens de les conduire; mais une
» ſimple deſcription, quelque bien faite qu'elle
» ſoit, eſt toujours inſuffiſante & ne peut ja-
» mais ſuppléer à l'expérience ſi néceſſaire dans
» la pratique des arts, & ſur-tout dans celui
» du jardinage. Il n'en réſulte que de compro-
» mettre l'invention & de conſtituer les parti-
» culiers dans des dépenſes inutiles, c'eſt ce qui
» a déterminé le ſieur Mallet à propoſer les con-
» ditions ſuivantes :

» Le ſieur Mallet fera conſtruire ſous ſes or-
» dres les chaſſis phyſiques, les établira chez
» les particuliers, ſe chargera de donner tous
» les renſeignemens acceſſoires ſur la prépara-
» tion & l'emploi des fumiers, ſur la maniere
» de faire les couches analogues à chaque ſolſ-
» tice & aux différentes eſpeces de végétations. «

» Le ſieur Mallet s'engage à aller ſix fois

» chez chaque particulier, & d'y perfection-
» ner l'établissement de ses chassis, pourvu que
» l'éloignement des maisons où on voudra en
» établir ne soit, distance de Paris, que de deux
» à trois lieues, ce nombre de séance étant plus
» que suffisant pour donner à l'amateur ou à
» son jardinier tous les renseignemens dont ils
» auront besoin pour la conduite de ces chassis. «

» On paiera douze louis, six au moment de
» l'établissement des chassis, & six autres au
» bout de deux mois. «

» Les personnes disposées à souscrire pour-
» ront voir ces chassis chez le sieur Mallet,
» au dessus de la barriere de Reuilly, fauxbourg
» saint Antoine ; il est chez lui tous les après-
» midi. «

Dès que les auteurs du *journal* de Paris eurent fait connoître les chassis du sieur Mallet, par l'annonce qu'on vient de lire, chacun s'empressa d'aller chez cet agriculteur, pour juger par soi-même de cette invention précieuse au jardinage, qui supplée non-seulement aux serres chaudes, mais mérite sur elles la préférence, en ce qu'une serre chaude, ordinairement fort coûteuse par sa construction & par la quantité de bois qui s'y consume, n'a que la propriété de consumer pendant l'hiver les plantes exotiques, tandis que les chassis physiques joignent à cette propriété l'avantage de favoriser la végétation, & de donner des primeurs pendant l'année entiere : ensorte qu'on y récolte également à Pâques & à Noël, des fraises, des mêlons, des petits pois, &c. &c.

» On voit actuellement dans ces chassis, » (disoient les auteurs du *journal* de Paris, le » 15 juin dernier,) seize petits figuiers chargés » de 5 à 600 fruits. Les premieres figues sont » prêtes à mûrir, & les secondes, qui jamais » ne parviennent dans ce climat-ci à leur mâ- » turité, l'auront acquise à la fin de l'été. «

» Une rareté, dont les curieux s'empresse- » ront de jouir, c'est un gradin de cent pots » d'œillets, provenans de marcottes, tous fleu- » ris & de la plus grande beauté. On sait que » jamais on ne jouit dès les premiers jours de » Juin de cette espece de fleur, qui ne com- » mence à embellir nos jardins que vers le 20 » de juillet. Rien ne prouve plus en faveur des » chassis physiques que cette culture précoce, » l'œillet étant une de ces plantes qu'on ne » peut provoquer sans inconvénient.

» Mais une des productions les plus éton- » nantes, c'est celle des mêlons, qui semés de- » puis environ cinq semaines, touchent presque » au moment de leur mâturité.

» MM. le comte de Tressan, le chevalier » d'Arcy, Tillet & Jussieu, commissaires nom- » més par l'académie royale des sciences, de- » sirant calculer la supériorité des chassis phy- » siques sur les chassis ordinaires, ont fait se- » mer des mêlons dans les deux especes de » chassis, même exposition, même mêlange de » fumier, enfin toutes choses égales d'ailleurs; » les mêlons des chassis physiques ont aujour- » d'hui onze pouces de circonférence sur six » de longueur, tandis que ceux des chassis

» ordinaires commence à peine à se mettre à » fruit.

» On observera que les chassis physiques sont » élevés de deux pieds & demi de terre, que » l'espace, pour la circulation de l'air est de » même hauteur, & qu'enfin ils sont en forme » de voûte; circonstance que le sieur Mallet » regarde comme importante, & que d'après » l'expérience, il regarde comme essentielle à la » perfection de la végétation. «

Enfin, dans leur feuille du 4 juillet, les journalistes parlent encore de cette découverte utile.

» Plus la saison avance, disent-ils, & plus » on est frappé de la comparaison des divers » plants de mêlons du sieur Mallet. Ceux sous » cloches ont à peine la grosseur d'une prune, » ceux des chassis plats ne sont guere plus avan- » cés, tandis que les mêlons de ses chassis phy- » siques, provenans de même graine & semés » le même jour, ont acquis presque tout leur » volume & touchent à leur mâturité.

» Rien n'égale la bonté, l'excellence des » fruits qui proviennent de cette espece de cul- » ture. Les abricots qui tirent à leur fin, les » figues qui sont en pleine mâturité dans le » moment actuel, donnent pour la saveur & » le parfum, une idée des fruits de la Provence » & de l'Italie à ceux qui n'ont point voyagé » dans ces parties méridionales, & les person- » nes à même d'en faire la comparaison n'y » trouvent absolument aucune différence.

» Ce phénomene est très-aisé à expliquer. On

» ſait que ce ſont les chaleurs de l'été qui font
» la bonté des fruits. Or, ici les fruits éprou-
» vent cette chaleur bienfaiſante; ils n'ont rien
» à redouter des pluies, des vents, de la froi-
» deur des nuits, des frimats, de ces alterna-
» tives perpétuelles de l'athmoſphere qui ralen-
» tiſſent & dérangent la végétation. Ici un air
» raréfié conduit le fruit par une marche gra-
» duée & uniforme au terme de la végétation,
» & tandis que les analogues ſont expoſés dans
» nos vergers à ſix degrés de température,
» ceux des chaſſis phyſiques en éprouvent 28
» ou 30. «

Le concours prodigieux de perſonnes de tout ordre qui ſe tranſportent chez le ſieur Mallet, & les applaudiſſemens que l'on prodigue à la nouvelle invention, juſtifient les éloges que nous avons donnés à ſon auteur.

I I.

MANIERE de faire du pain avec la pomme de terre, ſans addition d'aucune farine de grain.

Prenez parties égales de pomme de terre cuite & réduite en pulpe, & d'amidon ou fécule tirée de la même racine; formez du tout une pâte à laquelle on ajoute un peu d'eau où l'on a délayé de la levure de biere & un peu de ſel. Par exemple, pour une livre de pâte, un gros de levure de biere & un ſcrupule de ſel. Du reſte, on ſuit le procédé ordinaire pour faire le pain. Celui-ci eſt blanc, agréable au

goût, & nous paroît d'une reſſource infinie pour les provinces. C'eſt à M. Parmentier, dont nous avons eu occaſion de parler pluſieurs fois avec éloge, à qui l'on eſt redevable de cette nouvelle maniere économique de faire du pain. Nous ne ſaurions trop inviter ceux qui habitent les campagnes d'en faire l'eſſai.

(*Gazette de ſanté.*)

I I I.

CARTONS employés pour la décoration des appartemens.

Le ſieur Gardeur, ſculpteur, rue Fer-à-Moulin, fauxbourg S. Marcel, à Paris, qui a exécuté en carton les buſtes du roi, de la reine & de la famille royale, a auſſi imaginé d'exécuter de la même matiere, tout ce qui peut tendre à l'embelliſſement & à la décoration intérieure des palais ou maiſons, comme corniches, frontons, bas-reliefs, encadrement de tapiſſeries, de glaces, de tableaux, tables, conſoles, fauteuils, canapés, en un mot, tous les ouvrages qui s'exécutent & ſe font juſqu'à préſent exécutés en bois & en plâtre. Nous croyons devoir rapporter un extrait du jugement qu'en a donné, le premier juin 1778, l'académie royale d'architecture, à laquelle il a préſenté ſes eſſais.

» Il nous a paru, diſent MM. Franque, de » Wailly & Antoine, commiſſaires nommés » par l'académie, que les divers eſſais du ſieur

» Gardeur ont déja acquis un degré de per-
» fection qui peut dès à présent rendre utiles
» au public ces différens ornemens par la mo-
» dicité du prix comparé avec celui des mêmes
» ornemens exécutés en bois, & nous pensons
» qu'en s'attachant, comme nous l'y avons in-
» vité, à perfectionner & à donner à ces orne-
» mens le degré de fini qu'exigent ceux qui
» sont placés sous les yeux, il y auroit très-
» peu d'occasions où l'on ne pût les substituer
» à la sculpture en bois, & que même ces or-
» nemens en carton seroient préférables dans les
» décorations intérieures, en certains cas, à ceux
» qui s'exécutent en plâtre, par la solidité de la
» matiere qui paroît également propre à rece-
» voir toute espece de dorure, ainsi que nous
» l'avons reconnu par les morceaux de bor-
» dures, de corniches & autres échantillons
» que nous avons vus.

» Sur les differentes objections que nous
» avons faites audit sieur Gardeur tant par rap-
» port aux moyens d'appliquer solidement ces
» ornemens que pour préserver la matiere de
» toute destruction, & notamment de celle des
» mites qui peuvent s'y introduire; le sieur
» Gardeur nous a paru avoir prévu tous les
» inconvéniens, & particuliérement celui de la
» destruction du carton par les mites, en intro-
» duisant dans la composition de sa pâte des
» amers propres à empêcher ces insectes de s'y
» attacher. «

I V.

***Touches** économiques, &c. de l'invention du sieur* Royer.

Le ſieur Royer, Me. écrivain & arithméticien, a inventé ces touches économiques, & un inſtrument mécanique portatif, en forme de livre, propre à calculer & à dreſſer ſans papier & ſans plume, les différentes regles de l'arithmétique univerſelle, avec 272 touches d'ivoire, y compris les fractions d'aunage, les fractions de la livre, les doubles chiffres, les doubles ſignes & caracteres dont on fait un fréquent uſage dans les différens calculs de mathématiques, de la géométrie, de l'algebre, &c. Cet ouvrage ingénieux, à l'uſage des familles & des penſions, eſt mis à la portée de tout le monde : il eſt ſolide, léger, & de la plus grande utilité pour donner aux jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, la connoiſſance de tous les différens calculs univerſels.

L'auteur prend des penſionnaires. Il demeure à Verſailles, rue de la paroiſſe Notre-Dame, chez le ſieur Chambert pere, orfevre, au fond de la cour, au 2d.

Ces touches économiques ſont ajuſtées dans l'inſtrument, de ſorte qu'elles ſe levent & ſe poſent à volonté. On le place ſur une table : on peut même le tenir à la main, ſi l'on veut calculer en ſe promenant. Trois cartes manuſcrites très-liſibles, ſont deſtinées à ſervir d'inſ-

tructions. Il y en a deux en grand papier, de 14 pouces de long sur 19 de large; & l'autre est en parchemin. La premiere contient l'explication & la valeur des chiffres, des fractions d'aunages, de la livre de monnoie, avec les poids, mesures, toisés, divisions du tems, du cercle, explication des signes & caracteres des mathématiques, &c. La seconde renferme l'explication & les opérations des quatre premieres regles de l'arithmétique, & la maniere dont on doit les faire avec les touches économiques, &c. Sur la troisieme, est l'explication des racines, quarrées & cubes, avec une table depuis un jusqu'à cent milliards. Cette table a été calculée & prouvée par M. Royer fils, âgé de 11 ans 1 mois, qui s'est servi de la méthode dont il s'agit.

Cet instrument, en forme de livre, n'a que 7 pouces & demi de long sur 5 & demi de large & 14 lignes d'épaisseur; il est peint au vernis de la Chine, avec deux figures qui en représentent l'objet. Le prix de cet ouvrage est de 96 liv. Les personnes qui desireront se le procurer, s'adresseront directement à l'auteur: il prie d'affranchir le port des lettres & de l'argent. On trouve chez le même, *le Secrétaire Chinois portatif*, de son invention, tout garni, lequel sert d'écritoire & de porte-feuille; il est peint au vernis, avec deux figures Chinoises, & se met dans la poche d'une veste. *Prix 24 liv. & avec l'encrier & la poudriere d'argent, 39 liv.*

(*Avis divers.*)

V.

Lettre de M. Blakey à M. Morand, médecin de la Faculté de Paris, & membre de l'académie royale des ſciences.

Nota. » Cette lettre auroit dû paroître dans
» le journal, avant celle que M. Morand y a
» fait inſérer au mois de juin dernier, (*pag.334*),
» & à laquelle M. Blakey a répondu dans le
» dernier journal, (*pag. 328*) : mais ne nous
» ayant été remiſe que depuis quelques jours,
» il ne nous a pas été poſſible de la faire pa-
» roître avant celles qui, naturellement, ne
» doivent en être que la ſuite. Nous la publions
» d'autant plus volontiers, qu'elle contient des
» détails qui ne peuvent être indifférens aux
» perſonnes qui s'intéreſſent aux travaux des
» mines.

Amsterdam, le 20 octobre 1777.

Monsieur,

Vous avez fait imprimer dans votre ouvrage ſur le *charbon de terre*, des faits qui me concernent, ſans m'en avoir prévenu, pour en ſavoir au juſte la vérité; ainſi vous m'avez mis dans le cas d'expoſer avec exactitude le fait : ſi c'eſt une impoliteſſe de le faire, ſans vous en avertir, vous m'en avez donné l'exemple.

Vous dites, Monſieur, pag. 1216, que ſur la fin du mois de février de cette année 1776. M. Blakey, auteur de la *deſcription de l'art de conſ-*

truire

truire les pompes à feu, approuvées de l'académie, étant à Liege, fit part à plusieurs personnes qu'il avoit le secret infaillible de fondre la mine de fer avec la houille, (*) offrant d'en donner des preuves réitérées à ses frais, pour ensuite vendre son secret à l'état de Liege, moyennant la somme

(*) La tradition dit que Houiller fut le premier qui découvrit le charbon de mine dans l'évêché de Liege : de-là, l'on a donné le nom de houille à cette matiere : néanmoins les Liegeois ne nomment houille que les grosses parties que l'on tire des mines, les petites parties conservent le nom de charbon, & les boules faites avec ce charbon & de la terre grasse, s'appellent *hochets*.

Les François n'ont pas eu cette complaisance pour ceux qui ont découvert ce chauffage dans les provinces du Forêz, de l'Auvergne, la Bourgogne, le Bourbonnois, la Normandie, &c. Ces François nomment ce minéral charbon de pierre, & charbon de terre, pour les distinguer d'avec le charbon de bois, & nullement houille, quoiqu'un auteur François veuille introduire ce mot Liegeois, en disant *houille, improprement dite charbon de terre*.

Les Anglois nomment le chauffage *coal*, le charbon, *pitt coal*, le charbon de fosse, *sea coal*, charbon de mer, suivant les endroits & la voiture par terre ou par mer, dont on se sert pour le transporter ; ainsi voilà assez d'exemples que le charbon de terre, ou de pierre, &c. est le nom, en François, du minéral qui sert si bien à nous chauffer ; & comme je suis un homme de l'ancienne mode, j'adopte plutôt mes vieilles habitudes que des noms qui ne signifient rien, quand on écrit en François, ou en Anglois : j'ai entendu que les Allemands nomment ce minéral, *stein-kohle*, charbon de pierre ; mais comme je n'entends pas cette langue, je ne l'affirmerai pas.

de cinq cens mille livres, ou pour l'exécuter en ſociété, moyennant, entr'autres conditions, que le produit, pour lui, ſeroit d'un quart de l'utile, qui, comme il l'annonçoit, devoit être au moins à 75 pour cent. Un citoyen très-intelligent, inſtruit & zélé pour ſa patrie, s'étoit chargé d'abord de former la ſociété, & eut en conſéquence pluſieurs pour-parlers avec M. Blakey, tant ſur la maniere dont la ſociété acquéreroit le ſecret, que ſur les moyens de le mettre à exécution. M. Blakey propoſoit d'établir ſes fourneaux & ſes forges contiguës aux houillieres, ſans égard ſi elles ſont ou ſi elles ne ſont pas à portée des rivieres; il projettoit de tirer avec des machines hydrauliques, conſtruites ſelon ſes principes, une ſuffiſante quantité d'eau pour faire tourner toutes les roues qu'il emploie à ſes opérations. Les fourneaux & les ſoufflets devoient être d'une toute autre forme que ceux uſités; ces derniers étoient, ſelon lui, capables de renvoyer, d'un ſeul coup, l'homme le plus robuſte. La dépenſe de la conſtruction d'un des fourneaux, avec deux affineries, devoit ſe monter à *cent vingt mille livres dont M. Blakey auroit la diſpoſition*. La même perſonne chargée de cette entrevue, lui a repréſenté que ſes aſſociés lui propoſoient d'abord la fonte dans des fourneaux ordinaires, & ſe faiſoient fort de ne point manquer d'eau ſuffiſante. L'affaire n'a point été ſuivie, ni de part ni d'autre.

Je ne conçois pas, Monſieur, l'intention de celui qui vous a donné cette information, mais je ſais que les négociations devroient être des ſecrets pour tous autres que les perſonnes intéreſſées.

Voici le fait. Au mois de mai 1774, on me fit la propoſition de me donner cent mille livres & un intérêt dans l'affaire, ſi j'enſeignois l'art de

fondre la mine de fer avec du charbon de terre : je ne pus accepter cette offre alors, parce que j'avois une machine à feu à conſtruire pour faire tourner un moulin à eau. Trois mois après, cette machine étant au point que je pouvois l'abandonner à mes ouvriers, je me ſuis lié avec la perſonne qui m'avoit fait la propoſition ci-deſſus : j'ai fait pluſieurs démarches relatives à cet objet, & enfin il a été conclu & ſigné un accord, (*) mais ſur un pied différent de ce qui m'avoit d'abord été propoſé.

Comme cette entrepriſe eſt de la plus grande utilité pour la conſervation des bois de la France, la perſonne en queſtion propoſa au miniſtre d'accorder des privileges ou des récompenſes, en cas de ſuccès. M. Turgot renvoya l'affaire à M. de Trudaine. De mon côté, je me rendis à Verſailles, chez un miniſtre qui m'a fait l'honneur de me recevoir dans ſon cabinet quand il m'a donné audience. Je lui expliquai les avantages qu'il en réſulteroit pour le royaume : mais par une ſuite ordinaire aux hommes qui ne ſont ni courtiſans ni ſolliciteurs, l'impatience me prit, je laiſſai l'autre intéreſſé à Paris pour faire ce qu'il jugeroit à propos, & je partis pour la Lorraine, afin de voir la forge de Dilling près la Sarre, & examiner ſi elle conviendroit à nos deſſeins. De-là, je me rendis dans l'électorat de Treves, pour viſiter les lieux propres à placer une machine à feu que j'allois commander en Angleterre. Cela fait, je pris ma route par les Ardennes pour Liege, où je comptois trouver une perſonne qui m'avoit écrit que les états du pays me donneroient cent

(*) Le 7 avril 1775.

mille écus de Liege (500,000 liv. de France) si j'enseignois le secret de fondre la mine de fer avec du charbon de terre. Ne trouvant personne au rendez-vous, je continuai ma route pour la Hollande par Bruxelles, où je vis celui qui m'avoit écrit de Liege, & auquel je promis de revenir.

Arrivé à Rotterdam, d'où j'avois reçu plusieurs lettres relativement à la machine à feu qu'on y établissoit, je vis le grand besoin qu'on a en Hollande de machines hydrauliques ; j'allai à Amsterdam chargé d'une lettre pour l'architecte de la ville ; j'admirai la beauté des maisons & des canaux de cette ville, mais la puanteur de l'athmosphere m'y parut insupportable & je fus étonné qu'on n'y remédiât pas ; après avoir conféré avec un savant sur les moyens d'obtenir un privilege exclusif pour mes machines à feu en Hollande, je partis pour l'Angleterre.

De retour de Londres à Bruxelles, la personne qui m'avoit écrit sur les 500,000 livres, vint me trouver, & deux jours après nous partîmes pour Liege, afin de vérifier ce qu'il m'avoit dit des états ; mais à mon arrivée, je m'apperçus qu'il n'y avoit rien de certain.

Dans cet intervalle, je reçus une lettre de la personne avec qui j'étois en relation pour la fonte de la mine de fer en France. Il me faisoit part de ce que lui avoit dit M. de Trudaine, & me demandoit de diminuer un cinquieme de mes profits, pour faciliter, disoit-on, l'établissement. Cela me rendit un peu indifférent sur ce qui se faisoit en France, d'autant plus que j'avois déja acquiescé à diminuer sur la premiere offre qu'on m'avoit faite au mois de mai ; je répondis donc, en rappellant les premieres propositions & ce qui s'étoit passé depuis, que je le priois

de me donner son avis sur ce que je devois faire. (*)

Les arts exigent de la droiture pour base. Quand on surprend un artiste dans un marché, on se dupe soi-même, parce que la surprise ne sert qu'à lui lier les bras & l'empêcher d'agir.

Celui qui m'avoit écrit de Liege, à Paris, faisoit ce qu'il pouvoit pour me détourner & me distraire de toute affaire avec la France, & se donnoit des mouvemens pour celle de Liege, espérant que je lui donnerois quelqu'intérêt dans la fabrique de fer. La personne sur laquelle il comptoit me donna la connoissance d'un noble de l'état, zélé pour l'avantage de sa patrie; mais aucun ne parlant de fournir ce qu'il falloit pour commencer, je me suis occupé de monter la fabrique des machines à feu à Liege, tant pour être à la proximité de la Hollande & de la France, suivant le besoin, que pour trouver des ouvriers à bon compte.

Au commencement de 1776, on me proposa encore, avec un air de mystere, la fonte de la mine de fer & sa fabrication en barres avec du charbon de terre : en conséquence j'ai chargé une personne, que je croyois mon ami (**)

(*) Je n'en reçus aucune réponse.

(**) Cette personne ayant été élevée chez un avocat à Rouen, étoit censée entendre les affaires, mais elle mit tant de mystere & d'importance à ce qu'elle faisoit, que la négociation fut arrêtée. Ce négociateur fut assez suffisant, pour dire que rien ne pouvoit se traiter avant son retour de la Hollande, comme s'il en eût été le maître, ou comme s'il avoit su quelque chose de la manipulation du fer, lui qui n'avoit pas seulement vu un four-

de négocier l'affaire, parce que je ne suis nullement propre à discuter des affaires d'intérêt; je vis cependant une fois un des associés, homme d'esprit, & qui vouloit se charger de régler les conditions; mais soit que le nouveau négociateur s'y soit mal pris, ou qu'il n'ait pas trouvé les autres d'accord, l'affaire a traîné en longueur, & la méfiance qui s'est introduite dans quelques esprits a suspendu entiérement l'effet de la négociation.

On écrivit, sur ces entrefaites, à un savant de Paris, pour avoir des informations sur l'article du fer; mais l'on n'obtint que des réponses peu satisfaisantes, parce que ce savant ignoroit probablement, ainsi que ceux qui lui ont écrit, qu'il y a plus de vingt fourneaux en Angleterre dont le plus petit fait au-delà de quatre milliers de fonte, toutes les vingt-quatre heures, avec du charbon de terre. Enfin ce savant envoya le livre de M. Jars, qui n'est composé que d'ob-

---

neau, ni ne savoit pas comment on pouvoit faire un pouce de fer.

Au commencement de mars j'ai chargé ce prétendu ami d'une requête, pour moi, aux états à la Haye, mais la maladie qui me survint lui donna l'occasion de faire ce qu'il vouloit; aussi ce ne fut qu'au 15 septembre que j'appris, qu'il vouloit mettre son nom dans ma requête; & malgré que je me fusse fâché de cette supercherie, il a trouvé moyen de ne faire remettre ma requête à mon procureur que le 10 octobre.

Les intrigues de cet homme m'ont fait essuyer des petitesses à la Haye, dont je n'aurois jamais soupçonné des gens en place: cette anecdote tiendra sa place dans mon histoire des machines à feu.

ſervations ſur différens travaux, & ſur-tout ſur les manufactures d'Angleterre, où M. *Jars* étoit connu pour un homme envoyé de France par M. de Trudaine, pour examiner & apprendre la méthode de travailler des Anglois : auſſi ſon livre ne contient que les *fauſſes* informations qu'il eut ſur le travail du fer & de l'acier, ainſi que des fourneaux.

Au mois d'octobre ou novembre, étant à la Haye, je reçus l'avis qu'on vouloit venir de Liege pour traiter avec moi, ſur l'article du fer réduit en barres par le moyen du charbon de terre ; mais comme je me diſpoſois à retourner dans peu à Liege, cela fut différé. (*)

A mon arrivée, on me parla ſur ce qu'on m'avoit écrit, mais l'entremetteur ne vouloit pas me faire connoître les perſonnes qui avoient deſſein de s'y intéreſſer ; de façon que tous ces myſteres me dégoûterent, n'aimant point à être ſondé, n'ayant d'ailleurs aucune vue cachée, je voulois qu'on fût auſſi ouvert que moi, & je dis au négociateur myſtérieux qu'il falloit que je viſſe ceux avec qui je devois être en relation, avant de faire les accords ; cela mit fin à une affaire qui ne tendoit qu'à me faire parler inutilement.

Voilà, Monſieur, le vrai de la négociation du fer à Liege. J'ai été d'autant plus ſcrupuleux d'en rappeller toutes les circonſtances que je ſais que l'on doit être très-circonſpect, même quand on parle des arts qu'on pratique ; jugez combien

(*) On doit obſerver que je ſuis muni de tous les originaux ſervant de preuve probante à toutes ces aſſertions.

devroient l'être plus ceux qui n'y ſont point initiés ; je ſuis très-fâché qu'on vous ait fait mettre dans votre ouvrage ce qu'on y lit relativement à moi. Il ſeroit bien fâcheux, Monſieur, pour ceux qui liront vos grands in-folio, ſi le reſte de votre traité étoit auſſi défectueux que ce que vous y avez inſéré ſur mon compte.

Quand on vous a écrit que mes ſoufflets renverſeroient d'un ſeul coup l'homme le plus robuſte, ſans doute on n'a pas voulu dire un Hercule, ou un Milon de Crotone ; mais je peux vous aſſurer qu'il faudroit un homme bien foible, pour être renverſé par le vent le plus violent qu'on puiſſe faire paſſer par un tuyau d'un pouce & demi de diamettre. Je me ſouviens d'avoir dit que j'avois vu chaſſer des charbons à vingt pas du fourneau pas des ſoufflets qui ont coûté près de trois milles livres ſterling.

Vous ſaurez auſſi, Monſieur, que j'ai dit que j'ai vu fabriquer dans ces forges, & ſans un ſeul morceau de charbon de bois, le meilleur fer qui ſe faſſe au monde, & d'une maniere plus ſimple qu'on ne peut le ſoupçonner ; je puis vous l'aſſurer, parce que je ſuis connoiſſeur dans la fabrique & l'emploi du fer & de l'acier.

Telles ſont, Monſieur, les circonſtances que j'ai été obligé de mettre par écrit, malgré moi, pour me remettre ſur la voie, & pour ne pas paſſer pour un homme extraordinaire avec qui on ne peut pas traiter, comme ce que l'on vous a écrit le pourroit faire penſer.

J'avois preſqu'oublié de faire attention à l'ironie qu'on veut mettre ſur mon compte, au ſujet des fourneaux contigus aux mines de charbon de terre, *ſans égard ſi elles ne ſont pas à la portée des rivieres, &c.*

Il y avoit ſûrement d'autres raiſons que celle-

là à décider, avant que d'être ſi avancé ſur le point de fabrique; mais au reſte il faudroit qu'un homme, qui a l'art de faire quelque choſe de fort ſimple dans les opérations, fût bien imbécile de faire ſon travail publiquement. Il ſeroit à la diſcrétion des pillards; il y en a dans les arts & les ſciences, comme je l'ai expérimenté plus d'une fois. Pour ce que le négociateur a dit, je n'en ſais rien; mais je ſais qu'il m'a rendu le compte qu'il a voulu; je l'ai reconnu trop peu ſcrupuleux pour accorder ſes paroles avec ſes vraies idées.

Pour ce qui eſt des fourneaux, près ou loin de la riviere, Monſieur le critique auroit dû obſerver qu'il falloit que l'artiſte fût aſſuré de recevoir le fruit de ſes peines & de ſes inventions, avant que de ſortir de chez lui; alors on auroit pu conſidérer, s'il falloit faire paſſer la riviere contre les fondries, ou s'il falloit mettre les fondries au bord de la riviere, ce qui auroit mené au chapitre des accidens ſur les eaux: on auroit vu enſuite s'il vaut mieux voiturer une charge de minéral aux fourneaux, ou s'il vaut mieux voiturer ſix charges de charbon de terre aux fourneaux. Je donne ce calcul à faire aux enfans, ils en viendront plutôt à bout que votre célebre faiſeur d'anecdotes, qui a oublié que ſes paroles doivent être à l'uniſſon de ſes idées. . . . .

. . . .

Deux allégations, auſſi bien fondées que tout le reſte, ſont de ſuppoſer que j'ai voulu faire dépenſer en fourneaux, 12,0000 *liv.* & *que cet argent devoit être à ma diſpoſition.*

Je vous aſſure, Monſieur, que je n'ai jamais eu le front de dire de pareilles ſottiſes, d'autant plus qu'il ne faut pas le tiers de cette ſomme

pour faire des essais profitables. En second lieu, je n'aime pas à être comptable, mais voici ce que l'on m'oblige de dire.

Tout artiste qui veut avoir le maniement des fonds, ne fait ce qu'il fait, parce qu'il a assez à faire, pour mettre son plan en exécution, sans vouloir se charger du détail insipide & ennuyeux de l'aveugle & ignorant Plutus, qui le met toujours dans le cas d'être soupçonné de mauvaise foi. Aussi je pense qu'un artiste qui desire de disposer des fonds, donne lieu de croire qu'il a de mavaises intentions, pour ne pas dire qu'il est fripon.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'être un homme qui n'a jamais publié ni écrit des faits non véritables,
WILLIAM BLAKEY.

P. S. C'est un ami qui m'a instruit de ce que vous avez bien voulu écrire sur mon compte, autrement je ne l'aurois pas su, car je vous assure que ni mon goût, ni mes affaires ne me donnent le loisir de lire des *in-folio* sur le charbon de terre; étant sur-tout au fait de cette matiere, & ayant demeuré deux ans dans l'endroit de l'exploitation des mines de mon associé, où j'ai vu tirer tous les jours cinq cents livres de charbon, à trois cents pieds de profondeur, 28 & 30 fois par heure, du même puits, sans chevaux, ni chaines & autres attirails qui rendent si compliqués & dispendieux les travaux établis le long de la Meuse.

Je n'entrerai pas, Monsieur, dans le détail des parties nécessaires à expliquer l'exploitation de pareilles manufactures, parce qu'un mem-

bre de l'académie royale des ſciences de Paris, eſt cenſé ſavoir la théorie & le fond des arts mieux qu'un praticien comme moi, qui n'ai travaillé que cinquante ans ſur le fer & l'acier.

Je ne puis m'empêcher de revenir ſur le ridicule qu'on vous a fait répandre ſur mes ſoufflets de forge : auſſi je vous marque un fait ſur lequel vous pouvez compter. Dans l'endroit où j'ai vu fabriqueur le fer, où j'ai demeuré trois mois, & où j'ai fait quatre voyages, il y a ſept fourneaux pour fondre le minéral avec du charbon de terre; leurs ſoufflets ſont mis en mouvement par l'eau qu'élevent cinq grandes machines à feu à levier, on y brûle plus de trois cens mille livres de charbon de terre toutes les vingt-quatre heures.

V I.

Voitures en carton.

M. de Monfort, ancien officier des deux corps de l'académie & de l'artillerie de S. M. Sicilienne, aujourd'hui ingénieur de Mgr. le duc d'Orléans, adjoint & directeur des plans du roi, à l'hôtel royal des invalides où il demeure, vient de renouveller une conſtruction de voiture que la néceſſité lui fit entreprendre il y a quelques années en Afrique, où il voyageoit pour ſon amuſement & pour ſon inſtruction. La difficulté des chemins lui ſuggéra d'eſſayer d'exécuter une voiture en carton, que ſes domeſtiques puſſent facilement l'enlever & la tranſporter dans les paſſages les plus difficiles. L'exécution de ce projet eut un plein ſuccès. M. de Monfort en

racontoit, il y a quelques mois, les détails à un grand prince qui avoit l'air d'en douter : il n'en fallut pas davantage pour déterminer l'auteur à tenter de nouveau la même entreprise, qui lui a tout aussi-bien réussi que ci-devant.

Ce carton n'est pas plus flexible que le bois & il en a toute la solidité ; son épaisseur n'est que de deux lignes dans les plus grandes voitures, qui sont huit fois plus légeres que les voitures ordinaires de la même grandeur. C'est à cette même légéreté qu'elles doivent la plus grande partie de leur solidité. Sont-elles dans le cas d'éprouver quelque rude coup de timon ou autre chose semblable ? elles reculent & le vernis dont elles sont recouvertes en est seul endommagé. Il regne la plus forte antipathie entre l'eau & ce vernis. Les voitures de M. de Monfort sont à l'épreuve de l'humidité, & supportent indistinctement le froid & le chaud ; elles doivent toute leur force & cette espece d'insensibilité à la préparation de la colle dont on se sert pour les construire.

Ce carton est susceptible comme le bois d'être ferré ; il prend toutes les formes qu'on veut lui donner ; on en peut faire des cabinets, des salons portatifs, des meubles pour les plus riches appartemens, des vases, des bateaux, des gondoles, des baignoires. On voit sur-tout un grand nombre de ces derniers objets, chez M. de Montfort.

Nous n'oublierons point de parler des brancards & des trains qu'il fait construire ; étant absolument dégagés de fer, ils sont d'une légé-

reté presque effrayante pour ceux à qui l'on n'en a pas démontré la solidité. M. de Monfort a trouvé le secret d'amalgamer le nerf de bœuf avec le bois, de n'en faire, pour ainsi dire, qu'un seul & même corps ; & il résulte de cette union une élasticité, un liant dans les mouvemens qui en font l'agrément & la solidité.

(*Journal* de Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

M. Beauzée, de l'académie françoiſe, a adreſſé à MM. les auteurs du *journal de* Paris une lettre, où l'on trouve deux faits bien intéreſſans pour les ames ſenſibles : voici comment il les raconte lui-même : » A la fin de 1743, M. de Prémont- » val, qui faiſoit à Paris, avec le plus grand » ſuccès, des leçons publiques & gratuites de » mathématiques, & s'en aſſuroit ainſi de par- » ticulieres, qui le dédommageoient, ſe trouva » forcé, par quelque ſentence conſulaire, de » vivre dans la retraite, & de renoncer, par » conſéquent, à une reſſource dont il ne pou- » voit jouir qu'en allant en ville. Il penſa à une » autre ; ce fût de tirer parti du manuſcrit de » l'ouvrage qui parut depuis ſous le titre de » *l'Eſprit de Fontenelle.* Mais il lui falloit le con- » ſentement par écrit de l'auteur qu'il avoit ex- » trait ; il ne pouvoit aller le ſolliciter, & il » m'en donna la commiſſion. L'aimable acadé- » micien n'avoit jamais oui parler de M. de » Prémontval ; il m'interrogea ſur ſon âge, ſur

» son état, sur la cause qui l'empêchoit de ve-
» nir lui-même, & l'on juge bien que je lui
» prêtai la premiere maladie qui me passa par
» la tête, au lieu d'avouer la véritable. Mais un
» cœur honnête a aussi de la sagacité : *M. de*
» *Prémontval*, dit alors Fontenelle, *n'a que 35 à*
» *36 ans ; il est malade, il ne peut ni venir me*
» *voir, ni attendre sa convalescence : j'ai, je crois,*
» *un excellent remede contre une pareille maladie.*
» Là-dessus il me quitte un instant, & revient
» bientôt avec un sac de 1200 liv., qu'il me
» prie de remettre à celui qui m'a envoyé,
» quoiqu'il ne connût ni lui, ni moi. Je me
» défendis de m'en charger, parce que je n'a-
» vois que la commission de demander son con-
» sentement pour imprimer; mais je fus obligé
» de lui donner ma parole d'honneur que je
» reviendrois le lendemain, mieux instruit des
» intentions de M. de Prémontval. Je revins en
» effet, chargé d'une lettre de remercîmens &
» d'acceptation : dès que je fus annoncé, M. de
» Fontenelle sortit de son cabinet avec le sac;
» & il me parut très-flatté que je fusse autorisé
» à le recevoir. *L'Esprit de Fontenelle* fut bientôt
» imprimé : un exemplaire en fut envoyé au
» véritable auteur par le rédacteur, sous pré-
» texte que celui-ci étoit encore malade; & quel-
» ques semaines après, il quitta Paris sans avoir
» vu son bienfaiteur. J'avoue que ce procédé
» m'indigna d'autant plus qu'il ne me fut plus
» possible de cultiver un grand homme, dont
» le cœur & les vertus m'avoient inspiré autant
» de vénération que j'avois eu jusques-là d'ad-

» miration pour ses talens & pour son esprit.
» Quatre ans après, j'allai m'établir à Verdun, ma patrie. Au bout de quelques mois, » je tombai dans une maladie dont la durée » épuisa mes petites avances, & me jetta dans » une détresse dont je ne rougis point, parce » que *pauvreté n'est pas vice.* Un jour que je me » plaignois de mes malheurs à M. Désandrouins, » aujourd'hui lieutenant-colonel au corps royal » du génie, alors jeune officier nouvellement » réformé, il fut le premier à me rappeller ce » que je lui avois appris de la généreuse bienfaisance de Fontenelle; il me proposa de lui » écrire, & de lui exposer fidélement ma situation. Je sentis tout le prix de l'amitié qui » dictoit ce conseil; mais je fis remarquer à mon » ami que l'ingratitude de M. de Prémontval » devoit avoir dégoûté M. de Fontenelle d'être » bienfaisant sans examen; que cependant mon » nom ne lui étant point connu, & mon propre intérêt ne me permettant pas de lui indiquer que j'eusse eu la moindre part à un » événement que je regardois comme un crime, » je ne devois espérer de lui aucun secours, à » moins qu'il ne fût insensible à l'offense. *N'en » doutez pas*, me repliqua avec chaleur le jeune » militaire, que mon récit avoit mis dans le » parti de Fontenelle; *un cœur si disposé à compatir aux malheurs de l'humanité, doit l'être également à oublier ses foiblesses.* Il insista, & me » jura qu'il ne me quitteroit point qu'il n'eût » de moi une lettre pour Fontenelle, afin de » la mettre lui-même à la poste. Je la fis par

» complaisance, & sans aucun espoir de succès.
» Quel fut mon étonnement, lorsque six jours
» après je reçus la réponse la plus honnête,
» qui me grondoit, d'un ton véritablement
» affectueux, de ce qu'en faisant connoître mes
» besoins, je n'indiquois aucune voie pour me
» faire parvenir le secours! L'académicien se
» félicitoit du bonheur qu'il avoit eu de ren-
» contrer quelqu'un qui lui avoit donné une
» lettre de change de 600 liv. à vue, incluse
» dans la lettre qu'il m'adressoit. «

I I.

Dans l'hiver de 1766, la Baise, riviere qui traverse la ville de Nérac, resta gelée pendant quelques jours. Plusieurs personnes s'y promenerent; mais, au dégel, tout le monde s'en éloigna; un enfant eut, néanmoins, la témérité d'aller presqu'au milieu de cette riviere, qui est très-profonde : la glace lui manque; il étend les bras & reste suspendu, la tête au-dessus de l'eau; personne n'ose le secourir; un forgeron, nommé Pugos, arrive, s'élance sur la glace, & retire du gouffre le petit étourdi. Quelques années après, un autre enfant tomba dans la même riviere, & disparut aussi-tôt; plusieurs personnes, témoins de cet accident, jettent un cri, & s'assemblent sur la rive. Pugos quitte sa forge, accourt en chemise, & couvert de sueur, demande dans quel endroit est tombé l'enfant, plonge, & le rapporte à demi-mort; mais des secours bien administrés dissipent son

aſphyxie. Pugos, ce nouveau *brave homme*, s'eſt ſignalé, & ſe ſignale encore tous les jours dans de ſemblables occaſions, ſans avoir d'autre rémunérateur que ſa conſcience; ſes vertus même ne ſeroient connues que dans une petite ville de Gaſcogne, ſi nous n'en euſſions été inſtruits par un de ſes concitoyens.

(*Journal encyclopédique.*)

I I I.

Le nommé Thomas, de Monfort-l'Amaulry, âgé de 77 ans, obligé de mendier pour ſa ſubſiſtance, fut arrêté, il y a peu de tems, par la maréchauſſée, & conduit dans les priſons de Mantes. Il lui reſtoit un fils, ſoldat, qu'il n'avoit pas vu depuis 11 ans; ce fils obtient ſon congé, & revient dans ſa patrie; à ſon arrivée, il apprend que ſon pere a perdu la liberté; il va auſſi-tôt ſolliciter ſon élargiſſement à l'intendance de Paris; on la lui refuſe; il ne ſe rebute point; enfin, après pluſieurs voyages, & beaucoup d'inſtances, on le lui accorde. Il retourne à Monfort, loue une petite charrette, & va chercher ſon pere; il ſe préſente à la priſon, & demande à lui parler : ce reſpectable vieillard s'avance, en chancelant, vers ſon fils, & s'évanouit à ſon eſpect; la joie, la tendreſſe le ſuffoquent, il expire dans ſes bras. Ce fils infortuné ſe trouve mal; revenu à lui, il paſſe la nuit auprès de ſon pere, ſans boire ni manger, & ne le quitte que lorſqu'il lui a fait ren-

dre les derniers devoirs. (*) Un peint
& ſenſible devroit s'emparer de cette t
ſcene, pour lui donner ſur la toile l'inte
le ſimple récit qu'on vient d'en faire, e
dans les ames tendres & vertueuſes.

I V.

Le 3 du mois d'avril dernier, il ſe paſſa
ſcene bien attendriſſante à Moulinet, près
Poitiers, chez M. de Beauregard, ſubdélégu
général, qui faiſoit le tirage de la milice. L
ſort avoit nommé ſoldat Jean, fils de Jacques
Plumereau ; il s'étoit approché du commiſſaire pour ſe faire enregiſtrer & ſignaler, ſuivant l'uſage ; mais il paroiſſoit affecté, il lui échappoit quelques larmes ; ſon frere, Jacques Plumereau, âgé de 21 ans, s'en apperçoit ; il demande à lui être ſubſtitué, & donne ſon nom. L'aîné ſe refuſe à cet arrangement ; le cadet inſiſte. *Je ſuis deſtiné*, dit-il, *à ſervir ; je ſuis moins âgé que toi* ; *tu pleures ; moi*, *j'irai de bon cœur*, *& tu reſteras avec notre pere.....* Ils n'étoient point d'accord. Le pere paroît. Il eſt pris pour arbitre. Le jeune homme eſt content.... Son pere va le nommer..... Il ſe trompe. Le vieillard ne décide point. Ses enfans lui ſont également chers. Il les regarde, il s'attendrit. *C'eſt à vous*, *mes amis*, dit-il, *à vous arranger*,

---

(*) Cet article a été communiqué par M. Nuvé de Boinville, avocat au parlement de Paris.

vous êtes tous deux mes enfans. Ce débat généreux se termine, & le plus jeune est établi soldat.

V.

Un ecclésiastique n'ayant pour tout bien que le revenu très-modique d'une cure de la campagne, dont il est titulaire, à 7 lieues de Châtelleraud, avoit à répéter contre un particulier de la même ville plusieurs années d'arrérages d'une rente fonciere ou legs dû par lui à sa cure. Après plusieurs demandes amiables infructueuses, le pasteur se vit obligé d'en venir à une demande judiciaire. L'assignation donnée fut suivie lentement; le débiteur promettoit souvent de payer. Enfin, au bout de 5 années de patience & de délai, le créancier obtint une sentence, & fit exécuter le débiteur. Celui-ci, dans cet intervalle, étoit devenu paroissien de son créancier; pour éviter l'enlevement de ses meubles, il paie les frais de l'exécution entre les mains du porteur des pieces, & va offrir au curé le principal de sa dette, en lui demandant remise des intérêts : ces deux objets formoient une somme d'environ 42 liv. Le pasteur est ému de sa situation; & regrettant de lui avoir fait de la peine, quoiqu'il en eût le droit après tant d'indulgence, il lui fait remise des intérêts & du principal. Voici un extrait de la lettre qu'il a écrite à son procureur (M. Faulcon de Marigny), pour cesser les poursuites : » Lorsque je commençai l'affaire, » mon débiteur n'étoit ni mon voisin, ni mon

» paroiſſien; il eſt aujourd'hui l'un & l'autre;
» je lui dois des égards. J'ai été certainement
» plus fâché que lui du parti extrême qu'il m'a
» forcé de prendre, ſur-tout dans un tems où
» il auroit dû reconnoître de ma part beaucoup
» d'honnêteté & de modération. Auſſi, pour ré-
» paration, je lui fais le ſacrifice de tout ce
» qu'il me doit juſqu'à ce moment. Je m'eſ-
» timerai heureux ſi ce nouveau témoignage
» de ma bonne volonté peut effacer l'impreſſion
» déſagréable que cette exécution peut lui avoir
» donnée contre moi, malgré moi-même. Je
» ſouhaite que vos cliens, en ſemblable cas,
» traitent auſſi bien leurs débiteurs. «

V I.

On a lu dans le journal de juillet, page 353, la relation d'un acte de courage & d'humanité de la part du ſieur Martineau, de Croix-de-Vie en bas Poitou, capitaine d'une petite barque, qui, ſans être retenu par le danger, s'eſt embarqué avec un autre marin dans un canot, & enſuite dans une chaloupe de pêche, pour aller ſecourir une barque des ſables d'Olonne, qui avoit fait naufrage en ſortant du port de S. Gilles. Auſſi-tôt que M. le comte de Bloſſac, intendant du Poitou, a été informé de cet événement, il en a fait la vérification, de laquelle il eſt réſulté que non-ſeulement le capitaine Martineau méritoit les plus grands éloges, mais qu'il en étoit dû également au ſieur *François Lambert*, des Sables, qui eſt le marin que l'on n'a pas nommé dans la relation.

M. le comte de Bloſſac ayant informé de ces faits M. Necker, directeur-général des finances, en a reçu une réponſe, datée du 26 mars, par laquelle M. Necker lui mande, que ſur le compte qu'il en avoit rendu au roi, S. M. avoit jugé que les ſieurs Martineau & Lambert, ainſi que les matelots qui, animés par leur exemple, les avoient ſuivis, méritoient des marques de ſa bienfaiſance & de ſa ſatisfaction, & qu'elle vouloit bien en conſéquence accorder une gratification de *deux cents livres* à chacun des capitaines Martineau & Lambert, & *cinquante livres* à chacun des matelots. M. l'intendant ayant donné les ordres pour faire délivrer les gratifications à ces braves marins, elles leur ont été diſtribuées publiquement ſur le port des ſables d'Olonne & ſur celui de S. Gilles. On a choiſi le jour où il y avoit un plus grand concours de monde ſur ces deux ports. On a fait battre la caiſſe; on a donné aux héros de la fête tous les éloges qu'ils méritoient. Le public, qui en a été témoin, a élevé un cri général d'applaudiſſement à leur belle action, & partagé leur reconnoiſſance envers le ſouverain bienfaiſant qui l'a récompenſée. Ce fut un ſpectacle bien intéreſſant pour tous les bons citoyens. Nous préſumons qu'on ſera charmé de connoître les noms des braves matelots qui ont partagé les dangers & le courage des capitaines Martineau & Lambert; ce ſont *Jacques Jodet*, *Etienne Delavaux*, *Innocent Ragonneau*, de Croix-de-Vie, & *Maurice Lambert*, des Sables, frere du capitaine Lambert dont on vient de parler.

VII.

Le nommé Renard, demeurant dans le diocese du Mans, paroisse de Ceran près Foultourte, vient de prouver que la probité la plus inviolable est de tous les rangs & de toutes les conditions; qu'elle se trouve avec la pauvreté & même avec le besoin le plus urgent. Cet homme très-pauvre étoit marié depuis environ quatre ans, à une veuve chargée par son premier mari, d'un dépôt de 240 liv. pour remettre à des parents mineurs. Cette femme vient de mourir de langueur, après une maladie longue & coûteuse. La misere & le besoin augmentoient de jour en jour, au point que la malade engagea son mari à prendre quelqu'argent sur le dépôt confié, se reposant sur la reconnoissance & le bon cœur des mineurs, qui temporiseroient jusqu'à ce qu'ils fussent en état de leur remplir cette somme en entier: l'honnête homme refusa toujours de toucher à ce dépôt sacré, quelque fût son besoin, augmenté par la privation du petit bénéfice que lui produisoit un regrat de sel, qui lui a été enlevé depuis deux ans; pour éloigner l'occasion d'infidélité, & la tentation, Renard remit ce dépôt entre les mains d'un honnête marchand. Pour soulager sa femme dans la longue maladie à laquelle elle vient de succomber, il a préféré de vendre successivement son linge & les autres ustensiles de son ménage. Ce trait d'une fidélité rare à l'épreuve de la tendresse conjugale & des mauvais conseils

de la grande misere, vient d'être adressé à l'auteur de l'affiche du Mans, par M. Bouvier de la Rue, docteur en théologie, & vicaire de ladite paroisse. Il seroit à souhaiter que de pareils exemples fussent recueillis pour nourrir le cœur & pour honorer la patrie.

(*Journal des sciences & beaux-arts.*)

VIII.

Le 12 mai dernier à une heure après-midi, le petit canot du vaisseau le *Roland*, contenant vingt personnes, chavira dans la rade de Brest; six ont été noyées, & n'ont point reparu; les autres ont été secourues par les canots des vaisseaux voisins, & portés environ trois-quarts d'heure après à bord du *Roland*. Le plus affecté de tous, étoit le chevalier de Marbotin, enseigne de vaisseau, qui étoit regardé par l'équipage comme mort. M. Groffier, chirurgien-major du *Roland*, jugeant que cette mort ne pouvoit être qu'apparente, lui administra les moyens connus, mais avec certaines restrictions qu'il fera observer dans un mémoire qu'il se propose de faire insérer dans le journal de Médecine. Effectivement après quatre heures d'un travail continuel, le chevalier de Marbotin donna quelque signe de vie, & insensiblement on le rappella à son premier état. Ce brave officier instruit de tout ce qu'on avoit fait pour lui, a témoigné sa reconnoissance de la maniere la plus généreuse au chirurgien qui lui a rendu la vie. Voulant pareillement reconnoître le zele de deux

matelots

matelots qui l'avoient secouru lorsqu'il co[...]oit entre deux eaux, il leur a assuré à chacun, [p]ar acte devant notaire, une pension équivalente au tiers de la paye que le roi leur donne, [&] susceptible d'augmentation proportionellement aux grades auxquels ces matelots peuvent parvenir. Il a aussi donné aux matelots des différents vaisseaux qui avoient sauvé les autres personnes, la moitié d'une année de ses appointements.

(*Mercure de France.*)

VIII.

Le bureau de la ville de Paris, instruit que le nommé *Suttin*, gagne-denier sur les ports, s'est jetté tout habillé dans la riviere pour secourir un enfant qui se noyoit; qu'il a sauvé, a mandé ledit *Suttin*, & a encouragé son zele en lui faisant donner une récompense.

(*Journal* de Paris.)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

PEndant le cours de ses études, un jeune homme de grande espérance avoit vu naître dans l'université de Paris, cette heureuse institution des prix publics, source d'émulation & d'encouragement, qui a fait époque & révolution dans les études. Envoyé pour la premiere fois, en 1748, à ce concours de tous les colleges réunis, il ne fut pas même nommé à la distribution. En 1749, il eut un *accessit.* En 1750, il compose & meurt dans l'intervalle de la composition à la distribution. Une curiosité secrete, un intérêt juste & tendre pour la mémoire de ce jeune homme ayant attiré quelques amis de sa famille à la solemnité de cette distribution, le premier nom qui frappa leurs oreilles, fut celui qu'ils desiroient & qu'ils craignoient d'entendre: *Alexander-Claudius le Jau de Chamberjot, è collegio Dormano-Bellovaco.* Le second fut encore le même, le troisieme encore... Enfin, il avoit remporté le premier prix dans tous les genres de composition, dans tous les objets du concours,

On se souvient encore au parlement & dans l'université de l'effet que cet évenement fit dans l'assemblée, & du deuil que la nouvelle de cette mort, jointe à l'éclat de tant de triomphes répandit sur la cérémonie. M. Piat, alors syndic de l'université, qui proclamoit les vainqueurs, en retrouvant tant de fois ce même nom, laissa tomber la liste, & par ses larmes & par quelques mots entrecoupés fit un éloge du mort, qui retentit dans tous les cœurs, & auquel toute l'assemblée répondit par un cri de douleur & d'attendrissement. Nous nous faisons un plaisir de rendre ici ce foible hommage à un nom aujourd'hui éteint, qui ne sera peut-être rappellé que dans cette occasion, & que nous aurions pu voir briller parmi les noms célebres à qui ces premiers triomphes en ont procuré dans la suite de plus éclatans & de plus durables.

I I.

La France eut tant de revers en 1636, que le cardinal de Richelieu désespéroit presque tout-à-fait du salut de l'état. Le duc de Weymar vint à la cour prendre des mesures avec ce cardinal. On proposa le siege d'une place dans le conseil du roi; & comme le P Joseph la jugeoit importante dans la nécessité présente, il interrompit brusquement le duc de Weymar, qui trouvoit l'entreprise trop périlleuse; il lui montra du bout des doigts les postes qu'il devoit occuper, & les endroits foibles par où la place pouvoit être emportée. Le duc de Wey-

mar voyant que le roi & le cardinal le laissoient parler, l'écouta paisiblement, quoique très-choqué de l'audace du capucin; & quand il eut fini, il lui répondit fiérement : *Cela seroit bon, monsieur Joseph, si l'on prenoit les villes avec le bout des doigts.* Cette replique ingénieuse le mortifia beaucoup; en effet, il étoit ridicule à un capucin de faire des leçons de guerre à un général tel que le duc de Weymar.

III.

Le brave Crillon avoit pour rival Bussi d'Amboise, qui prétendoit seul au titre de *brave.* Celui-ci s'étoit déja battu avec lui à Paris, & lui donna un nouveau défi dans une ville d'Allemagne, où Crillon venoit de faire une action d'éclat. Ils accompagnoient l'un & l'autre le duc d'Anjou en Pologne. Bussi, dans l'intervalle du défi & du combat, se fit une affaire avec des seigneurs Allemands, sur lesquels il s'étoit jetté l'épée à la main. Il fut arrêté, mis en prison & condamné à mort. Le généreux Crillon vole à son secours, prend sa défense, sollicite vivement, trouve des amis qui le secondent, & parvient enfin à obtenir la grace & la liberté du criminel. Bussi, confondu de ce trait de générosité, & encore plongé dans la premiere surprise, voit arriver un gentilhomme qui lui annonce que Crillon l'appelle au défi qu'il lui a donné. Bussi part, & va au contraire assurer son bienfaiteur de sa reconnoissance. Crillon insiste, & lui dit : » Je vous ai sauvé d'une » mort honteuse; mais je dois à l'honneur d'ex-

» poser ma vie pour me venger de l'insulte que » vous m'avez faite «. Bussi lui demanda s'il vouloit le faire regarder comme un monstre d'ingratitude, & lui remit son épée, ne voulant jamais s'en servir contre lui. Enfin, Crillon se rendit, & les deux plus braves hommes de leur tems furent les plus amis.

IV.

Rasacès quittant la Perse, se réfugia dans Athenes. Il offrit à Cimon, qui y commandoit, deux coupes pleines de pieces d'or. Lequel des deux veux-tu que je sois, lui dit Cimon, ou ton mercénaire ou ton ami ? *Mon ami*, répondit Rasacès. Eh bien, repliqua Cimon, reprends ton or ; si je suis ton ami, il sera sans doute à mon service quand j'en aurai besoin.

V.

La reine Christine de Suede avoit dit plusieurs fois qu'elle réservoit une chaîne d'or pour la dédicace que M. de Scudéry lui faisoit de son *Alaric*. Mais comme M. le comte de la Gardie, loué dans ce poëme, étoit tombé dans sa disgrace, la reine desira que ces louanges fussent retranchées. Scudéry répondit que quand la chaîne d'or seroit mille fois plus pesante, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Cette fierté déplût à la reine, qui ne récompensa point Scudéry ; & le comte de la Gardie, obligé de reconnoître la générosité du poëte, ne lui en fit pas même compliment.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Il diſſeccamento delle Paludi Pontine, &c. *Le deſſéchement des marais Pontins; poëme in-4to.* Rome, 1778, chez Caſaletti.

M. l'abbé Teſta, profeſſeur de logique & de métaphyſique au college romain, eſt l'auteur de ce poëme élégant, dans lequel il célebre une des entrepriſes les plus utiles du regne de Pie VI. Quelques avantages cependant qu'on doive attendre du deſſéchement des marais Pontins; quelque reconnoiſſance que doivent exciter la ſageſſe & la bienfaiſance du ſouverain qui ſignale ſon adminiſtration par de pareilles entrepriſes, il y a eu des gens qui n'ont pas eu honte de critiquer celle du deſſéchement des marais Pontins, les uns comme inutile, les autres comme trop difficile & trop frayeuſe. M. Teſta s'éleve avec force contre ces détracteurs obſcurs, & réfute en beaux vers leurs vaines objections. » Quoi! s'écrie-t-il, » on a pu mettre un frein à l'orgueilleuſe fu- » reur de tant de fleuves impétueux qui ſoule- » voient ſouvent leurs ondes redoutables pour » ravager les fertiles campagnes d'Italie; on a

» pu enchaîner la mer même, la mer qui se joue
» des immenses vaisseaux chargés de richesses de
» l'inde & de bronze guerrier, & qui les disperse
» comme des plumes légeres ; l'audace des hom-
» mes a su opposer à ses efforts des digues si
» puissantes, que dans les mêmes lieux où le chan-
» geant Protée conduisoit autrefois le troupeau
» écaillé, on voit des palais superbes, des tours
» aériennes élever leur tête de marbre, tandis
» que Neptune frémit en vain de courroux, lan-
» çant avec fracas ses vagues orageuses pour
» renverser ces remparts inébranlables, & agi-
» tant son trident terrible ; & on ne pourra re-
» primer l'orgueil insensé de la nymphe de l'Uf-
» fente ou de quelque autre fleuve inconnu,
» qui gonflé de hardiesse malgré la disette de ses
» ondes (*povero d'umor gonfio d'ardire*) se dé-
» borde & court vaguement dans un terrein ma-
» récageux ?

L'auteur rappelle le desséchement des mêmes marais Pontins, fait autrefois sous Jules-César, & les entreprises du même genre exécutées à diverses époques sous les souverains pontifes ; & mêlant adroitement la fable avec l'histoire, il recrée son lecteur par la variété & l'agrément des épisodes, sans perdre de vue cependant les louanges de son héros.

(*Efemeridi di Roma.*)

Raccolta di opuscoli fisico medici, &c. *Recueil d'opuscules physico-médicaux. Volume X*, (*) *dédié à M. le marquis don* Ignazio Zucchelli, &c. *in-12. avec une gravure.* Florence, 1778.

(*) *Esprit des journaux*, mars 1778, page 365.

M. le docteur Targioni, savant médecin de Florence, auteur de cette collection, en a changé la forme & la distribution; au lieu d'en faire paroître un volume tous les mois, il a trouvé plus commode de n'en publier qu'un par trimestre; mais ce volume contient le triple de matieres, ainsi cela revient au même. C'est à celui que nous annonçons que commence le changement. Le premier article qu'il contient est un *essai sur la nature de l'air & les diverses especes d'air, par* M. Jerôme Barbarigo, *professeur ordinaire de physique dans l'université de Padoue.* Voici un passage de cet essai qui peut en donner une idée. » Tous ces fluides élastiques, dit l'auteur, » ou diverses especes d'air, ne sont autre chose » que les particules qui se dégagent des corps par » la combustion, la fermentation, la distillation, » & qui se mêlent & se combinent diversement » avec le feu & avec les particules de l'air en» vironnant; & de ces mêlanges & combinai» sons qui peuvent varier à l'infini, doivent naî» tre des fluides plus ou moins semblables à l'air » atmosphérique, plus ou moins différens, plus » ou moins nuisibles ou salutaires aux animaux, » aux plantes, &c. plus ou moins approchans » de la nature des sels acides, nitreux, vitrioli» ques, alcalins, &c. « Cet opuscule est suivi de *réflexions sur la secrétion de la bile, par* M. Jacques Maclurg, traduites en Italien par M. le docteur Mocchetti, médecin de Crémone avec des notes de ce dernier pour servir de suite aux *expériences sur la bile de l'homme*, insérées dans le tome VI de cette collection. On trouve ensuite la traduction de la recette publiée par ordre du roi de Prusse contre la morsure des chiens enragés. Enfin le volume est terminé par des lettres de divers auteurs sur des questions de phy-

ſique & de médecine, parmi leſquelles on en diſtingue une de M. D. Ignazio Monti, ſur la recette contre l'hydrophobie dont on vient de parler; deux de M. Marat, médecin des gardes du comte d'Artois, ſur une maladie particuliere des yeux; une de M. Alexandre Volta, ſur l'influence que l'air inflammable des marais, & l'air phlogiſtique peuvent avoir ſur la ſanté; & une de l'éditeur, M. Targioni, qui contient la deſcription d'un appareil qu'il a imaginé pour faciliter l'uſage de l'air fixe en médecine.

(*Novelle letterarie.*)

NOTIZIE della vita & degli ſcritti di Franceſco Maria Zanotti, &c. *Mémoires concernant la vie & les écrits de* François-Marie Zanotti, *recueillis & publiés par M.* Jean Fantuzzi, *in-8vo.* Bologne, 1778; & ſe trouve à Rome, chez Grégoire Settari.

Ces mémoires ſur la vie & les écrits du célebre Zannotti doivent faire partie d'une hiſtoire littéraire de Bologne, dont M. le comte Fantuzzi s'occupe depuis long-tems, & qui contiendra les vies des hommes célebres que cette ville a produits. François-Marie Zannotti a mérité une place diſtinguée dans le nombre par les ouvrages qu'il a publiés en plus d'un genre. Nous donnerons dans notre journal prochain quelques détails ſur ce ſavant Bolonois, qui eſt mort le vingt-cinq décembre de l'année derniere.

RIFLESSIONI pratiche ſul canto figurato, &c. *Réflexions pratiques ſur le chant figuré, par M.* Jean-Baptiſte Mancini, *maître de chant de la cour impériale de Vienne, académicien philarmonique; troiſieme édition revue, corrigée &*

augmentée. In-8vo. Milan, chez Joseph Galeazzi.

Le mérite de cet ouvrage est suffisamment connu ; il a été traduit en François peu de tems après qu'il a paru, & son succès a été général. La nouvelle édition que M. Mancini donne au public, contient réellement des augmentations considérables, & entr'autres des réponses aux objections que l'auteur (*) d'un savant ouvrage imprimé en 1775, sous le titre de *Regole armoniche*, &c. a proposées contre quelques principes relatifs à la maniere dont les maîtres doivent accompagner les éleves dans le chant. Le pere Martini, célebre par ses profondes connoissances en musique, a lui-même exhorté M. Mancini à publier cette nouvelle édition ; & voici un extrait de la réponse de ce savant religieux à notre auteur, qui lui demandoit son avis sur ce sujet. » Comment pouvez-vous hésiter à publier une nouvelle édition de votre livre, & devez-vous avoir besoin de mon conseil pour vous y déterminer ? Mais, puisque vous me demandez mon sentiment, je vous dirai en peu de mots, que dans le grand nombre de livres de musique que j'ai eus entre les mains, j'en ai trouvé très-peu d'exacts, d'instructifs & de savans comme le vôtre. Parmi les discours philosophiques de Jean-Camille Maffei, imprimés à Naples en 1562, il y en a un sur le chant & les passages. Mais l'auteur, après avoir donné une description physique de l'organe de la voix, & indiqué quelques moyens de la conserver &

(*) M. Manfredini, maître de chapelle de la cour impériale de Russie.

» de la perfectionner, passe ensuite à enseigner
» la maniere d'orner le chant avec des passages
» selon le style de ces tems-là, & il ne dit rien
» de plus. L'auteur anonyme du livre intitulé,
» *Libertà del cantore*, imprimé à Lucques en
» 1752, s'occupe du chant moins que de toute
» autre chose. Pierre-François Tosi paroît à la
» vérité avoir traité de plus près cette matiere
» dans son livre intitulé : *Opinioni antiche e mo-*
» *derne, o siano osservazioni sul canto figura-*
» *to, &c.* imprimé à Bologne en 1725. Avec
» tout cela, j'ai vu un exemplaire de cet ouvrage
» tout apostillé de la main de l'auteur, qui
» prouve qu'il avoit résolu de le faire réimprimer
» avec divers changemens occasionnés par de
» fortes objections que lui avoient faites quelques
» habiles professeurs de ce tems-là. Mais votre
» ouvrage n'est point susceptible de semblables
» critiques; on n'y peut reprendre aucun défaut,
» il est complet dans toutes ses parties, & rien
» n'y manque pour la perfection, &c.

(*Efemeridi di Roma.*)

OPUSCOLI scelti sulle scienze e sulle arti, &c. *Opuscules choisis sur les sciences & sur les arts, tirés des mémoires des académies, & des autres recueils philosophiques & littéraires, des ouvrages les plus récens, Anglois, Allemands, François, Latins & Italiens, & de manuscrits originaux & non réimprimés. Vol. I, in-4to.* Milan, 1778, chez Joseph Marelli.

Ceci est la continuation de l'ouvrage périodique, qui paroissoit tous les mois chez Marelli, sous le titre de *Choix d'opuscules intéressans*; & dont nous avons parlé plusieurs fois dans ce journal. L'éditeur a pris un nouvel arrangement,

& au lieu de publier un volume in-12. par mois, comme cela s'eſt fait juſqu'à préſent, on fera paroître un volume *in-4to.* par ſémeſtre. La ſouſcription eſt de ſeize paolis romains par année. Pour faire connoître dans les pays étrangers les nouvelles productions Italiennes, on imprimera à part à la fin de chaque année, tous les opuſcules que l'Italie aura fournis à cette collection, & le prix du volume ſera en raiſon de ſa groſſeur. On va faire auſſi réimprimer en trois volumes *in-4to.* pour la commodité des nouveaux ſouſcripteurs, les trente-ſix volumes in-12. publiés antérieurement par Marelli.

(*Novelle letterarie.*)

DISCORSO ſopra la ſcienza militare, &c. *Diſcours ſur la ſcience militaire de* Torquato-Taſſo. *In-8vo.* Turin, chez les freres Reycends.

Le maréchal de Puyſegur a mis Homere à la tête des écrivains militaires; derniérement M. de Sigrais, capitaine de cavalerie, n'a pas fait difficulté de dire que Virgile avoit parlé de la guerre dans ſon *Enéide*, comme Céſar dans ſes commentaires; & on rapporte que le Grand-Condé s'écria autre fois en aſſiſtant à une repréſentation de Sertorius, *où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre?* C'eſt donc le privilege des grands poëtes de parler ſavamment de l'art des héros, ſans l'avoir jamais pratiqué. M. le comte *Jean-François Galeani Napione di Cocconato Paſſerano*, auteur du diſcours que nous annonçons, prétend que ce privilege a été auſſi commun au Taſſe, & que ce prince des poëtes épiques modernes, qui a chanté l'*armi pietoſe*, étoit très-verſé dans la ſcience des armes. Ce diſcours eſt diviſé en

ſix chapitres. Dans le premier, l'auteur traite de la ſcience militaire des poëtes épiques, & fait voir que le Taſſe a ſurpaſſé de beaucoup dans cette partie les poëtes Italiens qui l'ont précédé, & même les poëtes des autres nations. Dans le ſecond, il releve l'intelligence que le Taſſe a montrée dans le choix des troupes dont il compoſe l'armée des Croiſés, dans la maniere dont il les fait marcher & dont il diſpoſe les préparatifs de la défenſe & de l'attaque de Jeruſalem. Il développe de même dans les chapitres ſuivans, les autres détails militaires de ce poëme, & il conclut en diſant que le Taſſe paroît avoir encore mieux entendu la guerre de ſiege que la guerre de campagne.

(*Efemeridi di Roma.*)

La regalia de' teſori ne' pontifici domini, &c. *Expoſition du droit de régale revendiqué par les ſouverains pontifes ſur les tréſors trouvés dans leurs domaines; dédiée à S. E. le cardinal* Guilleaume Pallotta, *pro-tréſorier-général de S. S. Pie VI; par M.* Joſeph-Jean Bufferli, *d'Imola, &c. avec un ſupplément contenant des monumens pour la plupart inconnus, & quelques conſultations de* M. de Roſſi, *avocat fiſcal ſur ce ſujet, recueillies & publiées maintenant pour la premiere fois. In-folio.* Rome, 1778, chez Lazarini.

M. Bufferli, commiſſaire de la chambre apoſtolique, a compoſé cette diſſertation à la priere du cardinal Pallotta à qui elle eſt dédiée. Il prouve que le droit des ſouverains de s'approprier les tréſors qui ſe découvrent dans leurs domaines, eſt conſacré par le conſentement de toutes les nations modernes. Grotius s'explique ainſi à ce

ſujet dans ſon livre *de jure belli & pacis. Germaniæ populi theſauros addixerunt principi, atque id nunc jus commune eſt, & quaſi gentium. Nam & in Germaniâ, & Galliâ, & Angliâ, & Hiſpaniâ, & in Daniâ id obſervatur.* Tous les autres publiciſtes ont penſé de même, & ils ne different que par les raiſons qu'ils donnent de cette loi aujourd'hui univerſelle en Europe; les uns, comme Grotius, prétendant que cette loi ne fait qu'attribuer au fiſc les choſes trouvées ſans maître; les autres ſoutenant que ces choſes que les juriſconſultes appellent *nullius*, ſont compriſes dans cette *occupation* univerſelle qu'on ſuppoſe exercée par le ſouverain lorſqu'il occupe une terre; d'autres enfin penſant que puiſqu'il eſt néceſſaire d'aſſigner aux princes un revenu pour ſubvenir aux frais du gouvernement, il n'y a rien de plus juſte que de lui transférer le domaine des choſes qui n'ayant point proprement de maîtres, peuvent lui être attribuées ſans faire tort à perſonne. Du droit, M. Bufferli paſſe au fait, & prouve que les ſouverains pontifes ont toujours obligé ceux qui découvroient des tréſors d'en porter au fiſc une partie, quelquefois le quart, quelquefois le tiers, quelquefois même la moitié. Il cite à cette occaſion différentes lettres des papes, Innocent III & Nicolas III, inſérées dans ſon ſupplément. Au reſte, M. Bufferli ne diſſimule pas que ce droit de régale étoit inconnu dans la république romaine, & même ſous les premiers empereurs romains; il fait voir au contraire que dans ce tems-là les tréſors appartenoient tous entiers à ceux qui les avoient découverts. Il rapporte entre autres preuves ces vers d'Horace :

Oh ſi urnam argenti fors quam mihi monſtret, ut illi

Thesauro invento, qui mercenarius agrum
Illum ipsum mercatus aravit, dives amico
Hercule!

& ceux-ci de Perse,

Illa sibi introrsum, & sub linguâ murmurat : oh si
Subrastro crepet argenti mihi seria, dextro
Hercule!

Nous croyons bien avec M. Bufferli, que le droit de régale sur les trésors étoit inconnu du tems d'Horace & de Perse; mais il nous semble que leurs vers ne prouvent rien, car aujourd'hui que ce droit est établi par-tout, on ne manque pas pour cela de gens qui seroient très-contens de trouver un trésor. Ce qui est beaucoup concluant, c'est le titre *de thesauris* du code de Justinien, cité par M. Bufferli.

(*Efemeridi di Roma.*)

DELLA patria potesta, &c. *De la puissance paternelle, essai moral & politique de* D. André Carli, *noble Milanois. In-8vo.* Florence, chez Gaétan Cambiagi.

Cet essai est très-court, mais très-bien fait & rempli d'érudition; l'auteur y fait connoître la nature & l'origine de la puissance paternelle, l'extension & les modifications qu'elle a reçues en différens tems, & il ne laisse rien à desirer sur ce sujet.

(*Novelle letterarie.*)

IL tempio della Folia, &c. *Le temple de la Folie; en un seul chant; par M. le comte* Octave Girolamini. *In-8vo.* Lucques, 1778.

Les journalistes de Rome font le plus grand éloge de ce poëme, écrit d'un style moitié noble & moitié badin, mais toujours agréable & harmonieux. Nous citerons le commencement pour donner à nos lecteurs une idée du ton de l'ouvrage.

» Adieu terre, adieu mer ; je m'éloigne de » vous & je m'élance dans une route que le ciel » interdit aux mortels ; la hardiesse de mon des- » sein ne me fait ni trembler ni pâlir, quoique » je n'aie point les aîles d'Icare. Zetus, Calais, » je me ris des vôtres ; Borée, les tiennes ne » suffisent pas pour mon voyage. Déja mon Pé- » gase galoppe dans l'air, je suis assis sur son dos, » & j'ai Apollon en croupe. Mon coursier animé » par le Dieu aux blonds cheveux, dirige sa course » vers le globe de Cinthie, & je ne crains point » l'accident de ce Dieu, que Jupiter, d'un coup » de pied, précipita du haut du ciel dans l'isle » de Lemnos. Me voilà arrivé en un instant où » Astolfe est venu avant moi, & a trouvé le » bon sens de Roland. Le pays s'appelle la lune, » Jupiter a accordé ce séjour au peuple lunati- » que ; là, la nuit, l'érebe & le chaos regnent » tour-à-tour avec le crépuscule...... Les hi- » bous tristes & plaintifs parcourent l'empire de » la déesse à trois formes ; les moucherons y » bourdonnent en volant au milieu des noirs es- » saims de chauve-souris....... Tandis que je » descends du coursier léger suivant l'ordre d'A- » pollon, un tourbillon de vent s'éleve en sifflant, » m'enveloppe & tourmente ma chevelure. Moi, » pour fuir l'orage qui me menace, je cours d'un » seul élan à la porte d'un temple, sur le fron- » tispice duquel on voit écrit : *qui est fou a droit* » *d'entrer dans le temple de la Folie.* Je recule » aussi-tôt ; il ne m'est pas permis, dis-je à Phœ-

» bus, d'entrer dans ce temple, puiſque l'accès » en eſt interdit à tout homme de bon ſens. Quoi » donc? me dit Phœbus, tu ignores ſans doute » que la ſphere du bon ſens eſt fort étroite : frap- » pe, & on te répondra d'entrer. Que crains- » tu? prends courage, ſonge enfin que tu es » poëte, &c. «

(*Efemeridi di Roma.*)

ANGLETERRE.

THE travels of Hildebrand Bowman, &c. *Voyages d'*Hildebrand Bowman, *écuyer*, *dans les pays de* Carnovirria, Taupiniera, Olfactaria & Auditante, *dans la nouvelle Zelande; dans l'iſle de* Bonhommica *& dans le puiſſant Royaume de* Luxo-Volupto *dans le grand continent méridional. In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Tandis que les géographes diſputent ſur l'exiſtence d'un continent méridional, voici M. Hildebrand Bowman qui en arrive & qui en rapporte des particularités fort curieuſes. Il nous apprend qu'il s'embarqua en 1772 ſur *l'Aventure*, pour le fameux voyage de la mer du Sud. Le vaiſſeau s'étant arrêté à *Charlotte-Sound* dans la Nouvelle-Zélande, notre voyageur & dix autres perſonnes de l'équipage, deſcendirent à terre pour faire des proviſions fraîches; ſes compagnons furent malheureuſement tués par les Sauvages qui étoient cannibales, & lui, pour ſe ſouſtraire à leur fureur, fut obligé de mener une vie ſolitaire comme Robinſon Cruſoë. Il trouva le moyen de s'échapper de ce pays barbare, qu'on appelle *Carnovirria*, & s'étant embarqué ſur un canot qu'il avoit découvert par haſard ſur le rivage, il traverſa un bras de mer, & arriva

au pays de *Taupiniera*. Les habitans de ce pays ont aſſez de reſſemblance avec les taupes; leurs yeux ſont tellement conformés qu'ils n'y voyent que la nuit. Ils ſont encore diſtingués par des queues, du reſte des hommes. M. Bowman quittant ce peuple miſérable, alla dans une contrée voiſine, nommée *Olfactaria*, dont les habitans ont le ſens de l'odorat d'une délicateſſe extrême, juſqu'à pouvoir le diſputer aux meilleurs chiens de chaſſe. De-là, il paſſa dans le pays d'*Auditante*, où les gens ont l'ouïe auſſi fine qu'on a l'odorat ſuſceptible dans le pays d'*Olfactaria*. Le haſard le conduiſit enſuite dans l'iſle *Bonhommica*, dont les habitans ont ſix ſens. Ce ſixieme ſens qu'ils ont de plus que les autres hommes, eſt le ſens de la conſcience ou le ſens moral qui eſt chez eux au plus haut degré de perfection. Auſſi M. Bowman fait un portrait fort avantageux de ce peuple.

» Les habitans de *Bonhommica*, dit-il, ſont » braves, généreux & vertueux; mais ils ne » ſont uſage de leur courage que pour ſervir leur » pays, & leur vertu ne les rend ni auſteres » ni préſomptueux. Ils ſont fortement attachés » à la liberté & très-économes, tant pour con- » ſerver leur indépendance, que pour être en » état d'aſſiſter les pauvres. Les grands qu'on » appelle *Lurgows*, ſont très-reſpectés, ce qu'ils » ont ſoin de mériter par leur maniere de vivre; » mais les grandes vertus & les grands talens » attirent encore plus de conſidération que le » rang & la naiſſance. Un homme vertueux n'eſt » pas mépriſé dans ce pays, parce qu'il eſt pau- » vre, ni un riche reſpecté uniquement, parce » qu'il eſt riche. Les hommes ſont en général » aſſez gais dans la converſation, mais on y » voit peu d'hommes brillans, légers ou étour-

» dis. Dans les cercles, une modeste réserve est
» le caractere des femmes, mais dans leurs mai-
» sons & avec leurs parens, elles s'affranchissent
» de cette contrainte, & sont très-vives & très-
» aimables..... La polygamie est inconnue parmi
» eux ; mais le divorce y est permis dans trois
» cas seulement, pour cause d'infidélité, ou d'in-
» compatibilité d'humeurs ou de stérilité ; mais
» il est rare qu'on y ait recours dans ce dernier
» cas..... Pour empêcher que les mariages, qui
» doivent se faire par affection, ne se fassent par
» intérêt, les loix ne permettent pas que les
» femmes héritent ; mais leurs parens leur laissent
» en mourant une pension suffisante pour qu'el-
» les puissent soutenir le rang dans lequel elles
» ont été élevées ; & lorsqu'elles se marient,
» cette pension retourne au chef de la famille.
» En cas de divorce, le mari est obligé de leur
» faire la même pension, ou une plus grande
» s'il est d'un rang supérieur à celui du pere de
» sa femme. Les hommes épousent souvent des
» femmes au-dessous d'eux, parce que cette iné-
» galité n'influe point sur le sort de leurs enfans ;
» mais il est rare, ou plutôt il n'arrive presque
» jamais qu'une femme se mésallie. Ils ont le plus
» grand respect pour leurs parens, ils remplissent
» à leur égard, tant qu'ils vivent, tous les devoirs
» qu'impose la nature ; & quand ils viennent à mou-
» rir, ils n'ont point recours à un entrepreneur
» pour les débarrasser de leur corps aussi-tôt
» qu'ils ont rendu l'ame. Mais tous ceux que
» l'excès de l'affliction n'empêche pas de rem-
» plir ces tristes fonctions, prennent soin eux-
» mêmes de la sépulture de leurs peres, avec une
» douleur vraiment sentie, sans vaines exclama-
» tions & sans larmes affectées. Ils font de fré-

» quentes visites aux tombeaux qui renferment
» des dépouilles si cheres, pour se rappeller la
» mémoire des auteurs de leurs jours, & les
» bienfaits sans nombre & les sages instructions
» qu'ils en ont reçus. Leur gouvernement est une
» monarchie limitée comme celle de la Grande-
» Bretagne; le pouvoir du roi ou de la reine
» est restreint par les *Lurgows* qui composent la
» chambre des Lords, & par les députés du
» peuple qui composent la chambre des bour-
» geois.... Les membres des deux chambres ont
» de fréquentes occasions, comme chez nous,
» de montrer leurs talens oratoires; mais leur
» sens moral produit un mauvais effet dans ces
» circonstances, car il les oblige à ne dire pré-
» cisément que ce qu'ils pensent sur les matieres
» mises en délibération, & par conséquent il
» abrége beaucoup leurs harangues, & arrête les
» élans de leur génie. «

De ce pays bien digne d'être visité par les voyageurs Européens, M. Bowman nous conduit dans le royaume de Luxo-Volupto, qui nous offre un spectacle tout différent & beaucoup moins étrange, à une petite particularité près, c'est que dans ce pays, quand une femme a manqué à la chasteté, il lui pousse aussi-tôt des aîles aux deux épaules; la même chose arrive aux hommes qui ont séduit une jeune fille ou une femme mariée. A chaque rechûte les aîles vont en croissant, mais elles disparoissent aussi graduellement, quand on a un repentir sincere de ses vices.

» Vous voyez, dit l'auteur, les hommes &
» les femmes faire tout ce qu'ils peuvent pour
» cacher ces malheureuses aîles sous leurs habits;
» mais leurs efforts sont inutiles; à moins qu'elles
» ne soient très-petites..... Il croît aussi des aîles

» ſur la tête des femmes, mais celles-là ne ſont » qu'un ſigne de diſſipation ou d'ambition; on » obſerve ſeulement aſſez généralement que » quand les aîles de la tête ſont venues à une » grande hauteur, il en pouſſe auſſi-tôt ſur les » épaules; les hommes appellent cela *s'emplu-* » *mer.* Une choſe encore plus digne de remarque, » c'eſt que les femmes de qualité, quoique très- » bien pourvues d'aîles, ſont ſi pareſſeuſes, qu'el- » les ne prennent pas la peine de s'en ſervir, » même pour aller trouver leurs amans; mais » elles ont de petits chars, auxquels elles atte- » lent des pigeons, des coucous, des faiſans » ou d'autres oiſeaux qu'elles élevent ſecréte- » ment pour cela.... J'ai même entendu citer » des hommes qui étoient aſſez efféminés pour » aller ainſi en bonne fortune. Comme leurs aîles » leur ſervent toujours un peu, les oiſeaux n'ont » que de légers efforts à faire. Ce phénomene » m'a ſurpris beaucoup davantage que tout ce que » j'avois vu chez les habitans de Taupiniera, » mais il me ſemble que ces aîles, auxquelles » on reconnoît les gens vicieux, forment un » genre de diſtinction plus naturel & plus juſte » que ces cornes imaginaires dont nous chargeons » en Europe la tête d'un pauvre mari.

M. Bowman, après beaucoup d'aventures périlleuſes, eſt enfin revenu à Londres, où il demeure en *St. Alban's Street*, & on peut s'adreſſer à lui pour voir les curioſités qu'il a rapportées de ſon voyage. Nous ne croyons pas néceſſaire de faire remarquer à nos lecteurs que ce grand voyageur paroît être de la famille du célebre Gulliver, mais à un degré très éloigné.

(*Critical Review.*)

TWO caſes of the hydrophobia, &c. *Deux cas*

d'hydrophobie, avec des obſervations ſur cette maladie ; à quoi l'on a ajouté le détail d'une opération céſarienne qui s'eſt faite dernièrement à Leiceſter ; par M. J. Vaughan , *docteur en médecine. In-8vo.* Londres , 1778 , chez Payne.

Quoique les deux accidens dont M. Vaughan rend compte dans cette brochure ſe ſoient terminés de la maniere la plus funeſte, & que l'auteur n'indique aucun remede nouveau pour cette terrible maladie ; cependant l'exactitude avec laquelle il l'a décrite, rend ſon ouvrage intéreſſant & utile.

Le premier des patiens alla d'abord à la mer comme c'eſt l'ordinaire ; il prit enſuite le remede vanté comme le plus efficace dans ces occaſions ; mais cela n'empêcha pas que l'hydrophobie ne ſe déclarât un mois après la morſure. Rien ne put calmer le mal ni même en retarder les progrès , ni le muſc , ni le mercure , ni l'opium combiné & pris en fortes doſes ; ce dernier ſur-tout fut employé ſans ſuccès, quoiqu'il paſſe pour un excellent antiſpaſmodique ; le patient en avala cinquante-ſept grains en quatorze heures ſans en éprouver le moindre ſoulagement. C'eſt une choſe digne de remarque que bien que vingt ou trente autres perſonnes euſſent été mordues du même chien enragé, & que dans le nombre il y en ait eu pluſieurs qui n'ont fait aucun remede, cependant aucun d'eux n'a éprouvé de ſuites fâcheuſes. La morſure d'un animal enragé ne communique donc pas toujours l'infection, & c'eſt ſans doute cette incertitude des cas où le mal exiſte réellement, qui a beaucoup contribué à la réputation momentanée qu'ont acquiſe ſucceſſivement différens remedes contre la rage, & qu'il eſt bien à craindre qu'aucun d'eux ne mérite.

Le ſecond patient, obſervé par M. Vaughan, n'éprouva aucun ſymptôme d'hydrophobie que neuf mois après la morſure. La maladie, traitée à-peu-près comme ci-devant, fut encore plus rapide dans les progrès, & ſe termina d'une maniere auſſi funeſte.

En diſſéquant le premier patient, l'auteur examina attentivement toutes les parties du corps où il croyoit devoir trouver des indications relativement à la nature ou au ſiege de la maladie. Les muſcles abdominaux & les viſceres lui parurent dans un état très-ſain ; & il fit la même remarque ſur les autres parties du corps, & même ſur celles où le malade avoit ſenti de la douleur. Il n'y eut que le cerveau qu'il n'examina pas.

On a propoſé, pour prévenir l'hydrophobie, de cautériſer la plaie avec un fer rouge immédiatement après la morſure. L'auteur propoſe un moyen plus court & plus efficace peut-être ; c'eſt d'agrandir la plaie ſi elle eſt petite, de l'emplir de poudre à canon, & d'y mettre le feu. Indépendamment des bons effets que l'action chymique de l'acide vitriolique pourroit produire ſur le venin de la morſure, il eſt à croire que le malade ſouffriroit beaucoup moins de cette exploſion ſubite, que de l'application & de l'action lente d'un fer rouge.

L'opération céſarienne dont l'auteur rend compte enſuite, s'eſt faite dans l'hôpital de Leiceſter. Quoique le *placenta* eût été pouſſé en avant en faiſant l'inciſion, on a tiré l'enfant heureuſement en peu de ſecondes avec très-peu de perte de ſang. La mere eſt cependant morte le quatrieme jour. A l'égard de l'enfant qui a été baptiſé ſous le nom de Jules-Céſar ; il a maintenant quatre mois, & il eſt plein de vie & de ſanté. (*Monthly Review.*)

THE tragedies of Æſchylus, &c. *Les tragédies d'Eſchyle*, *traduites par M.* R. Potter, *in-4to.* Londres, chez Payne.

La vie & les ouvrages d'Eſchyle ſont aſſez connus en France, ſur-tout depuis qu'un homme célebre a publié en proſe une traduction élégante de ce pere de la tragédie. Celle de M. Potter eſt en vers blancs; nous en avons comparé divers morceaux avec des morceaux correſpondans de la traduction françoiſe, & nous n'avons remarqué d'autre différence que celle qu'entraînent néceſſairement la différence des langues & des procédés que les traducteurs ont ſuivis. Chaque tragédie eſt précédée dans la traduction de M. Potter, comme dans celle de M. L. F. d'une courte préface qui contient des éclairciſſemens ſur la piece & ſur les perſonnages, & des remarques d'érudition ou de goût ſur les détails les plus remarquables. M. Potter s'occupe actuellement d'une traduction d'Euripide, & on ne peut trop l'exhorter à continuer ce travail intéreſſant.

(*Critical Review.*)

A walkin in gandabout the city of Canterbury, &c. *Promenade dans la ville de Cantorbery & au dehors, avec diverſes obſervations qu'on ne trouve dans aucune deſcription de cette ville, pùbliée avant celle-ci; par M.* William Goſtling, *natif de Cantorbery, & chanoine inférieur de cette cathédrale. Seconde édition, in-8vo.* Cantorbery; & ſe trouve à Londres, chez Johnſon.

Tout ce qu'il y a de curieux à Cantorbery & dans les environs, ſe trouve indiqué ou décrit avec

avec des détails convenables, dans ce petit ouvrage; il a le mérite des livres de ce genre, qui est d'être exact & complet. La cathédrale de Cantorbery a fourni beaucoup de matiere aux recherches de M. Gostling; & on lira, par exemple, dans ce livre, une histoire très-circonstanciée des diverses translations du corps de S. Dunstan, & des actes de magnificence par lesquels s'est signalée la dévotion des fideles pour son tombeau & pour celui de S. Thomas Becket.

(*Monthly Review.*)

A candid examination, &c. *Examen impartial & de-bonne foi, de ce qu'on a avancé au sujet de la colique de Poitou ou de Devonshire, &c. par M.* Jacques Hardy, *docteur en médecine. In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Depuis onze ans environ, on a beaucoup écrit en Angleterre sur la maladie qui est le sujet de cet ouvrage, & la dispute s'est échauffée à un point qui n'est pas ordinaire dans les discussions de cette nature. Les uns ont prétendu qu'il falloit imputer la colique de Devonshire au plomb dont on fait fréquemment usage dans les cuves à cidre; d'autres ont soutenu par des raisons très-apparentes, que ce n'étoit pas la véritable cause; & chacun est resté dans son sentiment Il paroît cependant, quoi qu'en disent les derniers, que le plomb produit la colique de Devonshire; & c'est le sentiment de M. Hardy. Il a remarqué que les pauvres & les gens du peuple étoient beaucoup plus sujets à cette maladie que les gens riches, & il a conjecturé que cela pouvoit venir des vases dont les premiers se servent pour boire, & qui sont pour l'or-

dinaire des cruches de terre vernissées. En examinant ces cruches, il a trouvé que le plomb employé dans la vernissure étoit très-considérable, & qu'il se dissolvoit dans le cidre & dans les autres boissons. Il s'est donc cru en droit de conclure que le plomb est la véritable cause de la colique de Devonshire, d'autant plus que les autres causes qu'on assigne à cette maladie, n'en expliquent pas si bien tous les effets.

(*Critical Review.*)

THE *Ayin Akbary* or the institutes, &c. *Le* Ayin Akbary, *ou les instituts de l'empereur* Akbar, *traduit du Persan. In-4to.* Londres, chez Longman, &c.

Le *Ayn Akbary* est une description de l'empire indien, qui a été faite dans le seizieme siecle, par une société de savans de ce pays. Cet ouvrage fut entrepris par ordre de l'empereur Akbar, qui étoit lui-même un prince savant & curieux; & il en donna la direction à son secrétaire Abul Fazel, qui a été regardé comme l'ornement du siecle où il vivoit. Outre une description particuliere de chaque province de l'empire du Mogol, sous le titre *d'histoire des Soubabies*, cet ouvrage contient encore un état complet & détaillé de l'armée de l'empereur, l'état de sa maison, avec les gages, le salaire & les fonctions de chaque officier occupé autour de sa personne; la liste des personnes employées dans le harem & l'état des dépenses journalieres pour cet objet; l'indication des poids & mesures & des monnoies qui ont cours dans l'empire; le catalogue des plantes, des fruits, des fleurs & des végétaux de toute espece qui croissent dans les différentes

faisons de l'année ; la description des cérémonies qui s'observent dans les fêtes de la famille royale, au mariage des princes, &c. & tout ce qui concerne la tenue d'un divan, les audiences de l'empereur, les honneurs qu'on lui rend & la maniere dont il emploie son tems. Les deux premieres parties de l'ouvrage embrassent tous ces détails ; la troisieme a pour objet la religion des Gentoux, leurs livres, les matieres dont ils traitent, leurs différentes sectes & les points qui les séparent, leur culte public, leurs purifications, leurs mariages, &c.

Ce simple exposé du contenu de ce grand ouvrage, suffit pour montrer combien il est intéressant & combien il peut être utile. Le savant M. Jones en a fait l'éloge dans son excellente grammaire persane ; il l'a placé dans son catalogue des meilleurs livres écrits en langue persane, & il a observé qu'une traduction de cet ouvrage seroit d'une grande utilité pour les compagnies européennes qui commercent dans l'Inde.

Ce sont les raisons qui ont engagé M. Gladwin, employé dans le Bengale, au service de la compagnie Angloise, à entreprendre la traduction que nous annonçons. Ce qu'il en publie aujourd'hui n'est qu'un simple échantillon de l'ouvrage, & ne comprend que la *Soubabie* ou vice-royauté de Bengale Il a ajouté à sa traduction des notes qui contiennent des éclaircissemens qu'il a puisés dans les autres écrivains du même pays, ou que ses propres observations lui ont fournis. Il a en outre fait dessiner les portraits des personnages les plus considérables dont il est question dans le *Ayin Akbary*, les figures des animaux, les fruits, les fleurs, les vues des principales villes, &c. & il se propose d'en enrichir sa traduction, qui sera ainsi, à plusieurs égards,

un des ouvrages les plus curieux qu'on ait vu paroître dans ce ſiecle.

A la ſuite de l'eſſai de traduction actuel, M. Gladwin a mis encore un eſſai d'un vocabulaire de langues Aſiatiques, qu'il ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription en trois volumes *in-4to.* La premiere partie, qui ſera en deux volumes, contiendra la langue arabe, la langue perſane, & la langue de l'Indoſtan. La ſeconde partie, qui ſera gravée ſur cuivre, contiendra la langue *ſhanſcritte*, la langue de Bengale, &c. On conſervera dans ce vocabulaire les caracteres d'écriture propres à chaque langue; il n'y a que la langue de l'Indoſtan, dont le vocabulaire contiendra un texte double, l'un en caracteres du pays, l'autre en caracteres romains, pour la commodité des perſonnes qui ignorent la langue perſane.

(*Monthly Review.*)

AN Introduction to merchandize, &c. *Introduction au commerce; en deux volumes. Volume I, in-8vo.* Londres, chez Cadell.

M. Hamilton, auteur de cet ouvrage, l'a deſtiné aux jeunes gens; mais il l'a compoſé de maniere à être lu avec plaiſir par les hommes faits, & avec fruit même par les gens inſtruits. Il l'a diviſé en ſix parties. La premiere contient un ſyſtême complet d'arithmétique, depuis l'addition juſqu'aux fractions décimales. La ſeconde contient un ſyſtême d'algebre, conſidérée dans ſes rapports avec l'arithmétique. Dans la troiſieme partie, l'auteur fait connoître les monnoies, les poids & les meſures des différentes nations; la nature & la forme des lettres-de-change, des factures, &c. Ces trois parties compoſent le premier volume. Les trois ſuivantes, qui paroîtront

dans le second, traiteront de la maniere de tenir les livres à l'Italienne, des autres manieres de tenir les livres suivant les diverses circonstances, & de l'état du commerce de la Grande-Bretagne, ainsi que des loix & des coutumes relatives.

(*Critical Review.*)

A Letter to the right reverend the lord Bishop of Durham, &c. *Lettre au lord-évêque de* Durham, *contenant quelques observations sur le climat de la Russie & des contrées septentrionales, &c. par M* King. *In-4to.* Londres, 1778, chez Dodsley.

Il n'y a rien de bien neuf dans ces observations, & on connoissoit déja en général ce que l'auteur dit de l'intensité du froid en Russie. Ce qu'on trouve de plus nouveau est la description d'un genre d'amusement que les Russes se procurent en hiver, & pour lequel ils sont passionnés. Il consiste à descendre en glissant sur la glace ou sur la neige, avec une rapidité étonnante, du haut d'une colline escarpée, dont on a eu soin de rendre la descente unie. La derniere impératrice Elisabeth avoit tant de goût pour ce genre d'amusement, qu'elle a fait construire auprès d'un de ses palais, cinq collines artificielles, dont la plus haute a trente pieds de hauteur perpendiculaire. Un traîneau contenant deux ou quatre personnes, glisse en un instant du haut de cette premiere colline, au bas de laquelle il a acquis une rapidité suffisante pour l'emporter sur la seconde qui est de cinq ou six pieds plus basse, & tombant ainsi & remontant alternativement de colline en colline, il arrive sur le sommet de la cinquieme d'où il redescend en suivant une pente

douce, sur une piece d'eau située dans une petite isle. On voit à la tête de cette lettre une gravure qui représente ces cinq collines.

(*Monthly Review*)

ALLEMAGNE.

GEORG Christoph Silberschlag evangel. Lutherischer prediger in Berlin, vom wahren christenthume, dessen grunden und eigenschaften. *Du véritable christianisme, de ses fondemens & de ses qualités;* par M. Silberschlag, prédicateur de l'église Luthérienne à Berlin. A Berlin, de l'imprimerie de l'école royale. 1ere. partie, 1777. 2de. partie 1778.

On a un livre de feu M. Arnd, qui porte aussi le titre de *Vom wahren Christenthum;* mais celui que nous annonçons n'en est pas moins utile, parce qu'il est comme un arsenal d'armes neuves fabriquées exprès pour défendre victorieusement certains dogmes de la religion chrétienne, qui n'avoient jamais été attaqués avec autant de force que de nos jours. Après avoir exposé l'importance & la nécessité du christianisme en général, l'auteur s'étend principalement sur les points qui sont ou niés absolument, ou révoqués en doute, & sur ceux qui faisoient desirer des preuves encore plus convaincantes. Il avertit qu'il ne faut pas confondre le nécessaire & vrai christianisme avec l'alliage qui s'y trouve joint, & qu'à force d'outrer la vertu, non-seulement on ôte à la religion ses divins attraits, mais on lui porte autant de préjudice que les esprits forts, puisque c'est inspirer le préjugé que sa morale est faite pour les anges & non pas pour les hommes. L'évangile ne défend point

l'usage des richesses, des honneurs & des plaisirs; mais il le regle & en interdit l'abus. M. Silberschlag soutient l'insuffisance des vertus naturelles & civiles sans la foi en J. C. & il blâme les louanges excessives prodiguées aux vertus des payens, que certains esprits aiment à exalter avec plus de pompe que celles d'Abraham, de Joseph & des apôtres. Il combat l'erreur de ceux qui pensent qu'on peut se sauver sans christianisme, en suivant simplement les maximes de la religion naturelle, & il enseigne que la connoissance de l'évangile est la seule voie de parvenir à la béatitude : tout l'ouvrage est dans les principes de l'église Luthérienne.

GESCHICHTE und Beschreibung aller cerimonien und andrer merkwurdigkeiten der romischen kirche, &c. *Histoire & description des cérémonies & autres curiosités de l'église Romaine, en forme de lettres ;* par M. Fidler. A Leipsic, chez Sommer, 1777. *In-8vo. avec fig.*

Si M. Fidler, déserteur de l'église Romaine, a cru se faire un mérite de sa satyre ; il s'est bien déçu; car les gens judicieux de la nouvelle religion dans laquelle il s'est réfugié, n'ont pu s'empêcher d'en témoigner leur horreur. Nous ne saurions rien dire de mieux que de traduire de l'Allemand en François, le jugement qu'en a porté l'auteur protestant de la gazette littéraire de Halle, M. Nosselt, fameux professeur en théologie dans l'université de Halle, dont il paroît ici que la modération égale le savoir.

» Le passage d'une religion à une autre examiné sous un juste point de vue, a toujours
» été tenu pour fort scabreux. Il en doit coû-
» ter bien des combats intérieurs à un homme

» qui n'écoute que l'esprit de vérité & de con-
» viction, avant qu'il arrive au point de nier,
» sans le moindre doute. les articles de la foi
» dans laquelle il a été élevé dès son enfance,
» & de recevoir en conscience comme des dog-
» mes assurément divins, le contraire précisé-
» ment de son ancienne conviction. Une triste
» expérience n'a que trop souvent appris que
» plusieurs prosélytes de toute espece sont pous-
» sés au changement par d'autres motifs, & quoi-
» qu'il fut injuste d'être prévenu contre tous
» ceux qui témoignent de la persuasion, la pré-
» caution est toujours bonne, & ce n'est pas
» un défaut de charité, mais c'est bien une sa-
» gesse que de suspendre ici son jugement. Un
» transfuge se rend d'autant plus suspect qu'il
» éleve davantage le ton, & qu'il recherche les
» occasions de noircir le parti dont il a déserté.
» Est-il physiquement possible de changer tout
» d'un coup de principes? Une conviction sé-
» rieuse peut-elle être l'ouvrage d'un clin-d'œil?
» N'est-elle plus accompagnée ni de la modes-
» tie, ni de la tranquillité de l'ame, & quand
» enfin la vérité triomphe, est-ce que le mal in-
» vétéré de l'erreur ne saigne pas long-tems en-
» core, même quand on pourroit attester avec
» St. Paul qu'on ne se seroit trompé que par
» ignorance? Ne sied-il pas d'entretenir autant
» qu'il est possible l'harmonie avec ceux qui
» sont restés dans l'erreur, & de tâcher de les
» gagner par la compassion, la patience, le
» pardon & l'intercession? & s'il devient abso-
» lument nécessaire de découvrir leurs défauts,
„ ne doit-on pas y apporter les tempéramens
„ de douceur que l'évangile conseille.

„ L'ouvrage annoncé provoque ces réflexions.
„ Quoiqu'il n'appartienne à personne de péné-

„ trer les motifs cachés au fond du cœur de „ l'homme capable de réunir les bizarreries & „ les contradictions qui semblent le plus incom- „ patibles, il est néanmoins difficile de s'empê- „ cher de manifester la surprise & le déplaisir „ que doit causer cet écrit entiérement inuti- „ le, & qui n'est qu'un pendant du journal an- „ ti-papistique du même auteur. Plus on a droit „ d'attendre d'un ci-devant ecclésiastique de l'é- „ glise Romaine, plus il est de notre devoir „ d'avertir le lecteur d'être sur la défiance. Nous „ sommes garans de l'unanimité du jugement du „ public conforme au nôtre.

„ A quoi bon cet égoïsme perpétuel & toutes „ ces petites choses que l'auteur raconte de lui- „ même, & cela dans une prétendue description „ des cérémonies de l'église Romaine ? Que ser- „ vent ces contes puériles qu'il fait sur les cloî- „ tres, ces personnalités & ces anecdotes si peu „ intéressantes & mille fois rebattues ? a-t-il „ pu ignorer que le sujet a déja été traité mieux, „ plus au long, & plus à fond ?

„ Le titre de son livre, pour en exprimer le „ contenu, devroit être conçu à-peu-près en „ ces termes : Correspondance avec mes amis „ où il s'agit de ma personne, de mes varia- „ tions, de ma façon de vivre, de ma femme, „ de mes enfans, des enfans de mes amis, & où „ en passant je dénigre grossiérement les pa- „ pistes, & je me ris des pratiques des cloî- „ tres, le tout orné de figures. Voilà au vrai „ le titre qui conviendroit au libelle publié sous „ le titre grave de description des cérémo- „ nies, &c. L'air moqueur est déplacé dans „ des matieres d'un aussi grand poids. Il livre „ la religion aux mépris. "

„ On ne trouve dans les 62 1eres. pages que des

„ hiſtoires d'enfant, & ceci à la lettre, puiſ-„ qu'il n'eſt queſtion que du petit Guſtave, fils „ de M. de B. Suivent la deſcription du château „ de L***, & de la maiſon de l'auteur, la re-„ lation de ſa vocation à la place de profeſſeur „ à B**, celle de la terrible fin (qui paroît aſſez „ fabuleuſe,) de la Dame de B. à l'occaſion „ de laquelle, pour conſoler ſon époux, il lui „ raconte les cérémonies des vêtures & des „ profeſſions monaſtiques, ainſi que celles des „ ordinations du clergé romain, & de la conſé-„ cration des évêques. Telle eſt la marche du „ livre qui n'apprend rien du tout de nouveau; „ les formules rapportées ſont dans les liturgies „ qu'on peut ſe procurer facilement.

„ Toutes les hiſtoires de cloîtres, même en „ les ſuppoſant véritables, qu'il appelle impro-„ prement cérémonies de l'égliſe romaine, ne „ prouvent rien ni contre l'égliſe romaine ni „ contre les moines. Il n'eſt pas permis de con-„ clure, comme il fait, du particulier au géné-„ ral, & parce qu'un maître d'école aura pra-„ tiqué des châtimens extraordinaires, eſt-ce à „ dire, que toutes les écoles ſont de même? „ Ainſi on ne doit pas juger de tous les cloî-„ tres par le plus petit nombre, ni de l'égliſe „ romaine par les abus de ſes cloîtres."

Puiſſe M. Felder profiter de cette leçon d'un théologien proteſtant, qui prétend encore lui faire grace!

GESCHICHTE Dannemarks, Norwegens und Holſteins, &c. *Abrégé de l'hiſtoire de Dannemarck, de Norwege & du Holſtein, à l'uſage de la jeuneſſe; par M.* Suhm. *Traduit du Danois.* A Flensbourg, chez Korten, 1777. *In-8vo.* de 182 pag. (12 gr.)

L'auteur avoit destiné ce petit livre pour ses seuls compatriotes, mais le plan est si bien conçu & l'exécution en est si parfaite, qu'il a été jugé digne d'être traduit en Allemand, pour étendre son usage. Il n'y en a point qui puisse donner une idée plus juste de cette partie de l'histoire du Nord en général. L'abrégé est fait double, de maniere que le 1er. qui n'a que 26 pages, serve de préparation au second plus étendu. Tous deux sont partagés en trois époques : les tems obscurs jusqu'à Othin III; les tems fabuleux jusqu'à Charles-le-grand, que le Danemarck & le Holstein ont commencé d'être mieux connus; & les tems historiques qui sont ceux où les faits sont devenus plus certains, & qu'on a pour cela subdivisés en 7 moindres articles. Les années sont placées à la marge, aussi exactement qu'il est possible : la fin de la seconde époque & toutes les périodes de la troisieme, sont suivies d'observations sur la forme du gouvernement, la législation, la religion, les sciences, la force militaire, l'agriculture, le commerce & les mœurs des trois états compris au titre. Les tables & l'explication des noms & des termes obscurs, rendent l'ouvrage fort intelligible & instructif pour les étrangers même.

BESCHREIBUNG der kirchenverfassung in den herzogthumern Schleswig und Holstein, &c. *Description de l'état des églises de Schleswig & d'Holstein; par M.* Matthia, *principal pasteur de l'église de la garnison de Rendsbourg.* 1778. 1 alphabet, 5 feuil. *in-8vo.*

Nous joignons ce livre au précédent, parce qu'il sert à éclaircir l'histoire d'une partie considérable de la domination Danoise, & qu'il fort

de la même preſſe. L'auteur expoſe dans la 1ere partie, le droit eccléſiaſtique & ſa manutention dans les deux duchés, à préſent par les viſites des égliſes, & autrefois par les ſynodes. Dans la ſeconde partie, il fait connoître la conſtitution de l'égliſe luthérienne ; les fonctions des perſonnes qui y ſont incorporées, tels que les ſurintendans généraux, les prévôts, les prédicateurs, les maîtres des écoles, les candidats & ſerviteurs; les revenus, prérogatives & privileges des eccléſiaſtiques ; la maniere de parvenir à ces emplois ; les biens des égliſes & leur adminiſtration ; les établiſſemens qui y ſont attachés comme les écoles & fondations charitables ; enfin, les tribunaux eccléſiaſtiques, tels que les conſiſtoires ſubalternes & ſupérieurs. Dans la troiſieme partie, il décrit les égliſes différentes de la Luthérienne, qui ſont les Réformées, les Arméniennes, la Grecque à Kiel, les Catholiques Romaines, les Memnoniſtes, & celles des Freres-Unis & de Juifs. Sa relation eſt tirée des uſages reçus, des réglemens publics entre leſquels il cite le *corpus conſtitutionum Holſaticarum*, quand il n'a rien de plus récent. Il explique la raiſon des conſtitutions, & en défend l'équité, ſans néanmoins s'engager dans leur hiſtoire, ce qui n'eſt pas de ſon but.

La révocation de pluſieurs loix pénales en matiere de religion, & la permiſſion accordée aux remontrans de pratiquer leur culte à Frédéricſtadt, comme auſſi aux Freres-Unis, depuis 1771, à Chriſtiansfeld, avec de grands privileges, manifeſte l'eſprit de tolérance du gouvernement Danois.

JACOB Jonas Bjornſtahl.... Briefe, &c. *Lettres de M.* Bjornſtahl, *profeſſeur de philoſophie à*

Upsal, écrites pendant le cours de ses voyages dans les pays étrangers, & adressées à M. Gyorwell, *bibliothécaire du roi de Suede à Stockholm, traduites du Suédois en Allemand; par M.* Groskurd, 1777. A Stralsund, chez Struck. Ier. vol. de 422 pag. *In-8vo. contenant les voyages en France & en basse Italie. 2d. vol. de 365 pag. contenant les voyages en moyenne & haute Italie, non compris les préfaces & les remarques, chaque partie du prix de 20 groschen.*

Ces voyages ne sont point entiérement inconnus hors de Suede, M. le professeur Schlozer en ayant donné l'extrait dans sa correspondance: on les juge instructifs. M. Bjornstahl qui voyage encore aux dépens du roi de Suede, en Turquie, en Syrie, en Egypte & sur la côte d'Afrique dans la Méditerranée, a parcouru la France & l'Italie depuis 1760, jusqu'en 1773, comme un savant observateur de la situation de la littérature dans ces contrées. Il ne faut donc pas s'attendre à lire une relation d'aventures, ou de remarques topographiques; quoiqu'il n'en manque pas. L'auteur a donné la préférence aux anecdotes concernant les savans & les autres personnages considérables, les bibliotheques, les cabinets de raretés, les académies, les universités, en un mot, la littérature; & en tous ces points, il se caractérise comme un connoisseur de tout ce qu'il décrit. La forme de lettres excuse le désordre & la permission qu'il prend de parler quelquefois librement de lui-même & des Suédois, de Voltaire & de Clément XIV. Parmi les hommes illustres qu'il célebre, on compte Clément XIV, le comte Firmian de Milan, Mrs. Assemanni, Bottari, Giovenazzi, Georgi, Magnan, Cordara, Logomarsini de Rome; Ban-

dini, Magliabechi & Nelli de Florence, Calcagnini, Zechini, Spallanzani & beaucoup d'autres, ainſi que la poéteſſe Corilla, & un grand nombre de fameux artiſtes. Nous ne ſuivrons point l'énumération des curioſités naturelles & des chef-d'œuvres des arts : mais nous tranſcrirons quelques notes qui intéreſſent les bibliographes.

La géographie de Nubie, imprimée en Arabe dans l'imprimerie de Médicis, eſt ſi rare, parce qu'une grande quantité d'exemplaires, ainſi que d'autres livres ſemblables, ſont reſtés enſevelis & inconnus dans le vieux palais de Florence. Le grand-duc les fait rechercher.

Dans la bibliotheque Ambroſienne de Milan, on trouve la traduction latine des antiquités judaïques de Joſeph, par Rufin, ſur du papier d'Egypte, depuis le 5me. liv. chap. 10, juſqu'au liv. 10. chap. 5, & auſſi un mſ. des pſeaumes, de Job, de Salomon, &c. traduits en Syriaque au 7me. ſiecle, ſur la verſion des 70.

Dans les archives de la république de Gênes, M. Bjornſtahl a vu un protocole écrit ſur du papier de coton, depuis 1179 juſqu'en 1417 ; & à Verone, une lettre ſur du papier de lin plus ancienne que 1186.

MAGAZIN fur die neue hiſtorie und geographie, &c. *Magaſin pour ſervir à l'hiſtoire & à la géographie modernes, par M. le* conſeiller Buſching. 12e. partie. A Berlin, chez Curt, 1778. In-4to. de 3 alphabets, 8 feuilles & demie.

On ſait combien ce magaſin eſt riche en mémoires hiſtoriques & politiques, dont la plupart n'ont jamais paru, & intéreſſent par les charmes de la nouveauté & de l'inſtruction. Plus du tiers du 12e. vol. a uniquement la Suede pour

objet. M. Canzler, conseiller des Finances à Dresde, à qui le public est déja redevable des *Mémoires pour servir à la connoissance de Suede*, a communiqué tout ce qu'on a cru nécessaire pour composer cet article essentiel qui consiste en des MÉMOIRES propres à servir à l'histoire du roi Adolphe Frédéric & à celle du roi régnant, entre lesquels mémoires ceux qui touchent la nouvelle forme de gouvernement & la révolution du 19 août 1772, attirent principalement l'attention, parce que M. Canzler s'en étoit tu, quoiqu'il en fût bien informé, étant alors secrétaire de légation à Stockholm de la part de la cour de Saxe, qui l'y a encore depuis chargé d'affaires.

Depuis la page 167 jusqu'à la page 239, il est question des finances de France, & on y a inséré deux mémoires, dont le 1er. sous le titre d'ÉTAT actuel des affaires générales concernant les finances générales du Royaume de France s'arrête à l'an 1763, & le second, sous le titre d'OBSERVATIONS & détail général sur toutes les parties des finances du roi de France, est la seconde partie & la suite du 1er.

A la page 239 commence une RELATION d'un voyage fait à Lisbonne en 1733 & en 1734, dont l'auteur paroît trop enclin à blâmer, quoiqu'il proteste de n'écrire que la vérité. L'état de Lisbonne en ce tems-là, celui de la famille royale d'alors, du roi Jean V, & de ses ministres, l'histoire de ses soins pour relever le lustre du patriarchat du Bresil, celle de ses maîtresses, des nones mal disciplinées, des moines; de la bigotterie des Portugais, de la fête du St. Sacrement, des Auto-da-fé, le caractere des hommes & des femmes, l'état militaire de la nation, celui de la marine, la forme entiere de l'administration, tout est représenté avec des couleurs noires.

Ce qui regarde l'Allemagne est compris en 8 sections qui sont, 1°. l'histoire & l'état de l'armée électorale de Brunswic depuis la réunion du pays de Zelle à celui d'Hanovre en 1705 jusqu'en 1733. 2°. Un rôle des impositions de la Basse-Lusace, avec quelques particularités qui ont rapport à ce Margraviat. 3°. Une liste de toutes les villes, villages, châteaux & terres incultes des principautés de Weimar & d'Eisenach. 4°. Une évaluation du revenu d'une partie de l'évêché de Paderborn; 5°. comme aussi du revenu d'un mois de la cathédrale de Munster. 6°. Etat des impositions dans les duchés de Juliers & de Berg. 7°. Cette section appartient à la marche de Brandebourg. On y trouve une idée succincte de la Marche électorale, des établissemens charitables de Berlin, & particuliérement de la maison de travail & des orphelins. Un mémoire dressé en 1629, dans lequel on soutient que la partie de la Marche qui est en deçà de l'Oder, a embrassé la réformation long-tems avant le traité de Passau. 8°. Enfin un tableau de la Poméranie Prussienne termine le volume. On y voit un dénombrement de tous les districts & villages fait en 1768, ainsi que des familles étrangeres qui s'y sont établies avant & après la derniere guerre jusqu'en 1775, & des colonies qui y ont été envoyées depuis 1740, avec la quantité des personnes.

On attendoit de M. Busching une description du Royaume d'Esclavonie & du duché de Syrmie, mais il s'en trouvera peut-être dispensé par M. de Taube, qui en vient de donner une très-détaillée que nous avons annoncée dans le dernier journal, à quoi l'on peut ajouter qu'en 1777 le nombre des habitans d'Esclavonie, en y joignant ceux de Syrmie, ne montoit pas au-

dessus de 235,000, non compris les régimens Allemands & Hongrois. Leur ignorance & leur grossiéreté sont si excessives, que dans une paroisse de 3571 ames, il n'y en a eu que cinq capables de réciter le *Pater* & le *Credo*, & de répondre à la question; combien y a-t-il de Dieux! Les religions dominantes sont la grecque & la catholique romaine, qui ont chacune un nombre à peu-près égal de disciples. Il n'y a qu'un seul évêque qui prend le titre d'évêque de Bosnie, parce que c'est de-là qu'il s'y est venu réfugier. Les Franciscains y sont les seuls moines; ils y occupent environ 50 beaux couvens. La partie Hongroise de la maison d'Autriche n'a que 30 monasteres de religieux grecs. Il n'y en a point de religieuses, ces derniers ayant été supprimés, parce que, dit M. de Taube, ils avoient dégénéré en maisons de plaisir. Le pays est encore tout rempli de marais, de lacs stagnans, de montagnes inaccessibles & de vastes forêts de chênes qui servent de retraite à une infinité de loups, de renards, d'ours & d'aigles. La nourriture du bétail ne laisse pas que de produire du revenu. On amene tous les ans des pays turcs une prodigieuse quantité de cochons maigres dans les forêts d'Esclavonie, pour les y engraisser & les vendre ensuite jusqu'aux marchés de Saxe & de Franconie. On ne dote point les filles. Elles sont mariées au plus offrant, & le prix en croît à proportion qu'elles savent coudre, tisser & tricoter. Le maïs est le grain le plus commun, le bled se conserve trois ou quatre ans dans les magasins, en attendant quelque cherté en Italie: s'il n'en survient pas on en nourrit les porcs. Un seigneur qui ne possede que dix villages n'est point réputé riche; il y en a qui jouissent de plus de six lieues carrées: il n'est

pas étonnant qu'ainsi la terre soit mal cultivée. Ce qui aggrave d'avantage la misere, c'est que la plupart des grands propriétaires vont dépenser leurs revenus à la cour ou dans des capitales. Comme le terrein est fertile de sa nature & susceptible de beaucoup d'amélioration, on espere que l'esprit de travail & d'industrie qui a pénétré dans la plupart des états Autrichiens, y fera de plus en plus sentir son influence. On s'est déja donné avec succès de grande peines pour y élevers des vers à soie. Le commerce de grains avec l'Italie augmente & a attiré en 6 ans plusieurs millions de florins. On évalue à un demi-million les marchandises étrangeres qui s'importent annuellement : la noblesse est estimée dépenser aussi un demi-million au dehors.

Prospectus d'une histoire-naturelle, en Allemand & en François, de toutes les provinces de la Basse-Allemagne ; par M. de Hupsch, *seigneur de Krickelshausen, conseiller intime de plusieurs états de l'Empire, membre de l'académie impériale d'Augsbourg, de l'académie royale de la Rochelle, de l'académie électorale de Munich, de la société physique de Berlin & de plusieurs sociétés littéraires.*

„ L'histoire-naturelle est sans contredit une science des plus nobles, des plus utiles & des plus récréatives ; c'est pourquoi on l'a si généralement bien accueillie de nos jours. En effet, combien d'argumens touchans & convaincans n'offre-t-elle pas de la toute-puissance, de la toute-science, de la providence & de la bonté de notre adorable créateur ? Que de contentemens délicieux nous sont procurés par la diversité infinie des ouvrages divins ? De quelle in-

fluence essentielle & de quelle grande utilité l'histoire-naturelle n'est-elle pas pour l'économie, la médecine, l'architecture, le commerce, les manufactures, les fabriques, les arts & métiers? Il seroit ici superflu d'entrer dans le détail de tous ces objets."

„ Il n'est point de pays qui avec ses productions communes n'ait aussi ses productions particulieres & même ses raretés. Notre Basse-Allemagne est dans sa vaste étendue riche en productions & en curiosités naturelles, peu connues & néanmoins dignes d'attention, ainsi que je l'ai fait observer dans plusieurs essais d'ouvrages (*). Comme personne n'avoit travaillé jusqu'ici à l'histoire-naturelle de nos contrées, j'ai conçu,

---

(*) Ces essais sont, 1°. en François : Nouvelles découvertes de quelques testacées pétrifiés rares & inconnus, pour servir à l'histoire-naturelle de la Basse-Allemagne.

2°. En Allemand, les suivans : Nouvelle découverte de la véritable origine de la terre d'ombre ou terre de Cologne, &c.

3°. Recherche sur l'origine & l'utilité de la pierre de terrasse de Cologne, nommée en Allemand *Trasstein*, en latin, *cementum Coloniense*.

4°. Description abrégée de nouvelles découvertes faites dans la physique, l'histoire-naturelle, &c. d'observations remarquables & d'expériences particulieres, &c.

5°. Recherches sur plusieurs sujets de minéralogie, d'oryctographie, de phytologie & de météorologie, &c.

6°. Description détaillée de quelques mines peu connues, telles que celles de plomb sablonneux & limoneux, la calamine spatheuse, le fer spatheux rouge, &c. des provinces de la Basse-Allemagne.

7°. Observations sur quelques animaux peu connus;

il y a plusieurs années, le dessein d'une *histoire-naturelle de toutes les provinces de la Basse-Allemagne*, que j'ai annoncée au public dans un petit écrit d'orictographie (*). L'attention pénible & extrême que le peintre en mignature qui est fort habile, a dû apporter aux figures de l'ouvrage, en a naturellement retardé l'édition. Il est cependant avancé au point que la 1ere. partie paroîtra dans quelques mois avec ce titre :

Naturgeschichte des Niederdeutschlands, &c. c'est-à-dire, *histoire-naturelle de la Basse-Allemagne & autres contrées*, &c. avec figures enluminées. A Nuremberg, chez Nufsbiegel, graveur en cuivre. 1778."

„ A l'égard des prérogatives qui distingueront cette histoire-naturelle, j'avancerai seulement ce qui suit."

„ Elle contiendra *premiérement* sur-tout une grande abondance de découvertes nouvelles & précieuses, & de corps naturels encore inconnus & très-remarquables.

„ *Deuxiémement.* De nouvelles observations sur plusieurs productions de la nature très-rares & peu connues."

„ *Troisiémement.* La figure & la description des productions naturelles les plus remarquables de la Basse-Allemagne, telles que les pétrifications, les fossiles, les minéraux, insectes, &c. qu'on rencontre dans les pays de Cologne, d'Eifel, de Nassau, de la Mark, de Cleves, de Gueldres, de Westphalie, de Liege, de Limbourg, de

(*) Nouvelles découvertes de pétrifications singulieres & peu connues, trouvées dans la Basse-Allemagne, (en Allemand.)

Luxembourg, de Namur, de Hainaut, d'Artois, de Brabant, de Flandre & des lieux circonvoisins. "

„ *Quatriémement.* La figure & la description de plusieurs productions naturelles des pays éloignés en partie inconnues & en partie peu connues, telles que des animaux, des plantes, des pétrifications, &c. que des Mécenes & des amateurs m'ont communiqués pour les décrire. Par-tout on indique le cabinet ou la collection où l'on peut voir chaque piece qui est décrite. "

„ *Cinquiémement.* Tout ce qui peut contribuer en quelque maniere au progrès & à l'éclaircissement de l'histoire-naturelle générale, de la minéralogie, de la géographie physique de la terre, est rapporté aux endroits convenables, autant que l'utilité paroît l'exiger. Les traités ou les descriptions sont variés, de maniere que tantôt ce sont les pétrifications & les fossiles qui sont représentés & décrits, tantôt les minéraux, tantôt les animaux & autres productions naturelles. "

„ *Sixiémement.* Tous les objets représentés dans cet ouvrage ont été peints d'après nature, avec un soin extraordinaire, l'éditeur, M. Nusbiegel, fameux artiste, n'a rien épargné pour suivre la nature dans ses traits les plus délicats, suivant une méthode de gravure particuliere, ensorte que les figures colorées représentent les originaux parfaitement au naturel. "

„ *Septiémement.* Le texte est Allemand, mais il sera suivi d'une traduction Françoise en faveur des étrangers. "

„ *Huitiémement.* Nonobstant que les figures soient superbement enluminées, le prix de l'ouvrage sera très-modéré, afin d'en faciliter l'acquisition à chaque amateur de l'histoire-natu-

relle & des ſciences utiles. La 1ere. partie aura 34 figures en 7 planches. "

„ *Neuviémement.* On n'exige aucune avance des abonnés ou ſouſcripteurs, qui payeront ſeulement partie comptant en la recevant. Cependant l'éditeur deſire d'en ſavoir préalablement le nombre. A cet effet, les amateurs peuvent s'adreſſer aux principaux libraires & marchands d'eſtampes de l'Europe. "

» Au reſte, j'eſpere que mon ouvrage augmentera conſidérablement les connoiſſances de l'hiſtoire-naturelle, qu'il accroîtra la réputation que mérite la Baſſe-Allemagne, notre patrie, & ſurtout qu'il contribuera à la gloire du créateur adorable dans toutes ſes créatures. Dans cette idée je recommande mon entrepriſe à la faveur des naturaliſtes, des patrons & des amateurs.

(*Signé*)

Le baron de HUPSCH.

A Cologne, *le* 28 *février* 1778.

M. le baron de Hupſch vient de donner tout récemment au public un ouvrage intitulé : *Phyſicaliſche unterſuchung der naturlichen urſachen des nordſcheins*, *&c.* c'eſt-à-dire, *recherche phyſique des cauſes naturelles de* l'aurore boréale, &c. A Cologne, chez Odendall, 1778, *in-8vo.* Ce traité contient une nouvelle théorie ſur ce phénomene qui a paru tant de fois cette année.

Le même ſeigneur qui fait ſa réſidence à Cologne, y a fait imprimer le *proſpectus* d'une édition de toutes ſes œuvres, par lequel on apprend que le 1er. volume contiendra les pieces ſuivantes :

1°. Nouvelles obſervations zoologiques, ou

description de quelques animaux rares & peu connus, tant exotiques que du pays.

2°. Oryctographie de la Basse-Allemagne, ou relation abrégée des pétrifications & fossiles, &c. avec plusieurs nouvelles découvertes de fossiles inconnus jusqu'à présent.

3°. Minéralogie de la Basse-Allemagne, ou relation abrégée des minéraux que les provinces de la Basse-Allemagne fournissent, avec de nouvelles observations de quelques glebes rares.

4°. Copie d'un ancien manuscrit rare, pour servir de supplément à l'histoire.

5°. Archéographie, ou courte description des monumens antiques, des vases, &c. qui ont été trouvés aux environs de Cologne, de Xanten, de Tongres, de Gelb, &c.

6°. Nouvelle découverte de la véritable origine de la terre d'ombre, augmentée de nouvelles observations.

7°. Mémoires utiles sur l'économie & le ménage des champs.

8°. Observations botaniques.

9°. Description de la galerie électorale de Dusseldorf.

10°. Description de plusieurs pieces rares du cabinet de curiosités naturelles & artificielles de l'auteur.

Le IIeme. vol. contient les pieces suivantes :

1°. Un recueil d'inscriptions de l'ancien, du moyen & du dernier âge, propres à éclaircir l'histoire romaine & les généalogies, qui ont été trouvées dans la Basse-Allemagne, & dont la plupart n'ont point été publiées.

2°. Topographie de la ville impériale de Cologne, avec une description minéralogique de ses environs.

3°. Description de plusieurs minieres, mon-

tagnes, tertres & cavités souterraines des contrées de la Basse-Allemagne pour servir à la topographie physique.

4°. Relation de différentes guérisons opérées par l'électricité.

5°. Recherches sur l'origine & l'utilité de la pierre de terrasse de Cologne, augmentées d'observations nouvelles.

6°. Description physique d'un météore remarquable.

7°. Considérations politiques sur plusieurs grandes erreurs & abus qui portent un préjudice notable au repos & au bien public.

8°. Le moyen unique de faire florir l'agriculture & l'économie rurale dans un état.

9°. Instruction sur la maniere d'arranger les curiosités artificielles avec ordre & avec goût dans un cabinet.

10°. Description de quelques minéraux & pétrifications rares & étrangeres.

11°. La toute-puissance & la toute-sagesse du créateur prouvée par quelques phénomenes souterrains.

12°. Relation de la maniere dont un jeune homme a été guéri radicalement d'une épilepsie dont il étoit affligé depuis neuf ans.

On annoncera le contenu des III & IV. vol. quand le second aura paru. Il n'y entrera rien de l'histoire-naturelle annoncée ci-dessus. Des recherches & des observations suivies pendant une longue suite d'années, & des correspondances étendues jusqu'aux pays les plus lointains ont fourni à l'auteur une riche abondance de matieres précieuses. Ses ouvrages sont d'excellens originaux, & ne ressentent point du tout la compilation.

NEUES

NEUES geographiſches Handlexicon. *Nouveau Dictionnaire portatif de Géographie, dans lequel les noms des [illegible], des villes, des fleuves & des lieux les plus remarquables dans les quatre parties du monde, ſont rangés ſuivant l'ordre alphabétique, avec une courte expoſition de ce qui les diſtingue dans l'hiſtoire, le commerce ou autrement, par M.* Volkmann, 1778. A Leipſick, chez Schwickert, *grand-in-8vo. de 2 alphabets, une feuille & demie.*

L'auteur ne vouloit d'abord que traduire le *Dictionnaire géographique* de Watſon, imprimé en Anglois à Londres en 1773, mais y ayant trouvé trop de fautes & d'omiſſions, ſur-tout dans les articles d'Allemagne, il a changé de deſſein. Ainſi, il a extrait de la géographie de M. Buſching, tous les articles que le ſavant géographe Allemand a touchés, ſe permettant ſeulement quelques additions : & pour les autres parties, il a abrégé Watſon. La commodité, le choix, la modicité du prix, l'attention à ne point omettre les changemens les plus modernes, tels que ceux qui ont été cauſés par le partage de la Pologne, tout éleve le mérite de ce dictionnaire au-deſſus de ceux de la même eſpece, enſorte qu'il mériteroit autant d'être traduit en François, que celui de Voſgien. Ceux qui connoiſſent ce qu'a déja donné M. Volkmann ſur l'Italie, ne peuvent qu'être bien prévenus en faveur de ſon nouveau travail. Autant qu'on a pu juger du tout par l'examen de pluſieurs articles principaux, il a ſemblé extrêmement correct & complet.

PRACTISCHE *materia medica. Matiere médicale*

pratique ; par M. Mellin, *médecin de la ville de Kempten*, 2de. édition, 1778, in-8vo. de 365 pag.

Ce livre contient un bien meilleur choix que le *Selectus* de Spielmann. La 1ere. partie est destinée aux remedes internes, la seconde aux externes.

ABHANDLUNG vom mohnsafte. *Traité de l'opium, dans lequel on prouve qu'il diminue les forces mouvantes du cœur & toutefois augmente le mouvement du sang, traduit du latin de Wirtensohn ; par M.* Fehr, *étudiant en chirurgie, en accouchemens & en vétérinaire.* A Cassel, chez Cramer, 1778, *in-8vo.* de 70 pag.

Plusieurs journaux ont fait connoître la dissertation que M. Wirtensohn a publiée en latin en 1775 sur l'opium. Le jeune traducteur y a joint la réponse aux doutes qu'on y avoit opposés. L'ouvrage auroit encore plus de mérite, si l'on en avoit écarté tout ce qui y est étranger.

GRAVURES.

ROme *triomphante*, estampe d'environ 8 pouces de haut sur 6 de large, gravée sous la direction de M. Gaucher, de l'académie des arts d'Angleterre, d'après le dessin de M. Martini; exécuté sur le programme de M. Philippe, censeur-royal, & auteur du *spectacle de l'histoire romaine*, *in-4to.* grand papier. Prix de l'estampe, 2 liv. A Paris, chez M. Philippe, rue de la Harpe, vis-à-vis

celle des deux Portes; & chez M. Gaucher, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves. Les deux premiers cahiers du *ſpectacle de l'hiſtoire romaine*, ſi utile aux artiſtes qui veulent exercer leur génie, & ſi intéreſſante pour tous ceux qui deſirent une inſtruction courte, facile, & qui parle aux yeux & à l'eſprit en même-tems, ont été très-bien accueillis du public. C'eſt ce qui a engagé M. Philippe, avant de publier le troiſieme cahier ou la troiſieme livraiſon, qui ſera compoſée, ainſi que les précédentes, de 20 eſtampes *in-4to.* même format que le texte, de faire exécuter en gravure un ſujet qui pût ſe détacher de l'ouvrage, & ſervir en même-tems de réſumé général des deux premieres livraiſons. La nouvelle eſtampe nous offre, ſous le voile de l'allégorie, la république romaine triomphante de la Grece, de Carthage, & donnant des loix à preſque toutes les puiſſances de l'univers connu. Rome eſt ici figurée par une femme guerriere élevée ſur un trône. D'une main elle tient la ſtatue de la victoire, & de l'autre des couronnes qu'elle diſtribue aux rois vaincus, raſſemblés autour d'elle. On apperçoit, ſur un plan plus éloigné, les licteurs romains qui portent des faiſceaux & des étendards, Carthage, ſous la figure d'une femme africaine, paroît expirante ſur les marches du trône. Des ruines d'architecture, un caducé rompu, une bourſe vuide, & d'autres ſymboles, annoncent la deſtruction de cette ville ſi opulente & ſi célebre par ſon commerce. L'on voit, du côté oppoſé, la Grece dans une attitude gémiſſante & les bras chargés de fers. Elle a auprès d'elle l'oiſeau de Minerve, & les différens attributs des arts qui floriſſoient à Athenes. Le fond de l'eſtampe eſt terminé par un temple de Jupiter capitolin, & par une colonne roſtrale, ſym-

bole des victoires remportées par les flottes de la république.

L'artiste, M. Gaucher, a mis dans la gravure l'intelligence nécessaire pour faire valoir les différens caracteres des têtes. Il a fait hommage de son travail à mademoiselle Philippe, l'aînée, par une dédicace italienne, où il donne de justes louanges aux talens & aux connoissance de cette demoiselle, qui suit avec tant de succès la méthode de son illustre pere, pour l'enseignement de l'histoire & de la géographie, aux personnes de son sexe.

Iconologie dessinée & gravée par Ph. L. Parizeau; IIIe. cahier. Prix, 2 liv. 8 s. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés de M. le Prince, maison du Riche-Laboureur. Ce nouveau cahier est, ainsi que les précédens, composé de six feuilles, & mérite le même accueil.

Le sieur Chrétien de Mechel, à Basle, graveur de S. A. S. monseigneur l'électeur Palatin, & membres de plusieurs académies, vient de mettre au jours les deux ouvrages suivans :

La galerie électorale de Dusseldorff, où catalogue raisonné & figuré de ses tableaux, &c. 2 vol. gr. *in-4to.* oblong, l'un d'estampes, l'autre de texte; à Basle, chez l'auteur; prix, 6 louis d'or en carton.

Le premier volume offre une suite de 30 planches, contenant 365 petites estampes gravées d'après les tableaux de la galerie de Dusseldorf, & rangées de maniere que l'amateur voit, d'un coup-d'œil, les grandeurs relatives des tableaux, & l'ordre dans lequel ils sont placés dans la galerie.

Le second volume contient une explication

détaillée de chaque tableau, où l'on rend compte de tout ce qui peut intéresser l'amateur ou être utile à l'artiste.

Œuvres du chevalier Heddinger, ou recueil des médailles de ce célebre artiste, dédié au roi de Suede, &c. 2 part. pet. *in-fol.* l'une d'estampes, l'autre de texte; à Basle, chez l'auteur. Prix, 3 louis d'or en carton.

La premiere partie contient 40 planches, sans compter les ornemens & vignettes, où l'on voit toutes les médailles & jettons du célebre chevalier Hedlinger, au nombre de 150, avec leurs revers.

La deuxieme contient l'éloge historique du chevalier Hedlinger, & une explication historique & critique de tous ses ouvrages.

On trouve à Basle, chez l'auteur, une annonce plus détaillée de ces deux ouvrages, & le *prospectus* d'un troisieme, non moins intéressant, gravé d'après des dessins & tableaux du fameux Jean Holbein. On trouvera les mêmes annonces imprimées à Paris, chez le sieur Neyer, suisse de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

On peut se procurer aussi lesdits ouvrages chez les principaux marchands d'estampes & libraires de l'Europe.

L'Amour de la Gloire, dédié & présenté à monseigneur le comte d'Artois, fils de France, frere du roi; gravé par Née, d'après le tableau de M. le Prince, appartenant à Monseigneur.

Le Corps-de-Garde, dédié à M. le duc de Chabot, maréchal-des-camps & armées du roi; gravé par le Veau, d'après le tableau du même peintre. Ces deux estampes sont d'un burin précieux & pittoresque, qui rend parfaitement le

charme de la peinture. Elles se vendent chez Helman, graveur de monseigneur le duc de Chartres, rue des Mathurins, au petit hôtel de Cluny. Prix 6 liv. chacune.

On trouve à la même adresse *le Jardinier Galant*, d'après le tableau de M. Baudouin, & gravé par M. Helman. Cette estampe est d'un burin précieux ; elle fait suite aux autres gravures d'après M. Baudouin

Portrait de Louis XVI, roi de France & de Navarre, en uniforme de son régiment d'infanterie, lorsqu'il en fit la revue le 23 avril 1778 ; figure haute de 8 pouces, compris le cheval, gravé dans le goût du lavis & colorée, imitant la peinture, par le sieur Robin de Montigny, enclos du Temple, cour du Temple, cour du Lion, à Paris. Prix 3 liv. en feuille & 6 liv. encadré

Les souscripteurs du *Voyage pittoresque de la Grece*, peuvent envoyer retirer le premier cahier de cet ouvrage, dont l'exécution sera un monument durable à la gloire de l'homme de qualité qui l'a entrepris, soit qu'on considere cette production du côté de la noble & pure simplicité du texte, de celui des dessins, gravures, vignettes, cartes, & de la partie typographique, qui ne laisse rien à desirer. On avertit que la carte de la Grece ancienne, n'ayant pu être terminée assez-tôt, sera publiée avec le second cahier qui paroîtra incessamment, & que les relieurs du premier volume remplaceront à côté de la carte de la Grece moderne

MUSIQUE.

DEUX *Symphonies concernantes* pour le clavecin ou forte-piano & harpe obligée, avec un accompagnement de violon *ad libitum;* dédiées à madame Coupart, par M. Adam, éleve de M. Edelmann. Œuvre I. Prix 7 liv. 4 f. A Paris, chez l'auteur, rue du Temple, au coin de celle Paſtourelle; madame le Marchand, rue Fromenteau; à l'Opéra, & aux adreſſes ordinaires.

Trois Sonates pour le Clavecin, avec accompagnement d'un violon *ad libitum;* dédiées à madame de la Guillaummye, par M. Edelmann. Œuvre VI. Prix 6 liv. aux mêmes adreſſes de muſique.

Symphonie concernante, pour le clavecin, le piano & un violon obligé, avec orcheſtre, deux violons, alto, baſſe & cors; dédiée à mademoiſelle de Moulevaux, par M. Tapray, maître de clavecin & organiſte de l'école royale militaire. Œuvre IX. Prix 6 l. A Paris, chez l'auteur, rue des Deux-Portes-St.-Sauveur, la deuxieme maiſon à gauche par la rue Thévenot; & aux adreſſes ordinaires.

Nouveau Recueil de Romances, de Chanſons & de Vaudevilles, avec accompagnement de harpe, de clavecin & de guitare.

On ſouſcrit à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente; & chez Benaut, maître de clavecin, rue Dauphine, la

premiere porte cochere à droite en entrant par le Pont-Neuf; à Verſailles, chez Blaiſot, au cabinet littéraire; & chez Fournier, libraire; & en Province, chez tous les libraires & marchands de muſique.

Les quatre premiers airs de cette intéreſſante collection paroiſſent. On peut ſouſcrire en tout tems en prenant tous les numéros antérieurs.

Ouverture de Roland, arrangée pour deux violons ou deux flûtes, avec accompagnement d'un violoncelle *ad libitum.* Prix 1 liv. 16 ſols.

La même, arrangée pour le clavecin. Prix 3 liv. par M. Benaut, maître de clavecin. Chez l'auteur, rue Dauphine, vis-à-vis l'hôtel de Flandres; chez mademoiſelle Caſtagnéry, rue des Prouvaires, & aux adreſſes ordinaires de muſique.

Suilta d'arie del Signor Sacchini, con parole Italiane e Franceſe. Airs choiſis de M. Sacchini, avec des paroles Italiennes & Françoiſes, en partition & parties ſéparées. A Paris, chez M. d'Enonville, receveur de loteries, rue de Vannes, près celle du Four, à la nouvelle Halle.

On trouve à la même adreſſe,

Le Rondeau del Signor Traetta, la partition de la Colonie, celle de l'Olympiade, & les airs détachés de ces opéras.

GÉOGRAPHIE.

LE *Pilote Américain*, en vingt-neuf planches; contenant les ports & bayes de l'Amérique Septentrionale, depuis la côte de la Brador jusqu'à la Floride, traduit des nouvelles cartes Angloises. Prix 24 liv. en porte-feuille. Ces cartes sont très-bien exécutées, & ne peuvent être publiées dans des circonstances plus favorables. Elles se trouvent chez le sieur le Rouge, ingénieur-géographe du roi, rue des Grands-Augustins, à Paris.

TOPOGRAPHIE.

VUE *perspective de l'Ecole Royale Militaire*; dont S. M. a bien voulu agréer la dédicace, présentée le 4 avril 1778 : elle est de la plus grande exactitude; on y trouvera les moindres détails, ayant été faite sur le plan géométral levé à cet effet, par M. de Lespinasse. Cette vue comprend tous les environs de l'école, depuis les Invalides, Grenelle & partie de sa plaine, y compris la maison de monseigneur le prince de Conty; tout le riche paysage du bord de la Seine, à commencer par le Point-du-Jour, Auteuil, Passy, les Bons-Hommes & Chaillot. Le fond de ce tableau intéressant est terminé par le Mont-Valérien & l'Aquéduc de Marly. Ce morceau a été exécuté dans le genre, trop long-tems négligé des *Vandermeulen*, *le Clerc & le chevalier*

Baurin. Cette eſtampe, gravée par Née & Maſquelier, ſe trouve chez eux, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel, près l'Arquebuſier. Prix 6 liv.



CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

RECUEIL des loix constitutives des colonies Angloises, confédérées sous la dénomination d'États-unis de l'Amérique Septentrionale, auquel on a joint les actes d'indépendance, de confédération, & autres actes du congrès général, traduit de l'Anglois; dédié à M. le docteur Franklin, in-12. br. 2 l. 8 s.
Philadelphie, & à Paris, chez Cellot & Jombert, Impr.-L. rue Dauphine.

Le Wisch & le Loto, comédie en un acte & en prose; par M. Delaulne, ci-devant gendarme du roi, in-8vo. br. 1 l. 4 s.
Amsterdam & à Paris, chez les Mds. de nouveautés.

L'autorité des livres de Moyse, établie & défendue contre les incrédules; par M. l'abbé Duvoisin, docteur & professeur de Sorbonne, censeur-royal, & vicaire-général de Mgr. l'évê-de Laon, in-12. br. 2 l. 10 s.
Paris, chez Berton, L. rue St.-Victor.

Coutumes du Boulonnois, conférées avec les coutumes de Paris, d'Artois, de Ponthieu, d'Amiens & de Montreuil, le droit commun de la France & la jurisprudence des arrêts; par

M. le Camus d'Houlouve, ancien avocat au parlement, 2 vol. in-4to. rel. 21 l.

Paris, chez Didot aîné, Impr.-L. rue Pavée St.-André-des-Arcs.

Dictionnaire de Chymie, contenant la théorie & la pratique de cette science, &c. par M. Macquer; seconde édition augmentée, 4 vol. in-8vo. rel. 20 l.

Le même, en 2 vol. in-4to. beau papier. 30 l.

Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins.

On trouve chez le même, l'ouvrage suivant.

Domin. Santorini septemdecim tabulæ de structurâ memmarum, & de tunicâ testis vaginali: Parmæ, è Typog. Regiâ 1775, in-fol. fig. en feuilles. 21 l.

Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie françoise, jusqu'au regne de Louis XIV, commencée par MM. Velly & Villaret, & continuée par M. l'abbé Garnier, contenant la fin du regne de François I, & le commencement de celui de Henri. Tomes XXV & XXVI, in-12. rel. 6 l.

Paris, chez Saillant & Nyon aîné, L. rue St.-Jean-de-Beauvais, & la Ve. Duchesne, rue St.-Jacques.

La même histoire, in-4to. Tome XIII, rel. 10

Le même tome XIII, seconde & troisieme parties, in-4to. contenant les portraits gravés de la plus grande partie des hommes illustres dont il est fait mention dans les 13 volumes de cette histoire, broché en carton. 34 l.

Œuvres spirituelles de madame Decombes, contenant ses sentimens, ses entretiens, ses dialogues, & ses lettres, 2 vol. in-12. br. 4 l.

Paris, chez Berton, L. rue St.-Victor.

Paraphrase du *Pater*, selon l'esprit de Sainte Therese, dédié à madame Louise de France, prieure des Carmélites de St. Denis, in-8vo. br. 15 s.
Paris, chez Berton, L. rue S. Victor.

Tableau de l'économie animale, ou nouvel abrégé de physiologie, contenant le méchanisme & l'organisation du corps humain; par M. Grossin Duhaume, médecin de la Faculté de Montpellier, &c. On y a joint un mémoire sur les dissolvans de la pierre, avec une lettre sur le traitement de la rage, in-12. 2 l. 10 s.
Paris, chez Cellot, Impr.-L. rue Dauphine.

Traité de la jurisdiction eccléfiastique contentieuse, ou théorie & pratique des officialités & autres cours ecclésiastiques pour les procédures civiles, suivant les nouvelles loix du royaume, &c. &c. Ouvrage revu par de savans jurisconsultes & d'habiles praticiens, nécessaire à ceux qui exercent des fonctions dans les officialités ou dans les chambres ecclésiastiques, & utile aux juges séculiers & autres officiers des justices royales, 2 vol. in-4to. rel. 20 l.
Paris, chez Nyon, aîné, L. rue S. Jean-de-Beauvais; & Laporte, rue des Noyers.

Traité des droits de quint, lods & ventes, requin, reventons, mi-lods, &c. selon le droit commun du royaume, tant des pays de coutume que des pays régis par le droit écrit; par M. Benoît-Léon Molieres Foumaur, avocat au parlement de Toulouse, 2 vol. in-4to. br. 10 l.
Paris, chez Delalain jeune, L. rue & à côté de l'ancienne comédie françoise.

Mémoires du cardinal de Retz, Joly & Nemours;

nouvelle édition, 6 vol. in-12. br. 18 l.
Londres, & à Paris, chez la Ve. Desaint, L. rue du Foin S. Jacques; Hochereau, quai de Conti; Delalain, rue de la Comédie Françoise; Nyon aîné, rue S. Jean-de-Beauvais, Bailly, Barrois aîné, & Barrois jeune, quai des Augustins.

Mémoires secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe, contenant le regne de Louis XIII, ouvrage traduit de l'Italien; tomes XVII & XVIII, ou trente-une & trente-deuxieme parties des regnes de Henri IV & Louis XIII, in-12. br. Chaque volume 3 l.
Amsterdam, & à Paris, chez Nyon aîné, L. rue St.-Jean-de-Beauvais.

Observations sur les différens moyens propres à combattre les fievres putrides & malignes, & à préserver de leur contagion; par M. J. B. D. in-8vo. br. 1 10 s.
Amsterdam, & à Paris, chez Didot, jeune, L. quai des Augustins; & Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers.

Opere drammatiche giocose, di Carlo Goldoni, avocato Veneto, 4 vol. in-8vo. 1777, br. 10 l.
Turin, & à Paris, chez Molini, L. rue de la Harpe.

Correspondance dramatique, contenant 1°. les *annales du théatre françois*, depuis 1722 jusqu'en 1760. 2°. Les *annales du théatre italien*, depuis sa création en 1716, jusqu'en 1750. 3°. Le *précis historique des théatres des Foires alors établis sur les remparts*, le tout mêlé d'anecdotes, de petits faits historiques sur les auteurs & leurs ouvrages; par M. le chevalier Ducoudray, 2 vol. in-8vo. br. 1 l.

Paris, chez la Ve Duchesne, L. rue S. Jacques ; Ruault, L. rue de la Harpe ; & Desventes, L. quai de Gesvres.

Dissertation qui a remporté le prix au jugement de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon en l'année 1777, sur ce sujet : quels sont les caracteres & les causes d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, & les moyens de la prévenir ou de la guérir ; imprimée par l'ordre de M. de Lacoré, intendant du comté de Bourgogne ; par le R. P. prudent de Faucogney, religieux capucin, in-8vo. br. 1 l. 16 s.

Besançon, & à Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Augustins.

Nouvelle méthode pour opérer les changes de la France, avec toutes les places de sa correspondance ; par M. Ruelle, in-8vo. br. 6 l.

Paris, chez Moutard, Impr.-L. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Recherches expérimentales sur la cause des changemens de couleurs dans les corps opages & naturellement colorés ; ouvrage traduit de l'Anglois de M. Edward Hussey de la Val, de la société royale de Londres, par M. Quatremere Dijonval, écuyer, entrepreneur d'une manufacture royale & privilégiée à Sedan, in-8vo. br.

Paris, chez Didot jeune, L. quai des Augustins.

Collection de mémoires, en conformité desquels les affaires dont ils traitent ont été jugées ; faits, recueillis & mis en ordre par M. Louis Gabriël Fardeau, procureur au châtelet de Paris, in-12. br.

Amſterdam, & à Paris, chez l'auteur, rue S. Martin, vis-à-vis la rue des Méneſtriers.

Hiſtoire de Miſs Weſt, ou l'heureux dénouement; par Madame ***, auteur de l'*hiſtoire d'Emilie Montague*; traduite de l'anglois : 2 parties, in-12. br.
Rotterdam, chez Bennet & Hake, & à Paris, chez le Jay, L. rue S. Jacques.

Anecdotes de l'Empire Romain, depuis ſa fondation juſqu'à la deſtruction de la république, in-8vo. rel. 5 l.
Paris chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

Collection complette des Œuvres ſpirituelles de M. l'abbé Baudran, dont les volumes ont paru ſucceſſivement ſous les titres d'*ame élevée à Dieu*, d'*ame ſur le calvaire*, &c. &c.
Tous ces volumes ſe ſéparent & ſont de 2 liv. 10 ſ. chaque.
Lyon, & à Paris, chez Moutard, Impr-L. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Dictionnaire des origines, ou époques des inventions utiles, des découvertes importantes, & de l'établiſſement des peuples, des religions, des ſectes, des héréſies, des loix, des coutumes, des modes, des dignités, des monnoies, &c. Tome V. in-8vo. en feuilles. 3 l. 15 ſ.
N. B. Sous deux mois le ſixieme & dernier volume paroîtra.
Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

La Pharmacopée de Lyon, ou expoſition méthodique des médicamens ſimples & compoſés; par M. Vitet, in-4to. 10 l. 10 ſ.

Lyon, & à Paris, chez Moutard, Impr.-L. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

De la religion, par un homme du monde, seconde partie, contenant les preuves de l'existence de Dieu, & l'exposé des différentes opinions des philosophes, tant anciens que modernes, pour concilier l'existenc trop certaine du mal physique & du mal moral, avec la bonté & la toute puissance de Dieu. in-8vo. br. 2 l.
Les deux parties ensemble. 5 l.
Paris, chez Moutard, Impr.-L. rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

Sermons du Pere Claude Frey de Neuville l'aîné, dédiés au roi : nouvelle édition, 2 vol. in-12. 5 l.
Rouen, chez Laurent Dumesnil, Impr.-L. & à Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Traité des unions des bénéfices, par M. Laubry, docteur en théologie, & avocat au parlement, in-12. br. 2 l. 10 s.
--- rel. 3 l.
Paris, chez Demonville, Impr.-L. rue S. Severin.

Vénerie normande, ou l'école de la chasse aux chiens courans, pour le liévre, le chevreuil, le cerf, le daim, le sanglier, le loup, le renard & la lôutre ; avec les tons de chasse, accompagnés de chacun une explication sur l'occasion & les circonstances où ils doivent être sonnés ; un traité des remedes, un traité sur le droit de suite, & un dictionnaire des termes de chasse, &c. par M. le Verrier de la Conterie, écuyer, Seigneur d'Amigny, les Aulnets, &c. in-8vo. br.
Rouen, chez Laurent Dumesnil, Impr.-L. & à Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Le sieur Molini, libraire, rue de la Harpe, vient de proposer par souscription, une nouvelle édition de toutes les Œuvres du célebre abbé Métastase, en 12 vol. grand in-8vo. ornés d'estampes en taille-douce. Il y aura deux volumes de manuscrits qui paroîtront pour la premiere fois.

La souscription est ouverte depuis le 12 mai 1778, & sera fermée pour la France à la fin de septembre, même année, & à la fin d'octobre, pour les pays étrangers.

Les noms des souscripteurs seront placés à la fin du dernier volume. Le prix de chaque volume, broché, sera de 8 liv. que l'on ne paiera qu'en recevant les volumes de trois en trois. Pour ceux qui n'auront pas souscrit, les 12 volumes coûteront 132 liv. les frais de port seront à la charge des souscripteurs.

Molini, libraire, rue de la Harpe, Durand neveu, libraire, rue Galande, & Esprit, libraire, au palais royal, recevront les soumissions à Paris.

Bastien, libraire, rue du Petit-Lion, F. S. G. donne avis qu'il vient d'acquérir de C. Plomteux, de Liege, la magnifique édition des Œuvres complettes de M. Palissot, 6 vol. in-8vo. avec son portrait & 19 figures dessinées & gravées par les meilleurs artistes de Paris.
Les 6 volumes en feuilles. 36 l.
--brochés en carton. 37 l. 10 s.

Histoire du regne de Philippe II, roi d'Espagne, par M. Waston; ouvrage traduit de l'anglois, 4 vol. in-12. 10 l.
Amsterdam, & à Paris, chez Moutard, Imp.-L. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERS SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

LIVRES

Qui se trouvent chez VALADE, *Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.*

ABRÉGÉ du Traité de l'Ortographe Françoise, communément appellé Dictionnaire de Poitiers, 1 vol. *in* 12. relié . . . . . 4 liv.

Art (l') de bien parler & de bien écrire en François, ou les regles de l'éloquence, développées par les principes de la Rhétorique, & soutenue d'exemples choisis, tirés des Poëtes & des Ecrivains les plus célebres, auquel on a joint deux traités, l'un du style épistolaire, l'autre des passions, examinées dans leur rapport avec la Rhétorique, par M. Bauvais, 1 vol. *in*-12. relié . . . . . 3 liv.

Banque (la) rendue facile aux principales nations de l'Europe, troisiéme édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée sur les mémoires & les avis des plus fameux Banquiers, Négocians, &c. par M. Gi-

randeau l'aîné, Négociant, 1 vol. *in*-4. . . . . 14 liv.

Catéchiſme d'Agriculture, ou Bibliothéque des gens de la campagne, dans laquelle on enſeigne, par des procédés très-ſimples, l'art de cultiver la terre, de la faire fructifier, & de rendre les hommes qui la cultivent, meilleurs & plus heureux.—On y a joint l'art de cultiver les fleurs & les jardins potagers, vol. *in*-12. relié. . . . . 2 l. 10 ſ.

Choix des poéſies de Pétrarque, traduites de l'Italien, par M. l'Evêque, Profeſſeur de Belles-Lettres Françoiſes, à l'école des Cadets à Pétersbourg, vol. petit *in*-12. relié . . 2 liv.

Code du faux, ou commentaire ſur l'Ordonnance du mois de Juillet 1737, par feu M. François Serpillon, Lieutenant-Général-Criminel au Bailliage d'Autun, 1 vol. *in*-4. rel. 14 l.

Connoiſſance (de la) & du traitement des maladies, & principalement des aiguës, ouvrage fondé ſur l'obſervation, traduit du Latin de feu M. Eller, premier Médecin du Roi de Pruſſe, par M. A. le Roi, D. en M. vol. *in*-12. . . . . . 3 liv.

Ce livre eſt utile à toutes ſortes de

perſonnes qui ſe livrent aux ſoins des pauvres malades.

On connoît *l'Avis au Peuple* de M. Tiſſot ; cet ouvrage, utile & à la portée des perſonnes auxquelles il eſt deſtiné, remplit parfaitement les vues louables de l'Auteur : celui-ci, à le bien conſidérer, étendra les connoiſſances que peuvent puiſer dans celui de M. Tiſſot les perſonnes forcées à ſuppléer les gens de l'Art ; il les aidera à diſtinguer de plus en plus la nature des maladies, leur en donnera une connoiſſance parfaite, en leur enſeignant plus particuliérement la maniere dont elles ſe forment, & les mettra à portée d'adminiſtrer les remedes néceſſaires.

Culture des abeilles, ou méthode raiſonnée ſur les moyens de tirer meilleur parti de abeilles, par une conſtruction de ruches mieux aſſorties à leur inſtinct, avec une diſſertation nouvelle ſur l'origine de la cire, par M. Duchet, *in*-8. fig. broché. 2 l. 10 ſ.

Dictionnaire de Droit Canonique & de Pratique bénéficiale, conféré avec les maximes & la Juriſprudence de France, par M. Durand de Maillane,

Avocat au Parlement d'Aix, 4 vol. *in*-4. reliés. . . . . . . 48 liv.

Dictionnaire ou Traité de l'Ortographe Françoise de Restaut, nouv. édition, augmentée, vol. *in*-8. relié.. 7 l. 10 s.

Dictionnaire (le grand) Géographique, Historique & Critique de la Martiniere, nouv. édit. augmentée, 6 vol. *in-fol.* reliés. . . 150 liv.

Dictionnaire Portatif de la langue Françoise, extrait du grand Dictionnaire de Richelet, nouv. édit. entiérement refondue & considérablement augmentée, par M. Wailly, 2 vol. *in*-8. reliés . . . 12 liv.

Essai sur l'art de bâtir sous l'eau, 40 grandes figures, broché. . 72 liv.

Essai sur le caractere & les mœurs des François, comparés à ceux des Anglois, 1 vol. *in*-12. broché. 1 l. 16 s.

Essai sur les comètes en général, & particuliérement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre, par M. Dionis du Séjour, de l'Académie des Sciences, & Conseiller au Parlement, 1 vol. *in*-8. avec fig. relié . . . . . . 6 liv.

Essai sur les phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'anneau de Saturne, par le même, 1 vol. *in*-8. fig. relié . . . . . . 7 liv.

Exercice des Commerçans, contenant les aſſertions conſulaires ſur l'Edit du mois de Novembre 1563, le Tit. XVI de l'Ordonnance du mois d'Avril 1667, enſemble ſur l'Edit du mois de Janvier 1718, portant établiſſement d'une Juriſdiction Conſulaire en la ville de Valenciennes, avec les Déclarations, Interprétations, & des Arrêts de Réglement, des idées, projets & pareres ſur la partie des lettres de-change, billets à ordre & au porteur, & ſur pluſieurs autres affaires de Commerce, avec différentes queſtions, remarques & conſultations, ſuivies d'une chronologie des Ordonnances ſur les faillites & banqueroutes, par M. Nicodême, ancien Conſul, 1 vol. *in*-4. relié. . . . . 12 liv.

Exiſtence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature, par M. Bullet, 1 vol. *in*-8. relié. . 3 liv.

Hiſtoire des premiers tems du monde, prouvée par l'accord de la Phyſique avec la Genèſe, par le P. Bertier de l'Oratoire, 1 vol. *in*-12. relié. 2 l. 10 ſ.

Homme (l') tel qu'il eſt, ou les Mémoires du Comte de P**, 2 vol. *in* 12. brochés. . . . . 2 l. 10 ſ.

Inſtitutes du Droit Canonique, traduites en François, précédées de l'hiſtoire du Droit Canon, par M. Durand de Maillane, Avocat au Parlement, 10 vol. *in*-12. reliés.. . 25 liv.

Laboratoire de Flore, ou Chymie champêtre végétale, contenant la maniere de faire avec les plantes, les liqueurs, les ratafiats, les eſſences, les huiles, les eaux coſmétiques & officinales, &c. 1 vol. *in*-12. relié . . 2 l. 10 ſ.

Lettres angloiſes, ou Hiſtoire de Miſſ Clariſſe Harlove, avec fig. 14 vol. *in*-12. reliés en 7 volumes. . 24 liv.

Lettres Cabaliſtiques, ou Correſpondance philoſophique, hiſtorique & critique, entre deux Cabaliſtes, divers eſprits élémentaires, & le Seigneur Aſtarot, nouv. édition, augmentée de nouvelles lettres & de quantité de remarques, 7 vol. *in*-12. reliés . . . . 14 liv.

Lettres Juives, ou Correſpondance philoſophique, hiſtorique & critique, entre un Juif voyageur en différens Etats de l'Europe, & ſes Correſpondans en divers endroits, nouv. édit. augmentée de nouvelles lettres & de quantité de remarques, 8 vol. *in*-12. reliés . . . . 16 liv.

Livre (le) utile aux Négocians de l'Europe, contenant la théorie complette & facile des opérations du change, avec l'empreinte de différentes monnoies ; le rapport des valeurs des différentes monnoies de l'Europe, la connoiſſance des meſures, poids & aunages, une diſcuſſion ſur les faillites, une diſſertation ſur les lettres-de-change, un tarif des glaces, l'état des foires du Royaume, 1 vol. *in*-12. relié. . . . . 2 l. 10 ſ.

Mémoire ſur Vénus, auquel l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres a adjugé le Prix, par M. Larcher, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, 1 vol. *in*-12. broché . . . . . 2 l. 5 ſ.

Nouvelles Lettres angloiſes, ou Hiſtoire du Chevalier Grandiſſon, 8 vol. *in*-12. reliés en 4 vol. . . . 14 liv.

Noſologie méthodique, ou diſtribution des maladies, en claſſes, en genres & en eſpeces, par M. de Sauvages, 10 vol. *in*-12. reliés. . . . . . 30 liv.

Œuvres diverſes du même, 2 vol. *in*-12. reliés. . . . . 5 liv.

Œuvres de P. Corneille, 10 vol. *in*-12. p. p. relié . . . . 20 liv.

Réflexions philoſophiques ſur le ſyſtê-

me de la nature, par M. Holland, 1 vol. *in*-8. relié . . . . . 5 liv.

Théâtre de P. Corneille, avec les Commentaires de M. Voltaire, & autres morceaux intéressans, orné de très-belle figures, nouv. édit. augmentée, 10 vol. *in*-8. reliés avec filets. . 60 liv.

Théâtre de P. Corneille. nouv. édit. ornée du portrait de l'Auteur, 7 vol. *in*-12. reliés. . . . . . . 21 liv.

Théorie des sentimens moraux, traduction nouvelle de l'Anglois de M. Smith, par M. Blavet, 2 vol. *in*-12. reliés . . . . 5 liv.

Toilette (la) de Flore, ou essai sur les plantes & les fleurs qui peuvent servir d'ornement aux Dames, 1 vol. *in* 12. relié . . . . 2 l. 8 s.

Traité de la culture du figuier, par M. de la Brousse, broché. . . . 1 l. 4 s.

Traité des eaux minérales de Verdusan, par M. Raulin, broché. . . 1 l. 4 s.

Traité des fiefs de Dumoulin, par M. Henrion, 1 vol. *in*-4. relié. . . 14 liv.

Voyages métallurgiques, par M. Jars, 1 vol. *in*-4. relié . . . . . 14 liv.

Vraie (la) Philosophie, par M. l'Abbé M * * *, 1 vol. *in*-8. relié. . . 5 liv.

On trouve chez le même Libraire différens livres de tout genre.

